

Université de Lausanne
Faculté des sciences sociales et politiques
Institut d'études politiques (IEP)

LE CLUB SUISSE DES FEMMES ALPINISTES (1918-1979)

Analyser la sociabilité des femmes dans un univers masculin et élitare

Mémoire de Maîtrise en Science Politique
Session d'automne 2023

Présenté par : Sabrina Neyret

Directrice : Stéphanie Ginalski
Expert : Gil Mayencourt

En m'intéressant au Club Alpin Suisse, j'ai découvert qu'une association de femmes avait existé en parallèle durant près de 60 ans. Peu d'articles avaient été écrits sur le sujet, si bien que le CSFA restait enveloppé de mystères... Qui étaient ces femmes et quelles avaient été leurs activités ? Pourquoi ce club avait-il été fondé et pourquoi n'existait-il plus aujourd'hui ? Il a fallu devenir une sorte de détective et fouiller dans les archives afin de dénicher des éléments de réponse. Ce mémoire est ainsi le résultat d'un long travail d'investigation et de réflexion. Mais il n'aurait pas pu voir le jour, ni prendre sa forme actuelle, sans les discussions et les échanges enrichissants.

Merci à Stéphanie Ginalski, ma directrice de mémoire, pour m'avoir suivie durant tous ces mois, pour tous les précieux conseils qu'elle m'a donnés et pour sa disponibilité. Merci aussi à Gil Mayencourt d'avoir accepté d'expertiser ce sujet.

Je tiens également à remercier le CAS Diablerets, en particulier Robert Pictet, pour ses suggestions, et Claire Aeschmann, pour avoir accepté de me raconter son histoire.

Merci à ma famille et mes ami-es, en particulier ma maman et Olivier, pour leur soutien et leur relecture, et pour m'avoir écoutée parler constamment de ce sujet durant tous ces mois.

Enfin, une petite pensée pour Virginie Thurre et son projet Échappées, que j'ai pu connaître grâce à Stéphanie Ginalski, et qui m'a offert l'opportunité de partager plus loin les découvertes que j'ai fait dans ce mémoire.

Table des matières

Liste des acronymes.....	iii
Liste des encadrés biographiques.....	iv
Liste des graphiques et des tableaux.....	iv
Introduction et problématique.....	1
1 - État de la littérature et contextualisation du sujet.....	5
1.1 L'alpinisme en Europe occidentale.....	6
1.1.1 Le développement d'un loisir de montagne.....	6
1.1.2 Les clubs alpins bourgeois de la seconde moitié du 19 ^e siècle.....	8
1.1.3 L'alpinisme au féminin : se faire une place dans un milieu d'hommes.....	17
1.1.4 Démocratisation de l'accès aux loisirs et émergence d'espaces concurrents.....	22
1.2 L'alpinisme en Suisse.....	27
1.2.1 Le Club Alpin Suisse.....	28
1.2.2 La question des femmes au CAS : un long débat.....	36
1.2.3 Le Club Suisse des Femmes Alpinistes.....	40
2 - Choix du sujet, questions de recherche, méthodologie et sources.....	47
2.1 Le CSFA comme objet de recherche.....	47
2.1.1 Etudier la sociabilité féminine à travers l'alpinisme.....	47
2.1.2 La section de Lausanne entre 1939 et 1979.....	49
2.1.3 Questions de recherche.....	51
2.2 Méthodes et sources.....	52
2.2.1 Analyser le profil des membres.....	52
2.2.2 Analyser les activités et les discours.....	56
2.2.3 Réflexions sur l'analyse de documents historiques.....	58
2.2.4 Entretien avec Claire Aeschmann.....	60
3 - Les membres du CSFA Lausanne : une ouverture à la classe moyenne.....	61
3.1 Fonctionnement, organisation et activités.....	61
3.1.1 Quelques aspects introductifs.....	61
3.1.2 Evolution numérique des effectifs de la section.....	63
3.2 Sélection des membres : le processus de marrainage.....	68
3.3 Esquisse de composition sociale.....	71
3.4 Les différents engagements politiques et sociaux de la section.....	81
3.4.1 La position du CSFA vis-à-vis du mouvement féministe.....	81
3.4.2 Patriotisme, bienfaisance et protection de l'environnement.....	90

4 - Un acteur de la transformation des rapports de genre dans l'alpinisme	98
4.1 Emancipation de la tutelle masculine	98
4.1.1 Les hommes en montagne : des guides et des mentors	99
4.1.2 La relation avec le CAS	107
4.2 La place des femmes dans l'alpinisme	116
4.2.1 Des femmes en dehors des normes de genre	117
4.2.2 Des alpinistes aussi douées que les hommes ?	120
4.2.3 Hommes et femmes en montagne : des rôles complémentaires malgré tout.....	122
4.3 Valeurs, modalités de pratique et rapports aux montagnes	123
4.3.1 La montagne comme une échappatoire au quotidien de la ville	124
4.3.2 Familiarité et solidarité, un aspect essentiel pour le CSFA.....	126
4.3.3 L'alpinisme apporte « quelque chose » de plus : une conception classique de la pratique.....	128
Conclusion.....	131
Sources	133
Archives Cantonales Vaudoises (ACV).....	133
Autres sources	133
Sources des encadrés biographiques.....	134
Bibliographie	137
Annexes	142
Annexe 1 : Evolution du nombre de sections du CSFA dans le temps et du nombre total de membres (1918-1959).....	142
Annexe 2 : Liste des comités centraux du CSFA (1918-1979)	143
Annexe 3 : Composition des deux comités centraux lausannois (1936-1939 et 1954-1957).....	144
Annexe 4 : Liste des présidentes de la section de Lausanne (1918-1979)	145
Annexe 5 : Transcription de l'entretien avec Claire Aeschmann du 16.06.2023	147

Liste des acronymes

AC.....	Alpine Club
ACV.....	Archives Cantonales Vaudoises
AD.....	Assemblée des Délégué-e-s
AG.....	Assemblée Générale
ASF.....	Alliance des Sociétés Féminines Suisses
ASSF.....	Association Suisse pour le Suffrage Féminin
CAF.....	Club Alpin Français
CAI.....	Club Alpin Italien
CAS.....	Club Alpin Suisse
CC.....	Comité Central
CSFA.....	Club Suisse des Femmes Alpinistes
DAV.....	Deutscher Alpenverein (Club Alpin Allemand)
GJ.....	Groupe Jeunesse
LAC.....	Ladies' Alpine Club
LSCC.....	Ladies' Scottish Climbing Club
ÖAV.....	Österreichischer Alpenverein (Club Alpin Autrichien)
OJ.....	Organisation de Jeunesse
PV.....	Procès-verbal/ procès-verbaux
SAFFA.....	Schweizerische Ausstellung für Frauenarbeit (Exposition suisse du travail des femmes)
SCF.....	Service Complémentaire Féminin
SFG.....	Société Fédérale de gymnastique
SMC.....	Scottish Mountaineering Club
USFL.....	Union des Sociétés Féminines Lausannoises

Liste des encadrés biographiques

Encadré 1 – Aline Margot-Colas (1865 – 1944), hôtelière à Montreux	42
Encadré 2 – Portrait croisé de Madeleine Morel (1907-1999), institutrice secondaire, et Elisabeth Rochat (1907-1989), bibliothécaire	70
Encadré 3 – Portrait croisé d’Annie Maurer (1922-2003), et Marie-Louise Givel (1911-1996), institutrices	73
Encadré 4 – Madeleine Borgeaud (1912-1962), institutrice	74
Encadré 5 – Portrait croisé de Madeleine Gay-Mercanton (1875-1958) et Valentine Ramelet-Charton (1884-1980), membres fondatrices de la section de Lausanne	80
Encadré 6 – Simone Beck (1907-1994), atliste à l’Orchestre de Chambre de Lausanne	93
Encadré 7 – Rose Wiget (- 1960), entre dévouement et amitiés	95
Encadré 8 – Claire Aeschmann (Née en 1934), une alpiniste chevronnée	107
Encadré 9 – Clara Durgnat-Junod (1901-1966), la peintre alpiniste	120

Liste des graphiques et des tableaux

Graphique 1 – Evolution des effectifs annuels du CSFA Lausanne entre 1918 et 1979	64
Graphique 2 – Aperçu des professions des membres du CSFA Lausanne pour la période Etudiée (1940 à 1970)	72
Graphique 3 – Evolution des coûts de la cotisation annuelle au CSFA Lausanne entre 1939 et 1979	75
Tableau 1 – Membres du premier comité de la section de Lausanne en 1918	78
Tableau 2 – Membres des comités de la section de Lausanne en 1939, 1959 et 1972	79

Introduction et problématique

Dès l'invention des loisirs alpins, la haute montagne fut construite comme un univers masculin et élitaire. Il faut dire que l'alpinisme, à cause de l'éloignement géographique des montagnes, le coût de l'équipement nécessaire à sa pratique et les motivations scientifiques justifiant alors l'exploration des sommets, intéressa en premier lieu des individus ayant des moyens financiers importants, un haut capital socio-culturel et beaucoup de temps libre. De plus, en raison de l'hostilité du terrain, des dangers naturels et des efforts physiques demandés, cette activité fut rapidement associée à des compétences célébrant une forme de masculinité idéalisée (Moraldo 2021). Des notions traditionnellement attribuées aux hommes, telles que le courage, la force, la détermination, la discipline et le combat y sont devenues omniprésentes. Ainsi, les clubs alpins nationaux fondés dès la seconde moitié du 19^e siècle en Europe regroupèrent essentiellement des hommes issus de la classe dominante.

Ces premières structures institutionnelles remplirent plusieurs fonctions qui dépassèrent la simple pratique en commun de l'alpinisme. Tout d'abord, il s'agissait de cercles de sociabilité fermés aux personnes venant d'autres milieux sociaux. Les membres de la classe aisée pouvaient ainsi se regrouper entre eux, cultiver un entre-soi et enrichir leurs réseaux de connaissances. Puis, il s'agissait aussi de sociétés savantes produisant du savoir sur divers aspects des montagnes. Les premiers alpinistes étaient avant tout motivés par l'attrait scientifique de ces espaces encore inconnus. Les revues des clubs alpins servaient ainsi de tribune pour publier leurs découvertes. Enfin, il s'agissait de lieux de pouvoir où la classe dominante pouvait exercer une influence sociale et politique. Les membres purent codifier l'alpinisme en fonction de leur propre vision du monde, en fixant des normes et des critères qui rendirent cette activité prestigieuse et distincte des autres sports (ibid.). De plus, ils jouèrent aussi un rôle considérable au niveau politique, tant dans le développement du tourisme en montagne que dans la construction et la propagation d'un imaginaire national (Hoibian 2008 ; Nadal 2005).

Les clubs alpins définirent aussi le « véritable » alpiniste comme étant un homme jouissant d'un certain prestige social, excluant de ce fait les autres classes sociales et les femmes. Ces dernières firent d'ailleurs longtemps figures d'exceptions dans l'univers de l'alpinisme, car les attributs alors associés à la féminité étaient considérés incompatibles avec cette activité. A cette époque, les femmes et les hommes étaient caractérisés par des traits opposés fondés sur l'observation des différences visibles entre les corps (Lecoq 2021). Les femmes étaient essentiellement perçues comme des êtres physiquement et intellectuellement inférieurs aux hommes. Cet imaginaire conduisit aussi à une séparation des activités possibles et des espaces affectés à chacun. Dans les milieux bourgeois, les femmes avaient un rôle d'épouse ou de mère et leur place était dans l'espace privé, tandis que les hommes détenaient l'espace public, les lieux de savoir et de pouvoir (ibid.). En tant que loisir savant et physiquement difficile, l'alpinisme devint ainsi une activité masculine.

Dès lors, les quelques femmes qui se risquaient en haute montagne furent souvent critiquées, dénigrées ou invisibilisées. On les traitait de « femmes-hommes », car elles ne se conformaient pas au rôle féminin traditionnel, ou alors, on les érigeait en exceptions qui combinaient de manière surnaturelle des traits

féminins et masculins, un modèle inaccessible à la plupart des autres femmes (Moraldo 2021). Certains clubs alpins, comme le Club Alpin Français (CAF), confinèrent les femmes à une pratique modérée et centrée sur des randonnées faciles en moyenne montagne. D'autres, en revanche, décidèrent de les exclure complètement de leurs rangs, à l'image de l'Alpine Club anglais (AC) et du Club Alpin Suisse (CAS). Cependant, cette mise à l'écart forcée ne les empêcha pas de continuer à faire de l'alpinisme, que ce soit seules, en accompagnant des hommes de leur famille, ou en se constituant en groupements féminins indépendants. Ceux-ci sont d'ailleurs particulièrement intéressants à analyser dans la mesure où ils représentèrent des initiatives de femmes ayant choisi de contester leur exclusion des associations alpines de l'époque. Elles s'organisèrent de manière autonome afin de faire de l'alpinisme malgré tout.

La Suisse vit une de ces associations féminines se fonder sur son territoire en 1918 sous le nom de Club Suisse des Femmes Alpinistes (CSFA). Le projet fut lancé à Montreux par Madame Furer et Aline Margot-Colas (env. 1860-1944), en réaction à l'exclusion des femmes du CAS, prononcée définitivement en 1917 après un long débat qui dura plus de 50 ans. L'idée d'un club de femmes alpinistes obtint rapidement un écho favorable dans la région. Différentes sections furent créées à Montreux, Vevey, Genève et Lausanne, puis dans d'autres villes suisses les années suivantes.

A sa fondation, le CSFA se présenta comme l'équivalent féminin du CAS. L'association regroupa donc des femmes de la classe aisée, développa des objectifs similaires et reprit de nombreux aspects du fonctionnement du CAS (Wirz 2007). Ce dernier devint un modèle à suivre, un « grand frère » dont la reconnaissance et l'approbation étaient à obtenir (ibid.). Durant les premières années d'existence du CSFA, les femmes conservaient d'ailleurs une attitude subordonnée. Elles étaient moins entreprenantes et restaient dans l'attente des décisions des hommes (Le Comte & Porrini 2009). Elles reproduisaient ainsi les relations hiérarchiques qui existaient entre les genres dans la société, tout en créant un espace propice à l'autonomisation des femmes alpinistes.

Si le CAS commença à s'ouvrir aux classes populaires dès la fin de la Seconde Guerre Mondiale (Tissot 2020), il fallut cependant attendre 1979 pour que les femmes y fussent enfin acceptées comme des alpinistes légitimes. Cette année-là, les hommes décidèrent d'ouvrir leur club à la mixité. Le CSFA fusionna alors avec le CAS en une seule et même association qui existe encore aujourd'hui. Ce changement de situation soulève plusieurs interrogations. Que s'est-il passé exactement pendant les plus de 60 ans d'existence du CSFA pour que nous arrivions à cette fusion en 1979 ? Dans quelle mesure l'alpinisme est-il devenu favorable à la présence des femmes et des autres classes sociales ? Quel a été le rôle du CSFA dans ces changements ?

Un premier axe de recherche qui se dégage de ces questionnements concerne l'identité des femmes du CSFA et les conditions d'accès à ce club – qui étaient-elles ? comment recrutaient-elles les nouvelles membres ? A l'aide des profils sociologiques et des mécanismes de sélection des candidates, il s'agira de comprendre à quel point l'alpinisme pratiqué au sein de ce club s'est démocratisé au fil du temps, en parallèle à l'ouverture du CAS dès la fin des années 40. Plus précisément, la première question de recherche est : *dans quelle mesure le CSFA était-il ouvert à une diversité de profils sociologiques ?* En plus d'analyser le cercle de sociabilité qui s'est créé au sein du club, cette question permet aussi de mettre en valeur des femmes que l'histoire de l'alpinisme a eu tendance à mettre de côté.

Puis, un second axe de recherche se concentre sur le rôle du CSFA dans l'ouverture de l'alpinisme suisse aux femmes. Dans ce cadre, la question principale est : *de quelle façon le CSFA a-t-il été acteur de la transformation des rapports de genre dans l'alpinisme ?* Il s'agira donc de saisir l'action de ces femmes dans le champ de l'alpinisme en analysant leur rapport avec les hommes alpinistes, leur place en tant que femmes dans ce milieu et leurs valeurs et modalités de pratique.

Ce mémoire vise également à appréhender les effets du contexte dans lequel les activités du CSFA se sont inscrites. En effet, les actions du CSFA ne peuvent être déconnectées des événements et des évolutions qui eurent lieu en parallèle. La fondation du CSFA en 1918 peut être replacée dans un courant plus large d'intensification des revendications pour l'émancipation des femmes et la reconnaissance de leurs droits politiques. Au tournant du siècle, de nombreuses associations féminines allant dans ce sens furent fondées en Suisse, notamment l'Alliance de sociétés féminines suisses (ASF) en 1899, association faitière pour les intérêts féminins (Studer 2021). Dans la communauté alpine, la création du Ladies' Alpine Club (LAC) en 1907 à Londres et du Ladies' Scottish Climbing Club (LSCC) l'année suivante en Ecosse rendirent aussi pensable l'existence d'associations féminines dans ce milieu. De même, la fusion CSFA-CAS en 1979 ne peut être détachée des avancées que connut la Suisse au niveau des droits des femmes. A partir de 1959, les cantons commencèrent à accepter le suffrage féminin, puis ce fut au niveau fédéral en 1971. De plus, il y eut aussi des évolutions au niveau des rapports de genre dans la communauté alpine. En 1975, l'AC accepta les femmes dans ses rangs, lançant un mouvement d'ouverture des anciens clubs bourgeois masculins.

De manière générale, les associations sportives sont intéressantes à analyser d'un point de vue social et politique. En effet, ce sont des espaces qui permettent de produire, d'exprimer et de renforcer des pratiques, des représentations et des discours qui reflètent celles déjà établies plus largement dans la société (Louveau 2009). Puisqu'il s'agit souvent d'activités qui mettent en scène les corps, elles permettent de consacrer et de rendre visibles les différences entre les sexes et participent à la construction des imaginaires sociaux liés à la masculinité et la féminité (ibid.). La dimension du genre permet donc d'analyser et de comprendre l'importance et les effets des imaginaires fondés sur la différence sexuelle, de questionner les hiérarchies entre femmes et hommes qui peuvent paraître naturelles et de mettre en évidence les transformations qui ont pu survenir au fil du temps.

Par ailleurs, l'alpinisme impliquait aussi une ségrégation sociale entre les milieux bourgeois et les autres. En effet, il s'agit d'une activité qui fut longtemps réservée à la classe dominante et qui mit de nombreuses années à se démocratiser, en particulier au sein des clubs alpins datant du 19^e siècle. Ces structures purent conserver une sélection sociale et sportive de leurs membres à travers la mise en place de systèmes de parrainage. Mais face à l'arrivée de pratiquants issus de milieux plus modestes au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, elles durent aussi s'adapter et amorcèrent une lente ouverture. Cette deuxième dimension offre ainsi l'opportunité d'examiner les hiérarchies qui existaient entre les classes sociales, et dans quelle mesure les femmes produisirent un cercle de sociabilité similaire aux hommes des clubs alpins dans leurs associations alpines.

En créant un espace pour l'alpinisme féminin, le CSFA proposa un premier cadre institutionnel en Suisse pour les femmes qui souhaitaient faire des courses en haute montagne de manière

indépendante. Analyser ce club permet de mieux comprendre concrètement ce que cette activité représentait pour elles, comment elles justifiaient leur droit d'y accéder et la manière dont elles se firent une place dans ce milieu masculin. Cela contribue aussi à redonner de la visibilité aux femmes dans l'Histoire, un grand récit qui a eu tendance à les mettre de côté et à occulter l'aspect sexué de la société (Thébaud 2007). D'ailleurs, l'histoire de l'alpinisme a souvent été écrite au masculin, avec une focalisation importante sur les clubs alpins bourgeois du 19^e siècle. Peu de place a été donnée aux femmes et les traces qu'elles ont laissées ont peu été valorisées. Par conséquent, l'analyse présentée dans ce travail se basera uniquement sur les archives du CSFA afin de mettre en avant ces documents.

La suite de ce mémoire est divisée en quatre chapitres. Le chapitre 1 présente tout d'abord une revue de la littérature. La première partie est dédiée à l'histoire de l'alpinisme en Europe et se concentre principalement sur la pratique développée dans le cadre des « clubs alpins ». La deuxième partie se concentre plus spécifiquement sur la Suisse, et les quelques études réalisées sur le CAS et le CSFA. Cela permet de contextualiser le sujet et de tirer des parallèles entre les différents contextes nationaux.

Le chapitre 2 explique ensuite l'intérêt du sujet choisi et apporte quelques clarifications sur les questions de recherche. Il présente aussi la méthodologie et les sources. Parce que la littérature a déjà traité en partie des deux premières décennies d'existence du CSFA (Le Comte & Porrini 2009 ; Wirz 2007), ce mémoire se concentre sur la période allant de 1939 à 1979, soit de la Seconde Guerre mondiale à la fusion entre le CAS et le CSFA. De plus, pour des raisons d'envergure, l'analyse se restreindra à la section de Lausanne, une des sections fondatrices en 1918. Ce choix offre l'opportunité de conduire une analyse qualitative, tant sur l'identité de ces femmes, que sur leurs pratiques et leurs discours. Pour ce faire, un travail sur les archives de la section qui se trouvent aux Archives Cantonales Vaudoises (ACV) a été effectué. Enfin, un entretien avec Claire Aeschmann, une ancienne membre de la section lausannoise, a aussi été réalisé dans le but de compléter les informations trouvées dans les documents et de mettre en avant le parcours de cette femme alpiniste.

Le chapitre 3 est dédié à l'analyse du profil des membres de la section de Lausanne. Il offre d'abord quelques observations introductives sur le fonctionnement et l'organisation de la section, mais se concentre particulièrement sur le processus de sélection des membres et sur leur profil sociologique. Une analyse des différentes formes d'engagements politiques ou sociaux de la section permettra de clore ce chapitre. Ici, il s'agira surtout de comprendre les potentiels liens que ces femmes avaient avec pour le mouvement féministe. Ces éléments permettent d'en dire un peu plus sur les orientations idéologiques de ces femmes, et par extension, de quel milieu social elles venaient.

Enfin, le chapitre 4 traite du rôle du CSFA dans l'évolution des rapports de genre dans l'alpinisme. Il est séparé en trois thématiques : l'émancipation de la tutelle masculine, les représentations de la place des femmes alpinistes et les conceptions de l'alpinisme véhiculées par ces femmes. Tout au long des chapitres 3 et 4, des encadrés biographiques mettent en évidence le profil de certaines membres.

Pour clore ce mémoire, une conclusion générale revient sur les points principaux de ce travail et apporte une réflexion sur ses apports et ses limites, ainsi que des suggestions pour les futures recherches.

1 - État de la littérature et contextualisation du sujet

L'alpinisme a été l'objet de nombreux travaux issus de diverses disciplines, notamment de l'histoire, des sciences du sport, de la sociologie et des études de genre. Ces approches ont chacune soulevé différents aspects de l'évolution de ce loisir sportif, révélant les discours, les imaginaires et les sociabilités qui s'y sont développés au fil du temps et dans les différents contextes nationaux. Elles ont aussi mis en évidence différents acteurs et actrices qui ont marqué l'évolution des loisirs de montagnes, tels que les clubs alpins, les guides, les touristes, les mouvements ouvriers, les femmes, les secouristes.

Afin de mieux comprendre le contexte global dans lequel s'inscrit l'alpinisme suisse et parce qu'il manque encore des études sur ce cas, il convient tout d'abord de se pencher sur le développement de l'alpinisme en Europe. L'objectif est de soulever les tendances générales et les éléments principaux qui ont probablement influencé l'alpinisme suisse, mais dont les liens n'ont malheureusement pas encore été analysés concrètement. La première section de cette revue de littérature retrace donc l'apparition de ce nouveau loisir de montagne au 18^e siècle dans les milieux aristocratiques anglais et son évolution jusqu'à nos jours. Une grande partie est dédiée aux études sur les clubs alpins nationaux à cause de la place centrale que ces acteurs eurent dans le développement de la pratique. En 1857, la création de l'AC en 1857 à Londres initia un processus global d'institutionnalisation de l'alpinisme. Des associations bourgeoises, socialement élitaires et majoritairement masculines apparurent ensuite dans la plupart des grandes nations européennes durant la deuxième moitié du 19^e siècle. L'alpinisme devint ainsi un loisir réservé à des hommes issus des classes aisées et où les clubs alpins exercèrent une hégémonie incontestée pendant près de 50 ans. Certain-es chercheur-ses ont identifié l'influence sociale et politique de ces clubs, notamment dans la définition des normes et des conventions de l'alpinisme (Moraldo 2017 ; 2021), dans l'aménagement du territoire de montagne et le développement de l'industrie touristique (Tailland 2020 ; Haver 2008) et dans la construction et la propagation d'imaginaires nationaux (Nadal 2005 ; Zuanon 2009). Dans cette partie, l'alpinisme anglais est particulièrement mis en avant car il présente des parallèles qui seront intéressants à faire avec la Suisse, notamment la fermeture sexuée de l'AC et la création parallèle d'un club féminin en 1907, le LAC. Toutefois, des exemples venant d'autres contextes nationaux sont aussi mentionnés lorsqu'ils sont pertinents.

Cette première section parle également de la place des femmes dans ce milieu construit par et pour les hommes. Une série de travaux ont abordé cette question et démontrent comment les femmes ont su s'y faire une place en acceptant, recomposant ou transgressant les normes imposées par les clubs alpins masculins (Ottogalli-Mazzacavallo 2004, 2006). Dans les pays où les femmes n'étaient pas acceptées en tant que membres de ces clubs, des associations féminines ont été créées en parallèle. Ce fut le cas en Suisse avec le CSFA (1918), en Angleterre avec le LAC (1907) et en Ecosse avec le LSCC (1908) (Le Comte et Porrini 2009 ; Wirz 2007 ; Moraldo 2013, 2021 ; Roche 2013 ; Tailland 2004). Les chercheur-ses qui s'inscrivent dans cette approche s'intéressent à la manière dont les rapports de genre ont structuré le développement de l'alpinisme, créant des espaces de pratique inégaux entre femmes et hommes, ainsi que des discriminations et des stéréotypes qui ont persisté dans le temps.

Finalement, une dernière partie est dédiée au phénomène de démocratisation des loisirs de montagne qui eut lieu durant le 20^e siècle, particulièrement à partir de la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Analysant cette période plus contemporaine de l'histoire, certaines études ont mis en évidence les transformations qui touchèrent l'alpinisme à ce moment-là. Des associations concurrentes aux clubs alpins furent créées, souvent issues de milieux sociaux plus modestes. L'alpinisme devint aussi de plus en plus populaire et médiatisé, notamment avec la course aux sommets de 8'000 m. en Himalaya dès la fin des années 1940 (Hoibian 2020 ; Le Comte 2008a ; Moraldo 2021). Grâce à cela, on vit l'apparition de nouvelles techniques d'ascension, de nouveaux équipements et d'alpinistes professionnels qui commencèrent à vivre de cette activité. La féminisation de la pratique durant cette période a aussi été soulignée par la recherche. A partir des années 1950, de grandes alpinistes devinrent mondialement connues. Une vingtaine d'années plus tard, les clubs alpins exclusivement masculins, comme l'AC ou le CAS, s'ouvrirent à la mixité.

La deuxième section de cette revue de littérature se concentre sur l'alpinisme suisse, en particulier le CAS et le CSFA. Fondé en 1863, le CAS a déjà fait l'objet de quelques études qui ont analysé les caractéristiques institutionnelles de ce club, le profil sociologique des membres, le rôle de cette association dans la société suisse et ses conceptions de l'alpinisme (Haver 2008 ; Le Comte 2008a, 2008b ; Tissot 2020). Toutefois, il reste encore beaucoup de problématiques qui n'ont pas ou peu été étudiées. D'ailleurs, seules deux études ont été publiées à ce jour sur la question des rapports de genre dans l'alpinisme suisse : il s'agit de celle d'Elodie Le Comte & Andrea Porrini (2009) et celle de Tanja Wirz (2007). Ces deux recherches retracent le long débat qui agita le CAS sur « la question des femmes » pendant près de 50 ans et qui aboutit sur l'exclusion des femmes des rangs du club en 1917. Ces chercheur-ses ont également analysé la fondation du CSFA en 1918 et les 10-20 premières années d'existence de cette association. Ces éléments serviront à mieux définir le sujet de ce mémoire.

1.1 L'alpinisme en Europe occidentale

1.1.1 Le développement d'un loisir de montagne

L'invention des loisirs de montagne est généralement attribuée à l'aristocratie britannique qui, dès la 2^e moitié du 18^e siècle, commença à se rendre dans les Alpes sous l'injonction des médecins. Partant de l'idée que la nature soigne, ceux-ci estimaient que l'air des montagnes apportait de nombreux bienfaits à l'organisme, notamment une plus grande résistance aux maladies (Hoibian 2020). Les séjours curatifs en altitude devinrent ainsi peu à peu une habitude pour les membres de la cour royale d'Angleterre, et cette mode se propagea rapidement à d'autres cercles de noblesse européens (ibid.). De plus, on pensait également que la sédentarité et l'oisiveté étaient de mauvaises habitudes qu'il fallait combattre par la mise en mouvement des corps (Turcot 2016). L'exercice physique en plein air était vu comme un moyen de maintenir un corps sain dans lequel pouvait se développer un esprit sain. Par conséquent, de nouvelles activités, comme les promenades à pied, commencèrent à être pratiquées dans ces stations d'altitude afin de s'occuper de manière « utile » durant le temps libre.

A cette époque, la montagne changea aussi progressivement de représentation dans les imaginaires collectifs. Alors qu'elle était pendant longtemps associée à un lieu « terrible » et « maudit » où régnaient des démons, elle devenait désormais un endroit esthétique et agréable à contempler (Macfarlane 2004). En effet, influencée par le courant romantique, la classe dominante qui se rendait dans les stations d'altitude regardait les paysages alpins avec une sensibilité et une curiosité nouvelle. Ce phénomène s'illustra notamment dans la littérature. Des auteurs comme Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) ou Albrecht von Haller (1708-1777) commencèrent à dresser une image pittoresque et idyllique de la montagne imprégnée de cette idée de régénération de l'humanité par la nature, tout en relatant leur émerveillement face à la beauté de ces paysages (ibid.). En Angleterre, des auteurs comme Edmund Burke (1729-1797) insistèrent quant à eux surtout sur les aspects « sublimes » des montagnes, contrées sauvages, grandioses et démesurées qui inspiraient une sorte de « terreur délicate » au narrateur fasciné par la nature à l'état « brut » (ibid.).

La contemplation des montagnes éveilla également une curiosité scientifique qui fit basculer l'observation vers l'exploration. En parallèle au courant romantique, l'influence des Lumières poussa les savants de l'époque à construire un savoir rationnel et positif sur le monde. Des intellectuels se questionnèrent alors sur les caractéristiques de la haute altitude et sur la flore qui y était présente, sans se satisfaire des hypothèses faites depuis la vallée (Hoibian 2009). Poussés par cette volonté d'observer sur le terrain, quelques-uns commencèrent à se rendre en montagne durant la saison estivale dans le but de faire des mesures, de vérifier leurs théories, et de cartographier ces espaces encore inconnus. Ces premiers alpinistes « scientifiques » transformèrent ainsi les représentations liées à la montagne par leurs observations empiriques, mais aussi les récits qu'ils firent de leurs expéditions.

Un exemple célèbre de ces nouveaux explorateurs est Horace Bénédict de Saussure (1740-1799). Intellectuel issu de la haute société genevoise, il réalisa durant sa vie de nombreuses études sur divers aspects des Alpes. Mais il est surtout connu pour son ascension du Mont Blanc en 1787, dont le récit rencontra un grand succès parmi les élites sociales de l'époque. Dans son style d'écriture, de Saussure combinait observations scientifiques, point central de son aventure, avec des considérations esthétiques et pittoresques, soulignant ses émotions et son enthousiasme pour les paysages qu'il voyait depuis les sommets (Guyot 2014). De ce fait, il lança un nouveau type de loisir mondain centré sur la science et l'exaltation des beautés des montagnes.

Les préoccupations savantes et esthétiques liées aux montagnes contribuèrent ainsi à populariser et légitimer une nouvelle forme de divertissement auprès des membres des classes sociales dominantes européennes du 18^e siècle, notamment les Britanniques. Les Alpes devinrent dès lors une destination très prisée, mais encore réservée à une minorité sociale privilégiée (Tissot 2017). En effet, les voyages hors du pays étaient coûteux et logistiquement compliqués. Il fallait disposer de beaucoup de temps libre et d'argent, ce qui impliquait généralement de bénéficier de rentes (ibid.). Il s'agissait donc d'une forme de tourisme encore réservée à une élite. L'alpinisme consistait alors surtout à faire des excursions en montagne durant l'été, peu à peu sous la conduite de personnes expérimentées vivant en montagne, les « guides » (Martinoia 2020).

1.1.2 Les clubs alpins bourgeois de la seconde moitié du 19^e siècle

Le 19^e siècle apporta avec lui son lot de transformations économiques, politiques et sociales liées à l'industrialisation de la plupart des pays d'Europe occidentale. L'élévation progressive des niveaux de vie de la population engendra une diffusion de la mode des loisirs au-delà de la noblesse, auprès d'individus appartenant désormais à la bourgeoisie. Ces personnes s'enrichirent grâce au capitalisme et accédèrent ainsi aux sphères de pouvoir, remplaçant peu à peu l'aristocratie en tant que classe dominante. Cette nouvelle élite sociale souhaitait reprendre les codes de la noblesse, mais également s'en distancier et s'établir comme une classe distincte (Hoibian 2008). Ainsi, la pratique des loisirs fut redéfinie et réorganisée afin de les codifier de manière uniforme et de les rendre « utiles », c'est-à-dire apporter quelque chose d'autre que le simple divertissement (ibid.).

Par ailleurs, alors que les conséquences de l'industrialisation se faisaient ressentir dans les villes, l'attrait pour les espaces naturels et sauvages s'accroissait davantage. Les villes offraient une qualité de vie de plus en plus médiocre à cause de la croissance démographique et de la pollution, poussant la classe aisée à rechercher le contact avec la nature (Moraldo 2021). Cette dynamique fut également facilitée par l'amélioration des moyens de transports, principalement des voies de chemins de fer, qui rendirent les voyages moins compliqués (Tissot 2017). Dès lors, un nombre croissant de personnes pouvait désormais se rendre en montagne pour leurs loisirs. Dès les années 1830, on assiste ainsi au développement d'un tourisme plus industriel, précurseur du tourisme de masse, avec l'essor de l'hôtellerie et de différents usages de la montagne (ibid.).

Durant la deuxième partie du 19^e siècle, les premières explorations alpines, plutôt individuelles, laissèrent leur place à un alpinisme institutionnalisé au sein d'associations bourgeoises essentiellement masculines. Ce phénomène est lié à la popularisation croissante des exercices physiques durant cette période, et au besoin ressenti de créer des cadres pour organiser ces nouvelles pratiques (Turcot 2016). Il provoqua ainsi une autonomisation de l'alpinisme qui devint une activité à part entière, établissant une distinction entre touristes et alpinistes (Moraldo 2021). Cette période fut également synonyme d'une transformation progressive du rapport à la montagne, avec un éloignement des motivations scientifiques et esthétiques pour se concentrer de plus en plus sur le plaisir sportif des ascensions (Hoibian 2021).

Des réseaux de sociabilité bourgeoise

Durant tout le 19^e siècle, les alpinistes britanniques s'établirent comme les principaux acteurs des Alpes. Ils furent également les premiers à s'organiser sous forme d'association. Le premier « club alpin » fut fondé à Londres en 1857 par 28 *gentlemen* sous le nom d'Alpine Club (AC), afin « de faciliter le regroupement de ceux qui possédaient un goût similaire »¹ pour les montagnes. Il s'agissait d'un espace où les adeptes de la montagne pouvaient se retrouver et partager une passion commune. Vu l'influence que ce club exerça par la suite dans le reste de l'Europe, il est nécessaire de s'attarder un instant sur ses caractéristiques institutionnelles et le profil de ses membres.

¹ "to facilitate association among those who possess a similarity of taste." D. F. O. Dangar and T. S. Blakeney, "The Rise of Modern Mountaineering and the Formation of the Alpine Club", *Alpine Journal* 62 (1957): 26. Cité par Hansen 1995: 30.

L'AC était donc un club qui devait permettre aux alpinistes de se regrouper et de pratiquer ensemble. Malgré cette apparente ouverture, certaines règles contribuèrent en réalité à faire de cette association un espace exclusif et fermé. Tout en fixant une cotisation annuelle relativement basse, les fondateurs adoptèrent en fait un système de parrainage des nouveaux candidats qui instaura une sélection sociale des membres (Tailland 2008). Les personnes ne faisant pas partie des cercles de connaissances des membres existants n'y avaient donc pas accès. Les femmes, les autres classes sociales et pendant un certain temps, les étrangers, en étaient exclu-es.

Les membres de l'AC faisaient majoritairement partie de la haute bourgeoisie britannique, composée notamment d'hommes d'affaires, de professeurs d'université, d'éminents membres du clergé anglican, de parlementaires, de militaires ou de rentiers (Moraldo 2017). La présence de religieux parmi les membres du club peut paraître surprenante à première vue. En fait, certaines personnalités éminentes du clergé anglican étaient aussi les directeurs et les enseignants des *Public Schools* anglaises, des écoles privées et prestigieuses fréquentées par la classe dominante, dont les membres de l'AC (ibid.). En plus de venir de la même classe sociale, ces hommes bénéficiaient donc tous d'une socialisation identique au sein des mêmes écoles. Ainsi, le profil caractéristique d'un membre de l'AC était celui d'un jeune homme célibataire ayant un haut capital culturel, venant de la ville et jouissant de moyens financiers élevés et de beaucoup de temps libre.

Par ailleurs, il n'était pas rare que ces diverses professions fussent exercées par une même personne : par exemple, un juriste pouvait également être professeur d'université et parlementaire (ibid.). Le fait que la classe dominante cumule plusieurs fonctions dans différents lieux de pouvoir est une caractéristique qui se retrouve dans différents contextes nationaux. Etudiant le corps professoral de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, Luc Boltanski (1973) a développé le concept de « multipositionnalité » pour parler de ce phénomène. Ce terme permet de rendre compte de la manière dont les individus de la classe dirigeante occupent successivement ou simultanément des positions dominantes dans un même champ ou dans plusieurs champs de pouvoir, à savoir le champ académique, culturel, administratif, économique et politique (ibid.). Grâce à la multiposition, la classe dominante peut ainsi « [...] tenir (au sens militaire du terme) un nombre élevé de positions élevées avec un nombre restreint d'individus [...] » (ibid. 24). Les mêmes personnes ou groupes de personnes circulent ainsi entre les positions de pouvoir et les sphères de pouvoir, renforçant leur emprise sociale.

En plus de la sélection sociale, une sélection sportive avait également lieu à l'AC à travers le système de parrainage. Les candidats devaient démontrer avoir déjà effectué un certain nombre d'ascensions dans les Alpes (Tailland 2008). Ceci témoigne aussi du début d'une transformation des buts de l'alpinisme vers des enjeux de performance physique. Ce critère sportif était néanmoins relativement flexible puisqu'il pouvait être remplacé par la renommée littéraire ou artistique de l'individu (ibid.). Cela permettait ainsi à l'AC d'accepter des personnalités n'étant pas nécessairement des alpinistes, mais pouvant tout de même contribuer à accroître le prestige du club.

La double sélection sociale et sportive permet de maintenir dans le temps un entre-soi masculin, bourgeois et élitair. Deux indicateurs de la persistance de cet entre-soi sont le faible de nombre de membres (34 membres en 1858 et 432 en 1880) et la grande homogénéité idéologique du club

découlant de la socialisation dans les *Public schools* (Moraldo 2021). En regroupant des personnes issues du même monde, ayant le même sexe et partageant les mêmes valeurs, l'AC faisait donc office de lieu de sociabilité exclusif pour les hommes de la haute bourgeoisie britannique. Ce phénomène d'entre-soi n'était cependant pas spécifique à ce club, mais typique de la sociabilité bourgeoise qui se développa au début du 19^e siècle (Jost 2005 [1991]). Les membres de la classe dirigeante commencèrent à se rassembler et à organiser leur vie sociale sous forme d'associations. Ces sociétés leur permettaient de poursuivre un objectif commun et d'exercer une influence sociale, politique et symbolique dans ce domaine, tout en agrandissant leur cercle de connaissances (ibid.).

Outre cette fonction de sociabilité et la pratique commune d'un loisir sportif, l'AC était aussi une société savante. En effet, les fondateurs considérèrent qu'il était nécessaire de produire et de partager plus largement des informations écrites sur la montagne. A partir de 1863, l'AC imprima l'*Alpine Journal*, une revue dans laquelle les membres publiaient leurs récits de course ainsi que diverses observations scientifiques menées sur le terrain. Le sous-titre de cette revue, « *A Record of Mountain Adventure and Scientific Observation* », illustre d'ailleurs pleinement ces intentions. Cependant, le choix de l'ordre des mots semble suggérer que la course en montagne primait déjà sur les intérêts scientifiques, témoignant de ce glissement sportif que commençait à connaître l'alpinisme (Tailland 2009).

Le modèle associatif de l'AC se diffusa rapidement à d'autres cercles bourgeois de l'Europe occidentale. Des « clubs alpins » furent créés un peu partout les années suivantes : le Club alpin autrichien (ÖAV) en 1862, le Club alpin italien (CAI) et le CAS en 1863, celui de l'Allemagne (DAV) en 1869, le CAF en 1874, le Scottish Mountaineering Club (SMC) en 1889. L'influence du modèle anglais est visible dans plusieurs aspects. Le point le plus notable fut notamment l'adoption universelle du terme « club » dans le nom de ces associations (Tailland 2002). Par ailleurs, les fondateurs optèrent souvent pour une organisation très similaire à celle de l'AC, fonctionnant avec des systèmes de parrainage et devenant aussi des clubs socialement élitistes. Ils se dotèrent également de revues semblables à l'*Alpine Journal*.

Néanmoins, ces clubs développèrent aussi certaines spécificités et des règles parfois très différentes du modèle anglais. Par exemple, le CAF et le CAI acceptèrent les femmes dans ses rangs dès sa fondation et les encouragea à faire une forme d'alpinisme modéré axé sur la dimension hygiéniste et éducative de la pratique (Ottogalli-Mazzacavallo 2004 ; Zuanon 2008). De son côté, le CAS n'émit pas de critère sportif à l'adhésion de ses membres, et certains ne furent d'ailleurs pas alpinistes (Haver 2008). De plus, en regroupant des personnalités de la classe dominante, les clubs alpins continentaux jouèrent aussi des rôles importants au niveau politique et idéologique dans leurs pays respectifs.

Des fonctions politiques et idéologiques

Grâce à l'influence sociale de leurs membres, les clubs alpins contribuèrent grandement au développement des loisirs de montagne et du tourisme alpin. Ils participèrent notamment à l'évolution de l'alpinisme en tant qu'activité, passant de la randonnée estivale en montagne à la grimpe, aux randonnées à ski en hiver, à l'alpinisme hivernal, aux ascensions sans guides, aux solitaires, mais aussi à l'évolution des techniques et du matériel utilisé (Clastres 2021). Mis à part l'AC qui pratiquait en dehors de son territoire national, ils devinrent aussi rapidement les interlocuteurs principaux des pouvoirs

publics nationaux pour les sujets touchant aux montagnes (Tailland 2020). Ils jouèrent ainsi un rôle primordial au niveau de l'aménagement des montagnes : création de sentiers balisés, construction de cabanes, amélioration de la topographie et de la cartographie, développement de l'hôtellerie, régulation du métier de guide de montagne (Hoibian 2020 ; Martinoia 2020).

Certains auteurs ont aussi analysé le rôle que ces clubs ont joué dans la création et la propagation d'un sentiment d'appartenance à la nation (Nadal 2005 ; Mestre ; 2008 ; Zuanon 2008, 2009). En effet, le 19^e siècle fut aussi celui des Etats-nations en construction. Il s'agissait désormais de prouver qu'une « nation » existait, c'est-à-dire qu'il y avait bel et bien une communauté liée par des éléments plus forts que la simple appartenance à un même état social, une même religion ou un même royaume (Thiesse 2001). La nation devint aussi un point de repère durant la période de mutations liées au développement économique et social que connurent les pays d'Europe à ce moment-là. Elle instaurait une identité idéalisée et immuable malgré les changements en cours (ibid.). Il fut alors nécessaire d'ancrer cet imaginaire national dans des faits historiques qui attestaient de son existence permanente. Ces « preuves », souvent construites, formèrent ainsi un héritage symbolique et matériel commun (ibid.). L'enjeu consista ensuite à diffuser plus largement ces imaginaires au sein de la société afin de susciter ce sentiment d'appartenance à la nation. De manière générale, les activités sportives représentèrent des espaces efficaces pour remplir ce rôle. Il s'agit en effet de lieux de socialisation, d'identification et de mobilisation qui permettent d'élaborer, de renforcer et de diffuser des normes, des valeurs et des symboles (Nadal 2005).

L'alpinisme fait justement partie de ces activités sportives qui mélangèrent la dimension de loisir avec des narratifs nourrissant un imaginaire national. A travers les revues des clubs alpins, la classe dominante put construire une vision spécifique du paysage national et partager un sentiment d'appartenance et d'amour pour la patrie (ibid.). En effet, la relation à la montagne qui était présentée dans les récits d'alpinisme dépeignait une proximité presque intime entre l'individu et le « sol national » (ibid.). En allant en excursion, l'alpiniste partait aussi à la découverte du territoire national, un territoire qu'il apprenait à connaître et à aimer en admirant l'esthétique des paysages de montagne. Par ailleurs, le terrain de pratique de l'alpinisme se trouvait parfois aux frontières « naturelles » entre les pays, c'est-à-dire où les montagnes faisaient office de séparation par défaut (ibid.). A ces endroits, un certain flou pouvait encore exister quant à la délimitation précise de la frontière et certains sommets étaient contestés. Dès lors, se rendre sur une montagne encore inexplorée pouvait se transformer en une forme de conquête impérialiste, contribuant à mieux définir l'espace national (ibid.).

Suivant ces logiques nationalistes, l'alpinisme devint aussi une activité servant à former et éduquer les futurs citoyens (Zuanon 2009). La plupart des clubs alpins créèrent d'ailleurs des groupes spécialement dédiés à la jeunesse. Des caravanes scolaires apparurent au CAF dès 1875 et au CAI dès 1891 (ibid.). Une organisation de jeunesse (OJ) fut créée au CAS en 1911 (Haver 2008). Ces groupes permettaient aux clubs alpins d'exercer un contrôle sur la pratique des jeunes alpinistes en leur inculquant la « bonne manière » de faire et les « bonnes » valeurs. Toutefois, dans une perspective nationaliste, cela servait aussi à maintenir les jeunes hommes en bonne santé, tout en leur apprenant à connaître et à aimer leur patrie (Zuanon 2009). De cette façon, on les formait physiquement et moralement à protéger leur pays.

Cette dimension « formatrice » dans une perspective nationaliste n'est pas spécifique à l'alpinisme. La gymnastique présente notamment quelques parallèles intéressants. En effet, à côté des considérations hygiénistes, l'idée de « fabrique des corps nationaux » était un aspect important de la structuration de la gymnastique au 19^e siècle en Europe (Quin & Westberg 2023). Dans un contexte où les nations européennes étaient en proie à de nombreuses guerres, l'activité physique devint un moyen de former physiquement et idéologiquement les futurs citoyens, et d'en faire des soldats capables de protéger efficacement la nation (ibid.). Ainsi, la gymnastique participa également à la formation prémilitaire des jeunes, notamment à travers la mise en place de l'éducation physique obligatoire dans les écoles (ibid.). Comme l'alpinisme, cette pratique sportive fut investie de préoccupations nationalistes.

Grâce à la position sociale dominante de leurs membres, les clubs alpins participèrent donc à la construction d'un imaginaire national. À côté de ces fonctions politiques et idéologiques, ils développèrent aussi ce loisir et instaurèrent une conception particulière de la pratique.

Une conception particulière de l'alpinisme : une pratique d'excellence ... masculine

En offrant les premières structures institutionnelles pour faire de l'alpinisme, les clubs alpins fournirent l'opportunité à leurs membres de définir et de codifier implicitement l'activité. Bien qu'il y ait eu des divergences entre les contextes nationaux, une base commune de normes, de valeurs et de conventions s'imposa néanmoins partout. Cette base, nommée « esprit de l'alpinisme » par Delphine Moraldo (2021), a été étudiée par la chercheuse dans son ouvrage sur l'excellence en alpinisme. Selon elle, cet « esprit » prit racine dans les idéologies des fondateurs de l'AC (ibid. : 49-56). Comme nous avons pu le voir avant, l'AC fit office de modèle organisationnel pour les autres clubs alpins européens. Mais, les récits de course, les autobiographies des alpinistes et les revues, notamment *l'Alpine Journal*, servirent aussi à véhiculer plus largement les conceptions britanniques de l'alpinisme.

En 1935 encore, Sydney Spencer, un membre de l'AC, aurait déclaré à un jeune alpiniste voulant entrer au club : « *J'espère que vos parrains vous ont dit qu'en plus d'être le plus vieux club d'alpinisme au monde, l'Alpine Club est un club unique – un club de gentlemen qui font également de l'alpinisme.* »² Cette citation est particulièrement représentative du maintien dans le temps de la sélection sociale qui avait lieu à l'AC depuis sa fondation. Elle énonce aussi les critères qu'il fallait remplir pour être membre, soit le fait d'être un *gentleman* avant d'être un alpiniste (ibid.). Dans l'Angleterre victorienne, le statut de « *gentleman* » désignait des individus possédant des caractéristiques morales et éthiques spécifiques telles que l'honnêteté, la moralité, la loyauté, la modestie (ibid.) Plus que la noblesse de naissance, c'était surtout la manière d'être qui définissait alors un homme respectable et socialement reconnu. Appliquée à l'alpinisme, le prestige et la respectabilité du *gentleman* offraient la preuve de la supériorité morale du « véritable » alpiniste par rapport aux autres usagers des montagnes.

Du statut de *gentleman* découla aussi de manière implicite une série de conventions et d'attitudes à respecter en montagne pour faire de l'alpinisme de la « bonne façon ». La réussite d'une ascension

² Smythe, Tony. (2015). *My Father, Frank: The Forgotten Alpinist*, Seattle, Mountaineers Books, p. 13. Cité et traduit de l'anglais par Moraldo 2021: 49.

dépendait ainsi du respect de ces règles informelles, notamment de l'utilisation de moyens techniques considérés comme « légitimes » (ibid.). L'excellence de l'alpiniste se définissait notamment par son aptitude à se passer des aides artificielles pouvant améliorer sa progression. La liste des outils « autorisés » et « interdits » varia cependant au fil du temps. A titre d'exemple, lorsque le piolet fut inventé à la fin du 19^e, il fut d'abord longtemps critiqué par l'AC avant que les alpinistes britanniques n'abandonnassent définitivement l'Alpenstock, une sorte de long bâton avec une pointe en fer (ibid.).

Réaliser une ascension sans « tricher » impliquait aussi de s'éloigner de tous les éléments qui pouvaient pousser à enfreindre les règles et à essayer d'améliorer sa performance. Ainsi, l'alpiniste devait garder un statut d'amateur, c'est-à-dire qu'il ne devait pas rechercher de gains pécuniers des ascensions, et devait aussi s'éloigner de la médiatisation et de la compétition (ibid.). Poussé par l'appât du gain, de la victoire ou de la popularité, il aurait alors pu être tenté d'utiliser des aides artificielles. Cette éthique de *fair-play*, selon laquelle le respect des règles comptait plus que l'aboutissement, devint omniprésente dans l'alpinisme (ibid.). Cependant, elle reposait entièrement sur l'honnêteté de l'alpiniste : lors d'une ascension, il n'y avait pas forcément de témoins pouvant attester de la vérité de ses dires, d'où l'importance de la respectabilité de l'individu.

En parallèle à ces éléments, la définition de la « bonne » pratique de l'alpinisme fut également influencée par les idéologies capitalistes et impérialistes alors très présentes dans la société anglaise de l'époque (ibid.). Des caractéristiques valorisées dans le milieu de l'industrie, telle que la persévérance, le travail, la réussite individuelle et le mérite personnel, se retrouvèrent ainsi transposées dans ce loisir. De plus, la pratique fut aussi investie d'une idée « d'exploration conquérante » des montagnes. Se rendre sur des sommets inconnus participait d'une certaine manière à la gloire de l'Empire Britannique, et ce d'autant plus que l'alpinisme se pratiquait hors du territoire anglais (ibid.). Cet aspect conquérant poussa d'ailleurs les alpinistes britanniques à réaliser toujours plus de « premières » ascensions. Les goûts du risque, de l'aventure et de l'effort commençaient à prendre le dessus sur les autres préoccupations : le fait qu'une ascension n'ait encore jamais été réalisée devenait plus important que la difficulté technique d'une voie déjà parcourue (ibid.).

Cette transformation des buts de l'ascension n'était pas étrangère au courant de « sportivisation » des loisirs alors à l'œuvre en Angleterre. A partir de la deuxième moitié du 19^e siècle, les loisirs physiques commencèrent à être codifiés et organisés, et à être associés à un aspect compétitif caractéristique des « sports » modernes (Marsault 2009). Les fondateurs de l'AC étaient influencés par cette idéologie du sport à travers l'éducation qu'ils avaient reçue dans les *Public Schools*. En effet, ces écoles prestigieuses commencèrent à mettre en avant le sport intensif et la compétition dans leurs programmes (Moraldo 2021). Il s'agissait alors de démontrer la virilité et l'excellence de la classe dominante et de s'établir comme un groupe social distinct et supérieur aux autres à travers la performance. Dès lors, l'autodépassement de soi, l'effort et la difficulté furent aussi des éléments de plus en plus valorisés dans l'alpinisme (Frangne 2021). Du reste, avec la fondation de l'AC en 1857 commença aussi « l'âge d'or de l'alpinisme », une dizaine d'années durant lesquelles la majorité des sommets des Alpes furent gravis, principalement par les britanniques.

Il y eut ainsi un changement progressif des finalités de l'exploration des montagnes à cette époque. Cependant, tout en étant influencé par la « sportivisation » des loisirs physiques et les enjeux de conquête des sommets, l'alpinisme se maintint aussi comme une activité considérée comme supérieure aux autres (Moraldo 2021). L'héritage esthétique et scientifique du siècle passé, ainsi que l'éthique du *gentleman* contribuèrent à entretenir cette idée selon laquelle l'alpinisme apportait quelque chose « en plus » que les autres sports. L'alpiniste restait un individu qui se distinguait à la fois par sa position dominante dans la société et par les caractéristiques morales dont il faisait preuve.

Ce phénomène de sportivisation n'eut cependant pas lieu au même moment dans tous les contextes nationaux, ni avec la même intensité. Les clubs alpins continentaux, comme le CAF et le CAS, conservèrent longtemps une conception qu'Olivier Hoibian (2008) nomme « excursionnisme cultivé », privilégiant des ascensions modérées avec des guides et valorisant les aspects esthétiques, scientifiques et éducatifs de l'alpinisme. Dans ces cas, le but d'une ascension se rapprochait d'une forme d'utilitarisme : il s'agissait de développer la connaissance et l'accessibilité des montagnes tout en exaltant l'amour de la patrie (ibid.). Ces clubs adoptèrent néanmoins les mêmes codes et conventions d'excellence que les Anglais, notamment cette idée que l'alpinisme avait une dimension morale supérieure aux autres loisirs. Les alpinistes se considéraient également comme des individus distincts et dominants tant sur le plan social, sportif, que moral. Cet « esprit de l'alpinisme » eut d'ailleurs pour conséquence d'associer l'activité à des caractéristiques alors attribuées à la masculinité et à la virilité, excluant de ce fait les femmes.

L'exclusion des femmes

Avec la création des clubs alpins et l'influence du milieu social de leurs fondateurs, des qualités alors associées à une forme de masculinité idéalisée furent de plus en plus fréquemment mobilisées pour décrire les alpinistes et leurs exploits. On louait leur « courage », leur « force de décision », leur « force physique » exceptionnelle, leur « détermination », leur « indépendance » et leur « autodiscipline » (Moraldo 2021). Ces attributs excluaient implicitement les femmes de la définition de l'alpiniste légitime, construisant la haute montagne comme un espace essentiellement réservé aux hommes. Certains clubs alpins interdirent même la présence des femmes en leur sein, comme l'AC, le CAS et le SMC, tandis que d'autres autorisèrent la mixité mais sous conditions, comme le CAF, le CAI, l'ÖAV et le DAV.

Dans une étude sur les rapports de genre dans l'alpinisme suisse entre 1840 et 1940, Tanja Wirz (2007) a cherché à comprendre pourquoi cette activité est devenue une affaire d'hommes à partir de la seconde moitié du 19^e siècle. Selon elle, avant cela, les femmes des classes sociales aisées pouvaient se rendre dans les Alpes sans rencontrer de barrières particulières liées à leur sexe. Certaines d'entre-elles s'adonnaient d'ailleurs déjà à une forme d'alpinisme durant leur temps libre, à l'image d'Henriette d'Angeville (1794-1871), une aristocrate genevoise qui gravit le Mont Blanc en 1838 uniquement accompagnée de guides. L'objectif d'une expédition en montagne était alors d'ordre scientifique et esthétique. Par conséquent, les prérequis pour se rendre sur des montagnes consistaient surtout à être sensible aux belles choses, à bénéficier d'une éducation scientifique et à être capable de décrire et classer ses observations (ibid.).

En revanche, Tanja Wirz (2007) explique que les clubs alpins offrirent aux hommes l'opportunité d'ancrer la conception bourgeoise de l'identité masculine et de conserver les hiérarchies désirées entre les classes sociales et les sexes dans un contexte où celles-ci commençaient à être remises en question. En effet, à partir de la seconde moitié du 19^e siècle en Europe occidentale, d'importants changements commencèrent à s'amorcer dans le monde du travail et de l'industrie accompagnés de l'élévation globale des niveaux de vie, de la montée du socialisme et de la naissance des revendications féministes. Les montagnes permettaient de créer une sorte de réduit où un idéal de masculinité et de virilité pouvait exister sans influence extérieure (ibid.). Gravier un sommet pouvait être considéré comme un « rite de passage » dans la masculinité, soit une épreuve où l'alpiniste devait prouver qu'il possédait les qualités « nécessaires » à un « vrai » homme (ibid.). Il montrait qu'il était courageux et déterminé, qu'il savait faire preuve d'autodiscipline, qu'il était en bonne santé et qu'il pouvait établir un contrôle sur un territoire réputé infranchissable.

Un phénomène littéraire intéressant à mentionner en parallèle à cette masculinisation de l'alpinisme est la féminisation de la montagne et du champ lexical qui lui était associé. Dans les récits et la poésie, on retrouvait de plus en plus d'allusion à la « virginité » des sommets encore inexplorés, à la « première conquête » de l'un d'entre eux, et aux formes érotiques des montagnes (Majastre 2009). Cet imaginaire de la montagne féminine encore « pure » permet de définir l'alpiniste masculin par opposition : à l'image de la vierge promise à son vainqueur, le premier à « conquérir » la montagne fournissait la preuve qu'il était un homme (ibid. : 206). Raoul Rochette (1789-1854), un archéologue français qui voyagea à plusieurs reprises en Suisse, donnait un exemple très concret de cette tendance naissante dans ses *Lettres sur la Suisse* (1820) :

« Les poètes des Alpes en donnant à ce mont sublime le nom de Jungfrau se plaisent à l'imaginer comme une jeune fille dont la ceinture éblouissante n'a jamais été détachée, dont le sein inabordable n'a jamais senti l'impression d'une main humaine. Cette masse de neige qui la couvre est sa robe virginale. »³

Ces conceptions binaires de la masculinité et de la féminité doivent être replacées dans une temporalité plus longue. En effet, elles n'étaient pas spécifiques à l'alpinisme, mais reflétaient une tendance générale observée à plus large échelle au sein des sociétés occidentales. A partir du 17^e siècle environ dans les sociétés d'Europe de l'Ouest débuta un processus de biologisation des corps, c'est-à-dire la prise de conscience que les corps des femmes et des hommes étaient constitués différemment (Lecoq 2021). Si l'on pensait déjà que la femme était une version « ratée » de l'homme, les différences physiques du corps féminin « typique », notamment sa plus petite taille et sa musculature plus fine, offraient désormais des preuves de son infériorité « naturelle » et irrémédiable (ibid.). Ces considérations donnèrent une légitimité nouvelle à la position moindre qui était accordée aux femmes dans la société, car celle-ci relevait désormais de l'ordre « naturel » des choses.

Ces observations servirent aussi à assigner des traits de caractère considérés spécifique à chacun des sexes. Ainsi, la femme était censée être douce, réservée, respectueuse des bonnes mœurs et faire

³ Rochette, Raoul (1820). *Lettres sur la Suisse*, Paris chez N. Nepveu, cité par Majastre (2009 : 206).

preuve de pudeur. Elle était majoritairement réduite à un rôle de reproductrice, ce qui la prédisposait à s'occuper des autres, notamment des enfants et de son mari (Lecoq 2021). En revanche, l'homme incarnait la force, l'intelligence, le pouvoir. Il était destiné à diriger et menait une vie tournée vers l'extérieur et l'espace public. Ces oppositions se retrouvèrent d'ailleurs même dans le langage courant : on parlait de « Sexe Fort » pour désigner l'homme et de « Sexe Faible » ou de « Beau Sexe » pour désigner les femmes (Fraisie 1992). Ces expressions illustrent clairement la différence de valeur entre les femmes et les hommes, ainsi que ce qui était considéré important pour chacun-e ; la beauté chez la femme et la force chez l'homme. Françoise Héritier (1996) parle de « valence différentielle des sexes » pour caractériser ce modèle de représentation binaire basé sur la différence des corps qui accorde systématiquement une place inférieure aux femmes dans toutes les sphères de la société.

Ces imaginaires dans lesquels le masculin et le féminin se retrouvèrent enfermés eurent de larges conséquences sociales qui se renforcèrent particulièrement durant le 19^e siècle. Ils provoquèrent, entre autres, le renvoi des femmes à l'espace privé, la séparation des lieux de fréquentation et des activités de chacun des sexes, la normalisation de rapports inégaux entre eux (Lecoq 2021). L'organisation de la société se fit ainsi en fonction d'une conception de « sphères séparées » entre les femmes et les hommes (ibid.). Les sports, parce qu'ils mettent en scène les corps, devinrent ainsi des espaces propices pour asseoir et maintenir cette séparation entre le féminin et le masculin (Louveau 2009). Tandis que certaines pratiques sportives permettaient de montrer un idéal de masculinité à travers la performance physique et la prise de risque, d'autres servaient à exprimer un idéal de féminité en privilégiant la grâce et la douceur (ibid.). Par exemple, des sports comme le football, le cyclisme ou encore la natation étaient plutôt réservés aux hommes, alors que la danse ou le patinage artistique étaient destinés aux femmes.

En ce qui concerne l'alpinisme, les discours d'exploration, d'aventure et de conquête, ainsi que l'aspect physique extrême et difficile des ascensions, contribuèrent à fabriquer et propager une masculinité idéalisée, où la virilité devait « se gagner » à travers l'ascension d'un sommet. Dès lors, il devint nécessaire d'exclure les femmes des montagnes et de réserver ces espaces aux hommes. Divers arguments furent invoqués en ce sens par les membres des clubs alpins. Ils visaient à mettre la pratique des femmes sous tutelle, voire parfois carrément à les empêcher de faire de l'alpinisme.

Parmi les objections les plus tenaces à la présence des femmes en montagne, on retrouvait tout d'abord celles liées aux différences des corps féminins et masculins. Puisque les femmes étaient considérées comme physiquement faibles et fragiles, manquant de force et d'endurance, on leur recommanda de faire exclusivement de la randonnée facile en moyenne montagne (Ottogalli-Mazzacavallo 2006). Cet argument fut d'ailleurs renforcé par l'avis de plusieurs médecins qui expliquèrent que la haute altitude et l'effort extrême mettaient en péril la santé des femmes, notamment leur système reproducteur, les empêchant d'enfanter correctement (ibid.).

D'autres barrières étaient liées à l'incompatibilité supposée de l'alpinisme avec le rôle attendu d'une femme d'un certain rang social (ibid.). Au 19^e siècle, de nombreuses contraintes sociales pesaient sur les femmes, notamment en termes de tenues vestimentaires et de comportements, et ce en particulier au sein de la classe bourgeoise. Elles devaient être belles, séduisantes et toujours présentables, des

exigences qui devenaient impossibles à maintenir pendant et après un effort intense en montagne (ibid.). La manière de s'habiller était également importante car elle devait permettre d'identifier la femme et de conserver une certaine pudeur. Or les vêtements « féminins » ne correspondaient pas aux nécessités de l'alpinisme. Les longues robes étaient encombrantes et inadaptées à la montagne, rendant les ascensions dangereuses (ibid.).

L'argument de la « promiscuité sexuelle » revenait aussi fréquemment. Les grandes ascensions nécessitaient souvent plusieurs jours de voyage. Toutefois, les conditions d'hébergement étaient souvent précaires et l'on considérait que les femmes et les hommes s'y retrouvaient mélangés de trop près (ibid.). En effet, les cabanes de haute montagne étaient petites et laissaient peu d'intimité à leurs résident-es. Cette proximité était vue comme un vice contraire à la moralité. Modifier les aménagements de montagnes pour remédier à ce problème n'était pas non plus vue comme une option envisageable pour les hommes (ibid.). Il s'agissait de travaux compliqués et coûteux qu'ils ne voulaient pas entreprendre. De plus, selon eux, la présence des femmes impliquait qu'il fallait à nouveau surveiller son comportement et respecter certaines règles de bienséance, ce qui entravait le soi-disant esprit de camaraderie qui régnait en montagnes (ibid.).

Malgré les barrières toujours plus nombreuses que rencontraient les femmes alpinistes à partir de la deuxième moitié du 19^e siècle, elles ne disparurent pas des hautes montagnes pour autant. Elles réussirent tout de même à se faire une place dans ce milieu masculin qui varia en fonction des contextes nationaux et des périodes.

1.1.3 L'alpinisme au féminin : se faire une place dans un milieu d'hommes

Bien qu'il y ait eu des femmes alpinistes dès l'invention des loisirs de montagnes, leurs aventures furent largement invisibilisées par les récits de l'époque. Très majoritairement rédigés par des hommes, ces écrits ne mentionnaient que rarement les noms des femmes qui accompagnaient parfois les cordées, si bien qu'il est difficile aujourd'hui de les identifier et de quantifier leur présence (Moraldo 2013). De plus, ces femmes n'écrivirent aussi que très rarement leurs propres récits.

Cette invisibilisation prend racine dans les nombreuses contraintes sociales qui pesaient alors sur les femmes. En effet, selon Michelle Perrot (2020 [1998]), les exigences de modestie et de réserve qui leur étaient imposées les ont « réduites au silence ». La vie de la femme faisait partie du domaine de l'intime ; elle devait rester dans la sphère privée et garder ses pensées et ses souvenirs pour elle. Il y eut ainsi un phénomène d'autocensure, où les femmes détruisirent elles-mêmes les témoignages de leur existence (ibid.). Parfois, les héritier-ères éliminèrent ces documents après-coup, soit par pudeur si la femme n'avait pas pu le faire elle-même, soit par négligence, parce que ce n'était pas considéré important de les conserver (ibid.).

Dans le monde de l'alpinisme, ce phénomène d'invisibilisation s'accrut d'autant plus avec la création des clubs alpins bourgeois dès la fin des années 1850 et l'exclusion des femmes de ceux-ci. A cette époque, les femmes ne disposaient pas de structures institutionnelles similaires aux hommes pour leur faciliter l'accès à la montagne, créer des réseaux et gagner en visibilité (Moraldo 2021). De plus en plus

de récits furent produits et partagés à travers les revues des clubs alpins, mais les femmes ne pouvaient pas y publier directement. Les femmes alpinistes qui survécurent à la postérité sont celles qui atteignirent une certaine notoriété à l'époque grâce à leur carrière exceptionnelle (ibid.). Pareillement à l'alpinisme masculin, ce furent également les Anglaises qui furent les pionnières.

La plupart du temps, les femmes alpinistes accompagnaient leurs maris, leurs frères, leurs pères ou d'autres membres masculins de leur famille (ibid.). Elles étaient issues du même milieu social privilégié que les hommes alpinistes, soit essentiellement de la classe dominante. Certaines publièrent quelques récits, mais elles ne les signèrent que rarement de leurs propres noms. Par exemple, Meta Brevoort (1825-1876), une alpiniste américaine issue d'une ancienne famille hollandaise fortunée, publia plusieurs récits dans *l'Alpine Journal* sous le nom de son neveu William Auguste Coolidge (1850-1926) (ibid.). Mary Petherick-Mummery (1859-1946), qui fit de nombreuses ascensions en compagnie de son mari, Albert F. Mummery (1855-1895), célèbre alpiniste britannique membre de l'AC, publia également un chapitre dans le livre de ce dernier, *My Climbs in the Alps and the Caucasus* (1895), dans lequel elle racontait leur ascension du Taschhorn (4490 m.) par le Teufelsgrat en 1887 (Roche 2013).

Certaines de ces femmes faisaient aussi de l'alpinisme seules. Elles restaient tout de même sous la conduite de guides, ce qui était la norme pour l'époque, mais se passaient donc de « chaperon » (Moraldo 2013). Parmi celles-ci, on peut citer l'exemple d'Elizabeth Aubrey Le Blond (1861-1934), une alpiniste issue de la noblesse anglaise. Elle était rentière et bénéficiait d'une fortune personnelle importante lui permettant de se rendre durant de longues périodes dans les Alpes (ibid.). Elle réalisa de nombreuses ascensions durant sa vie et fut même la première femme à mener une cordée féminine en 1900 (ibid.). Outre le fait qu'elle était une alpiniste expérimentée, sa vie fut relativement atypique pour une femme de cette époque : elle se maria trois fois, fit de l'alpinisme toute sa vie, ainsi que d'autres activités alors peu communes pour les femmes comme le cyclisme et le patinage de vitesse, et finit par quitter définitivement Londres pour habiter dans les Alpes suisses (ibid.). Elle publia également son autobiographie intitulée *Day In, Day Out* en 1928 et d'autres livres sur l'alpinisme.

L'isolement géographique et social des montagnes permettait à ces femmes de vivre une réalité différente de celle de la vie urbaine quotidienne, dans un contexte où leur vie était encore très régulée par des attentes sociales (Wirz 2007). Cet espace leur offrait ainsi la possibilité de faire de l'alpinisme loin du regard de la société et d'expérimenter une forme d'indépendance et de liberté. Cependant, si ces femmes « transgressaient » un aspect des normes de genre en gravissant des montagnes, elles restaient aussi respectueuses de la plupart des rôles et des caractéristiques attribuées alors à la féminité (Ottogalli-Mazzacavallo 2006). Elles continuaient ainsi à se plier à certaines contraintes sociales de l'époque, comme le port de la robe, bien que celle-ci ne soit pas pratique pour faire de l'alpinisme. Des adaptations vestimentaires apparurent néanmoins au fil du temps afin de trouver une sorte de compromis entre les exigences techniques de la montagne et les exigences sociales de la vallée (ibid.). Mary Paillon (1848-1946), une alpiniste française, commençait par exemple à porter un pantalon sous une robe qui pouvait se relever jusqu'à la taille si besoin (ibid. : 204-209). Cette complaisance avec les normes de genre peut être comprise comme une volonté de « compenser » le fait de faire une activité considérée comme masculine et être ainsi mieux acceptée dans ce milieu (ibid.).

En restant discrètes, modestes et pudiques, les femmes alpinistes étaient moins visibles, et par conséquent moins critiquées.

Loin de se limiter à une pratique modérée, les femmes alpinistes du 19^e siècle réalisèrent aussi des ascensions techniques et difficiles. Elizabeth A. Le Blond, Gertrude Bell (1868-1926), Kathleen Richardson (1854-1827), les sœurs Anna (1832-1917) et Ellen Pigeon (1836-1902), Lucy Walker (1836-1916) ou encore Gabrielle Vallot (1856-1933) firent de nombreuses premières féminines. Moraldo (2021) explique que ces alpinistes étaient respectées, voire parfois admirées, sans pour autant devenir les égales des hommes. En effet, leurs exploits étaient souvent relativisés par la présence de guides ou de compagnons de cordées masculins (ibid.). Par ailleurs, si ces femmes remettaient trop en question la différence entre les sexes, en ayant un physique jugé trop masculin par exemple, elles étaient méprisées et critiquées. Il était nécessaire de conserver une part de féminité et de la combiner de manière exceptionnelle avec des caractéristiques de la masculinité afin d'être « validée » par les hommes alpinistes (ibid.). Il fallait donc à la fois être petite, avoir une musculature fine et peu voyante, et accomplir des exploits remarquables en montagne. Il était ainsi plus facile pour les hommes d'accepter la présence de ces quelques alpinistes exceptionnelles, car il s'agissait de modèles quasi-surnaturels et inatteignables pour la plupart des femmes (ibid.). Malgré cela, ces femmes contribuèrent à construire un modèle différent de la féminité, dans lequel il était possible d'avoir les capacités physiques et mentales nécessaires à l'alpinisme.

Des clubs alpins féminins au début du 20^e siècle

En 1907, la création du Ladies' Alpine Club (LAC) à Londres par Elizabeth A. Le Blond va marquer un tournant pour l'alpinisme féminin. Les femmes britanniques, exclues de l'AC, décidèrent de fonder une association féminine pour faire de l'alpinisme entre elles. Les Anglaises exercèrent une influence considérable dans le développement de l'alpinisme féminin. D'autres femmes suivirent leur exemple et fondèrent des associations similaires dans leur pays respectif. En 1908, le Ladies' Scottish Climbing Club (LSCC) fut fondé en Écosse par trois femmes, Jane Inglis Clark (env. 1859-1950), Mabel Jeffrey Clark (1885-1967) et Lucy Smith, également en réaction à leur exclusion du SMC. En 1918, Aline Margot-Colas (env. 1860-1944), et Madame Furer créèrent le Club Suisse des Femmes Alpinistes (CSFA) à Montreux face au refus du CAS d'accepter les femmes dans ses rangs.

Durant la première moitié du 20^e siècle, des femmes alpinistes mirent donc en place des espaces de pratique indépendants et exclusivement féminins (Moraldo 2021). Ces clubs permirent aux femmes alpinistes de se regrouper, de réaliser des courses ensemble et d'obtenir une certaine visibilité. Cette constitution parallèle de deux espaces de pratiques sexués dans l'alpinisme s'inscrivait d'ailleurs dans une conception de la société en « sphères séparées ». La croyance en l'existence de différences inhérentes entre les femmes et les hommes, tant au niveau physique que psychologique, justifiait alors le besoin d'avoir des espaces de pratique séparés (ibid.). L'alpinisme « féminin » devint une sorte de compromis pour les femmes en attendant d'être reconnues comme des « véritables » alpinistes indépendamment de leur sexe (ibid.).

Ces clubs féminins ont encore été relativement peu étudiés par la littérature et seules quelques caractéristiques ont été relevées. Tout comme leurs équivalents masculins, ils restèrent le fait d'une élite sociale. En effet, il s'agissait de femmes qui étaient issues des mêmes milieux sociaux que les membres des clubs alpins bourgeois et qui ambitionnaient d'avoir une structure associative semblable (Moraldo 2017, 2021 ; Tailland 2004 ; Wirz 2007). Une partie de ces femmes étaient d'ailleurs les épouses ou des parentes des membres des clubs masculins. Ces derniers firent aussi office de modèles pour les clubs féminins qui reprirent les mêmes objectifs, la même structure et les mêmes processus de sélection des membres (ibid.). Les femmes pratiquèrent également une sélection sociale de leurs membres, couplées parfois à une sélection sportive. Il en résulta la création d'une sociabilité exclusive et identique aux clubs alpins masculins, un entre-soi de femmes bourgeoises.

Il n'exista pas de club féminin dans tous les pays d'Europe. En France et en Italie par exemple, la situation était différente. Lors de sa création en 1874, le CAF n'émit aucune restriction par rapport à la présence des femmes et les accepta même en tant que membres. Elles furent encouragées à aller en montagne et participer aux courses, ce qui peut paraître libérateur par rapport à l'Angleterre, à l'Ecosse et à la Suisse. Toutefois, en se penchant de plus près sur les discours du CAF et les arguments mis en avant en faveur de la présence des femmes, Cécile Ottogalli-Mazzacavallo (2004 ; 2006) a remarqué que le rapport à la montagne était conçu différemment en fonction du sexe. Les femmes furent cantonnées à un « alpinisme sans prétention », c'est-à-dire à des courses simples et peu intenses (ibid.). Le but était de se maintenir en bonne santé sans faire d'effort extrême. Cela permettait aussi d'acquérir l'éthique et les valeurs de l'alpinisme afin de pouvoir les transmettre aux enfants (ibid.). Il s'agissait ainsi d'une pratique essentiellement axée sur le rôle de reproductrice alors attribué aux femmes. Une forme d'exclusion existait donc aussi, même si elle était plutôt indirecte et symbolique. Par ailleurs, même si les femmes étaient acceptées, elles étaient presque totalement absentes des organes directeurs du CAF et largement minoritaires dans les effectifs du club (Hoibian 2008). Au sein du CAI, la situation était similaire : les femmes étaient acceptées en tant que membres, mais leur pratique était limitée et elles ne représentaient qu'une minorité des effectifs (Zuanon 2008).

Des alpinistes féministes ?

Selon Michel Tailland (2004), la création du LAC en 1907 ne peut être déconnectée des revendications féministes du mouvement des suffragettes qui avaient alors lieu au même moment en Angleterre. Durant cette période, on assista à une prise de conscience progressive de l'oppression des femmes et la naissance de revendications pour l'émancipation féminine. L'autonomisation des femmes alpinistes s'est donc inscrite dans le contexte particulier de la « première vague » du féminisme, comme la nomme Christine Bard (2015). Cette période vit l'émergence de multiples mouvements cherchant à questionner et à redéfinir le statut des femmes dans la société, et qui se cristallisèrent autour de la lutte pour la reconnaissance des droits politiques des femmes.

Christine Bard (2015) explique que « *Pour le sens commun, l'étiquette féministe reste assez floue et tend à qualifier toute attitude de révolte féminine.* » (p.16). En effet, il est difficile de donner une définition exacte tant il y existe de féminismes différents et tant la cause a réuni des acteur-rices varié-es. Si les

« féminismes » semblent tous dénoncer les inégalités dont les femmes sont victimes, les moyens de protester, l'ampleur des revendications et la manière dont le rôle des femmes est envisagé différent entre les groupes (ibid.). Par conséquent, Laure Bereni (2012) parle « *d'espace de la cause des femmes* » plutôt que de féminisme, afin de s'éloigner de l'ambiguïté de la notion. Il s'agit de la « *configuration des sites de mobilisation pour la cause des femmes dans une pluralité de sphères sociales* » (ibid. : 28). Ce concept permet ainsi de considérer dans l'analyse des personnes qui ne se qualifient pas nécessairement elles-mêmes comme « féministes » mais qui agissent tout de même pour faire avancer la cause des femmes.

Pour Cécile Ottogalli-Mazzacavallo (2006), agir pour la cause des femmes englobe aussi tous les comportements qui remettent en question les rapports de sexe, sans nécessairement être des actions militantes. Cela peut ainsi se manifester dans des actions quotidiennes telles que la pratique des loisirs et des activités physiques, les manières de s'habiller, etc. La chercheuse considère que revendiquer « [...] *le droit à l'exercice corporel avec la pratique sportive* » fait également partie de ce spectre (ibid. 189). Être une femme et pratiquer un sport construit comme masculin peut donc être vu comme une action participant à l'espace de la cause des femmes. Les clubs alpins féminins, par le simple fait qu'ils furent mis en place par des femmes dans un milieu habituellement réservé aux hommes, représentèrent ainsi un acte contestataire en soi. En créant ces structures, les fondatrices refusèrent *de facto* leur exclusion des clubs alpins masculins et la division sexuelle qui régnait alors dans l'alpinisme.

Par ailleurs, ces clubs offrirent aussi l'opportunité à ces femmes d'apprendre à s'organiser, à créer des structures, à gérer les finances et l'administration, et bien d'autres aspects de la vie associative (Moraldo 2021). Le sport devint ainsi un instrument d'autonomisation. On ne peut néanmoins pas encore parler d'émancipation puisque les hiérarchies de genre qui existaient plus largement dans l'alpinisme n'étaient pas remises en question par ces femmes (ibid.). Leur objectif premier était surtout de pouvoir pratiquer librement une activité qui leur plaisait. Cependant, les hommes étaient toujours considérés comme des alpinistes supérieurs et l'idée qu'il fallait des sphères de pratique séparées n'était pas vraiment contestée (ibid.). D'ailleurs, les fondatrices ne semblèrent pas non plus être particulièrement vexées de leur exclusion des clubs masculins, outre le fait que cela les empêchaient de pratiquer. Dans le cas du LAC, les femmes ne montrèrent pas de rancunes visibles et entretenirent des relations amicales avec l'AC, allant même parfois jusqu'à une forme d'admiration (Tailland 2004).

Malgré le contexte dans lequel s'est inscrite la fondation de ces clubs féminins, l'étude de Michel Tailland (2004) a démontré que le LAC ne prit jamais explicitement position pour la cause féministe et n'exprima pas ouvertement d'idées féministes. Toutefois, le club ne dénonça pas non plus les suffragistes anglaises. Plusieurs membres y étaient d'ailleurs engagées à titre personnel, sans que cela ne sembla déranger les instances du club (ibid.). Celles-ci conservaient simplement un statut de neutralité vis-à-vis des protestations en cours. Cette prise de distance peut être interprétée comme une manière de protéger l'existence du club : étant déjà des femmes « déviantes » par le sport qu'elles avaient décidé de faire, elles limitaient les critiques en ne prenant pas position vis-à-vis des militantes féministes (ibid.). En Suisse, le CSFA adopta d'ailleurs un comportement similaire et fit même inscrire explicitement ce principe de neutralité dans ses statuts (Wirz 2007). Cela n'exclut cependant pas non plus le fait que

certaines membres du CSFA aient pu être engagées pour la cause des femmes à titre personnel (ibid.). Même si ces deux clubs participèrent dans les faits à une dimension de la lutte pour la cause des femmes, ils ne se revendiquèrent pas comme des clubs « féministes » durant les débuts de leur existence. Il s'agissait néanmoins d'associations faisant partie de « l'espace de la cause des femmes ».

En parallèle à ces clubs féminins, de nouveaux espaces concurrents aux clubs alpins bourgeois commencèrent à émerger au tournant du 20^e siècle, transformant l'alpinisme et renforçant également certains aspects.

1.1.4 Démocratisation de l'accès aux loisirs et émergence d'espaces concurrents

Avec l'industrialisation des sociétés européennes, l'accès aux loisirs s'est progressivement étendu à un nombre croissant d'individus issus de différents milieux sociaux. Ceci devint possible à partir du 20^e siècle, dès que le temps de travail commença à être régulé et délimité et que les premiers congés payés apparurent (Turcot 2016). Dans ce contexte, l'alpinisme gagna en popularité. Même si la montagne était encore majoritairement réservée à la classe dominante, l'activité commençait à être davantage pratiquée au sein d'autres associations ou de manière indépendante (Hoibian 2020).

Parmi les nouveaux pratiquants du tournant du siècle, mis à part les clubs alpins féminins bourgeois, on retrouve tout d'abord les classes moyennes. Ces personnes réussirent à atteindre un certain niveau de confort matériel avec l'industrialisation, sans toutefois devenir riches. On inclut habituellement dans cette classe les petits commerçants et indépendants, les professions intermédiaires et les employés. Grâce aux congés payés et la limitation des heures de travail journalières, elles eurent aussi plus de temps à consacrer aux loisirs (Turcot 2016). Des associations touristiques furent ainsi créées un peu partout en Europe, proposant des séjours en montagne moins coûteux et des randonnées moins exigeantes que celles des clubs alpins (Hoibian 2020). Cherchant à imiter le mode de vie et les valeurs de la classe aisée, ces nouveaux alpinistes reprirent les codes et les conventions des clubs alpins sans les remettre en question. Ils faisaient ainsi de l'alpinisme sous une forme « d'excursionnisme cultivé », soit une pratique modérée axée sur les préoccupations savantes, culturelles et esthétiques (ibid.).

Des associations ouvrières apparurent également durant cette période, même s'il fallut attendre la fin de la Seconde Guerre Mondiale pour que leur élan s'accroisse réellement. Une de ces associations est Naturfreunde, fondée dans les années 1890 en Autriche par des membres de syndicats ouvriers. Elle s'implanta rapidement dans plusieurs pays d'Europe dont la Suisse en 1905 et la France en 1912 sous le nom « Les Amis de la nature ». Cette association prônait une pratique accessible, sans prétention de performance ou de victoire, et axée sur la dimension hygiéniste du sport (Hoibian 2020). En effet, elle cherchait à détourner les travailleurs du « bistrot » et des tentations néfastes de la ville en leur faisant découvrir la nature et les activités de plein air (ibid.). Toutefois, l'alpinisme n'était pas considéré comme un moyen d'échapper aux problèmes liés aux conditions d'existence de la classe populaire. Au contraire, l'engagement politique et social pour le mouvement ouvrier était largement encouragé par l'association (Koller 2021). D'ailleurs, il s'agissait même de continuer et de prolonger la lutte des classes sur le terrain de l'alpinisme : Naturfreunde contestait l'hégémonie des pratiques bourgeoises dans l'alpinisme en promouvant une ouverture des loisirs alpins à tous et une pratique moins coûteuse (ibid.).

Au début du 20^e siècle, les clubs alpins commençaient ainsi à perdre leur hégémonie sur la montagne face à l'émergence de ces nouveaux pratiquants. Ce ne fut cependant qu'après la Seconde Guerre Mondiale que cet élan s'accrut réellement. L'alpinisme subit également de nombreuses transformations et réadaptations durant cette période. En effet, ces nouveaux alpinistes n'avaient pas nécessairement les mêmes moyens financiers et matériels que les classes aisées. Ils devaient donc adapter leur pratique de l'alpinisme. En parallèle à ces transformations, certains aspects se renforcèrent aussi, notamment la dimension d'excellence sportive et morale.

Les transformations de l'alpinisme après la Seconde Guerre Mondiale

A partir de la fin des années 1940, on assista à un véritable essor des loisirs dans l'ensemble de la société. Le ski connut notamment un développement important provoquant une popularisation massive des stations de ski en montagne (Tissot 2017). Toutefois, le nouveau mode de vie consumériste qui allait de pair avec cette popularisation entraînait en contradiction avec les valeurs classiques de l'usage de la montagne, posant des défis aux clubs alpins bourgeois. Ceux-ci souhaitaient continuer à imposer leur définition et à exercer une influence sur le développement et l'aménagement des montagnes. Mais, en promouvant une vision traditionnelle et conservatrice et en restant socialement fermés, ils commençaient à se faire dépasser par des associations concurrentes qui attiraient plus de monde et promouvaient un usage différent de la montagne (Tailland 2020).

Durant cette période, le milieu social commençait à ne plus être un facteur déterminant pour faire de l'alpinisme et la classe populaire se fit aussi une place sur les montagnes. Ces milieux adoptèrent toutefois une pratique différente, en partie pour défier les clubs alpins, par ignorance des conventions implicites de ceux-ci, et par nécessité (Moraldo 2021). Ayant moins de moyens financiers et moins de temps libre, ils étaient souvent contraints d'adapter leur pratique. Par exemple, il était impensable pour des personnes gagnant un salaire modeste de louer les services d'un guide. Ils renoncèrent donc à cette tradition, s'auto-initiant à l'alpinisme et normalisant les courses sans guide (ibid.).

Toutefois, cette ouverture aux milieux populaires ne signifia pas une disparition totale des hiérarchies et des discriminations sociales. Bien qu'elles pussent accéder plus largement à l'alpinisme, la classe populaire continua en réalité à représenter une minorité de pratiquants (ibid.). Il s'agissait toujours d'une activité prenant du temps et coûtant relativement cher. Par ailleurs, Delphine Moraldo (2021) a également identifié une certaine continuité des codes d'excellence et des conventions traditionnelles de l'alpinisme dans le temps. Même s'ils adaptaient certains aspects de leur pratique, les nouveaux alpinistes ne furent en réalité pas en rupture totale avec les normes déjà établies. Malgré l'existence d'un esprit compétitif de plus en plus prépondérant et d'une pratique de plus en plus engagée, les conceptions d'excellence morale associées à l'alpinisme continuaient à exister (ibid.). La catégorie des « véritables » alpinistes commençait simplement à dépendre davantage de la performance de l'individu que de son origine sociale. Cette nouvelle élite représentait ainsi un alpinisme sportif et technique, valorisant la performance individuelle et les ascensions difficiles (Hoibian 2020 : 14). De nouvelles disciplines de montagne se popularisèrent, notamment l'escalade sur rocher, l'alpinisme hivernal, les courses en solitaire, avec un équipement de plus en plus réduit et de moins en moins d'aides artificielles.

Après la Seconde Guerre Mondiale, on assista par ailleurs à une forte popularisation du « sport spectacle » auprès du grand public, notamment grâce à l'augmentation de l'activité médiatique et des avancées technologiques dans ce domaine (Turcot 2016). Les compétitions sportives, dont les images étaient désormais facilement relayées par la télévision, permettaient de démontrer plus largement le talent et le mérite des athlètes. Dans ce contexte, l'alpinisme obtint aussi de plus en plus de visibilité, notamment grâce à l'aspect extrême des ascensions. Cela ne se vit pas uniquement au travers de la télévision ou de la presse, mais aussi par l'augmentation du nombre de livres publiés, de conférences données et de films relatant les ascensions (Moraldo 2021).

La médiatisation de l'alpinisme fut d'autant plus exacerbée par la course aux sommets de 8'000 m. qui débuta en Himalaya. En effet, la fin des années 40 fut aussi synonyme d'extension du « terrain de jeu » des alpinistes au-delà des Alpes, vers des chaînes de montagnes extra-européennes telles que le Caucase, les Andes, l'Himalaya, les Montagnes Rocheuses et les Alpes de Nouvelle-Zélande (Tailland 2009). Avec la résolution des « trois derniers problèmes des Alpes », soit l'ascension des faces nord du Cervin, de l'Eiger et des Grandes Jorasses, les Alpes perdirent peu à peu de l'intérêt (ibid.). Tous les objectifs et les sommets étaient désormais considérés comme atteints dans cette région et les alpinistes cherchèrent de nouveaux défis ailleurs, notamment en Asie. Avec le mouvement de décolonisation d'après-guerre et les indépendances de l'Inde, du Pakistan et du Népal en 1947, les Britanniques perdirent le contrôle qu'ils avaient exercé jusque-là sur ces régions, ainsi que l'accès exclusif aux montagnes qui s'y trouvaient. Au début des années 50, un système de permis fut aussi instauré par le gouvernement népalais pour les expéditions des sommets de 8'000 m. de son territoire. D'autres nations purent ainsi accéder aux montagnes de l'Himalaya, et notamment à l'emblématique Everest (8'849 m.), le plus haut sommet du monde.

L'enjeu sportif découlant des conditions extrêmes de ces nouveaux sommets engendrèrent un nouveau standard de haute difficulté (Moraldo 2021). Les courses en Himalaya étaient de plus en plus associées à la notion de « grand alpinisme » et à des préoccupations nationalistes. Dans le contexte de la Guerre Froide et des rivalités entre pays, les sommets de 8'000 m. provoquèrent une véritable compétition entre nations (ibid.). Il s'agissait d'être les premiers à fouler les « toits du monde ». Les gouvernements participèrent même au financement des expéditions, illustrant l'importance de ces événements pour les nations (ibid.). Le « Mount Everest Committee » fut fondé en Angleterre en 1921 par l'AC et la Royal Geographical Society, une société savante britannique, soutenu par le gouvernement britannique. Un « Comité de l'Himalaya », auquel le CAF participa, fut aussi créé en France en 1933, puis en 1948, afin de s'occuper exclusivement de l'organisation des expéditions dans la région.

Avec la forte médiatisation de l'alpinisme, un phénomène de professionnalisation apparut également à partir des années 50, offrant ainsi à certains pratiquants la possibilité de vivre de leur passion (ibid.). Les professionnels faisaient partie de l'élite sportive des alpinistes. Il s'agissait de ceux qui faisaient des ascensions exigeantes et techniques et qui se dévouaient entièrement à cette activité. Il est difficile de les classer socialement selon Delphine Moraldo (2021). Cependant, la chercheuse explique qu'il semblait toujours y avoir une sous-représentation des classes populaires par rapport aux classes moyennes et supérieures. Elle confirma cela à travers l'analyse du niveau d'éducation des alpinistes,

qui permit de relever qu'une majorité de ces professionnels avaient fait des études universitaires. Par ailleurs, si tous les alpinistes ne purent pas faire de cette activité leur profession principale, beaucoup d'entre eux organisèrent leur vie professionnelle en fonction. A partir des années 60-70, de plus en plus d'alpinistes alternèrent des périodes de travail et de chômage (ibid.). Certains choisirent aussi d'exercer une profession liée à l'alpinisme, telle que guide de montagne, tandis que d'autres optèrent pour un métier offrant de longues périodes de congé, comme celui d'enseignant (ibid.).

Ainsi, les évolutions survenues à partir des années 1940 transformèrent profondément l'alpinisme, tant sur le plan de l'accès à la pratique, que de la médiatisation, de l'extension géographique des expéditions et de la professionnalisation. Les clubs alpins durent s'adapter à ces changements. Face à l'augmentation du nombre de pratiquants et du tourisme, ils orientèrent par exemple une partie de leurs activités vers la préservation des paysages et la protection des montagnes (Tailland 2020). De plus, en parallèle à la démocratisation du champ de l'alpinisme, certains clubs alpins s'ouvrirent aussi lentement à des pratiquants issus d'autres milieux sociaux. L'AC resta cependant une structure élitiste, et ne comprend aujourd'hui encore que 1'500 membres, grâce à une sélection sportive des membres (ibid.).

Un dernier point reste encore à traiter dans cette partie. Il s'agit de l'évolution de la place des femmes dans l'alpinisme dans cette période de changements.

Les femmes alpinistes après la Seconde Guerre Mondiale

En parallèle aux changements qui touchèrent l'alpinisme dès la fin des années 40, on observa aussi une féminisation progressive de la pratique. Les réticences face à la présence des femmes commencèrent à s'atténuer plus largement et de « grandes » alpinistes devinrent mondialement reconnues, telles que la française Claude Kogan (1919-1959), la suisse Loulou Boulaz (1908-1991) et la britannique Gwen Moffat (née en 1924). Ces femmes réalisèrent des exploits similaires à ceux des hommes, et, bien qu'elles ne représentèrent encore qu'une minorité parmi les alpinistes de haut niveau, elles montrèrent qu'il était possible pour des femmes d'être tout aussi douées (Moraldo 2021). Elles bénéficièrent également d'une médiatisation importante et s'illustrèrent dans les Alpes, mais aussi en Himalaya et dans d'autres massifs extra-européens.

Outre la normalisation des cordées mixtes, l'alpinisme féminin commença aussi à changer. Les cordées entièrement féminines et les courses sans guides se multiplièrent (ibid.). De grandes expéditions exclusivement féminines eurent lieu en Himalaya, notamment la célèbre ascension du Cho Oyu en 1959 marquée par la disparition tragique de Claude Kogan, de la franco-belge Claudine van der Straten (1924-1959) et des sherpas Ang Norbu et Chhoyang. De nombreuses femmes choisirent également de réaliser des ascensions en solitaire.

On peut à nouveau établir un lien entre cette évolution de l'alpinisme féminin et l'évolution que connut le mouvement féministe à partir des années 60-70. Les femmes ayant enfin des droits civiques reconnus dans la plupart des pays d'Europe, de nouvelles revendications apparurent (Lecoq 2021). Cette « deuxième vague » féministe était, cette fois-ci, axée sur la libération des femmes dans l'ensemble de la société, y compris dans la sphère privée (ibid.). Dans l'alpinisme, les femmes demandaient désormais

non seulement à pouvoir pratiquer cette activité, mais aussi à être traitées de manière égales aux hommes, indépendamment de leur sexe (Moraldo 2021). L'idée de pratiquer en sphères séparées, c'est-à-dire d'avoir un alpinisme féminin en parallèle au masculin, commençait à devenir désuète.

D'ailleurs, les clubs alpins masculins commencèrent à s'ouvrir aux femmes à partir du milieu des années 70. En Angleterre, le LAC fusionna avec l'AC en 1975, après que celui-ci acceptât la mixité. En Suisse, le CSFA et le CAS fusionnèrent en 1979. En Ecosse, le SMC accepta les femmes plus tardivement, en 1990. Le LSCC ne fusionna cependant pas avec celui-ci et continue d'exister encore aujourd'hui comme un club exclusivement féminin. Les femmes purent aussi accéder au métier de guide de montagne en France à partir de 1983 et en Suisse à partir de 1986. Ce métier reste néanmoins encore aujourd'hui majoritairement masculin (ibid.).

Malgré cette apparente ouverture, Delphine Moraldo (2017 ; 2021) relève que l'hégémonie masculine a tout de même persisté dans cette activité jusqu'à aujourd'hui, en particulier dans l'alpinisme de haut niveau. La chercheuse explique que les barrières institutionnelles à la présence des femmes en montagne se sont atténuées avec le temps, mais les barrières symboliques sont encore restées très ancrées dans les mentalités. En effet, les caractéristiques des « grands » alpinistes sont encore aujourd'hui associées à un idéal de masculinité qui exclut les femmes. Celles-ci continuent donc à être considérées et à se considérer parfois encore elles-mêmes comme des alpinistes inférieures, témoignant ainsi d'une intériorisation des stéréotypes de genre par les femmes.

Pour caractériser cet aspect persistant de la domination masculine dans l'alpinisme, Moraldo (2017 ; 2021) parle de la « masculinité hégémonique », un concept développé par Raewyn Connell. Il peut être défini comme « *la configuration des pratiques de genre qui incarne la solution socialement acceptée au problème de la légitimité du patriarcat et qui garantit (ou qui est utilisée pour garantir) la position dominante des hommes et la subordination des femmes.* »⁴ En plus des conceptions liées aux rôles de genre, cette définition met l'accent sur les pratiques, c'est-à-dire sur les actions permettant d'ancrer des rôles spécifiques. Ainsi, malgré des discours en apparence bienveillants à l'égard des femmes alpinistes, les hommes conservèrent une attitude condescendante et paternaliste vis-à-vis de celles-ci, illustrant la persistance de la masculinité hégémonique (ibid.).

L'exemple de l'AC, présenté par Moraldo (2017 ; 2021) est particulièrement poignant. En analysant les discours produit par l'AC entre 1975 et 1980, soit durant les cinq premières années de mixité au club, la chercheuse relève que les hommes cessèrent d'être hostiles à la présence des femmes et à faire des remarques ouvertement sexistes. Néanmoins, les propos de ces hommes étaient loin de considérer les femmes comme des égales. Dans son discours d'adieu de 1977, le président sortant Jack Longland (1905-1993), passa en revue quelques-uns des avantages que représentait, selon lui, la présence des femmes au club : elles apportaient « *plus de gaité et de civilité* », « *un œil critique et expert sur la bonne tenue des locaux du club* » et, en plus de grossir les effectifs du club, elles rapportaient aussi « *beaucoup d'argent, de nombreux livres de valeurs, et quelques tableaux charmants pour la collection* ».

⁴ Connell, Raewyn (2014) *Masculinités. Enjeux sociaux de l'hégémonie*. Paris: Amsterdam, p. 77, cité par Moraldo 2017 p.464.

de l'AC »⁵ (Moraldo 2017 : 465). Il s'agissait donc d'une vision se voulant pragmatique, mais qui était en fait essentiellement réductrice, remplaçant les femmes dans un rôle de genre traditionnel. D'ailleurs, peu après la fusion, 37 femmes démissionnèrent de l'AC parce qu'elles n'étaient pas satisfaites du traitement qu'elles y recevaient (ibid.).

De plus, sur le terrain, les hiérarchies de genre restèrent toujours fortement enracinées dans les imaginaires. La présence des femmes lors d'expéditions en montagne était essentiellement perçue comme un gain pratique ; elles pouvaient alors recoudre les vêtements déchirés ou cuisiner au campement (ibid.). Les femmes se retrouvaient aussi systématiquement deuxièmes de cordée ; elles ne choisissaient donc pas les voies, ni l'itinéraire et ne prenaient pas de décisions majeures (ibid.). Enfin, une ambivalence persistait à l'égard des femmes alpinistes particulièrement douées car l'idée d'inadéquation entre la féminité et l'alpinisme était toujours très présente. Afin d'être reconnue comme une « grande » alpiniste, une femme devait entrer dans le modèle masculin d'excellence, c'est-à-dire se comporter comme un « homme » sur les montagnes (ibid.). Toutefois, une femme trop « masculine » étant dévalorisée, il fallait aussi qu'elle conserve des caractéristiques de la féminité, notamment rester frêle et petite. D'ailleurs, certaines n'hésitèrent pas à user des stéréotypes de genre pour valoriser leur image médiatique. Catherine Destivelle par exemple fut souvent représentée en tenues courtes et séduisantes sur les couvertures de magazines ou dans les films qu'elle tourna (ibid.). A nouveau pour cette période, être « transgressive » dans l'alpinisme ne voulait pas forcément dire l'être aussi dans d'autres domaines de la vie (ibid.). L'émancipation de ces femmes dans le sport est donc à séparer de celle des femmes dans la société.

Maintenant que nous avons une idée globale du développement de l'alpinisme en Europe, de l'importance des clubs alpins et de la difficulté des femmes d'accéder à cette pratique malgré l'ouverture de l'alpinisme après la Seconde Guerre mondiale, nous pouvons nous pencher plus précisément sur le cas de la Suisse. La section suivante met en évidence les spécificités de ce pays.

1.2 L'alpinisme en Suisse

Le développement de l'alpinisme en Suisse offre des parallèles intéressants avec l'alpinisme britannique. En Suisse, ce furent également des hommes issus de la classe dominante qui, à travers le CAS fondé en 1863, codifièrent et développèrent l'alpinisme dans le pays. Le CAS sut aussi devenir et rester l'acteur principal en matière de montagne et d'alpinisme en Suisse, bien qu'il y ait eu des associations concurrentes et des pratiquant-e-s indépendant-es de cette structure (Le Comte 2008b). Pour exemplifier cette diversité, on peut citer l'exemple du canton de Genève où, en 1914, il y avait déjà près de 41 clubs de montagne (ibid.).

Le CAS fit partie des quelques clubs alpins bourgeois qui, comme l'AC, décidèrent d'exclure explicitement les femmes de leur rang. Un club alpin féminin, le CSFA, fut donc fondé en parallèle, initiant le développement distinct de l'alpinisme féminin et masculin au sein de ces deux structures associatives bourgeoises. Comme dans le cas anglais, l'histoire du CSFA est fortement liée à celle de

⁵ Longland, Jack (1977) Valedictory address, *Alpine Journal*, vol. 82, p. 3. Citation et traduction de Moraldo 2017, p.465.

son équivalent masculin. Il est donc nécessaire de parler dans un premier temps de la fondation du CAS, de son rôle en Suisse et de ses conceptions de l'alpinisme. La première section présente les quelques études qui ont été publiées sur le sujet, à savoir celles de Gianni Haver (2004 ; 2008), d'Elodie Le Comte (2008a, 2008b), de Laurent Tissot (2020) et de Tanja Wirz (2007). Ensuite, les deux sections suivantes présentent les deux études qui parlent du CSFA, à savoir celle d'Elodie Le Comte & Andrea Porrini (2009) et celle de Tanja Wirz (2007). Ces chercheur-ses ont analysé les débats qui eurent lieu au sein du CAS autour de la « question des femmes », ainsi que la fondation du CSFA et les premières années d'existence de cette association.

1.2.1 Le Club Alpin Suisse

En 1862, Rudolph Theodor Simler (1833-1873), privat-docent de chimie et de géologie à l'université de Berne, envoya une lettre à quelques connaissances établies dans différentes villes suisses dans laquelle il exprimait son idée de créer un club alpin en Suisse (Haver 2008). Après avoir reçu plusieurs échos positifs, une assemblée constitutive fut organisée à Olten le 19 avril 1863 où trente-cinq personnalités de Suisse alémanique fondèrent officiellement le CAS.

Cette association prit rapidement une place importante dans la société suisse, tant par son envergure spatiale et numérique, que par son influence sociale et politique. L'effectif du club passa de 8 sections et 257 membres en 1863, à 58 sections et 13'154 membres en 1912 (ibid.), et à 115 sections et plus de 30'000 membres à la veille de la Seconde Guerre mondiale (Le Comte & Porrini 2009). Toutefois, cette augmentation régulière des effectifs ne fut pas corrélée à une diversification des profils sociaux. Le CAS resta effectivement une association socialement élitaire jusqu'à la Première Guerre mondiale, puis amorça une lente ouverture à d'autres milieux (Haver 2008). Il convient donc de se pencher tout d'abord sur l'origine sociale des fondateurs du CAS et sur le système de recrutement des nouveaux membres afin de comprendre les raisons de ce phénomène.

Les fondateurs du CAS : une élite sociale masculine

Lorsque Rudolph T. Simler proposa la création d'un club alpin en Suisse en 1862, il contacta divers amateurs de montagne qui faisaient partie de son réseau de connaissances (Haver 2008). Il s'agissait, comme lui, de personnes issues du monde académique, notamment d'éminents géologues s'intéressant à l'exploration scientifique des Alpes. A cette époque, la pratique de l'alpinisme s'inscrivait dans le courant de positivisme scientifique hérité des Lumières, ce qui explique pourquoi cette activité éveilla d'abord l'intérêt des milieux académiques suisses (ibid.). Les alpinistes étaient encore des intellectuels motivés par l'analyse des caractéristiques de la haute altitude, de la faune et de la flore alpines. Ils écrivaient et publiaient des comptes-rendus de leurs expériences et de leurs découvertes, d'abord de manière indépendante, puis dès 1864 dans les différentes revues du club (Haver 2004).

Cependant, les premiers membres du CAS faisaient aussi partie de l'élite politique et économique du pays, de la hiérarchie militaire et de l'administration fédérale (Le Comte 2008b). Sur la liste des membres de 1864 figuraient par exemple trois des sept conseillers fédéraux de l'époque (ibid.). On retrouvait aussi des personnalités issues de l'hôtellerie et du monde de l'édition, ainsi que des membres du bureau

de topographie nationale (ibid.). Plusieurs de ces personnes cumulaient d'ailleurs des fonctions de pouvoir dans le monde académique et dans les milieux politiques, économiques, administratifs et/ou militaires. Ce fut par exemple le cas de François-Alphonse Forel (1841-1912), membre de la section de Lausanne-Diablerets, qui était à la fois professeur d'anatomie et de physiologie à l'université de Lausanne, conseiller communal à Morges entre 1867 et 1909, et député au Grand conseil vaudois entre 1870 et 1874 (Haver 2008). Ceci témoigne de la « multipositionnalité » des individus au pouvoir, cette particularité de la classe dominante à combiner plusieurs positions de pouvoir de manière successive ou simultanée dans une ou plusieurs sphères différentes (Boltanski 1973). Il s'agissait aussi d'un trait caractéristique des membres de l'AC (cf. chapitre 1.1.2, des réseaux de sociabilité bourgeoise).

Bien qu'ils pussent venir de différentes sphères de pouvoir, les fondateurs du CAS avaient néanmoins tous un intérêt commun pour les sciences naturelles et les montagnes. En outre, ils possédaient tous un capital culturel élevé, une fortune personnelle importante et pas mal de temps libre (Haver 2008). D'ailleurs, plusieurs grandes familles de la haute bourgeoisie suisse y étaient représentées : par exemple, les dix membres fondateurs de la section de Lausanne-Diablerets furent Louis Dufour (1832-1892), professeur de physique à Lausanne ; Eugène Renevier (1831-1906), professeur de géologie ; Hermann Wiener, professeur de grec ; Auguste Bernus (1844-1904), étudiant et futur professeur de théologie ; Édouard Bugnion (1845-1939), étudiant et futur professeur d'anatomie ; Erwin Leemann (1840-1911), étudiant en architecture ; Gustave-Adolphe Koëlla (1822-1905), fondateur du Conservatoire de Lausanne ; Jean de la Harpe (1802-1877) et Ferdinand Cérésolle (1834-1898), médecins ; Émile Cuénod (1834-1917), ingénieur (ibid. : 81).

Toutefois, contrairement à l'AC, le CAS ne fixa pas de critère sportif comme condition d'adhésion. Il était donc tout à fait possible de devenir membre sans être alpiniste (ibid.). En ce sens, le CAS ne fut pas précurseur des premières associations sportives qui apparurent en Suisse dans les années 1880, mais s'inscrivit plutôt dans la lignée des sociétés savantes traditionnelles (Le Comte 2008b). Il s'agissait donc davantage d'un réseau de sociabilité savant et mondain que d'un club de loisir sportif.

Lors de la fondation du CAS, l'AC fut souvent cité à titre d'exemple. Mais si les Anglais pouvaient servir de source d'inspiration, ils ne représentèrent en aucun cas un modèle à copier (Haver 2008). L'importance de s'en éloigner et de s'en différencier était d'ailleurs fréquemment soulignée. Les fondateurs décidèrent par exemple de donner une apparence moins élitiste à leur club (ibid.). Au paragraphe 6 des premiers statuts de l'association datant de 1863, on pouvait lire que : « *Peut devenir membre de la Société tout habitant de la Suisse qui s'intéresse au but exposé dans les §§ 1 à 5, et qui veut concourir en quelque manière, ne fût-ce que par sa contribution pécuniaire, à la réalisation de ce but.* »⁶ En théorie, le règlement disait donc que toute personne s'intéressant de près ou de loin aux montagnes pouvait rejoindre le CAS, peu importe son origine sociale ou sa nationalité.

Pourtant dans les faits, les profils sociaux des membres restèrent similaires pendant plusieurs décennies, largement dominés par la bourgeoisie libérale (ibid.). Tout d'abord, parce que l'alpinisme était une pratique coûteuse et prenant beaucoup de temps, elle était accessible uniquement à une

⁶ Cité par Haver 2008, p. 80.

minorité de personnes privilégiées. Mais en plus de cela, les fondateurs instaurèrent aussi un système de sélection des membres par cooptation qui eut pour conséquence de créer un groupe socialement fermé. En effet, pour entrer au club, il fallait faire une demande écrite adressée au président de la section tout en étant « parrainé » par deux membres (ibid.). La candidature était ensuite examinée et acceptée si le profil du candidat était apprécié. Par conséquent, comme dans le cas de l'AC, seules des personnes faisant déjà partie du même cercle sociale, soit de la classe dominante, pouvaient entrer au CAS. Ce système de parrainage entraîna également le maintien de cet entre-soi élitaire dans le temps.

A partir des archives de la section de Lausanne-Diablerets, une des plus importantes sections du CAS, Laurent Tissot (2020 : 56) a démontré que les effectifs connurent cependant une lente ouverture à partir des années 1920-30, d'abord aux « employés et petits indépendants » soit la classe moyenne, puis à une minorité plus populaire, composée d'« agriculteurs » et d'« ouvriers ». Elodie Le Comte (2008a) est arrivée à des résultats similaires pour la section de Genève. Malheureusement, Tissot (2020) n'a pas pu continuer son analyse au-delà des années 30 car les professions des membres n'apparaissent ensuite plus que de manière aléatoire dans les données qu'il a utilisées. A l'aide des récits de courses, il a néanmoins pu mettre en évidence qu'il semblait effectivement exister une certaine diversité de profils durant les courses organisées par la section dès la fin des années 1930. Ces récits étaient des sortes de comptes-rendus narrants le déroulement des courses et servant à entretenir la mémoire de la section (ibid. : 57). Les participants étaient parfois mentionnés, accompagnés de leur statut socio-professionnel. Ainsi, dans un récit datant de juin 1938, on peut lire qu'il y avait :

« [...] 2 professeurs, 2 gendarmes, 2 pique-pattes, 1 architecte, 1 épicier, 1 ravageur (autrement dit voyageur), 1 menuisier, 1 serrurier (celui-ci était engagé pour aiguiser les pointes des crampons que nous n'avons pas servis), 1 postier et quelques ronds de cuir. Il y avait 4 vétérans. »⁷

La plupart des participants étaient donc issus des classes moyennes supérieures, mais aussi inférieures, tandis que les deux professeurs représentaient l'élite académique (ibid.).

En plus des témoignages directs que représentent les récits de courses, il est nécessaire de mentionner encore un autre fait intéressant illustrant l'ouverture progressive du CAS à d'autres couches sociales, ou du moins, la volonté de s'afficher comme tel. Afin de masquer les éventuelles différences de ressources qui pouvaient exister entre les différents membres et limiter les barrières économiques, des démarches furent entreprises dès 1910 auprès des compagnies de chemin de fer du pays pour obtenir des rabais sur les trajets (ibid.). Le statut socio-économique ne devait donc plus être un facteur limitant pour les personnes souhaitant faire de l'alpinisme au sein du club. Cette action permettait aussi d'instaurer une apparente égalité entre les membres en offrant à tous la possibilité de voyager dans les mêmes conditions.

Pendant près de 50 ans en Suisse, des individus issus de la classe dominante se regroupèrent donc de manière exclusive autour de l'alpinisme. Ils purent ainsi développer leurs réseaux de connaissances

⁷ ACAS/Diablerets, course du 04/05.06.1938, cité par Tissot 2020, p. 63. Le narrateur n'est pas mentionné.

et conserver une identité de groupe distincte. A travers les activités du club, ils purent également consolider et transmettre des valeurs et des idéologies spécifiques. Comme dans le cas des autres clubs alpins européens, les membres du CAS participèrent à la construction de l'Etat nation et véhiculèrent diverses représentations patriotiques et nationalistes.

Entre considérations patriotiques et tendances nationalistes

Il faut noter que la fondation du CAS s'est aussi inscrite dans le contexte particulier de la consolidation de la Suisse moderne (Haver 2008). Avec l'adoption de la Constitution de 1848, la Suisse devint un Etat fédéral doté d'une autorité centrale à laquelle se soumirent les cantons. Toutefois, ce nouveau centre politique était d'abord relativement faible en termes de ressources et son bon fonctionnement dépendait de la participation de la société civile bourgeoise (Jost 2005 [1991]). Au travers d'associations, les élites suisses jouèrent donc un rôle considérable dans la vie culturelle, politique et sociale du pays. Ils collaborèrent et complétèrent les pouvoirs publics dans divers domaines, les remplaçant même parfois entièrement (ibid.). Il en découla une interdépendance importante entre les associations bourgeoises, la politique, l'économie et l'Etat suisse (ibid.).

Le CAS suivit aussi cette logique et joua un rôle non négligeable dans les domaines liés aux montagnes. Outre les activités en lien avec la vie associative, comme l'organisation de courses de section, de cours techniques, de conférences, le club s'investit aussi beaucoup dans l'aménagement du territoire alpin (Haver 2008). Par exemple, il participa à la construction de sentiers balisés et de cabanes en montagne, à la réglementation du métier de guide et au développement de la topographie nationale (ibid.). Dès 1907, il s'engagea aussi contre la construction excessive d'infrastructures touristiques tels que les chemins de fer et les téléphériques, afin de préserver les « beautés du territoire alpin suisse » (ibid.).

Un des enjeux centraux pour la classe dominante du 19^e siècle était d'unifier le pays à travers la création d'une identité nationale commune aux différentes régions linguistiques et religieuses du territoire. Jost (2005 [1991]) explique que la sociabilité bourgeoise organisée en associations était considérée par les autorités suisses comme un outil efficace pour développer ce sentiment d'appartenance national. Outre les sociétés à vocation explicitement politique, les sociétés culturelles ou de loisirs prirent aussi une tournure patriotique (ibid.). Ici, l'exemple de la Société Fédérale de Gymnastique (SFG), fondée en 1832, illustre particulièrement bien à quel point un loisir sportif peut être instrumentalisé à des fins patriotiques et nationalistes.

Comme expliqué dans la partie précédente, la gymnastique fut rapidement investie d'un rôle « formateur » visant à préparer les futurs citoyens, qui étaient aussi de futurs soldats, à défendre leur pays de façon efficace (cf. chapitre 1.1.2, des fonctions politiques et idéologiques). En Suisse, la SFG devint un acteur important du développement de cette tendance. Il s'agissait d'une association qui, comme le CAS, était issue des milieux bourgeois et masculins. A partir de 1848, elle devint un espace où gymnastique, patriotisme et jeunesse s'entrecroisaient : l'objectif était de préparer les jeunes gens physiquement et idéologiquement à la défense de la Suisse et de les réunir autour des valeurs de l'Etat nouvellement créé (Mayencourt & Quin 2021). Allant encore plus loin, la SFG se voulait carrément être une représentation miniature de l'Etat fédéral. En effet, elle souhaitait réunir sous son égide les

différentes sociétés cantonales de gymnastique et leurs sections locales : un Comité central (CC) permanent fut mis en place et des délégués représentaient les sections lors des assemblées (ibid.). Par ailleurs, la SFG devint effectivement proche de l'Etat au fil des années. L'association reçut non seulement des aides financières annuelles dès 1873, mais collabora aussi directement avec celui-ci, notamment dans le cadre de l'organisation d'une instruction préparatoire au service militaire (Mayencourt 2023). Cependant, les avis sur la question étant mitigés, cette instruction se fit finalement sous la forme de cours indépendants de l'activité des sections, facultatifs et gratuits dès 1907 (ibid.). Néanmoins, on peut voir qu'à travers la gymnastique, la SFG participa à la mouvance nationaliste de l'époque visant à éduquer la nation.

L'étude de Jost (2005 [1991]) mentionne également parmi ces sociétés culturelles les exemples de la Société des Artistes (1806), la Société de Musique (1808), la Société d'utilité publique (1810), la Société d'histoire (1811), la Société helvétique des sciences naturelles (1815), la Société des officiers (1833) et, la Société des carabiniers (1824). L'auteur ne fait cependant pas état du CAS, malgré le lien très fort que cette association entretenait avec la symbolique nationale des Alpes suisses. En effet, durant le 19^e siècle, la montagne devint un élément crucial de l'histoire nationale (Rudaz & Debarbieux 2013). Ce récit, construit par les élites suisses de l'époque, situait la création de la Suisse au 13^e siècle, date à laquelle les communautés alpines s'émancipèrent de l'autorité des Habsbourg. Il est aussi marqué par les actes du légendaire Guillaume Tell et par le pacte fédéral de 1291 qui établit une alliance entre les trois premiers cantons du pays, Uri, Schwyz et Nidwald. Parce que l'indépendance et l'union du pays commençaient dans cet espace, la montagne symbolisait donc à la fois le lieu originel de la nation et la source de l'unité suisse. Elle devint un élément omniprésent de l'imaginaire national, que ce soit sous une forme matérielle, en tant que paysage et espace frontalier, ou symbolique (ibid.).

Avec la montagne, les populations montagnardes devinrent également un aspect particulièrement important de l'imaginaire suisse. Selon Rudaz et Debarbieux (2013), la figure du montagnard se déclina en trois versions d'où découlèrent des considérations et des politiques variables. Elle incarnait tout d'abord une population idéalisée, personnifiant les valeurs fondamentales et traditionnelles du pays. Il s'agissait d'une figure de stabilité et de permanence et d'un symbole d'autonomie locale où prit racine la démocratie suisse (ibid.). D'un autre côté, elle devint aussi une population considérée comme défavorisée et victime de la modernité qu'il fallait aider au nom de la solidarité nationale (ibid.). Il s'agissait à nouveau d'un moyen d'unifier la Suisse autour d'une mission commune et sensée. Des associations et des programmes furent créés en ce sens, comme l'Aide suisse aux montagnards fondée en 1942 (ibid.). Enfin, les populations de montagne étaient aussi considérées de manière beaucoup plus négative, comme l'inverse de la modernité et un symbole dépassé (ibid.). Cette figure permit de justifier l'action de modernisation des montagnes, notamment à des fins touristiques.

A côté de cet imaginaire national, la montagne est aussi le lieu de pratique de l'alpinisme. De ce fait, le CAS fut investi dès sa fondation d'une tendance au chauvinisme. Les fondateurs n'hésitèrent d'ailleurs pas à exalter la beauté des montagnes et les sentiments patriotiques suscités par la vue qui se présentait à eux une fois arrivés au sommet (Wirz 2007). Ces aspects firent aussi des Suisses les personnes les plus légitimes à se trouver dans les Alpes suisses et à en définir les règles. D'ailleurs, la

création du CAS peut aussi être interprétée comme un mouvement de réappropriation de cet espace symbolique considéré comme le « berceau de la Suisse » et qui était alors en proie à l'hégémonie anglaise (Le Comte 2008a ; Wirz 2007). Cette ambition se retrouve en filigrane de la lettre envoyée en 1862 par R.T. Simler à ses connaissances, dans laquelle il exposait son idée de créer un club alpin :

« En pensant à la quantité de grimpeurs et d'alpinistes distingués que possède la Suisse, mon esprit se trouve hanté par un projet qui me paraît mériter d'être réalisé. Je me demande pourquoi nos grimpeurs éprouvés ne se constitueraient pas en Club semblable au Club alpin anglais? Il est évident que, nous autres Suisses, nous pourrions contribuer, bien mieux que les Anglais à la vérification et au perfectionnement de la topographie des Alpes, et cela surtout en ce qui concerne l'histoire naturelle et la physique des Alpes et de la région glaciaire. »⁸

Un des objectifs principaux du CAS était donc de reprendre le contrôle sur les Alpes suisses et sur la production du savoir sur cet espace. Cela se concrétisa par la mise en place de tout un programme de découverte et de mise en valeur du territoire national (ibid.). Par la suite, le club se chargea aussi d'une mission de protection des montagnes contre un tourisme perçu comme envahissant, doublée d'une mission de protection des populations montagnardes, victimes de cette industrie touristique (Haver 2008). Le représentant principal du montagnard était le guide (ibid.).

Le patriotisme des membres du CAS ne fut pas seulement observable dans les discours et les activités, mais aussi dans la structure même de l'association. En effet, les fondateurs décidèrent de calquer son fonctionnement sur celui de l'Etat suisse en reprenant le principe fédéraliste (Tissot 2020 : 49-50). Le club était donc constitué de différentes sections locales indépendantes et réparties sur l'ensemble du territoire du pays. Les délégués de ces sections se rencontraient une fois par année à l'occasion de l'Assemblée des délégués (AD). Un CC tournant tous les 3-4 ans entre les sections était chargé de la direction du club.

La dimension patriotique du CAS se renforça dans le temps et évolua vers des tendances nationalistes plus exclusives, notamment après la Première Guerre Mondiale. Avec l'attrait touristique grandissant des montagnes suisses, de plus en plus de personnes de nationalité étrangère s'inscrivaient au CAS afin de bénéficier des avantages du statut de membres, notamment les réductions dans les cabanes suisses (Haver 2008). Cependant, la proportion toujours plus élevée d'étrangers commençait à préoccuper les instances dirigeantes. En 1920, une enquête interne fut lancée et révéla que sur 18'000 membres, 1'480 étaient d'origine étrangère (ibid. : 84). L'AD de 1923 décida alors de modifier l'article 5 des statuts de l'association en y ajoutant la disposition suivante : « *le nombre des étrangers, dans les différentes sections, doit être limité de façon à sauvegarder le caractère national du club* »⁹. La mesure restait assez floue, à la discrétion de chaque section et dépendait de la nationalité des étrangers. Les Britanniques continuèrent par exemple à être traités avec bienveillance, car ils représentaient la tradition

⁸ Traduction d'une lettre du Dr. Simler au Dr. Hauser, 1862, Freundler, Albert (1877) « Réunion fédérale du Club alpin suisse à Glaris », *L'Echo des Alpes*, pp. 177-178. Cité par Le Comte 2008a, p. 137.

⁹ Jenny, Ernst, « Aperçu sur l'histoire du Club Alpin Suisse 1863-1938 » dans : *Die Alpen – Les Alpes – Le Alpi – Ils Alps*, n°10, octobre 1938, p. 443, cité par Haver 2008, p. 84

de l'alpinisme et la bonne société anglaise (ibid.). Cette mesure révèle néanmoins les préoccupations des élites suisses de l'entre-deux-guerres.

Durant cette période, on assista à la montée de l'helvétisme, un courant politique et culturel développé par des auteurs comme Gonzague de Reynold (1880-1970) et Carl Spitteler (1845-1924). Ces hommes furent les représentants de la nouvelle droite conservatrice suisse que Jost (1992) nomme « l'avant-garde réactionnaire ». Ce courant ressentait le besoin de réaffirmer l'identité suisse alors que celle-ci souffrait de divisions durant la Première Guerre mondiale avec d'un côté, la Suisse alémanique penchant plutôt pour l'Allemagne et de l'autre, la Suisse romande pour la France (ibid.). Il s'agissait donc de reconstruire l'unité du pays afin de conserver son indépendance. Dans ce but, G. de Reynold et d'autres partisans de l'helvétisme fondèrent aussi la Nouvelle Société Helvétique en 1914. Cette association joua un rôle primordial dans la propagation de ces idées, ainsi que dans la « défense spirituelle » de la Suisse lors de la Seconde Guerre mondiale, un mouvement politique et culturel qui promouvait le repli de la Suisse sur elle-même, ses valeurs et ses traditions (ibid.).

Ce courant toucha aussi le CAS, l'alpinisme devenant dès lors une activité « utile » pouvant participer activement à la défense de la nation. En plus de l'immense travail de cartographie des montagnes effectué durant le 19^e siècle par le club, une collaboration directe avec l'armée s'établit aussi durant la Première Guerre mondiale, avec la création d'une brigade de montagne en 1911 (Haver 2008). Cette collaboration continua lors de la Seconde Guerre mondiale. Des membres du CAS se mirent à disposition de l'armée pour enseigner l'alpinisme à travers des exercices militaires, des cours ou des compétitions diverses, comme la célèbre « Patrouille des Glaciers » organisée pour la première fois en 1943 pour rejoindre Verbier depuis Zermatt à ski le plus vite possible (Le Comte 2008a).

Cette nouvelle fonction militaire de la montagne souligna aussi le rôle du CAS dans l'instruction pré militaire des citoyens. Le club prit en charge la formation de la jeunesse à l'alpinisme à travers les Organisations de jeunesse (OJ), des groupes mixtes spécifiquement destinés aux jeunes âgés de 14 à 22 ans. Les groupes OJ furent officiellement institutionnalisés lors de l'AD de 1915, mais ce ne fut en fait qu'à partir de 1930 que le CC en fit un de ses objectifs principaux et que les sections commencèrent à en créer plus largement (Haver 2008). L'alpinisme étant une discipline pratiquée au sein de l'armée depuis 1911, les OJ devinrent des lieux de formation pré militaire pour les jeunes hommes qui seraient amenés à défendre leur pays. Un aspect patriotique prévalait aussi au sein de ces groupes. Il s'agissait de former les jeunes à « l'idéal patriotique », de les rendre familiers avec le territoire suisse et de susciter en eux un sentiment national (Le Comte 2008a).

Le fait que les filles étaient aussi incluses dans ces groupes, alors que les femmes n'étaient pas acceptées au CAS illustre la volonté du club de s'imposer comme unique lieu de formation à l'alpinisme (ibid.). Le club considérait qu'il détenait les « bonnes » valeurs et les « bonnes » façon de faire de l'alpinisme, et qu'il était ainsi le plus à même de les enseigner. Les OJ étaient donc un moyen de conserver une influence sur le développement de l'alpinisme en Suisse et de continuer à propager une conception traditionnelle de l'activité contre l'attrait des sports modernes et de la compétition (ibid.). Ces groupes permirent aussi au club de renouveler ses effectifs. En effet, dès leur 18 ans, les jeunes hommes pouvaient entrer directement au CAS (ibid.). Les jeunes femmes se retrouvaient cependant

sans cadre institutionnel après leur 22 ; elles devaient alors entrer dans d'autres associations ou faire de l'alpinisme de manière indépendante. Paradoxalement, loin de nier l'existence d'un alpinisme féminin, le CAS participa directement à la formation et l'autonomisation des femmes alpinistes (ibid.). Puisque les OJ servaient aussi à propager plus largement la vision que le CAS avait de l'alpinisme, il convient désormais de se pencher plus précisément sur celle-ci.

Une conception savante de l'alpinisme

A ses débuts, la pratique de l'alpinisme au sein du CAS était étroitement liée aux motivations scientifiques (Le Comte 2008b). Cette orientation savante n'était pas isolée et s'inscrivait dans le contexte plus large de positivisme scientifique qui prévalait à l'époque et qui influença également le développement de l'alpinisme dans le reste de l'Europe. Le premier paragraphe des statuts du club était particulièrement révélateur de cette tendance :

« La Société a pour but d'explorer nos Alpes en les parcourant en tous sens et, avec l'aide de l'Atlas fédéral, d'apprendre à les connaître, particulièrement au point de vue de la géographie, de l'histoire naturelle et de la reproduction artistique de leurs beautés naturelles. Comme résultat pratique de ces efforts, elle entend rassembler une collection de descriptions exactes, vivantes et captivantes des paysages alpestres et des panoramas de nos cimes. Cette collection, qui, avec les années, embrassera tout le territoire des Alpes suisses, deviendra en quelque sort le commentaire écrit de notre Atlas topographique. »¹⁰

Chaque course en montagne avait ainsi pour objectif d'enrichir les connaissances scientifiques sur les Alpes. D'ailleurs, le club n'eut pas de véritable programme de course avant 1903, mais définissait chaque année un « champ annuel d'excursion », une région de la Suisse dans laquelle les membres se rendaient afin de collecter un maximum de données (Le Comte 2008a). On peut dire que l'alpinisme était vu comme une « œuvre d'utilité publique », une activité contribuant à développer la connaissance sur les montagnes et à les faire connaître plus largement (ibid.). En ce sens, le club publia de nombreux articles dans ses revues, organisa des conférences et créa un Musée Alpin à Berne. Les sections possédaient également des bibliothèques dans lesquelles se trouvaient de nombreux ouvrages sur les Alpes que les membres pouvaient emprunter.

Jusqu'à la première moitié du 20^e siècle, la dimension « sérieuse » de l'alpinisme continua à être largement valorisée par rapport à des considérations plus ludiques ou sportives (Le Comte 2008a). Comme on l'a vu précédemment, le CAS insistait sur les vertus patriotiques, éducatives et militaires de la pratique, notamment pour la jeunesse. Il s'agissait d'une activité associée à une forme d'élévation morale que les membres pensaient introuvable dans les autres sports (Haver 2008). En plus d'apporter des bénéfices pour les corps, les membres du CAS considéraient que l'alpinisme amenait aussi toute une série de bienfaits psychiques en développant des qualités telles que le courage, la détermination, la maîtrise de soi, ainsi que le sens de la solidarité (ibid.). A cause de cette attitude, le club conserva

¹⁰ Cité par Haver 2004, p.1.

une conception traditionnelle de la pratique pendant de nombreuses années, résistant à la « sportivisation » jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale.

L'analyse des récits de courses de la section Lausanne-Diablerets par Laurent Tissot (2020) confirme par ailleurs ces éléments. L'auteur a identifié une série de traits de caractère et de qualités valorisées ressortant de ces récits et formant une définition implicite du « véritable » alpiniste. Ce qui distinguait l'alpiniste des autres personnes et le rendait moralement supérieur était l'attitude dont il faisait preuve : dévouement, entraide, esprit de camaraderie, discipline (ibid.). Ces aspects contribuèrent à façonner une image particulière de l'alpinisme rejoignant les conceptions anglaises découlant du statut de gentleman (cf. chapitre 1.1.2, une conception particulière de l'alpinisme : une pratique d'excellence ... masculine). Cette définition, sans mentionner de statut socio-économique particulier, était tout de même socialement discriminante. En effet, les aptitudes valorisées s'acquéraient par une éducation spécifique qui n'était pas accessible à tous, mais réservées à la classe dominante. Elle était aussi discriminante envers les femmes puisqu'il s'agissait de caractéristiques attribuées alors aux hommes. La question de la mixité au CAS fit d'ailleurs l'objet d'un long débat.

1.2.2 La question des femmes au CAS : un long débat

En Suisse comme dans les autres contextes, l'alpinisme se construit comme une activité réservée aux hommes. Courage, discipline, dévouement, maîtrise de soi représentaient alors des traits essentiels de l'alpiniste, des traits associés à une masculinité idéalisée. Cependant, l'exclusion des femmes du CAS ne fut pas tout de suite évidente et les discussions durèrent près de 50 ans avant que la décision ne fût explicitement prise et notée dans les statuts de l'association. Tanja Wirz (2007), ainsi qu'Elodie Le Comte & Andrea Porrini (2009) ont retracé les différentes étapes de ce long débat qui aboutit finalement à l'exclusion des femmes, offrant l'impulsion nécessaire à la création du CSFA en 1918.

A la création du CAS en 1863, les statuts ne disaient pas explicitement si les femmes pouvaient entrer au club ou non. Tanja Wirz (2007) explique que les fondateurs n'avaient pas jugé nécessaire de l'inscrire tellement il était évident à leurs yeux que le CAS était une association masculine dédiée à une activité masculine. Pareillement à la même époque, la Constitution fédérale de 1848 refusait également implicitement les droits politiques aux femmes ; il s'agissait-là d'une norme tellement ancrée qu'il n'y avait pas besoin de le préciser (Studer 2021).

Cependant, étant donné la structure décentralisée du CAS, les sections locales pouvaient mener des politiques assez différentes en la matière. L'approbation des candidatures passaient par les comités des sections, qui les annonçaient ensuite au CC pour qu'il fournisse la carte de membre et l'insigne du club. Certaines adoptèrent une position plus flexible que d'autres et acceptèrent quelques femmes en tant que membres actives ou honoraires. Par exemple, la section de Monte Rosa nomma Maria Cathrein membre d'honneur en 1867, ainsi que Bertha de Roten et Elisa Wuillod en 1870. La section de Berne fit de même avec Elise Brunner (1831-1890) en 1870 également (Wirz 2007). A la fin du 19^e siècle, les femmes représentaient d'ailleurs entre 1 et 5% des effectifs des sections mixtes selon Le Comte et Porrini (2009 : 45). Cependant, elles étaient certainement plus nombreuses à participer aux courses en tant qu'épouses, sœurs, ou filles d'un membre du CAS sans être elles-mêmes membre (ibid.).

Puisque le CC changeait de siège tous les 3-4 ans, l'adhésion des femmes dépendait aussi de la section en charge et de son orientation vis-à-vis de cette question. Il existait en effet des clivages sur la question en fonction de la région linguistique, de la religion et de s'il s'agissait d'une zone urbaine ou rurale. Les sections urbaines étaient majoritairement contre, tandis que celles de montagnes semblaient être plus tolérantes. Selon Wirz (2007), ce clivage villes-montagnes était probablement dû au fait que le mouvement pour l'émancipation des femmes était plus marqué dans les villes : les hommes se sentaient alors plus menacés par la présence des femmes et désiraient plus ardemment avoir un « réduit » masculin en montagne (ibid.). Selon Le Comte & Porrini (2009), des préoccupations économiques entraient aussi en jeu : la présence des femmes en montagne augmentait les revenus de l'industrie touristique locale, ce qui expliquerait pourquoi les sections de montagnes étaient en général plus favorables aux femmes. Le point principal à retenir est que la « question des femmes » faisait débat et que ni toutes les sections du CAS, ni tous les membres étaient contre.

Face à ces divergences, la question fut officiellement posée une première fois à l'AD de 1879. Elle ne fut toutefois pas considérée comme un sujet de première importance et fut remise à plus tard. L'année suivante, le CC décida de laisser la liberté aux sections de choisir si elles souhaitaient accorder à une femme un titre de membre honoraire ou passive, leur refusant néanmoins le droit de vote et d'élection dans les assemblées. Sans exclure totalement les femmes, ce décret représenta tout de même un premier coup symbolique. De plus, selon Tanja Wirz (2007), « l'honneur » prenait ici une signification différente en fonction des sexes : pour les femmes, il devait être compris comme un honneur accordé par le CAS, et non comme la reconnaissance du mérite du membre qui faisait l'honneur du club.

Cette « solution » de 1880 ne pouvait cependant qu'être que temporaire et mena à nouveau à des désaccords entre les sections. En 1895, le CC fut saisi une nouvelle fois pour traiter du sujet. Mais selon lui, il n'y avait toujours pas de risque que l'admission des femmes déboucha sur « *une invasion de candidats féminins* »¹¹ (sic). Le choix fut encore une fois laissé aux sections et les femmes pouvaient toujours être acceptées comme membres passifs sans recevoir de carte de membre.

Quelques années plus tard, en 1907, une révision générale des statuts centraux du club donna l'occasion d'y inclure l'exclusion explicite des femmes. Les quelques femmes qui étaient alors membres n'eurent plus le droit de porter les insignes du CAS et de venir aux assemblées (Wirz 2007). Toutefois, certaines sections n'étaient pas satisfaites de cette décision et saisirent à nouveau le CC en 1917. Celui-ci, agacé de la récurrence de la question, rédigea cette fois-ci un rapport officiel résumant les débats qui avaient eu lieu ces dernières années et exposant les raisons du choix qui avait été fait en 1907 (Le Comte & Porrini 2009). A l'AD de 1917, suivant les recommandations du CC, les délégués votèrent alors une dernière fois en faveur de l'exclusion des femmes. Le sujet resta ensuite clos jusqu'à la fin des années 1960.

¹¹ Procès-verbaux de la 33^e assemblée des délégués du 7.9.1895, Alpina, 1895, p. 160, cité par Le Comte et Porrini 2009, p. 46.

Dans leur étude, Le Comte & Porrini (2009) ont également passé en revue les arguments soulevés par le CC du CAS dans son rapport de 1917. Comme dans les autres contextes, on retrouvait les mêmes discours sur les limites biologiques des femmes, notamment le fait que le corps féminin était trop faible pour faire de l'alpinisme et que ses capacités mentales n'étaient pas faites pour une activité si extrême. Ceux qui étaient contre les femmes alpinistes s'imaginaient d'ailleurs que leur présence allait même augmenter le nombre d'accidents de montagne (ibid.). A cela s'ajoutait aussi des objections d'ordre esthétique, c'est-à-dire le fait que la vision d'une femme en plein effort n'était pas agréable. A ce sujet, un article signé G.G. qui parut dans le bulletin du club en 1907 exprimait que : « *ces amazones du piolet, suées, chargées de sac à dos, enflammées par l'effort, avec des culottes, cela a toujours suscité en moi une horreur esthétique.* »¹²

Ensuite, des complications d'ordre logistiques et pratiques étaient mentionnées. La vie associative et les courses en montagne auraient nécessité des adaptations à la présence féminine, brisant cet esprit de camaraderie qui était censé régner au sein du club (ibid.). Ainsi, il aurait fallu prévoir des locaux plus grands et surveiller à nouveau les comportements au détriment d'une certaine spontanéité. En montagne, il aurait fallu agrandir les sentiers pour permettre aux mules portant les bagages des femmes de passer partout et réaménager les cabanes avec des dortoirs séparés. La présence des femmes brisait ainsi cet idéal de sociabilité masculine qu'imaginaient les membres du CAS, tout en créant une promiscuité entre les deux sexes considérée comme dérangeante et indésirable (ibid.).

Les opposants dénonçaient aussi le phénomène de « sportivisation » que connaîtrait l'alpinisme si les femmes étaient acceptées au CAS. Cet argument prenait racine dans la croyance en la supposée infériorité intellectuelle des femmes. Il était donc considéré que les femmes ne pouvaient pas contribuer aux objectifs scientifiques du club et qu'elles s'adonnaient à l'alpinisme uniquement par plaisir. L'idée était que les femmes ne comprenaient pas les éléments qui faisaient de l'alpinisme une pratique moralement supérieure et différente d'un simple sport.

Paradoxalement, Le Comte & Porrini (2009) relève que, malgré ces arguments, les femmes étaient tout de même acceptées dans les courses organisées par le CAS en tant qu'épouses, sœurs ou filles d'un membre, même par ceux qui étaient contre le fait qu'elles soient membres. Il semblait donc déjà y avoir des femmes qui fournissaient un effort en montagne, ainsi qu'une proximité sexuelle qui fonctionnait. Par ailleurs, l'OJ fut conçue comme un groupe mixte dès le départ, participant ainsi à la formation des femmes alpinistes. Toutefois, après leur 22 ans, ne pouvant pas rejoindre le CAS, les femmes ne disposaient plus de structure institutionnelle pour faire de l'alpinisme, ce qui favorisa aussi l'autonomisation de l'alpinisme féminin (ibid.).

Un dernier argument mis en avant par les opposants des femmes au CAS était lié au danger du féminisme. Certaines sections dénonçaient les revendications en faveur du développement de l'alpinisme féminin au sein du CAS comme étant le résultat d'un complot féministe importé par « les

¹² G.G. « Zur Damenfrage », dans *Alpina*, 1907, p. 149. Traduit et cité par Le Comte et Porrini 2009, p.50.

plus ardentes propagandistes étrangères »¹³. Ces propos s'inscrivaient directement dans le courant politique des « avant-gardes réactionnaires » étudié par Jost (1992).

Le CAS au début du 20^e : une « avant-garde réactionnaire » ?

Le Comte et Porrini (2009 : 53) expliquent que, durant la période de l'entre-deux-guerres, le CAS participa au courant de « l'avant-garde réactionnaire ». Représentant la nouvelle droite suisse, il était caractérisé par un mélange de nationalisme, d'antiféminisme, d'antisocialisme et de xénophobie (Jost 1992). Il s'agissait d'un mouvement dans lequel les femmes émancipées, les étrangers et la gauche étaient considérés comme des dangers pour l'ordre social. Ces peurs se renforcèrent avec la crise sociale qui suivit la Première Guerre mondiale, période durant laquelle les revendications des femmes et des milieux ouvriers s'intensifièrent en Suisse (ibid.). Le féminisme et le socialisme étaient alors fortement condamnés par la classe dirigeante car ils étaient considérés comme des mouvements venant de l'étranger et causant la dégénérescence sociale du pays (ibid.). Les élites mettaient ainsi en avant des valeurs et des idéologies conservatrices, notamment le rôle traditionnel associé à la femme bourgeoise (ibid.). Les femmes émancipées et revendiquant des droits incarnaient ainsi le contraire du modèle de la femme au foyer soumise à son mari.

Outre leur position antiféministe, les membres du CAS s'opposèrent également à la Grève générale qui eut lieu en Suisse en novembre 1918. Cette grève fut déclenchée par la croissance des inégalités sociales et les revendications pour l'amélioration des droits des travailleurs. Elle fut réprimée par le gouvernement suisse. Le CAS participa aussi à cette répression à travers la création de gardes civiques dans les grandes villes de Suisse, des milices bourgeoises réactionnaires qui visaient à protéger le pays contre le socialisme (Le Comte & Porrini 2009). De plus, à côté des quotas instaurés sur le nombre d'étrangers en 1923, des discussions eurent aussi lieu au sein du club concernant la potentielle expulsion des membres socialistes ou communistes (ibid.). Cette position était d'autant plus renforcée par le fait que les socialistes militaient aussi pour le droit de vote des femmes.

Dans ce contexte, il serait intéressant d'analyser les rapports du CAS et de Naturfreunde, une des plus grandes organisations d'alpinisme à base populaire qui apparut en Suisse entre 1905 et 1906. En effet, Naturfreunde se réclamait ouvertement du mouvement socialiste et devint ainsi très politisée (Koller 2021). L'association suivait par ailleurs une conception de l'alpinisme totalement différente de celle du CAS : elle était mixte, promouvait un alpinisme pour tous et s'investissait dans le développement du tourisme. Au milieu des années 1950, l'association connut cependant un mouvement de dépolitisation important qui déboucha sur un début de coopération avec le CAS (ibid.). Koller (2021) ne mentionne cependant pas s'il y eut des conflits avant cela entre les deux associations.

¹³ Lettre du 17.5.1907 adressée par la Section Emmenthal (Langnau) au Comité central, Archives centrales du CAS, Berne. Traduit et cité par Le Comte et Porrini 2009, p. 52.

La section genevoise fut la première à réouvrir les débats au milieu des années 1960. Les points de vue sur la question furent d'ailleurs tellement divisés que cela provoqua la scission de la section en 1977, avec la création du « Groupe Alpin Genevois » (qui devint plus tard la section de Carouge) qui s'ouvrit aux femmes (Le Comte 2008a).

La reprise des débats sur la mixité au sein du CAS offre des parallèles intéressants avec les avancées qui eurent lieu au même moment en Suisse au niveau du suffrage féminin. Après de nombreuses années de combat, les premières votations cantonales sur le suffrage féminin aboutirent en 1959 (Studer 2021). Les vaudois l'acceptèrent en premier en février 1959 (52,6% de oui), suivi par les neuchâtelois en septembre de la même année (54% de oui), puis les genevois en mars 1960 (55% de oui). Les cantons romands protestants furent ainsi les premiers à introduire le suffrage féminin. Cette avancée devint possible, car pour la première fois, les élites locales de droite comme de gauche se mobilisèrent pour défendre la cause ensemble (ibid.). Traditionnellement opposés au suffrage féminin, les milieux bourgeois urbains et protestants commencèrent à accepter de plus en plus la participation politique des femmes suisses au début des années 50 (ibid.). Cependant, les progrès au niveau fédéral mirent plus de temps à arriver. Une votation fédérale organisée également en février 1959 se solda d'un nouveau refus avec 66,9% de non. Après quelques années et de nombreux débats, une nouvelle votation fédérale aboutit finalement en 1971 avec 65,7% de oui pour le suffrage féminin. Puis, il fallut encore plusieurs votations cantonales et un arrêt du Tribunal fédéral en 1990 forçant Appenzell Rhodes-Intérieures, le dernier canton réticent, avant que ce droit ne fût appliqué partout en Suisse. Durant toutes ces années, l'engagement du mouvement féministe suisse contribua aussi à faire évoluer les mœurs de la société sur les questions d'égalité de genres (ibid.).

A côté de ces événements, les années 60-70 furent aussi marquées par une période de démocratisation des loisirs (Turcot 2016). L'alpinisme devint un loisir de plus en plus populaire, dont les normes et les conventions commençaient à être remises en question. Les récits et les narratifs spectaculaires explosèrent dans les médias, notamment à cause des expéditions en Himalaya (Moraldo 2021). Cette popularisation provoqua une ouverture sociale et sexuée de la pratique amateur dans plusieurs pays. L'AC accepta notamment d'admettre des femmes dans ses rangs en 1975 (cf. chapitre 1.1.4, démocratisation de l'accès aux loisirs et émergence d'espaces concurrents). Il est également intéressant de tirer des parallèles entre cette ouverture globale de l'alpinisme et celle du CAS. C'est dans ce contexte changeant que des protestations apparurent au sein du CAS pour que l'association suive ces transformations. En 1979, l'ensemble des sections se mirent d'accord pour accepter la mixité. Le CSFA qui avait été créé en 1918 après l'exclusion des femmes de 1917 demanda alors à fusionner avec le CAS pour ne former qu'une seule et même association.

1.2.3 Le Club Suisse des Femmes Alpinistes

Face à la réaffirmation définitive de leur exclusion du CAS en 1917, quinze Suissesses se réunirent à l'Hôtel de Londres à Montreux le 27 février 1918 afin de constituer une association pour l'alpinisme

féminin. L'instigatrice de ce projet était Madame Furer, épouse de Robert Furer (1883-1965), membre et président de la section du CAS Montreux. N'ayant pas beaucoup de temps à y consacrer, elle délégua la tâche à Aline Margot (env. 1860 -1944) qui fonda la section de Montreux et propagea l'idée auprès de ses connaissances établies dans d'autres villes de la région. Trois autres sections furent créées dans l'année à Vevey, Genève et Lausanne.

Quelques mois plus tard, le 21 juin 1918, des représentantes de ces quatre premières sections (Montreux, Vevey, Genève et Lausanne) se rassemblèrent à l'Hôtel de la Cloche à Lausanne afin de se fédérer en une seule association. Durant cette assemblée, elles se mirent d'accord sur des statuts et sur un nom, « Club Suisse des Femmes Alpinistes », qui fut choisi à contre-cœur. Le jugeant « [...] *lourd, peu harmonieux, pas agréable à dire, et chose beaucoup plus grave, très difficile à traduire.* »¹⁴, elles espéraient qu'il ne serait que temporaire. A l'origine, « Club Alpin Féminin » ou « Club Alpin de Dames » avait été préféré par ces femmes. Mais, une fois que le CC du CAS fut consulté à ce sujet, celui-ci refusa qu'elles prennent la dénomination de « club alpin » (Le Comte & Porrini 2009). Une année plus tard, en mai 1919, l'assemblée réunie à Montreux parla à nouveau de la chose. On pouvait alors lire dans le procès-verbal de la séance :

*« Nous nous sommes renseignées et nous en aurions le droit. [...] mais nous risquerions, en usant de nos droits, de nous mettre à dos le Club Alpin Suisse, qui nous a contesté [ce nom] et le considère comme sa propriété. »*¹⁵

Elles se résignèrent à prendre le nom de CSFA, préférant éviter la confrontation avec le CAS et le conservèrent finalement tout au long de l'existence du club, jusqu'en 1979. Malgré cela, le CSFA obtint rapidement du succès en Suisse. En 1919, trois nouvelles sections furent fondées à Neuchâtel, la Chaux-de-Fonds et Lugano. En 1920, les premières sections alémaniques firent leur apparition à Zurich, Berne et Bienne.¹⁶

Les fondatrices du CSFA

Tanja Wirz (2007) explique qu'il est compliqué de reconstituer le profil sociologique des membres du CSFA car il n'existe pas de listes de membre complètes et détaillées. Les noms des membres sont souvent mentionnés dans les documents d'archives, mais il n'existe que très peu d'information sur ces femmes en dehors de ce qu'elles faisaient au CSFA. Pour la plupart, on ne sait pas quel âge elles avaient exactement, quels étaient leur métier et leur niveau d'éducation.

De façon similaire au CAS, le CSFA se présentait comme un club ouvert à toutes les femmes qui souhaitaient faire de la montagne. Les fondatrices firent même paraître des annonces dans les journaux afin de recruter de nouveaux membres hors de leurs réseaux de connaissances (Wirz 2007). Dans les faits, en revanche, les membres du CSFA semblaient surtout être issues des milieux bourgeois et avoir

¹⁴ Lettre du CSFA au Comité central du CAS à Genève (président A. Bernoud), du 24.3.1919, cité par Le Comte & Porrini 2009, p. 57. L'auteurice de la lettre n'est pas précisée.

¹⁵ Procès-verbaux de l'assemblée annuelle du 10.5.1919, Montreux, cité par Le Comte & Porrini 2009, p. 57-58.

¹⁶ Pour plus de détails sur les dates de fondation des différentes sections du CSFA, ainsi que l'évolution approximative du nombre total de membres, voir l'annexe 1.

un profil social similaire à celui du CAS (ibid.). Comme on peut le voir dans l'Encadré 1, la protagoniste principale du club, Aline Margot, était présentée comme une hôtelière et semblait avoir une situation économique relativement aisée. Puisqu'elle contacta d'abord des femmes parmi ses connaissances pour l'aider à fonder un club, on peut supposer que les autres fondatrices venaient du même milieu social qu'elle. D'ailleurs, certaines de ces femmes avaient aussi des parents ou des maris membres du CAS. Par exemple, la première présidente de la section de Genève fut Julia David-Correvon (1853- ?), épouse d'un éminent membre du CAS et célèbre botaniste, Henry Correvon (1854-1939).

ENCADRÉ 1 – ALINE MARGOT-COLAS (1865 – 1944), HÔTELIÈRE À MONTREUX



IMAGE 1 – Portrait d'Aline Margot-Colas (date inconnue).

Tiré de : ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1246) *Nos Montagnes*, mars 1944.

Aline Margot vit le jour sur les rives françaises du Léman en 1865. Elle devint suisse à travers son mariage avec David Margot (1853- ?). Elle était peut-être déjà veuve en 1918. Elle était passionnée par l'alpinisme, ce qui la motiva à prendre en main la fondation du CSFA en 1918, alors qu'elle était âgée d'une cinquantaine d'années.

On ne sait pas exactement quel était son statut financier. Durant sa vie, elle voyagea aussi un peu partout dans le monde, notamment au Congo et en Ethiopie, ce qui laisse supposer qu'elle était relativement aisée pour l'époque. Elle était souvent qualifiée « d'hôtelière », mais on ne sait pas vraiment si elle gérait encore un hôtel à l'époque du CSFA. Il lui arrivait aussi de donner des conférences, ce qui représentait peut-être une source de revenu pour elle.

Aline et David eurent trois filles, Lucy (1887-1973), Odyle (1891-1989) et Jeanne (1892-1985), ainsi qu'un fils, Charles (1889-1957). Charles reprit la direction du « London House » en 1918, un magasin d'articles anglais détenu par la famille. Il gérait aussi l'Hôtel de Londres à Montreux, également une propriété de sa famille. Mis à part cela, il siégeait au comité de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie et au Conseil d'administration du Comptoir suisse. Ces éléments aident à comprendre la place qu'occupait la famille Margot dans la société d'alors.

Durant sa vie, Aline œuvra beaucoup pour le développement du CSFA. Elle devint le symbole du club, comme le témoigne les multiples attentions qu'elle reçut de la part des autres membres. Elle reçut notamment un petit piolet en or monté en broche en 1921. A son décès en 1944 des suites d'une maladie, cet insigne devint celui de la Présidente centrale du CSFA.

Sources: Wirz, Tanja. (2007). Gipfelstürmerinnen: eine Geschlechtergeschichte des Alpinismus in der Schweiz 1840-1940. Baden: Hier + jetzt - Verlag für Kultur und Geschichte (p.183-184); ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1246), Nos Montagnes, mars 1944; Tissot, Laurent, « Charles Margot. » Dictionnaire historique de la Suisse (24.08.2007). <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/030764/2007-08-24/> (consulté le 04.07.2023).

Certaines membres du CSFA étaient aussi désignées par des titres universitaires, témoignant ainsi d'un capital culturel élevé. Cependant, Tanja Wirz (2007) soulève qu'il est possible que ces titres indiquaient en réalité le statut du mari, et non celui de la femme elle-même. A l'époque, les femmes étaient souvent désignées en fonction de leur mari, portant le nom et le titre de celui-ci, voire parfois son prénom (ibid.). Par exemple, « Madame Robert Furer », l'instigatrice du CSFA, ne fut jamais désignée par son prénom, si bien qu'il n'a pas été possible de l'identifier. De plus, il est parfois difficile de garder la trace de certaines femmes dans les documents du club, car elles changeaient de nom une fois mariées (ibid.).

Dans une étude sur la philanthropie à Genève autour de 1900, David & Heiniger (2019) ont remarqué le même phénomène dans les sociétés philanthropiques : les maris apparaissaient toujours dans les noms des femmes, mais jamais l'inverse. Selon les deux chercheur-ses, cela illustre les différences quant à ce qui était considéré comme « respectable » en société pour un homme et pour une femme. A cette époque, le statut social de la femme dépendait de celui de son mari. Par conséquent, il était important pour une femme de montrer qu'elle était mariée et qui était son époux (ibid.). En revanche, la respectabilité d'un homme dépendait plutôt de sa profession ou de son éducation, à moins que son nom n'illustrât déjà de lui-même le prestige de sa famille (ibid.). Ces observations sont aussi valables pour le CSFA : le statut matrimonial était le principal élément de l'identité sociale affichée par les membres. D'ailleurs, puisque l'état civil était systématiquement indiqué à travers l'usage des formules de civilité « mademoiselle » ou « madame », il est possible de déduire que plusieurs membres étaient célibataires à leur entrée au club et qu'elles le restèrent parfois toute leur vie (Wirz 2007).

Le CAS, un modèle à suivre ?

La création du CSFA en 1918 peut être vue comme une réponse des femmes bourgeoises qui avaient été exclues des rangs du CAS. Cette origine entraîna aussi des conséquences sur la manière dont les fondatrices conçurent leur association. Le CAS servit en fait de modèle pour construire le CSFA (Wirz 2007). Ce conformisme fut d'ailleurs ouvertement assumé par le club, comme le témoignait l'article 2 des premiers statuts datant du 10 mai 1919 :

« L'association est inspirée du même idéal que le Club Alpin Suisse. Elle sert de ralliement aux femmes alpinistes et leur facilite les courses. Elle comprend dans son programme la protection des sites, le développement du goût de la montagne et celui du ski. »¹⁷

Puisque le CSFA suivait le « même idéal » que le CAS, de nombreux aspects de l'organisation et du fonctionnement de cette association furent copiés (ibid.). Le CSFA adopta la même structure fédéraliste avec un CC tournant tous les trois ans et des sections locales. Le CC assurait la direction du club, notamment l'adoption de statuts, la distribution des cartes de membres et des chansonnières, et dès 1920, la rédaction de la revue *Nos Montagnes* qui paraissait dix fois par an (ibid.). La première section responsable du CC en 1918 fut Montreux¹⁸. Chaque section locale fonctionnait comme une association

¹⁷ Cité par Le Comte et Porrini 2009, p. 55.

¹⁸ Les différents comités centraux du CSFA entre 1918 et 1979 sont listés à l'annexe 2.

indépendante avec des statuts propres et un comité directeur composé d'au moins une présidente, une vice-présidente, une trésorière et une secrétaire. Une Assemblée des déléguées (AD) avait aussi lieu chaque année dans une ville différente afin de discuter de l'organisation centrale du club.



IMAGE 2 – Assemblée des déléguées du CSFA à Vevey en 1924.

Tiré de : Archives Communales de Montreux, Fonds Club Alpin Suisse (CAS) – section Montreux, Club Suisse des Femmes alpinistes (CSFA) (CH 001228-4 - PP109 – 6).

Le CSFA choisit également d'instaurer le même processus de recrutement des membres que le CAS. Loin d'être une association ouverte à toutes, le CSFA pratiquait une sélection sociale à travers un système de marrainage, combinée parfois à une sélection sportive (ibid.). La demande d'adhésion devait être adressée au comité et cosignée par deux marraines. Certaines sections, comme celle de Zurich, émirent aussi un critère sportif, c'est-à-dire qu'il fallait avoir déjà effectué un certain nombre de randonnées en montagne (ibid.). Cela eut pour conséquence, comme au CAS, de créer un groupe de femmes venant du même milieu social dominant, et dont la composition resta relativement similaire dans le temps (ibid.). Elles partageaient ainsi les mêmes références et les mêmes codes implicites, rendant l'intégration d'éventuelles autres femmes plus difficile. En plus des excursions en montagnes, les membres du CSFA faisaient également des activités respectant les formes traditionnelles de la sociabilité bourgeoise et donnant ainsi un aperçu de leur milieu social (ibid.). Elles organisaient des concerts, des bals, des soirées au restaurant, des conférences scientifiques, et divers autres événements mondains permettant aux membres de se rencontrer en dehors des sorties d'alpinisme.

Être membre du CSFA procurait aussi divers avantages que les fondatrices s'efforcèrent de rendre similaires à ceux offerts par le CAS. Ainsi, elles négocièrent auprès des sociétés de transports du pays pour bénéficier de réductions sur les trajets en train (ibid.). Après plusieurs années de discussions, Aline Margot parvint en 1923 à obtenir du CAS une réduction sur les séjours dans ses cabanes (Le Comte & Porrini 2009). Toutefois, parce que le CSFA ne possédait pas encore de cabane à ce moment-là, le

club s'engagea à verser une compensation financière pour contribuer à la construction et à la rénovation des cabanes du CAS (ibid.).

Durant les premières années d'existence du CSFA, les hommes conservèrent ainsi une place très importante : ils faisaient office de professeurs, de guides, de conférenciers (Wirz 2007). Le CAS refusant de s'impliquer directement, plusieurs membres du CAS apportèrent leur aide à titre personnel, offrant leur soutien et leurs conseils aux femmes (Le Comte et Porrini 2009). Le CSFA se présentait comme la « petite sœur » du CAS, une association complémentaire visant à combler le vide laissé par celui-ci lorsque les femmes furent exclues de ses rangs (ibid.). En réalité, les deux associations entretenirent des relations asymétriques. Les femmes se préoccupaient de garder des bonnes relations avec les hommes et adoptèrent souvent une attitude de non-confrontation (ibid.). Même lorsque quelque chose leur déplaisait, comme le choix du nom « CSFA », elles préféraient attendre et accepter la décision du CAS plutôt que de réagir et protester. Cette logique s'explique par le fait que leur légitimité en tant qu'alpiniste dépendait de la reconnaissance du CAS (ibid.). Il s'agissait donc de limiter les critiques et de ne pas faire trop de bruits afin de pouvoir s'organiser plus librement pour faire de l'alpinisme. De son côté, le CAS affichait une politesse et une courtoisie teintée de paternalisme et de condescendance à l'égard de ces femmes, réaffirmant ainsi les rapports de genre hiérarchiques qui existaient plus largement dans la société (ibid.).

Objectifs du CSFA et conceptions de l'alpinisme

L'idée derrière la fondation du CSFA était de créer une structure associative similaire au CAS, offrant ainsi la possibilité aux femmes alpinistes de se regrouper pour pratiquer ensemble. Cependant, les femmes concevaient leur association et leur influence sociale d'une manière beaucoup plus modeste que le CAS. L'objectif principal était de faire de l'alpinisme, et non de poursuivre des objectifs moraux et socialement pertinents, ni d'apporter des justifications scientifiques et patriotiques à la création du club (Wirz 2007). Même si le CSFA poursuivait aussi certains objectifs culturels, notamment à travers la publication d'une revue, l'organisation de conférences et la constitution d'une bibliothèque, l'alpinisme était principalement conçu comme un loisir (ibid.). Cet aspect hédoniste était ouvertement revendiqué par le club, l'éloignant ainsi de la conception classique et sérieuse promue par le CAS.

En 1918, le CSFA faisait d'ailleurs partie des premières associations féminines suisses à se consacrer uniquement à un loisir (ibid.). Jusqu'alors, les sociétés de femmes s'étaient surtout intéressées à la gestion de la « question sociale », c'est-à-dire à soulager les populations défavorisées à travers la philanthropie ou la charité (Pavillon & Vallotton 1992). Le fait de s'occuper des autres était considéré comme une activité compatible avec les attributs associés alors à la féminité. Ces sociétés féminines ouvrirent la voie à un engagement nouveau des femmes dans les débats publics, ce qui déboucha sur des engagements plus marqués en faveur des droits des femmes, d'abord au niveau de l'éducation et de la formation professionnelle, puis au niveau du suffrage féminin (ibid.). Le début du 20^e siècle fut également synonyme de l'apparition progressive d'un temps libre distinct de la vie professionnelle ou familiale, en particulier pour les femmes de la bourgeoisie et des classes moyennes (Wirz 2007). D'autres associations féminines axées sur des loisirs sportifs virent ainsi le jour à la même époque,

notamment la Fédération Suisse de Gymnastique Féminine fondée en 1908, la Fédération des Sociétés Féminines Sportives de Suisse, fondée en 1922 ou encore le Schweizerischen Damen-Ski-clubs, fondé en 1929 (Schmugge 1998).

L'alpinisme restait néanmoins une activité considérée comme inhabituelle pour des femmes. Les analyses de Tanja Wirz (2007) et de Le Comte & Porrini (2009) font ressortir l'image de femmes qui acceptaient et ne remettaient pas en question les rôles de genre, que ce soit dans l'alpinisme ou dans la société en général. Le CSFA participait donc au mouvement de revendication égalitaire qui commençait à toucher les loisirs sportifs en Suisse, tout en adoptant dans les faits une posture de complaisance avec les normes sociales établies (Le Comte & Porrini 2009).

En tant qu'association, le CSFA se distanca d'ailleurs explicitement du mouvement féministe qui se développait dans la société suisse. La neutralité fut officiellement inscrite dans les statuts du club en 1928 : les membres ne devaient pas afficher ouvertement leur affiliation politique, religieuse ou sociale au sein de l'association (ibid.). On notera également que l'adhésion à l'Alliance des sociétés féminines suisses (ASF), association faitière des intérêts féminins en Suisse fut refusée à deux reprises en 1924 et en 1927 par les membres du CSFA (ibid.). En revanche, le club participa à l'Exposition suisse du travail des femmes (SAFFA) qui eut lieu à Berne en 1928 (ibid.). Il s'agissait d'une exposition nationale organisée par l'ASF et visant à montrer différents aspects du travail des femmes, notamment les métiers féminins, les formations professionnelles, les associations de femmes. Organisée à l'initiative du mouvement féministe bourgeois, la SAFFA insista beaucoup sur l'apport économique des femmes à la société suisse (Studer 2021 : 79-80). Cette participation à la SAFFA paraît toutefois surprenante étant donnée la neutralité revendiquée par le CSFA. Il s'agissait pourtant d'un événement participant directement à la cause des femmes. Par ailleurs, le fait que le CSFA ne se réclamait pas du mouvement féministe n'exclut cependant pas le fait que des membres aient pu être engagées personnellement pour cette cause (Wirz 2007). Il est donc possible que certaines membres aient parfois influencé les orientations suivies par le club.

L'attitude du CSFA vis-à-vis du mouvement féministe rejoignait celle adoptée par le LAC quelques années auparavant. Le club ne se mobilisait pas politiquement pour la cause des femmes et n'affichait pas non plus de rupture avec les hiérarchies de genre qui prévalait alors. Malgré cela, le sport faisait tout de même office d'instrument d'autonomisation pour ces femmes. Dans le milieu de l'alpinisme, le CSFA représentait une première structure associative gérée entièrement par des femmes et visant à faciliter l'accès des suissesses à cette activité. Le club participa ainsi à remettre en question la ségrégation sexuelle qui avait lieu dans ce milieu et l'idée selon laquelle les femmes ne pouvaient pas faire de l'alpinisme. Mais ces revendications furent d'abord modérées et timides dans un contexte où le pôle de l'autorité et de la légitimité reposait entièrement dans les mains des hommes.

2 - Choix du sujet, questions de recherche, méthodologie et sources

Dans ce deuxième chapitre, il s'agit d'abord de présenter le sujet qui a été choisi dans ce mémoire, au regard de la revue de littérature exposée précédemment. La première partie explique pourquoi il est intéressant d'analyser le CSFA et de continuer les analyses commencées par Tanja Wirz (2007) et Elodie Le Comte & Andrea Porrini (2009) au-delà des années 40. A partir de ces considérations, les questions de recherche sont ensuite formulées. La deuxième partie présente les méthodes et les sources utilisées pour l'analyse, ainsi que quelques réflexions critiques sur les documents d'archives.

2.1 Le CSFA comme objet de recherche

L'alpinisme se révèle être un sujet particulièrement intéressant à analyser pour les sciences sociales et politiques. Au-delà de l'aspect sportif, l'histoire de cette activité a été marquée par des enjeux sociétaux et identitaires. Comme nous avons pu le voir dans la revue de littérature, les « clubs alpins », fondés dans la deuxième moitié du 19^e siècle, ont été des acteurs importants du développement de la pratique, tant au niveau social que politique. Ils ont eu un impact significatif sur la constitution des normes et des conventions régnant dans ce milieu.

Historiquement dominée par des hommes issus des classes dirigeantes, l'alpinisme a longtemps été l'objet d'une fermeture sociale et sexuée, tant au niveau des processus de sélection mis en place par les clubs alpins que par les critères implicites définissant les pratiquants légitimes. Les classes sociales plus modestes et les femmes ont été exclus à la fois directement et indirectement de cette activité. Ces personnes ont donc fondé leurs propres associations en parallèle. Mais si l'alpinisme a commencé à s'ouvrir progressivement à des pratiquants issus de milieux plus modestes après la Seconde Guerre mondiale, les femmes ont encore été mises à l'écart longtemps et ont continué à subir les hiérarchies de genre et les stéréotypes liés à leur sexe.

Le CAS et le CSFA ont évolué en parallèle dans le paysage associatif suisse pendant près de 60 ans. Lors de la fondation du CSFA en 1918, l'idée de sphères séparées entre l'alpinisme féminin et masculin semblait fortement établie dans les idéologies des deux clubs. Les hommes avaient refusé d'ouvrir leur club à la mixité, poussant ainsi les femmes à créer une association parallèle afin de bénéficier d'une structure pour faire de l'alpinisme. Puis, en 1979, la signature d'un contrat de fusion entre le CSFA et le CAS mettait fin à la division sexuelle qui avait régné jusqu'alors entre ces deux entités. Que s'est-il donc passé durant l'existence du CSFA ? Dans quelle mesure l'alpinisme s'est-il vraiment ouvert aux femmes et aux autres classes sociales durant cette période ? Quel a été le rôle du CSFA dans ces changements ? Qui étaient ces femmes ?

2.1.1 Etudier la sociabilité féminine à travers l'alpinisme

Prendre le CSFA comme objet de recherche contribue tout d'abord à donner de la visibilité à l'histoire des femmes en mettant en lumière la transformation des espaces et des pratiques de sociabilité féminine au fil du temps. Au début du 19^e siècle, les femmes n'avaient pas encore accès aux

associations et aux autres lieux de sociabilité, comme les bistrots. Leur vie sociale consistait alors essentiellement à entretenir un réseau de relations (Joris 1992). Ce réseau était constitué de personnes régulièrement contactées, comme les parents ou les proches, et faisant généralement partie des mêmes cercles sociaux (ibid.). La sociabilité formelle au sein de sociétés s'organisa plus tardivement. Dès 1870, des femmes commencèrent à fonder et à gérer des sociétés d'utilité publique (bienfaisance ou philanthropie), puis des sociétés professionnelles (Pavillon & Vallotton 1992). Ces associations féminines ouvrirent la voie à un engagement nouveau des femmes dans les débats publics, notamment autour de la « question sociale », puis autour des droits des femmes (ibid.). Au début du 20^e siècle, des associations sportives féminines commencèrent aussi à voir le jour, notamment la gymnastique, l'alpinisme ou le ski (Schmugge, 1998).

Les associations féminines axées sur des pratiques sportives ayant un héritage sexiste comprennent aussi une dimension d'action politique. A travers le CSFA, les femmes alpinistes ont refusé la fermeture sexuée du CAS et se sont organisées afin de pouvoir pratiquer ce loisir au sein d'une association. En ce sens, le club a fait partie de ces acteur-rices que Laure Bereni (2012) inclut dans « *l'espace de la cause des femmes* ». De plus, à travers ses activités, il a contribué à ériger un modèle différent où la féminité pouvait être compatible avec l'alpinisme. L'étude de l'alpinisme féminin permet ainsi de mettre en lumière les rapports de pouvoir et de domination entre les hommes et les femmes à l'œuvre dans cette pratique sportive, comment ils évoluent dans le temps et comment les femmes sont actrices de ces changements.

Enfin, étudier le CSFA rejoint aussi les études qui s'inscrivent dans la sociologie des élites. « L'élite » ou « les élites » est un concept très large dont la définition varie en fonction des chercheur-ses et des courants. De manière générale, on peut dire qu'il s'agit de « *groupes sociaux qui se distinguent par leurs valeurs et leurs activités* » (Tanner 2006). Le terme est lié à l'essor de la bourgeoisie à la fin du 18^e, un groupe d'individus qui s'efforçait de légitimer son statut social et son prestige face à la noblesse (ibid.). Dès lors, l'accès à une position de pouvoir ne dépendait plus seulement de l'origine sociale, mais aussi et surtout du statut financier et culturel. Selon cette idéologie, seules les personnes éduquées et possédant des richesses matérielles étaient aptes à gouverner et guider la société vers le progrès (ibid.). « L'élite » s'impose ainsi comme classe dominante par opposition aux « dominés », c'est-à-dire la classe moyenne et la classe populaire, qui ne possédaient pas ce capital économique, social et culturel. Différentes méthodes ont été conceptualisées pour permettre de déterminer empiriquement si un groupe constitue « l'élite ». L'appartenance à cette catégorie peut dépendre de la capacité d'un individu ou d'un groupe à occuper des positions de pouvoir, de sa capacité à influencer les décisions politiques et sociales, ou encore de sa réputation d'acteur influant les affaires publiques (Genieys 2006). Il s'agit respectivement de la méthode « positionnelle », « décisionnelle » et « réputationnelle ».

En prenant en compte ces différents critères, les membres du CAS du 19^e et début du 20^e siècle peuvent entrer dans la catégorie « élite ». Il s'agissait d'individus qui occupaient des positions de pouvoir dans différentes sphères (économique, politique, militaire, académique), qui se sont imposés en tant qu'acteurs principaux dans le milieu de l'alpinisme suisse, et qui ont exercé une influence considérable

au niveau politique et social. Outre cela, ces hommes étaient issus de la classe dominante, et bénéficiaient d'une formation universitaire et d'une fortune importante.

En revanche, l'application est moins évidente dans le cas du CSFA. Les fondatrices étaient bien issues du même milieu social que les membres du CAS, et faisaient donc aussi parties de la classe dominante. Cependant, il manque les aspects d'influence et de position de pouvoir nécessaire à la définition de l'élite. En effet, les femmes n'avaient pas accès à des postes élevés dans les sphères de pouvoir et n'étaient pas reconnues comme des individus capables de diriger la société. Dans le cadre de l'alpinisme, le CSFA suivait surtout l'exemple du CAS et n'affichait pas cette ambition d'influence sociale et politique. On ne peut donc pas réellement parler « d'élite » dans le sens défini par la discipline. Mais le CSFA était tout de même constitué de femmes venant de la classe dominante qui pratiquait une sélection sociale et sexuée des candidates. La sociologie des élites nous offre néanmoins des outils pour appréhender les processus de recrutement et de sélection des membres des groupes exclusifs, identifier les réseaux qui se créent entre ces acteur-rices, et étudier leurs relations.

Afin de pouvoir formuler les questions de recherche de ce mémoire, il convient de délimiter plus précisément les points qui nous intéressent dans l'étude CSFA. Pour ceci, des choix ont été fait concernant l'envergure temporelle et spatiale de l'analyse. Celle-ci se limite à la période allant de 1939 à 1979 et à la section de Lausanne.

2.1.2 La section de Lausanne entre 1939 et 1979

La littérature n'a pas encore investigué les activités, les discours, les conceptions et l'identité des membres du CSFA au-delà des années 40, si bien que beaucoup de questionnements restent ouverts. Les raisons du changement de perspective qui eut lieu en 1979, débouchant sur l'ouverture du CAS aux femmes et la fusion entre le CAS et le CSFA restent inconnues. On ne sait pas non plus qui étaient les membres de ce club féminin, comment les profils évoluèrent au fil du temps et si l'alpinisme féminin s'ouvrit aussi à d'autres milieux sociaux dès la fin des années 40. On ne sait pas non plus quel fut l'influence du CSFA et si ce club joua un rôle dans les transformations des rapports de genre dans l'alpinisme. Se concentrer sur la période de 1939 à 1979 permet de compléter cette lacune tout en mettant en évidence un club de femmes qui est majoritairement resté dans l'ombre du CAS.

Par ailleurs, plusieurs éléments de contexte rendent cette période particulièrement intéressante. Les représentations liées aux rapports sociaux de sexe se modifièrent non seulement dans l'alpinisme, mais aussi globalement dans la société suisse. Différents aboutissements témoignent de ces modifications tant au niveau politique qu'au niveau de l'alpinisme. Il y eut notamment l'octroi du suffrage féminin d'abord dans les cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève entre 1959 et 1960, puis au niveau fédéral en 1971. On assista aussi à une acceptation croissante des femmes dans le milieu de l'alpinisme, avec notamment la réouverture des discussions sur la mixité au CAS dès 1965 et son acceptation général en 1979. Des parallèles apparaissent ainsi entre les avancées globales au niveau de l'égalité des sexes et celles dans le milieu de l'alpinisme.

Ensuite, il s'agit également d'une période qui englobe la Seconde Guerre mondiale. Il sera intéressant d'observer les contrastes qui pourraient apparaître entre les privations dues à la guerre et la pratique d'un loisir durant cette période. Puis, la période d'après-guerre fut marquée par un début de démocratisation des loisirs et l'apparition du tourisme de masse dans les Alpes. Grâce à la régulation et la diminution des heures de travail hebdomadaires, l'apparition d'un temps libre délimité et la mise en place des premiers congés payés, un nombre croissant de personnes eurent accès aux loisirs (Turcot 2016). Avec la médiatisation importante des expéditions en Himalaya dès les années 1950, l'alpinisme devint aussi un loisir de plus en plus populaire (Moraldo 2021). En parallèle, à partir des années 60-70, de nouvelles revendications apparurent au sein du mouvement féministe demandant la libération des femmes dans l'ensemble de la société (Lecoq 2021). Ces éléments provoquèrent une ouverture sociale et sexuée de l'alpinisme dans plusieurs pays. L'influence de ce contexte global sera aussi intéressante à prendre en compte dans l'analyse de l'alpinisme suisse.

Il est encore nécessaire de restreindre spatialement l'analyse, en choisissant plus précisément sur quelle partie du CSFA ce mémoire portera. Le club était organisé selon une structure fédéraliste dans laquelle chaque section se développait d'une manière particulière, impliquant aussi des actrices différentes et un contexte cantonal spécifique. L'envergure d'un mémoire ne permet pas de traiter de l'ensemble du CSFA et des 56 sections qui ont existé dans l'histoire du club. Parler uniquement du comité central ne faisait pas non plus beaucoup de sens, car ce n'était pas à ce niveau que la vie associative se déroulait concrètement. Par conséquent, cette recherche se concentre sur la section de Lausanne. Même si cette dernière ne reflétait pas nécessairement le point de vue de l'ensemble du club, ce choix permet de mieux comprendre la manière dont ces femmes organisaient leurs courses, ce qu'elles décidaient de faire, les discussions qu'elles avaient et le sens qu'elles donnaient à leur pratique.

La section de Lausanne est d'ailleurs intéressante pour plusieurs raisons. Elle faisait tout d'abord partie des quatre sections fondatrices du CSFA avec Montreux, Vevey et Genève, et eut ainsi une certaine importance dans l'histoire du club. Il s'agissait d'une section relativement grande, comptant plus de 400 membres au moment de la fusion avec le CAS¹⁹. Par ailleurs, elle évolua dans un canton où l'activité en faveur de l'émancipation politique des femmes était assez soutenue. Le canton de Vaud fut d'ailleurs le premier à accepter le suffrage féminin en février 1959. Il est d'autant plus intéressant de voir si et comment ce contexte influença les membres du CSFA, que ce soit au niveau de leurs activités ou de leurs conceptions de l'alpinisme. Du reste, la section de Lausanne fut une des premières à fusionner avec une section du CAS en 1980, alors qu'une période transitoire de deux ans avait été prévue pour faire les changements²⁰. Cela témoigne aussi de la volonté des lausannois-es de mettre rapidement fin à la division genrée qui existait encore dans l'alpinisme.

Enfin, après avoir visité différents fonds d'archives, il est apparu que, parmi les trois sections fondatrices issues du canton de Vaud, la section de Lausanne était celle dont la quantité de documents disponibles est la plus grande à ce jour. Il s'agit aussi d'un fond qui n'a pas encore été analysé par la recherche. En effet, Tanja Wirz (2007) s'est appuyée sur les archives de la bibliothèque du CAS à Zurich, des archives

¹⁹ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1277), Anne-Lise Dufey (2005). *Histoire du C.S.F.A. 1918 – 1980*.

²⁰ *Ibid.*

centrales du CAS à Berne et de celles du Musée Alpin Suisse. Quant à Le Comte et Porrini (2009), ils se sont basés sur les archives centrales du CAS, ainsi que sur les premiers procès-verbaux des assemblées des déléguées du CSFA et les correspondances entre les deux clubs.

2.1.3 Questions de recherche

La délimitation du sujet a permis de faire émerger deux axes de recherche différents desquels déclouent des questions plus précises. Un premier axe s'intéresse à l'identité des femmes du CSFA et les conditions d'accès au club. Comme nous l'avons vu, le CSFA fut fondé par des femmes issues de la classe bourgeoise. Il s'agissait d'un club qui se présentait comme l'équivalent féminin du CAS et qui s'est énormément inspiré de ce dernier. Toutefois, après la Seconde Guerre mondiale, le CAS commença à s'ouvrir à des pratiquants issus d'autres milieux sociaux (Tissot 2020). Le CSFA a-t-il également suivi cette tendance ? Pour aller plus loin que le simple fait d'identifier les femmes qui ont fait partie du CSFA, il s'agira de reconstruire les réseaux de connaissances qui existaient entre ces femmes, de mieux cerner quel était le bassin de recrutement du club, et de voir si celui-ci est resté socialement élitaire ou non au fil du temps. Pour ces raisons, la question de recherche centrale qui s'impose ici est : *dans quelle mesure le CSFA était-il ouvert à une diversité de profils sociologiques ?*

La période d'analyse choisie dans ce mémoire (1939 à 1979) est marquée par de nombreux événements politiques, notamment la Seconde Guerre mondiale et les avancées au niveau de l'émancipation des femmes en Suisse. Même si le CSFA s'était officiellement détaché de tout lien politique, social ou religieux dès 1928 (Le Comte & Porrini 2009), cela ne veut pas dire qu'il ne s'impliqua jamais d'une quelconque manière dans certains débats politiques ou sociaux, notamment pour la cause des femmes. Il sera donc intéressant d'examiner de plus près les éventuelles prises de positions et actions qui dépassèrent le cadre de l'alpinisme. Dans quelles thématiques politiques ou sociales le CSFA s'est-il investi durant cette période ? Quelle était la position du club vis-à-vis du mouvement féministe ? Ces questions secondaires permettront de donner quelques indices sur les orientations idéologiques de ces femmes et de déterminer si le club incluait des profils et des opinions variées.

Le deuxième axe de recherche vise à comprendre le rôle que le CSFA joua dans l'ouverture de l'alpinisme suisse aux femmes. Cette évolution amena par ailleurs à l'ouverture du CAS aux femmes et à la fusion entre le CAS et le CSFA en 1979. La question de recherche principale dans ce cadre est : *de quelle façon le CSFA a-t-il été acteur de la transformation des rapports de genre dans l'alpinisme ?* Trois questions secondaires en lien avec cette thématique permettront de guider notre analyse.

Comme nous avons pu le voir dans la revue de littérature, la « valence différentielle des sexes », pour reprendre le concept de Françoise Héritier (1992), s'applique aussi à l'univers de l'alpinisme. En effet, des rapports inégalitaires entre les femmes et les hommes ont existé au sein de cette pratique et ont structuré son développement depuis le 19^e siècle. Ces mécanismes ont paradoxalement entretenu la subordination des femmes aux hommes, même lorsque celles-ci cherchèrent à s'émanciper et devenir autonomes par le biais d'une association féminine. Delphine Moraldo (2017 ; 2021) parlait notamment de la « masculinité hégémonique » pour caractériser le maintien de la domination des hommes dans l'alpinisme. Les études précédentes ont d'ailleurs démontré que, durant les premières années de son

existence, le CSFA est resté calqué sur le modèle du CAS et dans l'attente de l'approbation de celui-ci (Le Comte & Porrini 2009 ; Wirz 2007). Malgré leur volonté d'indépendance, les femmes étaient toujours « sous la tutelle » des hommes. Un premier aspect à traiter portera donc sur ce thème et son évolution dans le temps : dans quelle mesure les femmes du CSFA se sont-elles affranchies de la tutelle masculine ? On pourra ainsi comprendre si elles ont continué à rester dans le sillage du CAS ou si elles sont réellement devenues indépendantes. Une deuxième question complémentaire s'intéresse à la manière dont ces femmes se considéraient dans ce milieu construit par et pour des hommes : comment les femmes du CSFA envisageaient-elles leur place dans le milieu de l'alpinisme ? On pourra ainsi voir si elles pensaient être des alpinistes méritant le même statut que les hommes, ou si au contraire, elles continuaient à penser qu'il y avait des différences intrinsèques entre les deux sexes. Enfin, une troisième sous-question traite des conceptions de l'alpinisme : quelles étaient les valeurs, modalités de pratique et rapports à la montagne promus par le CSFA durant cette période ? Puisque ces femmes suivirent l'exemple du CAS, il s'agira ici de comprendre si elles reprirent aussi les mêmes codes, conventions et manières de faire que les hommes ou si d'autres éléments apparurent.

2.2 Méthodes et sources

Ce mémoire s'appuie principalement sur les archives de la section de Lausanne qui sont actuellement conservées aux Archives Cantonales Vaudoises (ACV). Il s'agit d'une série du fonds du Club Alpin Suisse, section des Diablerets (PP 1145/1210-1283). Les documents présents dans cette série n'ont pas tous été utiles : seuls ceux qui semblaient le plus pertinents pour apporter une réponse aux questions de recherche ont été sélectionnés. Cette partie donne plus de détails sur la nature de ces documents et sur la manière dont ils ont été utilisés pour répondre aux questions de recherche. Elle contient aussi une petite réflexion critique sur ces sources et explique pourquoi un entretien avec une ancienne membre de la section a été fait et comment il s'est déroulé.

2.2.1 Analyser le profil des membres

Le premier axe de recherche de ce mémoire s'intéresse à l'identité des membres de la section de Lausanne. Pour ce faire, différents documents ont servi à identifier ces femmes. Il s'agit principalement du travail d'Anne-Lise Dufey (2005), des demandes d'admission au CSFA Lausanne et d'une liste de membres faite par le CAS Diablerets répertoriant les personnes ayant fait partie des comités et des groupes des deux sections entre 1863 et 2019.

Histoire du CSFA 1918-1980 par Anne-Lise Dufey (2005)

En 2005, Anne-Lise Dufey s'est plongée dans les archives du CSFA Lausanne et du CAS Diablerets et a rédigé un document dans lequel elle a retracé l'histoire de la section de Lausanne entre 1918 et 1980. Cette histoire est divisée en plusieurs parties en fonction des différentes étapes qui ont marqué la vie de la section de la création du CSFA à la fusion avec le CAS. En offrant ce résumé, ce document a donné beaucoup d'informations factuelles utiles pour l'analyse et la compréhension du déroulement des événements.

A la suite de ce survol historique, Anne-Lise Dufey a aussi reconstitué la liste des membres de la section et la liste des membres des différents comités. Elle s'est tout d'abord penchée sur les demandes d'admission et de démission reçues par le CSFA Lausanne. Certaines fiches semblaient manquer et l'autrice a donc comparé ses données avec diverses autres sources, dont les listes de comités, les carnets de courses et les listes de membres du CAS Diablerets après la fusion en 1980. Elle a ainsi pu recenser 799 personnes.

Lorsque l'information était disponible, la liste indique le nom, le nom d'alliance et le prénom de la femme, sa date de naissance, la date de son admission au CSFA, la date de son entrée au CAS et ses mandats au sein des comités de la section. Malgré un travail fastidieux, certaines informations font encore défaut. Une vingtaine de prénoms restent inconnus. De même, une centaine de dates de naissance n'ont pas pu être trouvées. L'activité professionnelle et d'autres informations sur l'identité de ces femmes n'apparaissent pas non plus. Cette liste a néanmoins été utile pour identifier les membres et leurs fonctions au sein de la section.

Demandes d'admission et liste de membres du CAS Diablerets

Les demandes d'admission sont les formulaires que les candidates devaient envoyer au comité de la section. Il existe plusieurs centaines de ces fiches dans les archives de la section, mais elles ne sont malheureusement pas classées, ni dans l'ordre alphabétique, ni dans l'ordre chronologique. De plus, les informations qu'elles contiennent sont très disparates et dépendent des années d'admission. Dans certains cas, il n'y a que le nom et le prénom de la candidate, l'adresse de son domicile, sa nationalité, la date de la demande et les signatures des deux marraines. Dans d'autres, la date de naissance, la profession, la potentielle affiliation à une assurance accident et l'expérience en alpinisme et en ski sont mentionnées. L'Image 3 présente deux fiches d'admission : celle de Fernande Cuendet datant de 1930 et, et celle de Josette Bovey datant de 1969. En le comparant, on voit clairement les différences d'information qu'elles présentaient.

La liste de membres du CAS est une liste nominative des personnes ayant exercé au moins une fonction au sein des comités du CAS et du CSFA entre 1863 et 2019. Ce document répertorie également les dates de décès des anciennes membres du CSFA Lausanne.

Estimation du profil sociologique et de la composition sociale

Les documents cités précédemment ne permettent malheureusement pas d'effectuer une analyse prosopographique de l'ensemble des membres de la section. En effet, ils ne contiennent pas suffisamment d'information sur l'identité des membres en dehors de leurs noms et de leurs activités au sein du CSFA. Comme certains métiers sont parfois mentionnés dans les fiches d'admission, surtout à partir des années 60, cela permet tout de même d'avoir un aperçu des profils socio-économiques des membres à partir de cette période. De plus, il a été possible de retrouver les fiches d'admission de certaines des présidentes de la section, ce qui permet ainsi de voir qui avait été leurs marraines.

Horsis 5544 30.

Club Suisse de Femmes Alpinistes

Section de
Lausanne

Le 1930

La soussignée, Mademoiselle
Nom Cuendet
Prénom usuel Fernande
Domicile Rongère 47 - Lausanne
Nationalité Suisse
Date de la naissance _____
(à indiquer par les mineures seulement)

demande à être reçue membre de la Section de
Lausanne du Club Suisse de Femmes Alpinistes.

Elle déclare vouloir se conformer en tous points aux
Statuts et règlements du Club.

Signature de la candidate : F. Cuendet

La candidate est présentée par :
(Signatures et adresses des deux marraines)

Sign Loise Gay
Henriette Masullo

membres de la Section de _____
(En cas de minorité, joindre une autorisation des parents)

Avis important. - Toute candidature faisant l'objet d'une enquête minutieuse, il importe que les marraines ne présentent qu'une personne parfaitement bien connue d'elles et qu'elles soient en mesure de donner, sur elle, tous les renseignements que peut demander le Comité de la Section.

Prière de renvoyer ce bulletin à la Présidente, Mad^{elle}
L. Eplattner

avis majoritaire 31.4.69

Demission 1/1970 (104)

La soussignée désire devenir membre de la section Lausanne du Club Suisse de Femmes Alpinistes; elle déclare avoir pris connaissance des conditions d'admission qui lui ont été communiquées.

Section Lausanne

Nom et prénom: Bovey Josette
Domicile: 770. d'Orchely 60 - 1006 Lausanne
Rue et No. App. 43
Profession: Secrétaire
Date de naissance: 4.10.1941
Nationalité: Suisse
Avez-vous déjà fait partie du CSFA? non
Si oui, à quelle époque et à quelle section appartenez-vous? _____

Êtes-vous assurée contre les accidents? Oui
Si oui, auprès de quelle Société? Mutuelle vaudoise

Date d'admission: _____
La présidente: _____

Désirez-vous contracter l'assurance accident du CSFA?
(Un exemplaire du contrat et des conditions d'assurance peut être obtenu auprès de la présidente de section)
non

Quelles sont les courses de haute montagne ou les courses de montagne importantes que vous avez faites?

Été: Traversée glacier - cabane
Bitanna.
Cabane de Szwajc

Hiver (ski): Je fais du ski.
Puisme course importante
en montagne.

Signature des membres présentant la candidate:
1. M. Fluckiger
2. K. Hurri

Signature de la candidate: J. Bovey

Courses préalables faites en tant qu'invitée:
1. Date _____ But _____
2. Date _____ But _____

Signature du chef de course _____
Signature du chef de course _____

P.S. Pour les candidates mineures, la signature des parents ou de leurs représentants est indispensable.

IMAGE 3 – Deux fiches d'admission au CSFA Lausanne. A droite, la demande de Fernande Cuendet, datant de 1930. A gauche, la demande de Josette Bovey (recto-verso), datant de 1969.

Tiré de : ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1232-1233), Demandes d'admission (env. 1930 à 1979).

Afin de compléter ces informations, les coûts liés à l'affiliation au club et à la pratique de l'alpinisme ont servis d'indicateur pour estimer la composition sociale de la section. Ces coûts donnent une idée de la somme qui était nécessaire pour faire de l'alpinisme au CSFA et si c'était accessible à plusieurs catégories de personnes ou non. Ils peuvent être divisés en trois types : les coûts uniques, les coûts annuels et les coûts additionnels. Les coûts uniques étaient payés une seule fois par les membres lors de leur admission au club. Il s'agit de la finance d'entrée et de la carte de membre. Ensuite, les coûts annuels représentent essentiellement la cotisation à la section. Celle-ci comprenait la cotisation à la caisse centrale du CSFA, l'abonnement à *Nos Montagnes*, et parfois d'autres frais comme la rénovation des cabanes du CAS ou les Expositions nationales. Enfin, les coûts additionnels regroupent les dépenses dépendant du degré d'engagement de la personne dans l'activité sportive. Cela comprend les différents coûts liés aux sorties (transports, hébergement, salaire du guide, et l'équipement nécessaire pour faire de l'alpinisme, du ski ou de l'escalade). On peut aussi y ajouter les coûts d'affiliation à une assurance accident personnelle ou la mutuelle du club qui était alors facultative.

Puisque la volonté de ce mémoire est aussi de redonner de la visibilité aux femmes en tant qu'individus, j'ai décidé de faire des encadrés biographiques de certaines femmes qui ont marqué la vie de la section. Cette approche prosopographique vise à mettre en évidence les traits communs des personnes qui faisait partie du groupe en se basant sur leur parcours de vie.

La méthode biographique a souvent été l'objet de débats cherchant à définir sa légitimité scientifique, notamment à cause des difficultés méthodologiques qu'elle engendre. Pourtant, selon Lemerrier et Picard (2012 : 606) : « [...] *la prosopographie peut être un instrument fécond, qui donne à voir des trajectoires individuelles dans toute leur complexité et leurs interactions, qui permet de tester des hypothèses, de répondre à nos « pourquoi » et nos « comment » sur une population donnée, de tenir à la fois des propos sur ses tendances générales, ses normes sociales et sur l'exceptionnalité de certains parcours – qui, renonçant à l'utopie du « tout décrire, seulement décrire », produit une description riche mais contrôlée, à l'appui d'une démonstration.* » Ainsi, en plus de donner des informations sur les caractéristiques d'un groupe, elle permet de comprendre les mécanismes propres à des univers particuliers. Elle met en évidence les critères de sélection, les normes implicites, les tendances et les réseaux qui existent en leur sein. Cependant, Lemerrier & Picard (2012) expliquent aussi qu'il est nécessaire d'adopter une méthode rigoureuse, mais tout de même malléable afin de dire quelque chose d'utile et de pertinent sur un groupe. Il faut ainsi adapter notre méthode aux particularités du groupe que nous souhaitons étudier.

Dans ce travail, une approche qualitative présentant des encadrés de quelques profils a été adoptée. L'objectif était de mettre en lumière la vie de ces femmes, en particulier leur formation, leur parcours professionnel et leur activité au sein du CSFA et d'autres associations. Cela permet ainsi d'avoir un aperçu de leur profil sociologique et de comprendre à quelle catégorie de personnes nous avons affaire. Il a toutefois été difficile de conserver des indicateurs précis et systématiques pour faire ces encadrés, étant donné la disparité des informations qui ont pu être retrouvées. La date de décès de ces femmes a d'abord dû être trouvée dans les documents présentés précédemment. Les notices nécrologiques ont ensuite pu être retrouvées et complétées éventuellement par d'autres articles publiés dans la revue du CSFA, *Nos Montagnes*, et/ou dans les anciens numéros des principaux journaux du canton de Vaud qui sont numérisés dans la base de données en ligne « Scriptorium », ainsi que dans les revues numérisées sur la base de données de l'ETH Zürich « E-Periodica ». Lors de cette investigation, il a fallu être particulièrement attentive à ne pas confondre ces femmes avec des homonymes. De plus, il a souvent fallu trouver les maris, les fils ou les pères afin de comprendre leur milieu social.

La sélection des personnes à inclure dans ces encadrés n'a pas été facile non plus. Le choix initial était de s'intéresser aux profils des 20 présidentes de la section entre 1918 et 1979²¹. Pour plusieurs de ces femmes, aucune information n'a pu être retrouvée en dehors de la date de décès et l'activité au sein du CSFA. Par conséquent, seuls les profils de 6 présidentes ont finalement pu être analysés. Il s'agit

²¹ Une liste des présidentes de la section de Lausanne entre 1918 et 1979 se trouve à l'annexe 4.

de Madeleine Gay-Mercanton (1874-1958), Madeleine Morel (1907-1999), Madeleine Borgeaud (1912-1962), Elisabeth Rochat (1907-1989), Annie Maurer (1921-2003) et Marie-Louise Givel (1910-1996).

Afin de compléter cet échantillon, quelques personnes ayant marqué l'histoire de la section sans forcément avoir été présidentes ont aussi été sélectionnées. Il s'agit de personnes qui ont exercé une autre fonction au sein du comité (vice-présidente, secrétaire ou trésorière) ou dont les noms revenaient souvent dans les sources. Cinq personnes supplémentaires ont été incluses : Valentine Ramelet-Charton (1885-1980), Claire Aeschmann (née en 1934), Clara Durgnat (1901-1996), Rose Wiget (-1960) et Simone Beck (1907-1994).

Certains de ces profils sont présentés dans le même encadré parce qu'il est intéressant de les mettre en relation. Ainsi, il y aura un total de 8 encadrés pour 11 profils, sans compter celui d'Aline Margot-Colas présenté dans la revue de littérature. Ces personnes ne sont pas forcément représentatives des membres de la section mais donnent un aperçu de l'identité de ces femmes.

2.2.2 Analyser les activités et les discours

Le deuxième axe de recherche s'intéresse à l'activité associative et aux discours du CSFA afin de comprendre le rôle que l'association a joué dans l'ouverture de l'alpinisme suisse aux femmes. Les documents utilisés dans ce but sont les procès-verbaux, divers documents tirés du dossier « la Vie du Club », les récits de courses, et, de manière plus occasionnelle, le bulletin du club, *Nos Montagnes*. Il s'agit ainsi d'une analyse de documents d'archives.

Les procès-verbaux (PV) et « la Vie du Club » : analyser l'activité associative

Les sources principales utilisées pour l'analyse sont les PV des assemblées mensuelles et des assemblées générales (AG), ainsi que divers documents se trouvant dans le dossier « La Vie du Club ». Ce dossier contient des correspondances avec le CC, le CAS et d'autres associations, des coupures de presse, les différentes versions des statuts, les rapports annuels des présidentes et des différentes commissions, des circulaires diverses comme les programmes des AD, des invitations à des cours et autres événements, etc. Ces documents nous permettent de nous plonger directement dans l'activité associative de la section de Lausanne.

Les PV des séances mensuelles ont été tous conservés jusqu'en 1968. Il y avait 11 séances mensuelles par année, soit chaque mois sauf durant la pause estivale du mois d'août. Durant ces séances, les personnes présentes procédaient à l'admission des nouvelles membres et assistaient à la présentation des candidatures. Diverses informations concernant la vie de la section étaient aussi partagées, dont par exemple le programme des courses du mois, les cours donnés par la section ou le CC, ainsi que les communications venant de ce dernier. Il y avait régulièrement une partie récréative afin de clore la session, prenant généralement la forme d'une « causerie ». En ce qui concerne l'AG, celle-ci avait lieu chaque année en décembre. Elle permettait de clore l'année et de faire un résumé sur ce qui s'était passé. Tous les PV de ces AG ont été conservés jusqu'en 1979. Ils contiennent les rapports annuels des

présidentes et des différentes commissions de la section, ainsi que la composition du comité et des commissions pour l'année suivante.

Les procès-verbaux sont plus ou moins fournis selon les années et les séances. Leur contenu reste factuel et les détails dépendent beaucoup de la personne qui les a écrits. Ils respectent toujours la même structure, restent formels et ne mentionnent pas les présences, hormis celle de la personne président la séance. La plupart du temps, ils sont paraphés ou non signés.

Les récits de courses : analyser les conceptions de l'alpinisme

Les récits de courses représentent une autre source précieuse pour l'analyse. Il s'agit d'écrits en prose majoritairement destinés à une utilisation à l'interne décrivant l'expérience vécues par les membres lors des sorties de section. Ils servaient ainsi à garder un souvenir de ce qui s'était passé et des itinéraires empruntés. Mais, plus que de simples comptes-rendus, ils nous permettent de comprendre comment la vie de ces femmes se déroulait concrètement lors des sorties en montagne et comment elles concevaient l'alpinisme. Ils nous montrent les éléments qui étaient considérés comme importants à transmettre aux autres membres, que ce soient les paysages, les rencontres, les lieux visités, les problèmes rencontrés, les attentes, les repas, les soirées. Ils nous montrent les relations qui se construisaient entre ces femmes et relatent également l'ambiance qui existait lors de ces sorties.

La plupart de ces écrits ne renseignent pas le nombre, ni l'identité exacte des participantes, si ce n'est parfois à travers l'utilisation de surnoms. La qualité d'écriture, la quantité de détails et la longueur du texte varient aussi beaucoup en fonction de l'identité de l'auteur. Tous ne sont pas signés. Certains sont écrits à la main, d'autres à la machine à écrire. Ils contiennent aussi beaucoup de traits d'humour difficiles à interpréter a posteriori. Laurent Tissot (2020), qui a analysé les récits de course de la section du CAS Diablerets, a fait des observations similaires.

Lors de l'analyse de ces récits, je me suis concentrée sur les thématiques soulevées par les questions secondaires. Il s'agissait d'explorer à travers ces écrits les rapports que ces femmes entraînaient avec les hommes lors des courses, les conceptions de l'alpinisme qu'elles avaient et la manière dont elles concevaient leur place en tant que femmes dans le milieu de l'alpinisme. Malheureusement, les récits de course du CSFA Lausanne n'ont pas tous été conservés. Le dernier récit du dossier date de 1953, alors que les PV continuent de mentionner la lecture de récits bien après cette date lors des séances. Heureusement, certains récits ont été publiés dans *Nos Montagnes*, ce qui permet de continuer à les analyser pour les années suivantes.

Nos Montagnes, le bulletin du club : support additionnel

L'analyse sera occasionnellement complétée par des récits de courses publiés dans le bulletin du club, *Nos Montagnes*. A partir de 1920 et jusqu'en 1979, le CSFA a produit cette revue paraissant mensuellement, sauf durant les mois d'août et de septembre. Contenant une trentaine de pages, il s'agissait de l'organe de communication principal du club. Les publications se faisaient dans les trois langues (allemand, français et italien), et seules les communications venant du CC étaient traduites en

français et en allemand. Les membres pouvaient y publier des récits de course et des comptes-rendus

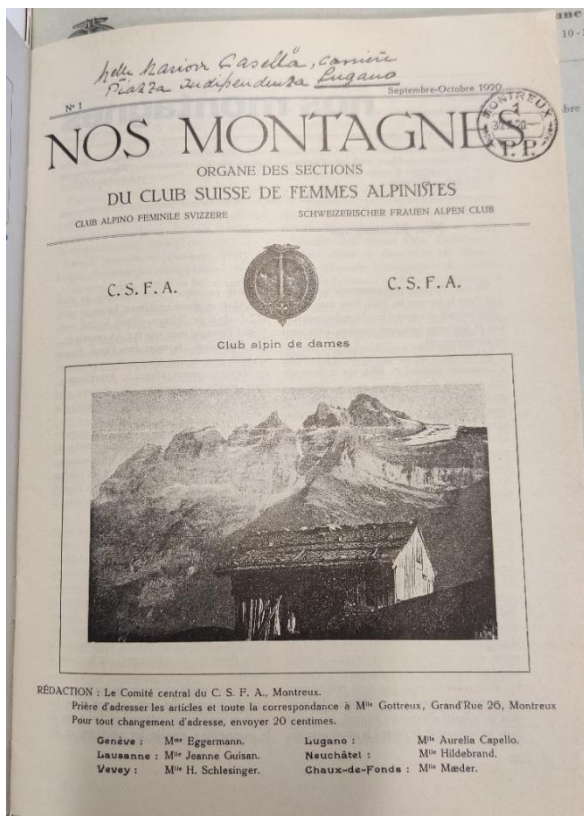


IMAGE 4 – Premier numéro de *Nos Montagnes* en 1920.

Tiré de : ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/12) , *La Vie du Club* (1971), *les 50ans de Nos Montagnes*.

des cours d'alpinisme ou de ski, ou des rencontres qui avaient occasionnellement lieu entre les sections. Des articles scientifiques sur la faune et la flore, des extraits de guides de voyages sur certaines régions, ou des articles sur l'histoire de l'alpinisme étaient aussi publiés. Ces textes étaient souvent des republications d'écrits d'alpinistes célèbres, de poètes et d'écrivains, ou de scientifiques, dont des membres du CAS.

Nos Montagnes est une source très riche qui nécessiterait une étude à part entière dépassant l'ambition de ce mémoire. Pour la présente recherche, j'ai uniquement sélectionné les récits de courses publiés en français par des membres de la section de Lausanne lorsqu'il était possible de les identifier par la signature de l'autrice ou le titre du récit. Tous les numéros de 1921 à 1973 sont conservés aux ACV. Pour les années qui suivent, il y a uniquement les numéros de mars 1975 et 1976, de mars/août/décembre 1977, mars/mai 1978 et mars/avril/juillet/août 1979.

2.2.3 Réflexions sur l'analyse de documents historiques

Malgré la bonne quantité de documents conservés aux ACV, les archives du CSFA Lausanne restent incomplètes. Les procès-verbaux n'ont pas toujours été faits de manière rigoureuse et certaines années sont manquantes. Les récits de course n'ont pas tous été conservés et les documents ne sont pas toujours bien classés, si bien qu'il est parfois difficile de s'y retrouver. Ceci est d'autant plus flagrant lorsque l'on compare ces documents avec les archives du CAS Diablerets. Un exemple frappant de cette différence est la difficulté à retrouver des listes de membres complètes pour le CSFA, tandis que le CAS en a tenu des détaillées tout au long de son histoire.

Ce problème de quantité et de qualité des sources historiques sur les femmes n'est pas unique au CSFA mais concerne en réalité la plupart des recherches en histoire qui s'intéressent aux femmes. Michelle Perrot (1998) explique que cette limite est due à la fois à un « défaut d'enregistrement primaire » et un à « déficit de conservation » de ces documents. Le premier point concerne le type de sources traditionnellement utilisées par les historiens. En effet, l'Histoire en tant que discipline scientifique s'est longtemps concentrée exclusivement sur la sphère publique et le politique, oubliant les aspects du quotidien et du privé (ibid.). Le matériel utilisé était alors principalement constitué

d'archives provenant d'institutions publiques. Exclues de la sphère politique et reléguées à l'espace privé, les femmes y étaient donc majoritairement absentes. Le deuxième point concerne la conservation des sources existantes sur les femmes. Celles-ci proviennent essentiellement du domaine privé : ce sont par exemple les journaux intimes ou les correspondances. Malheureusement, Michelle Perrot (1998) explique que beaucoup de ces archives ont été détruites par négligence ou par indifférence. Dans une société qui accorde une place moindre aux femmes, leurs écrits sont également considérés comme moins importants. Certaines femmes les ont aussi très probablement détruits elles-mêmes, intériorisant la contrainte de silence qui leur était imposé alors (ibid.). En effet, sous prétexte de politesse, d'honneur ou de vertu, les femmes devaient être discrètes. Leurs vies et leurs pensées devaient rester dans le domaine de l'intime.

Les femmes du CSFA ont probablement suivi inconsciemment ces mécanismes d'auto-censure dont parle Michelle Perrot (1998). Comme le soulève Tanja Wirz (2007), le CSFA était considéré par ses membres comme une association moins importante que le CAS. L'objectif était surtout de faire de l'alpinisme entre femmes, et non de jouer un rôle au niveau social ou politique. Les membres ont peut-être estimé que leurs documents étaient moins dignes d'intérêt pour la postérité, ou alors tout simplement comme relevant du domaine personnel. Elles ne semblaient pas non plus avoir beaucoup d'intérêt à apparaître en public en tant qu'individu, ce qui fait que beaucoup de récits ne sont pas signés par leurs autrices, mais représentent le « CSFA » en tant que groupe.

Un autre problème rencontré lors de l'analyse des sources est lié à la sélectivité des informations présentes dans les documents d'histoire et les biais d'interprétation qui peuvent en découler. La « sélectivité » concerne tout d'abord le nombre restreint d'informations ayant été inclus dans les documents et conservées jusqu'à aujourd'hui. Les éléments qui nous sont parvenus dépendent de ce que les femmes du CSFA ont estimé utile à un moment donné de noter et de garder dans leurs archives. Le fait que les récits de courses après 1953 n'aient pas été conservés, que les PV soient parfois peu détaillés ou manquants sont quelques exemples de cette sélectivité. En outre, les documents écrits sont aussi limités dans la quantité d'informations qu'ils peuvent nous transmettre à posteriori. Ainsi, il est parfois difficile d'estimer le contexte, les sous-entendus et l'intentionnalité des actrices. Ces éléments sont soit totalement absents, soit implicites. Par exemple, il est parfois compliqué de comprendre les pointes d'humour, l'auto-dérision et l'ironie présentes dans les récits de course, ou d'identifier les personnes qui se cachaient derrière les surnoms. Il est aujourd'hui délicat de les interpréter sans connaître le caractère de l'autrice et ses intentions. Il faut ainsi rester particulièrement attentive à ne pas faire des conclusions pouvant se révéler faussées.

Ces limites peuvent être frustrantes. A travers la lecture des documents d'archives du CSFA Lausanne, nous devenons des témoins de la vie et de la sociabilité de ces femmes, sans pour autant pouvoir les comprendre entièrement. Pour essayer de pallier ce problème, j'ai décidé de compléter mes sources par des entretiens oraux avec des anciennes membres de la section de Lausanne.

2.2.4 Entretien avec Claire Aeschimann

Face aux divers problèmes de qualité, de quantité, de sélectivité et d'interprétation des archives du CSFA Lausanne, j'ai essayé de retrouver des anciennes membres de la section afin de mener des entretiens avec elles. L'objectif était de comprendre leurs parcours de femmes alpinistes, ainsi que leurs activités au sein du CSFA. Finalement, j'ai pu retrouver une femme, Claire Aeschimann, qui a accepté de faire un entretien. D'éventuelles autres membres n'ont malheureusement pas pu être contactées.

Durant l'entretien, j'ai essayé d'aborder trois thématiques principales. Tout d'abord, je voulais comprendre qui elle était et quel avait été son parcours – Comment avait-elle commencé à faire de l'alpinisme ? Quel était son lien avec les montagnes ? Quel était sa profession et est-ce qu'elle avait beaucoup de temps libre à disposition ? Comment était-elle entrée au CSFA ? Qui avaient été ses marraines ? Quelles étaient les fonctions qu'elle avait eu au sein du club ? Quelles avaient été ses motivations à s'engager plus activement dans la vie associative ? ... Ensuite, je souhaitais parler plus généralement de la pratique de l'alpinisme – Comment les sorties en montagne se déroulaient-elles ? Quelle était l'ambiance qui y régnait ? Quelles étaient les relations entre hommes et femmes ? Qu'est-ce que c'était d'être une femme alpiniste à cette époque ? Est-ce qu'elle avait remarqué des évolutions marquantes dans ce milieu au cours de sa vie ? ... Enfin, je voulais aussi faire un lien avec le contexte politique et social de l'époque, en particulier le suffrage féminin – Comment se positionnait-elle personnellement vis-à-vis du féminisme ? Est-ce qu'il y avait des femmes engagées au sein du CSFA ?...

L'entretien a pu être enregistré et la transcription se trouve en [annexe 5](#). Des extraits ont été mobilisés de temps à autres dans l'analyse afin de souligner certains aspects observés dans les archives du CSFA. J'ai pu également faire un encadré biographique pour mettre en valeur le profil de cette femme.

3 - Les membres du CSFA Lausanne : une ouverture à la classe moyenne

Ce troisième chapitre traite du premier axe de recherche de ce mémoire, soit l'analyse du profil des membres du CSFA entre 1939 et 1979. Différents éléments nous aideront à comprendre *dans quelle mesure le CSFA était ouvert à une diversité de profils sociologiques*. Une partie amène tout d'abord quelques éléments introductifs sur le fonctionnement et la structure de la section de Lausanne, ainsi que sur l'évolution du nombre de membres dans le temps. Ensuite, le système de sélection des membres est analysé, suivi d'une esquisse de la composition sociale. Enfin, le chapitre se termine sur une analyse des engagements politiques et sociaux de la section de Lausanne durant la période étudiée. Cela donnera un aperçu des idéologies de ces femmes, et apportera ainsi quelques éléments supplémentaires à la réflexion sur leur identité. Des encadrés biographiques sont également présentés au fil du texte.

3.1 Fonctionnement, organisation et activités

3.1.1 Quelques aspects introductifs

La section de Lausanne, fondée en mai 1918, fut l'une des sections fondatrices du CSFA. Un comité gérait la partie administrative de l'association. Il était composé d'une présidente, d'une vice-présidente, d'une trésorière, d'une secrétaire et parfois de membres adjointes. Il y avait ensuite différentes commissions et groupes internes chargés chacun d'un domaine spécifique et fonctionnant de manière plus ou moins autonome. La « commission des courses » définissait le programme des courses de l'année. La « commission du chalet » était consacrée aux questions liées au chalet de la section, *La Meyette*, construit aux Paccots en 1933. Jusqu'en 1968, une « commission de marrainage » s'occupait des actions de bienfaisance de la section. Une somme de 1 CHF était prélevée de la cotisation annuelle des membres et versée dans un « fonds de marrainage » qui servait essentiellement à soutenir des familles montagnardes dans le besoin. Des commissions temporaires pouvaient également être mises sur pied, par exemple lors de l'organisation d'un grand événement comme les jubilés de la section.

A côté de ces commissions, il y avait un « groupe des vétéranes », renommé « groupe des marraines » en 1942, qui permettait aux membres fondatrices et plus âgées de faire des randonnées moins exigeantes entre elles. De plus, un « groupe jeunesse » (GJ) exista entre 1942 et 1965 afin de promouvoir l'alpinisme auprès des jeunes femmes âgées de 16 à 22 ans. Il fonctionnait en collaboration avec l'OJ du CAS, et organisait diverses conférences, cours techniques et sorties pour les jeunes.

Les activités principales de la section consistaient en des sorties en montagne l'été, que ce soit de la randonnée, de l'alpinisme ou de l'escalade, ainsi que des sorties à ski l'hiver. Le groupe était parfois accompagné de guides ou de moniteurs. Dès 1940 et jusqu'en 1957, des sorties à vélo firent également leur apparition parmi le programme des courses, alors que cette activité n'avait à priori rien à voir avec l'alpinisme. Dans un récit de course à vélo datant du 26 mai 1940, Elisabeth Rochat expliquait d'ailleurs les raisons de l'introduction de cette activité au sein de la section :

« Eh ! oui. Toujours à la page, le C.S.F.A. a mis au programme des courses de 1940 des tours à bicyclette, car la bicyclette est à la mode, elle fait fureur et la contagion, en gagnant de proche en proche, tout le club aura bientôt sa bécane. »²²

Vu la popularité croissante de ce sport à l'époque, il s'agissait peut-être d'une stratégie visant à attirer un plus grand nombre de personnes au CSFA. La section proposait ainsi une palette d'activités de plus en plus diversifiée au fil des années.

A côté des activités sportives, les membres du CSFA Lausanne se rencontraient aussi dans le cadre des assemblées mensuelles ou lors de fêtes organisées pour certaines occasions, comme les jubilés du club ou du chalet Meyette. Les assemblées se faisaient dans des salles louées auprès de restaurants ou hôtels de la ville, puis plus tard, dans les locaux du CAS Diablerets, mis gracieusement à disposition du CSFA une fois par mois. On y discutait principalement d'aspects administratifs, comme de l'admission de nouvelles membres, des courses prévues pour le mois et de l'organisation des AD. Elles se terminaient régulièrement par une partie récréative, l'objectif étant de motiver les membres à y venir en leur proposant une forme de divertissement²³. Ainsi, la séance de mai était toujours organisée dans un restaurant afin de passer une soirée ensemble. Celle de juin avait lieu à l'extérieur si la météo le permettait, lançant symboliquement la saison d'été. Les autres séances étaient généralement suivies de « causeries » durant lesquelles des personnes venaient discuter de divers sujets.

Les causeries sont des événements intéressants qui reflètent aussi les sujets qui préoccupaient alors la section. Au début de la période étudiée, il était très fréquent qu'elles prennent la forme d'une conférence scientifique. Dans ce cadre, un certain nombre de personnalités locales, dont des membres du CAS, furent invités à présenter un sujet. Plusieurs membres du CSFA organisèrent également des mini-conférences. Germaine Guex (1904-1984), une psychanalyste, membre de la section, parla à plusieurs reprises de psychologie et de psychanalyse²⁴. Tatiana Kousmine (1895-1995), professeure de physique à l'Université de Lausanne, fit un exposé sur la laine synthétique en avril 1940 et un sur l'énergie atomique en février 1946²⁵.

Ces exposés savants laissèrent ensuite majoritairement leur place aux récits de courses et aux projections de photos et de films de voyages et d'expéditions en montagne à partir des années 50. Ceci témoigne d'un changement de priorités au sein du CSFA : les visées culturelles, héritées de la dimension savante de l'alpinisme, furent peu à peu abandonnées au profit de l'aspect loisir. Les membres pouvaient toujours participer à des conférences scientifiques, mais celles-ci étaient désormais essentiellement organisées par le CAS-Diablerets. Par ailleurs, ce changement peut aussi être un indice de l'ouverture sociale de la section après 1950. En se concentrant sur le loisir, la section devenait attrayante pour une diversité de profils, et non uniquement pour des personnes ayant un capital culturel élevé. En étudiant les activités du CAS Diablerets, Tissot (2020 : 56-57) a observé ce même

²² ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1241), *Récits de course, Dimanche 26 mai 1940 : Course à bicyclette, signé E. Rochat.*

²³ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1211), *La Vie du Club, Rapport annuel de la présidente (1941), signé Madeleine Morel.*

²⁴ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1223), *Procès-verbal de la séance de mars 1940 ; ... (PP 1145/1223) Procès-verbal de la séance de mars 1943 ; ... (PP 1145/1224), Procès-verbal de la séance de février 1944.*

²⁵ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1223), *Procès-verbal de la séance d'avril 1940 ; ... (PP 1145/1224), Procès-verbal de la séance de février 1946.*

phénomène. La section proposait aussi de plus en plus d'activités et d'événements différents au fil du temps. Elle s'éloignait progressivement de l'aspiration initial à être un cercle « savant », largement revendiquée lors de la fondation en 1863. Selon l'auteur, cette diversification favorisa également un élargissement de la base de recrutement des membres.

Mis à part cela, la section organisait aussi des sorties afin de visiter des expositions ou des musées et diverses fêtes, comme les fêtes de Noël et les anniversaires de la section ou du Chalet Meyette. Considérant tous ces éléments, on peut voir que le CSFA s'inscrivait finalement dans une forme de sociabilité bourgeoise traditionnelle. En plus d'organiser des sorties centrées sur l'alpinisme, une série d'activités et de réunions mondaines avaient aussi lieu, permettant aux membres de se rencontrer et de créer des liens entre elles.

Une petite anecdote sur les séances du CSFA Lausanne permet de clore ces premiers aspects introductifs. Lors de notre entretien, Claire Aeschmann, se souvenant de ses débuts à la section et de la première séance à laquelle elle participa vers 1954, m'expliquait :

« Et pis après je suis allée à une de leur séance... mais ces dames... elles tricotaient ! Alors je me suis dit « mais qu'est-ce que je fais là ? ». Ça m'a pas donné envie d'y retourner. »²⁶

Encore dans les années 50, il était normal que des femmes tricotent et cousent durant les séances administratives de la section. Cependant, à mesure que les mentalités évoluaient et que des nouvelles générations de femmes rejoignaient les rangs du club, cette activité ne manqua pas de soulever des protestations au fil. Lors de l'AG de décembre 1957, sur proposition d'Eliane Cuche-Van Rollegem, il fut décidé qu'il était désormais interdit de tricoter ou de coudre lors des séances, par respect pour la personne qui parlait²⁷.

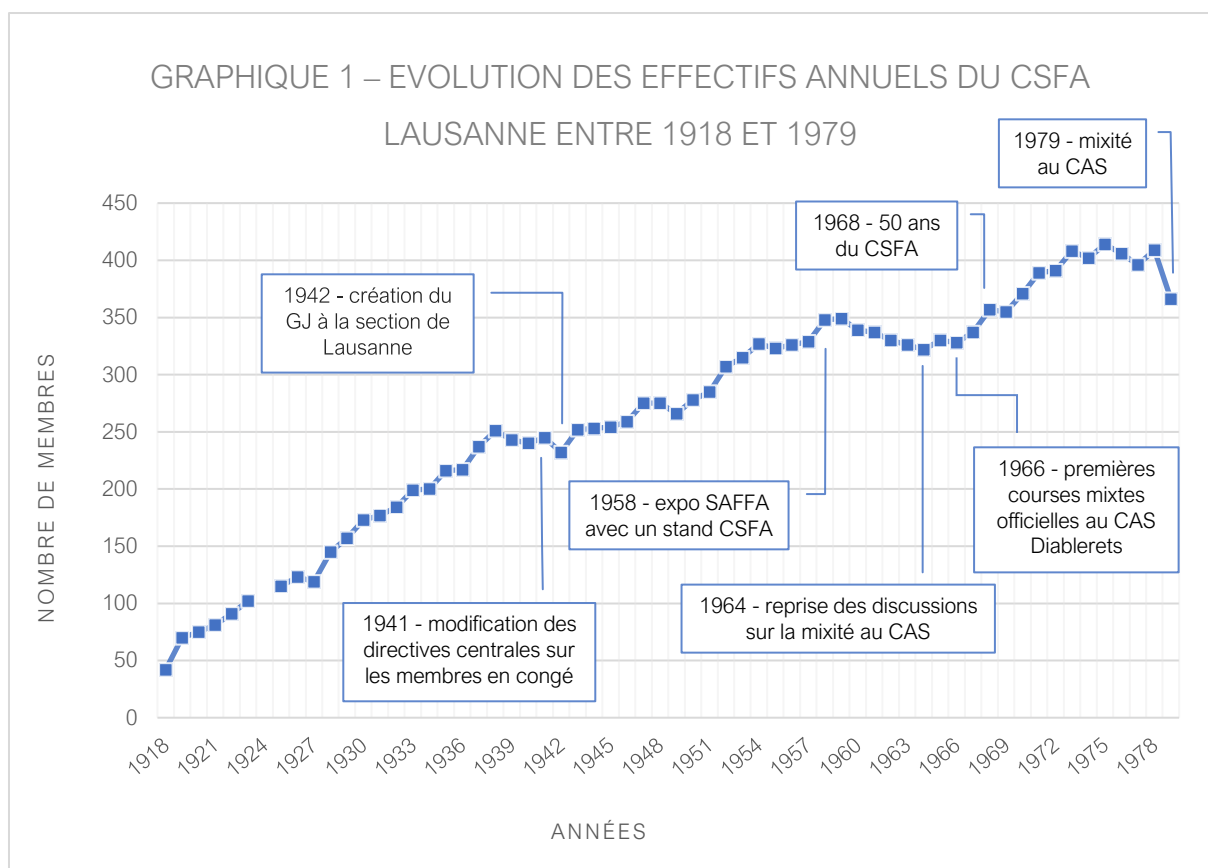
3.1.2 Evolution numérique des effectifs de la section

Lors des assemblées générales, la présidente présentait un compte-rendu des activités de la section durant l'année, et faisait notamment le point sur l'évolution des effectifs, soit le nombre de démissions et d'admissions enregistrées, ainsi que le nombre total de membres au 31 novembre. Grâce à ces documents, il a été possible de retracer l'évolution des effectifs du CSFA Lausanne sur l'ensemble de l'existence du club, soit entre 1918 et 1979. Les résultats se trouvent sur le [Graphique 1](#).

Tout d'abord, on peut voir que la progression fut linéaire et constante jusqu'en 1938, puis qu'elle ralentit pour la période suivante. Avec 243 membres en 1939, la section de Lausanne figurait parmi les plus grandes du CSFA, après la section de Zurich (338 membres), de Berne (310) et de Genève (301) (Haver 2008 : 86). Il est néanmoins important de souligner qu'il s'agissait d'un petit club en comparaison au CAS : à la veille de la Seconde Guerre mondiale, celui-ci comptait au total plus de 30'000 membres pour 115 sections (Le Comte et Porrini 2009 : 55), tandis que le CSFA comptait environ 4'000 membres pour 50 sections.

²⁶ Entretien avec Claire Aeschmann du 16.06.2023, annexe 5.

²⁷ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1226), *Procès-verbal de l'Assemblée Générale de décembre 1957*.



Sources : ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1211-1213), *La Vie du Club, Rapports annuels des présidentes (1939-1979)*.

Sur le graphique, on peut voir que les effectifs de la section de Lausanne sont restés plus ou moins stables durant la Seconde Guerre mondiale, malgré les difficultés économiques et pratiques engendrées par celle-ci. On observe cependant une légère baisse pour 1942. Elle s'explique par le fait que l'année d'avant, une révision des statuts centraux vint modifier les directives sur les membres en congé²⁸. Avant cela, les congés n'étaient pas vraiment réglementés et étaient facilement octroyés par les sections. Ces personnes étaient toujours comptées dans les effectifs. Cependant, en 1941, les statuts centraux mentionnaient désormais que seules les membres à l'étranger pouvaient continuer à bénéficier de cette exception, et pour une durée de trois ans au maximum²⁹. Dans les autres cas, il fallait démissionner. Cependant, l'article 12 stipulait aussi qu'en cas de réadmission, les sections avaient la possibilité de renoncer à demander le paiement d'une finance d'entrée³⁰. Avec ces nouvelles directives, il fut donc nécessaire de radier certaines membres car elles ne remplissaient pas les conditions pour bénéficier d'un congé, ce qui se répercuta directement sur les effectifs.

En 1942, un GJ fut créé à Lausanne. Toutefois, celui-ci fonctionnait comme un groupe à part et les jeunes femmes qui en faisaient partie n'étaient pas comptabilisées au sein de la section. La création de ce groupe n'eut donc pas d'incidence directe sur le nombre de membres, mais des conséquences plutôt diffuses et observables à long terme. Après 2 ans d'activité au GJ ou lorsqu'elles atteignaient leur 22

²⁸ ... (PP 1145/1211), *La Vie du Club, Rapport annuel de la présidente pour 1941, signé Madeleine Morel, op.cit.*

²⁹ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1211), *La Vie du Club, Statuts centraux du CSFA (1941)*, art. 10, p.4.

³⁰ *Ibid.*, art. 12, p.5.

ans, les jeunes femmes avaient la possibilité d'entrer directement au CSFA, sans payer de finance d'entrée³¹. Le GJ faisait ainsi office de bassin de recrutement.

Après la fin de la Seconde Guerre mondiale, le nombre de membres a augmenté de manière régulière jusque dans les années 60. Ceci est sûrement dû à la popularisation croissante que connût l'alpinisme après-guerre, notamment avec le début de la course aux sommets de 8'000 m. dans la chaîne de l'Himalaya et la médiatisation importante qui s'ensuivit (Moraldo 2021). La Suisse lança aussi ses propres expéditions dans la région qui obtinrent un certain écho dans la presse, notamment l'ascension de l'Everest en 1952 par Raymond Lambert (1914-1997) et le Sherpa Tenzing Norgay (1914-1986). L'effectif de la section de Lausanne passa la barre des 300 en 1952, comptabilisant 307 membres.

Par ailleurs, cette période fut marquée par d'autres événements qui contribuèrent à populariser l'alpinisme auprès des femmes. Tout d'abord, il y eut les premières expéditions entièrement féminines en Himalaya, rendant possible la présence des femmes dans l'alpinisme de haut niveau. En 1955, trois alpinistes écossaises membres du LSCC se rendirent dans le massif du Jugal Himal et y explorèrent de nouveaux sommets. Il s'agissait de Monica Jackson (1920-2020), cheffe de l'expédition et également membre du CSFA Genève, d'Elisabeth Stark (1923-2000) et d'Evelyn Camrass (1927-2021)³². En 1959, une autre expédition féminine s'attaqua au Cho-Oyu (8188m). Il s'agissait cette fois-ci d'une expédition internationale composée des trois anglaises Margaret Darvall, Eileen Healey et Dorothea Gravina (1905-1990), de la belge Claudine Van der Straten (1924-1959), des quatre françaises Jeanne Franco, Colette Le Bret, Micheline Rimbaud (1929-), et Claude Kogan (1919-1959), cheffe de l'expédition, ainsi que de la suisse Loulou Boulaz (1908-1991), membre du CSFA Genève³³. Elle s'acheva toutefois sur un drame, avec la disparition de Claude Kogan et de Claudine Van der Straten. Outre ces expéditions, la SAFFA eut lieu à Zurich en 1958. Le CSFA y tint un stand dans lequel il présentait son activité, ainsi qu'un bivouac fixe, une petite cabane de montagne contenant le strict nécessaire³⁴. Cet événement contribua aussi à donner de la visibilité au club, ce qui encouragea peut-être des femmes à s'y inscrire.

Malgré cela, on constate une légère diminution du nombre de membres au début des années 60. La courbe remonte ensuite dès 1965, alors qu'en parallèle, des débats sur l'admission des femmes commencèrent à agiter à nouveau le CAS³⁵. D'ailleurs, dès 1966, des courses mixtes furent organisées par le CAS Diablerets³⁶. Ces premières avancées au niveau de la mixité exercèrent peut-être une influence sur les effectifs du CSFA. Il était désormais possible pour les femmes de faire des courses avec le CAS, ce qui donnait une motivation à rejoindre le CSFA.

³¹ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1211), *La Vie du Club (1942), Règlement du Groupe de Jeunesse du Club Suisse de Femmes Alpinistes, section de Lausanne*.

³² ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1249), *Nos Montagnes, Avril 1955, « Expédition féminine à l'Himalaya »,* signé J.N.L. et N.P. (p. 121).

³³ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1251), *Nos Montagnes, Juillet 1959 « Cho-Oyu (8150m) »,* signé Loulou Boulaz, p. 201-203.

³⁴ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1251), *Nos Montagnes, Novembre 1959, « Le bivouac de la SAFFA »,* p. 242-243.

³⁵ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1128), *Procès-verbaux des séances mensuelles de l'année 1965*.

³⁶ *Ibid.*



IMAGE 5 – Timbre du cinquantenaire du CSFA.

Tiré de : ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1212), *La Vie du Club* (1958)

En 1968, le jubilé des cinquante ans du CSFA augmenta momentanément la visibilité au club. Des grandes fêtes furent organisées dans plusieurs villes de Suisse, dont Lausanne. Un timbre-poste fut également émis pour l'occasion³⁷ et des articles parurent dans les journaux locaux. A la fin de cette année, la section de Lausanne comptabilisait 357 membres. En comparaison, la section de Zurich, qui était alors la plus grosse section, avait un peu plus de 500 membres la même année, tandis que le club comptait au total près de 7'000 membres pour 56 sections³⁸.

Les effectifs continuèrent ensuite à augmenter de manière régulière et la section de Lausanne passa la barre des 400 en 1973. Finalement, en novembre 1979, l'AD du CAS qui eut lieu à Olten accepta officiellement la mixité. Un contrat de fusion fut négocié entre le CSFA et le CAS. Les femmes considéraient qu'il n'y avait plus d'intérêt à continuer d'exister de leur côté. Le CAS étant plus populaire, les membres allaient peu à peu quitter le CSFA pour le rejoindre. De plus, les effectifs ne se renouvelleraient pas non plus puisque les jeunes iraient aussi au CAS. Selon le CC du CSFA, ne rien faire signifierait donc « *le lent dépérissement* » du club.³⁹

A la fin de cette dernière année d'existence, le rapport annuel de la dernière présidente de la section, Annie Maurer (1922-2003), faisait état d'un effectif de 366 membres, contre 409 l'année d'avant⁴⁰. Cette diminution fut expliquée par la présidente en ces mots :

« [...] nous avons reçu 42 démissions pour cette fin d'année. Si le nombre de démissions est, cette année, un peu plus élevé que d'habitude, cela s'explique par notre changement d'organisation. Les clubistes qui nous quittent sont de celles qui depuis longtemps ne participent plus à la vie de notre société et qui, par conséquent, ne veulent pas entrer au CAS. »⁴¹

La fusion avec le CAS Diablerets entraîna ainsi la démission d'un certain nombre de femmes au sein de la section. Peut-être y avait-il d'ailleurs des désaccords parmi les membres à ce sujet, certaines femmes étant déçues de ne plus avoir une association uniquement féminine ? Les procès-verbaux ne le disent pas... En revanche, Claire Aeschmann m'expliquait lors de notre entretien que la transition d'un club à l'autre ne fut pas facile pour tout le monde :

« [...] C'était un peu la catastrophe pour toutes les dames parce qu'elles connaissaient personne. Pour moi je me suis dit : « mais c'est sympa ! Je retrouve tous ceux, même les vieux, avec lesquels je fais de la montagne ! » Parce que quand on était à l'OJ, le club alpin déléguait toujours

³⁷ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1212), *La Vie du Club* (1958)

³⁸ ACV, CAS Diablerets, CSFA (PP 1145/1212), *La Vie du Club* (1958), *A propos d'un cinquantenaire* (mai 1968, non signé).

³⁹ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1213), *La Vie du Club*, Procès-verbal de la Conférence des présidentes du CSFA de novembre 1977.

⁴⁰ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1213), *La Vie du Club*, Rapport annuel de la présidente (1979), signé Annie Maurer.

⁴¹ *Ibid.* p.1

deux... deux anciens, en tout cas, pour joindre les jeunes, pour tâcher de maintenir le contact. Alors je connaissais tous les vieux ! J'étais pas perdue là. Alors voilà ! »⁴²

Il s'agissait d'un changement pouvant être brusque et difficile pour certaines femmes. Elles n'étaient soudainement plus entre elles et devaient entrer dans une association d'hommes, qui fut d'ailleurs hostile à leur présence pendant de nombreuses années. Cette perspective en découragea probablement certaines. De plus, la cotisation annuelle au CAS était plus élevée qu'au CSFA ; après la fusion, elle s'élevait à 57 CHF pour 1980, alors qu'elle était à 36 CHF l'année d'avant⁴³. Si une femme ne participait qu'occasionnellement à la vie du club, il est possible que cette augmentation ait aussi influencé son choix.

La section de Lausanne était une section assez importante numériquement parlant. Elle enregistra une augmentation progressive de ses effectifs durant toute la période étudiée. Toutefois, le CSFA restait un petit club au niveau de la Suisse. D'ailleurs, il y avait une large disproportion par rapport au CAS : en 1978, le CAS Diablerets comptait 2'700 membres⁴⁴, alors que le CSFA Lausanne n'en avait que 409.

Lors du centenaire du CAS en 1863, Marguerite Bondallaz, la présidente centrale du CSFA, fit un petit rappel historique des relations existantes entre le CAS et le CSFA dans un numéro spécial de *Nos Montagnes* publié pour l'occasion. Mentionnant notamment que le CSFA restait encore un petit club en comparaison au CAS, la Présidente expliquait :

« Il faut tenir compte du fait que le monde féminin est et restera toujours moins disponible à la pratique de l'alpinisme que le monde masculin, limité qu'il est par des moyens physiques généralement moindres, par la vocation maternelle, par les obligations ménagères et professionnelles, les premières s'ajoutant aux autres. Et pourtant, l'alpinisme féminin va son petit bonhomme de chemin, il faudrait dire sa petite bonne femme de route ! »⁴⁵

Cette citation est intéressante car elle démontre tout d'abord l'intériorisation des stéréotypes et des rôles de genre par cette femme. Selon la présidente, divers éléments, tels que les limites physiques des femmes, mais surtout les tâches qu'elles étaient contraintes de remplir, expliquaient pourquoi l'alpinisme féminin était moins populaire que l'alpinisme masculin. Aux yeux de la présidente, cela ne semblait pas être un problème, mais simplement un fait. Elle n'avait du reste pas l'air de penser que les choses allaient changer.

Cependant, un autre facteur explicatif se trouve aussi dans le processus de sélection des membres du CSFA. L'alpinisme n'étant déjà pas une pratique commune pour les femmes, des contraintes à l'entrée du CSFA ajoutèrent des barrières supplémentaires pour certaines femmes. La section suivante tente d'apporter plus de détails là-dessus.

⁴² Entretien avec Claire Aeschimann, du 16.06.2023, annexe 5.

⁴³ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1213), Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 5 décembre 1979.

⁴⁴ ... Anne-Lise Dufey (2005). *Histoire du C.S.F.A. 1918 – 1980*, op.cit. p. 28

⁴⁵ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1252), *Nos Montagnes*, septembre 1963, « Le centenaire du Club Alpin Suisse », signé Marguerite Bondallaz, (p.199-200)

3.2 Sélection des membres : le processus de marrainage

Comme le notait Tissot (2020) pour le CAS Diablerets, l'augmentation régulière du nombre de membres dans le temps n'est pas nécessairement significative d'une ouverture sociale du club. Dans les faits, la composition sociale du CAS Diablerets est restée assez similaire pendant de nombreuses années, notamment à cause d'un système de « marrainage » des nouveaux membres et des coûts engendrés par la pratique de l'alpinisme. La section n'a finalement entamé une lente ouverture qu'après la Seconde Guerre mondiale (ibid.).

A première vue, ces observations sont aussi valables pour le CSFA. L'admission des nouvelles membres se faisait également par le biais d'un système de « marrainage ». La demande d'admission devait être faite par écrit au comité de la section à l'aide d'un formulaire signé par deux personnes qui en faisaient déjà partie. Après l'approbation du comité, les candidates étaient présentées oralement ou par écrit par les deux marraines lors d'une séance mensuelle. L'admission était ensuite soumise au vote au bulletin secret à la séance suivante.

Les conséquences du « marrainage » ont déjà été relevées par les différentes études présentées dans la revue de littérature. Dans les associations bourgeoises, il s'agissait d'un processus typique qui permettait de maintenir un « entre-soi », c'est-à-dire de créer un groupe constitué de personnes venant du même cercle social, sans forcément fixer des coûts d'affiliation élevés (Tailland 2008). Même si en apparence le club pouvait avoir l'air accessible financièrement, il fallait en réalité connaître au préalable au moins un membre, ou alors avoir la possibilité de faire sa connaissance quelque part. Il était donc difficile pour quelqu'un qui ne venait pas du même milieu d'y entrer. Puisque ces personnes faisaient partie du même monde, les associations leurs permettaient aussi d'élargir leurs réseaux de connaissances, ce qui pouvait être leur utile, par exemple pour le commerce ou la politique.

Pour ce qui est de la section de Lausanne, on remarque dans la liste de membres établie par Anne-Lise Dufey qu'un certain nombre de femmes portaient les mêmes noms de famille⁴⁶. Bien que les homonymes ne soient pas exclus, certaines membres avaient des liens de parenté : les sœurs Betty (1915- ?) et Germaine Leresche (1909-2000), Tatiana et Catherine Kousmine, ou encore Madeleine Morel (1907-1999) et sa tante, Alice Morel (1880-1969), fondatrice de la section de Vevey⁴⁷. Les liens familiaux constituaient ainsi une première base de recrutement de cet entre-soi féminin.

Par ailleurs, certains noms de famille se retrouvaient aussi dans les listes de membres du CAS : Kinette Hurni-Bourgeois (1915-2004) et son mari Paul Hurni (env. 1915-1986), Martine Martin-Vietti (1914-2002) et son mari Edgar Martin (1905-1999), Eliane Cuche-Van Rollegem (1929-2022) et son mari Robert Cuche⁴⁸. Il s'agissait donc bien de femmes qui ne pouvaient pas entrer au CAS, mais qui venaient du même cercle social que ces hommes. Il est possible qu'elles aient pu entrer au CSFA à travers le réseau de connaissance de leurs maris.

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1230-1233), Demandes d'admission (env. 1930-1979)

⁴⁸ ACV, CAS Diablerets, Administration – Membres, (PP1145/116), Membres actifs du Comité de la section, groupes, amicales, commissions (1863 -2019).

Ensuite, les procès-verbaux font souvent état d'amies de membres qui présentent leur candidature, ou alors de connaissances plus éloignées, comme des anciennes élèves de Madeleine Morel, qui était institutrice⁴⁹. L'Encadré 2 offre un exemple des liens qui pouvaient exister entre certaines de ces femmes. Il présente un portrait croisé de Madeleine Morel et d'Elisabeth RoCHAT, deux présidentes de la section. On ne connaît pas exactement la nature de leur relation, mais elles semblaient entretenir des liens assez étroits. Madeleine fut notamment une des marraines d'Elisabeth lors de son entrée au CSFA en 1933. Les deux femmes fréquentaient aussi d'autres espaces en commun, notamment la bibliothèque de Lausanne, dont Elisabeth RoCHAT était la directrice, et la société des Etudes de Lettres. Le milieu professionnel ou le type de formation représentaient également des espaces de recrutement.

Outre la sélection sociale et sexuée qui avait lieu au CSFA, il est intéressant de s'attarder sur le cas des femmes de nationalité étrangère. En effet, leur acceptation au sein du club était soumise à certaines conditions. Malheureusement, il n'a pas été possible de retrouver la date exacte à laquelle des dispositions sur les étrangères furent instaurées au CSFA, car les statuts du club et de la section avant 1935 n'ont pas été conservés dans les archives. En 1935, les statuts de la section de Lausanne fixaient déjà un quota de 15% pour les étrangères. Ces candidates devaient aussi être marrainées par deux suisses et n'avaient pas le droit d'être élues en tant que membres du comité ou en tant que déléguées de la section⁵⁰. Toutefois, les femmes suisses ayant épousé un étranger n'étaient pas concernées par ces dispositions. Il était nécessaire de préciser cette exception dans les statuts puisque jusqu'en 1953, la loi sur la nationalité prévoyait qu'une femme suisse qui se mariait avec un étranger perdait sa nationalité (CFQF 2001).

Par ailleurs, les statuts centraux du CSFA reprenaient exactement la même formulation que l'article 5 des statuts centraux du CAS sur les membres étrangers (Haver 2008 : 84). En effet, on pouvait lire dans les statuts centraux du CSFA que le nombre d'étrangères devait être limité « [...] *dans chaque section de façon à sauvegarder le caractère national du Club.* »⁵¹. Le CSFA suivait donc à la lettre l'exemple du CAS sur cette thématique, une décision qui datait de 1923 chez les hommes (ibid.). Face à l'augmentation du nombre de membres, et en particulier des étrangers, les membres du CAS avaient décidé d'instaurer une limite. Les sections devaient ensuite la mettre en œuvre comme elles le souhaitaient. Haver (2008) explique toutefois que les étrangers n'étaient pas tous traités de la même façon, les Britanniques bénéficiant notamment d'une forme de bienveillance. De plus, cela révèle aussi les préoccupations des élites suisses de l'entre-deux-guerres, qui avec la montée de l'helvétisme, penchaient de plus en plus vers une idéologie nationaliste.

⁴⁹ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1223) *Procès-verbal de la séance de janvier 1940.*

⁵⁰ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1210), *La Vie du Club, Statuts du CSFA Lausanne (1935)*, art. 2, p.4.

⁵¹ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1211), *La Vie du Club, Statuts centraux du CSFA (1941)*, art. 9, p.3.

ENCADRÉ 2 – PORTRAIT CROISÉ DE MADELEINE MOREL (1907-1999), INSTITUTRICE SECONDAIRE, ET ELISABETH ROCHAT (1907-1989), BIBLIOTHÉCAIRE

Madeleine Morel était institutrice à l'école secondaire des jeunes filles à Lausanne. Elle entra au CSFA Lausanne en 1932, marrainée par Rose Wiget et Colette Piguët-Reuge. Elle fut Vice-présidente de la section entre 1937 et 1938, puis Présidente de 1938 à 1942. Elle obtint le Challenge Ramelet en 1954, une récompense créée en 1948 visant à honorer la clubiste qui avait été le plus active durant l'année. Sa tante, Alice Morel (1880-1969), pharmacienne, était la fondatrice de la section de Vevey et fut aussi Présidente Centrale du club entre 1930 et 1933.

Outre le CSFA, Madeleine faisait partie de l'Association des Anciennes élèves de l'Ecole supérieure de Lausanne et fut même membre du comité pendant quelques temps. Elle rejoignit également la Société des Etudes de Lettres de Lausanne en 1935. Elle participait aussi au développement de la Bibliothèque municipale de Lausanne, aux côtés d'Elisabeth Rochat.

Elisabeth fut engagée par la bibliothèque en 1938, quatre ans après sa fondation. Elle devint directrice en 1943, succédant à Renée Messerli. Pendant les 24 ans qu'elle passa à ce poste, elle œuvra énormément pour développer et promouvoir la lecture à Lausanne. Elle mit en place un « bibliobus » en 1964, un bus contenant des livres et circulant dans différents quartiers de la ville. Outre cela, elle avait obtenu une licence ès lettres de l'Université de Lausanne en 1930 et était probablement aussi membre de la Société des Etudes de Lettres de Lausanne.

Elisabeth entra au CSFA en 1933, peut-être grâce à Madeleine, qui fut une de ses marraines avec J. Dommeli. Elle siégea au comité alors que Madeleine était Présidente, d'abord en tant que secrétaire entre 1938 et 1939, puis comme vice-présidente entre 1939 et 1941. Elle fut Présidente de la section entre 1948 et 1950 et remporta le Challenge Ramelet en 1958.

Cf. Sources des encadrés biographiques, Madeleine Morel et Elisabeth Rochat.

La politique du CSFA en la matière peut ainsi signifier que ces femmes étaient influencées par la même idéologie conservatrice et nationaliste qui prévalait parmi les membres du CAS. Mais, il est aussi probable que cette décision fut prise afin de ne pas contrarier les membres du CAS, et de conserver des bonnes relations avec ceux-ci. Cette attitude d'imitation et de soumission a déjà été identifiée par la littérature (Le Comte & Porrini 2009 ; Wirz 2007). Puisque le CAS représentait le pôle de légitimité dans l'alpinisme, les femmes eurent tendance à suivre son exemple et ses décisions, sans les remettre en question. En revanche, on ne sait pas vraiment quelle était l'attitude du CSFA vis-à-vis des différentes nationalités et si certaines étaient mieux acceptées que d'autres, ni quelle était la proportion exacte d'étrangères au sein du club avant cette mesure. Ces règles restèrent les mêmes jusqu'en 1974, année durant laquelle l'AD du CSFA autorisa enfin à l'unanimité l'éligibilité des clubistes étrangères au sein des comités, commissions, ou en tant que déléguées⁵².

⁵² ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1213), *La Vie du Club* (1974).

L'« entre-soi » créé au CSFA Lausanne se composait donc de femmes qui venaient d'un même milieu social, apparemment assez élevé, et qui étaient majoritairement suisses. Toutefois, la fermeture de la section doit être relativisée, surtout pour la deuxième partie de la période analysée. Il semble en effet que la cooptation des membres ait été appliquée de manière de plus en plus souple au fil du temps. La nécessité d'avoir deux marraines n'était parfois même plus respectée. Par exemple, la séance de décembre 1961 fait cas d'une candidate, Claudette Studer, qui demanda son admission sans avoir de marraines. Le PV mentionne que, puisque personne ne pouvait la présenter, « *une petite enquête* » restait à faire afin d'obtenir plus d'informations sur elle⁵³. Malgré cela, elle fut acceptée à l'unanimité lors de la séance de février 1962⁵⁴.

Cet assouplissement du processus de recrutement fut officialisé quelques années plus tard, en 1975, par une modification des statuts de la section. L'article 3 mentionnait désormais que : « *Les candidates qui ne connaissent pas de membres pouvant les présenter devront faire au préalable deux courses de section, ou passer deux weekends à Meyetta. [...]* »⁵⁵. Dès lors, le seul prérequis était de faire des courses d'essai ou de venir rencontrer des membres au chalet de la section. Ce changement est le signe d'une popularisation du CSFA : un plus grand nombre de personnes externes au cercle de connaissances initial souhaitaient y entrer. Cela semble d'ailleurs indiquer aussi une ouverture à d'autres milieux sociaux. Pour le savoir, il faut se pencher sur la composition sociale de la section.

3.3 Esquisse de composition sociale

Comme les métiers des membres ne sont pas systématiquement indiqués sur les fiches d'admission et qu'il n'existe pas de liste de membres les répertoriant, il est difficile d'analyser concrètement la composition sociale de la section de Lausanne à partir de ces données. Toutefois, on sait qu'il y avait quelques femmes universitaires, comme Germaine Guex, psychanalyste, et Tatiana Kousmine, professeure de physique, mentionnées précédemment. Durant la première partie de la période étudiée, ces universitaires représentaient une minorité élitaine en Suisse. Monique Pavillon (2009) notait qu'en 1939, il y avait près de 9'000 étudiants en Suisse pour 4 millions d'habitants, dont seulement 1'300 étaient des femmes. Elles étaient aussi généralement issues de familles aisées (ibid.).

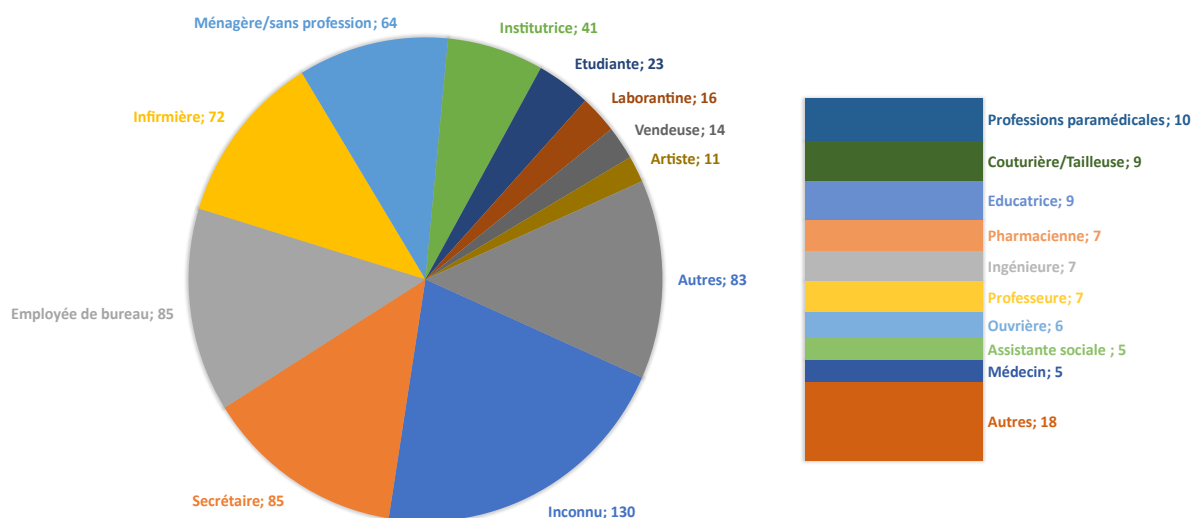
D'autres professions apparaissent aussi occasionnellement dans les fiches d'admission, surtout à partir de la fin des années 40. Le Graphique 2 en donne un aperçu. Comme il était difficile de séparer ces données par années, le graphique permet seulement d'amener une vue d'ensemble pour la période étudiée, et non de déterminer à partir de quand exactement ces professions sont représentées. De plus, sur 624 fiches, 130 ne mentionnait pas cette information

⁵³ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1227), *Procès-verbal de la séance de décembre 1961*.

⁵⁴ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1227), *Procès-verbal de la séance de février 1962*.

⁵⁵ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1213), *Statuts du CSFA Lausanne (1975)*, art. 3, p.4.

GRAPHIQUE 2 – APERÇU DES PROFESSIONS DES MEMBRES DU CSFA LAUSANNE POUR LA PÉRIODE ETUDIÉE (1940 À 1970)



Sources : ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1230-1233), Demandes d'admission. Les observations sont basées sur un total de 624 fiches.

On peut d'abord remarquer qu'il y avait beaucoup de secrétaires, d'employées et d'infirmières, mais aussi de « ménagères », soit des femmes sans profession. Ensuite, il y avait aussi un certain nombre d'institutrices. Comme l'explique Delphine Moraldo (2021), beaucoup d'alpinistes choisirent ce métier car il offrait de longues périodes de congé permettant de se consacrer plus intensément au loisir. Plusieurs présidentes de la section exerçaient d'ailleurs cette profession, notamment Madeleine Morel, Madeleine Borgeaud, Annie Maurer et Marie-Louise Givel. L'Encadré 3 présente un portrait croisé de Marie-Louise Givel et d'Annie Maurer, et l'Encadré 4 présente Madeleine Borgeaud. Outre le fait que ces femmes exerçaient la même profession, Annie et Marie-Louise furent toutes deux marrainées par Madeleine Borgeaud.

Enfin, quelques autres activités étaient aussi représentées : il y avait aussi quelques étudiantes, laborantines, des vendeuses et des artistes, ainsi que des femmes travaillant dans le paramédical, ainsi que des vendeuses. Ces métiers semblent indiquer qu'il s'agissait surtout de femmes issues de la classe moyenne, avec quelques femmes de la classe supérieure. Puisque les fondatrices du CSFA étaient principalement issues de la classe dominante (Wirz 2007), ces observations semblent révéler une ouverture sociale du club dans le temps. Au CAS, une ouverture à la classe moyenne était aussi observable à partir de la fin des années 40 (Tissot 2020). Cela coïncide d'ailleurs avec le début de l'ouverture globale des loisirs à une plus grande diversité de personnes, notamment avec la régulation progressive du temps de travail hebdomadaire et l'apparition des congés payés (Turcot 2016).

ENCADRÉ 3 – PORTRAIT CROISÉ D'ANNIE MAURER (1922-2003), ET MARIE-LOUISE GIVEL (1911-1996), INSTITUTRICES

Marie-Louise Givel et Annie Maurer furent toute les deux institutrices spécialisées dans l'enseignement des classes de développement scolaire. Marie-Louise obtint son brevet en 1930 et enseigna d'abord à Payerne, avant de venir à Lausanne en 1938. Sa sœur, Lucie-Madeleine Givel, était aussi institutrice, tandis que son père, Edouard Givel, fut chef de service à la direction des postes à Lausanne. Etant plus jeune, Annie obtint son brevet quelques années plus tard, en 1943, et enseigna à Lausanne. Dans le cadre de sa profession, elle présida également « l'Association vaudoise des éducateurs d'arriérés » entre 1958 et 1962.

Annie Maurer devint membre du CSFA Lausanne en 1945, marrainée par Madeleine Borgeaud et Martine Martin-Vietti. Elle fut secrétaire (1949-1951), puis Présidente de la section à deux reprises, entre 1953 et 1955, puis entre 1978 et 1979. Elle fut ainsi la dernière présidente avant la fusion avec le CAS Diablerets. Marie-Louise entra au CSFA en 1947, marrainée également par Madeleine Borgeaud et Martine Martin-Vietti. Au sein du Comité, elle fut d'abord secrétaire (1955-1959), puis Vice-présidente (1962-1966 et 1970-1972), et enfin Présidente (1973-1975). Elle obtint le Challenge Ramelet en 1969 et fut élue membre d'honneur de la section du CAS-Diablerets en 1983.

Cf. Sources des encadrés biographiques, Marie-Louise Givel et Annie Maurer.

ENCADRÉ 4 – MADELEINE BORGEAUD (1912-1962), INSTITUTRICE



IMAGE 6 – Portrait de Madeleine Borgeaud, (sans date).

Tiré de : ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1252), *Nos Montagnes*, octobre 1962.

Madeleine Borgeaud obtint son brevet d'institutrice primaire en 1932 et enseigna d'abord dans la région de Montreux. Elle déménagea à Lausanne en 1937, où elle devint responsable d'une classe de filles à Ouchy. Elle obtint ensuite son brevet d'enseignement supérieur en 1943 et put ainsi s'occuper de classes plus âgées. Elle était membre de la Société Pédagogique de la Suisse Romande.

Durant son temps libre, elle aimait faire de la musique, du chant, de la peinture et de l'alpinisme. Elle entra au CSFA Lausanne en 1936 et fut très active au sein de la section. Elle portait notamment un grand intérêt au développement du Groupe Jeunesse. Elle fut Présidente de la section entre 1945 et 1947. Elle reçut l'insigne au bord d'or en 1961, un honneur que la section offrait à ses membres ayant atteint 25 ans d'activité.

Dans la nécrologie du CSFA, on peut lire également que Madeleine adorait la région de Chamonix. Elle y fit de nombreux sommets difficiles en compagnie de guides de renom comme Lambert, Rebuffat et Bélin. Toutefois, elle ne voulut jamais écrire de récit de ses courses, ni donner de conférence sur le sujet, parce qu'elle considérait « ... *que la réussite d'une escalade était due au guide uniquement.* » et qu'elle n'avait donc pas de mérite personnel à faire valoir.

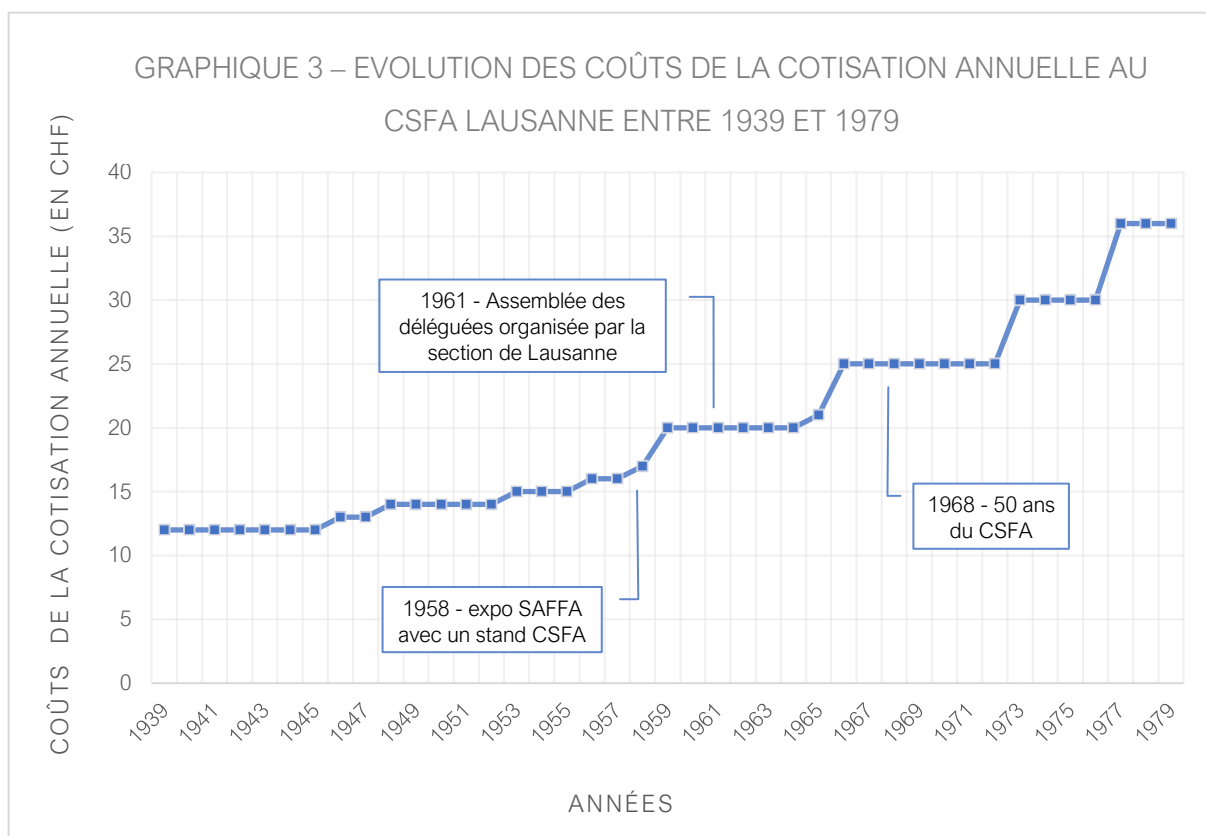
Elle souffrait de quelques problèmes de santé qui la forcèrent à abandonner les grandes courses. Mais elle continua néanmoins à voyager et à faire des balades en montagne jusqu'à la fin de sa vie. Elle mourut le 1^{er} juillet 1962, à l'âge de 50 ans, à la suite d'un accident survenu lors d'un exercice de sauvetage organisé par le CAS Diablerets à la Tour de Famelon (2100m).

Cf. Sources des encadrés biographiques, Madeleine Borgeaud.

Cependant, il est difficile d'estimer exactement la position sociale de ces femmes uniquement à partir de leurs métiers. Il y a trop de données manquantes pour nous permettre de tirer une conclusion générale pour l'ensemble de la section. Un autre indicateur que l'on peut utiliser pour estimer la composition sociale du CSFA est celui des coûts liés à la pratique de l'alpinisme et à l'affiliation au club. Trois types de coûts sont pris en compte ici, à savoir les coûts uniques, les coûts annuels et les coûts additionnels.

Les coûts uniques étaient payés lors de l'admission au club : il s'agissait de la finance d'entrée, permettant d'obtenir la carte de membre, et de l'achat de l'insigne. En 1945, la finance d'entrée était fixée à 10 CHF pour les Suissesses et 20 CHF pour les étrangères, tandis que l'insigne du club était de 4 CHF⁵⁶. L'évolution de ces coûts dans le temps n'a pas pu être trouvée dans les archives. Toutefois, il est probable qu'ils aient augmenté au fil du temps en même temps que les autres coûts.

Les coûts annuels correspondent à la cotisation à la section. Celle-ci servait à financer la caisse centrale du CSFA, à payer l'abonnement à *Nos Montagnes*, et parfois à participer à des frais externes comme la rénovation des cabanes du CAS. Le Graphique 3 retrace son évolution entre 1939 et 1979.



Sources : ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1223-1228 + 1212-1213), PV des assemblées générales de 1939 à 1979.

⁵⁶ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1211), *La Vie du club, Circulaire d'admission à la section pour l'année 1945*.

On constate que son prix a triplé sur la période étudiée, passant de 12 CHF en 1939 à 36 CHF en 1979. La première partie, jusqu'en 1958, présente toutefois une certaine stabilité. D'ailleurs, malgré la Seconde Guerre Mondiale, le prix est resté à 12 CHF. Son augmentation avait été discutée à plusieurs reprises lors des séances de la section afin de pouvoir palier aux difficultés économiques de la période, mais cela n'aboutit finalement jamais⁵⁷. Peut-être qu'en conservant un coût identique, les membres du CSFA souhaitaient limiter le nombre de démission en ces temps troublés qui pouvaient être difficiles économiquement pour certains ménages.



IMAGE 7 – Carte de membre du CSFA appartenant à Nini Goetschin-Meng (1950)
Tiré de : ACV, CAS Diablerets, CSFA (PP 1145/1230), *Demandes d'admission 1930-1969, liste des membres 1974-1977.*

Après la Guerre, la hausse du prix s'est faite de manière très progressive jusqu'en 1958 où elle était alors fixée à 17 CHF, seulement 5 CHF de plus que 19 ans auparavant. Puis, elle a été beaucoup plus rapide, passant de 20 CHF en 1959 à 25 CHF en 1966, à 30 CHF en 1973, et finalement à 36 CHF en 1977, soit 16 CHF de plus en 18 ans. Diverses raisons ont été mises en avant pour justifier les augmentations. A la fin de l'année 1958, le comité de la section proposa de passer à 20 CHF pour 1959 afin de rembourser certaines dépenses qui avaient été faites pour rénover le chalet *La Meyette*, s'aligner sur l'augmentation de la cotisation centrale et prévoir les coûts de l'AD de 1961 qui eut lieu à Lausanne⁵⁸. Pour 1966, la cotisation fut fixée à 25 CHF afin d'anticiper les coûts liés aux fêtes du cinquantenaire du CSFA prévues pour 1968⁵⁹. L'augmentation à 30 CHF en 1973 était vue comme nécessaire afin de s'adapter à l'élévation globale des coûts de la vie⁶⁰. Les raisons poussant à augmenter à nouveau la cotisation en 1977 ne sont pas précisées dans le procès-verbal de l'AG de

⁵⁷ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1223-1224), *Procès-verbaux des assemblées générales de 1939 à 1945.*

⁵⁸ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1226), *Procès-verbal de l'assemblée générale de 1958.*

⁵⁹ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1245/1228), *Procès-verbal de l'assemblée générale de 1965.*

⁶⁰ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1245/1212), *La Vie du Club, Procès-verbal de l'assemblée générale de 1972.*



IMAGE 8 – Insigne de l'Assemblée des Déléguées de 1961, Lausanne.

Tiré de : ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1212), La Vie du Club 1961.

1976. On peut toutefois supposer qu'il s'agissait à nouveau de s'adapter au coût de la vie ou à une éventuelle augmentation de la cotisation centrale.

Néanmoins, il s'agit tout de même d'un prix relativement bas ; le CSFA avait choisi ne pas instaurer une cotisation dissuasive. Par exemple, en 1945, la finance d'entrée revenait à 10 CHF, l'insigne à 4 CHF et la cotisation annuelle à 12 CHF, ce qui faisait un total de 26 CHF à payer pour une nouvelle membre⁶¹. En comparaison, le salaire mensuel moyen d'une femme employée dans le secteur secondaire (industrie alimentaire, textile, horlogerie, ...) à la même époque était d'environ 360 CHF, et celui d'une employée du tertiaire (commerce, banques, assurances, transports, ...) d'environ

353 CHF⁶². Cela semblait donc être un coût gérable pour une femme issue de la classe moyenne.

Pour avoir une idée réelle de la totalité des coûts, il faut aussi prendre en compte des coûts additionnels engendrés par la pratique de l'alpinisme. En effet, les sorties organisées par la section n'étaient pas comprises dans la cotisation et n'étaient que rarement subventionnées. Il fallait donc payer de sa poche les transports, l'hébergement, le salaire du guide, ainsi que l'équipement nécessaire pour faire de l'alpinisme (piolet, crampons, ...) du ski (ski, peaux de phoque, ...) ou de l'escalade (cordes, baudrier, ...). A cela s'ajoutait aussi l'affiliation potentielle à une assurance accident personnelle ou à l'assurance mutuelle du club. Il est difficile de donner une estimation de la hauteur de ces coûts, mais il s'agissait certainement d'une somme élevée et pas forcément à portée d'une personne gagnant 353 CHF par mois. On peut ainsi supposer que ces femmes avaient une situation financière assez aisée, soit par le biais de leur famille, soit par leur métier qui leur offrait un salaire suffisant.

Un dernier fait intéressant à mentionner dans cette partie sur la composition sociale du CSFA Lausanne est l'utilisation quasi permanente des titres de civilités par les membres jusqu'au début des années 70. Les procès-verbaux et les autres documents d'archives mentionnent constamment « Madame + nom d'alliance + parfois nom de jeune fille » ou « Mademoiselle + nom de jeune fille ». Comme le notait Tanja Wirz (2007), les prénoms sont souvent omis, surtout dans les débuts de la période étudiée. Plus que le métier, la formation ou l'origine sociale de la femme, il était très important d'indiquer son statut matrimonial. Ceci n'est pas une spécificité du CSFA, mais semblait être le cas de nombreuses associations féminines, comme l'ont relevé David & Heiniger (2019) dans leur étude sur les sociétés philanthropiques. Le statut matrimonial et l'identité de l'époux était le principal élément mis en avant lorsque les femmes se présentaient aux autres (ibid.). La respectabilité d'une femme dépendait de celle de son mari.

⁶¹ ... *Circulaire d'admission à la section pour l'année 1945*, op.cit.

⁶² Statistique Historique de la Suisse (HSSO). (2012). Tab. G.13. Branches du secondaire et du tertiaire: salaire mensuel moyen des employées féminines, en 1939 et de 1942 à 1968 (en francs). <https://hssso.ch/fr/2012/g/13> (Consulté le 10.06.2023).

Grâce à l'utilisation de ces titres de civilité, on peut constater que la majorité des femmes assumant des fonctions officielles au sein du comité de la section étaient célibataires. Elles semblaient d'ailleurs le rester durant de nombreuses années, si ce n'est toute leur vie. A l'époque, le célibat (officiel) pouvait aussi être une contrainte imposée par l'activité professionnelle, comme ce fut le cas des institutrices (Pavillon 2009). Le mariage obligeait souvent les femmes à quitter leur poste. Vu les nombreuses institutrices qu'il y avait à la section, il est possible que cela ait influencé leur situation matrimoniale.

Ces observations sur le célibat des membres du CSFA ont aussi été faites par Tanja Wirz (2007) dans son analyse. Selon la chercheuse, l'absence d'un époux semblait favoriser un engagement plus actif dans la vie associative. Il n'est cependant pas exclu que des femmes mariées se soient aussi engagées dans les instances dirigeantes du club. Cela semble d'ailleurs être le cas pour Lausanne. En effet, il y avait un certain nombre de femmes mariées qui étaient très actives au sein de la section, parfois même dans le comité. Elles semblaient cependant être plus nombreuses durant les premières années d'existence du CSFA. Sur la liste des présidentes, on peut voir que les quatre premières (de 1918 à 1927) portaient le titre de « Madame » (cf. [annexe 4](#)). De plus, comme le montre le Tableau 1, le premier comité de la section en 1918 comptait finalement plus de « Madame » que de « Mademoiselle ». En revanche, dans le Tableau 2, on constate que les « Mademoiselle » dominèrent ensuite le comité.

TABLEAU 1 – MEMBRES DU PREMIER COMITÉ DE LA SECTION DE LAUSANNE EN 1918

Fonction	Nom
Présidente	Mme Madeleine Gay-Mercanton
Vice-présidente	Mlle Jeanne Guisan
Secrétaire	Mme Charlotte Mayor-De Rameru
Vice-Secrétaire	Mlle Henriette Reybaz
Trésorière	Mme Elisabeth Wilczeck
Vice-Trésorière	Mlle Suzanne Payot, remplacée quelques mois plus tard pour cause de maladie par Mme Marie Dunoyer

Sources : ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1210), *La Vie du Club (1918)*

TABLEAU 2 – MEMBRES DES COMITÉS DE LA SECTION DE LAUSANNE EN 1939, 1959 ET 1972

Fonction	Comité de 1939	Comité de 1959	Comité de 1971
Présidente	Mlle Madeleine Morel	Mlle Germaine Leresche	Mlle Jeanne Roman
Vice-Présidente	Mlle Elisabeth Rochat	Mme Eliane Cuche	Mlle Marie-Louise Givel
Secrétaire	Mlle Germaine Leresche	Mlle Marie-Louise Givel	Mlle Heidi Jaunin
Vice-Secrétaire	Mlle Violette Burnier	Mlle Ida Wannaz	Mlle Françoise Lauraux
Trésorière	Mlle Germaine Rouge	Mlle Mathilde Campiche	Mme Marie Leu
Adjointes	Mlle Simone Beck et Mme Jenny Held	Mlles Monique Lugon et Elizabeth Martin	Mlles Ruth Fehr et Yvonne Mouquin, et Mme Louis Fivaz

Sources : ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1211-1212), *La Vie du Club (1939, 1959 et 1971)*

L'Encadré 5 permet d'apporter quelques précisions sur ces femmes mariées à travers le portrait croisé de deux membres fondatrices, Madeleine Gay-Mercanton (1874-1958) et Valentine Ramelet-Charton (1885-1980). Grâce à la position sociale de leur mari, de leurs frères ou de leurs pères, on constate que ces deux femmes étaient bien issues de la classe supérieure et n'exerçaient pas d'activité professionnelle. Cela confirme ainsi les observations de Tanja Wirz (2007) sur les fondatrices. De plus, certaines femmes mariées étaient en réalité veuves, comme le montre le cas de Madeleine Gay-Mercanton, mais aussi de la fondatrice du CSFA, Aline Margot (cf. Encadré 1). Elles étaient aussi relativement âgées lors de la fondation du CSFA, ce qui peut signifier qu'elles n'avaient plus d'enfants à charge et donc, plus de temps libre. Par ailleurs, si elles n'étaient pas veuves, il était aussi très probable que leur mari soit membre du CAS, ce qui facilitait peut-être leur activité dans l'alpinisme. Le mari de Valentine Ramelet-Charton, Louis Ramelet, était en effet membre du CAS.

Avec ces quelques observations, nous avons déjà une idée générale de l'identité de ces femmes et de la composition sociale club. On peut voir qu'il y a eu effectivement une ouverture au fil du temps. De plus en plus de femmes issues de la classe moyenne rejoignaient les rangs de la section, notamment des institutrices, des infirmières et des employées. Un dernier point sur lequel nous pouvons nous pencher dans ce chapitre concerne les différents engagements politiques et sociaux du CSFA durant cette période. On s'intéresse aux potentielles implications de la section dans différentes questions politiques ou sociales qui marquèrent l'époque, notamment le mouvement pour l'émancipation des femmes. Ces aspects donneront quelques éléments sur les idéologies de membres du CSFA et permettront de compléter l'analyse de leur profil.

ENCADRÉ 5 – PORTAIT CROISÉ DE MADELEINE GAY-MERCANTON (1875-1958) ET VALENTINE RAMELET-CHARTON (1884-1980), MEMBRES FONDATRICES DE LA SECTION DE LAUSANNE

Madeleine Gay-Mercanton et Valentine Ramelet-Charton participèrent toutes deux à la fondation du CSFA Lausanne le 24 mai 1918. A ce moment-là, Madeleine avait 44 ans, tandis que Valentine en avait 34. Madeleine fut la première Présidente de la section de Lausanne entre 1918 et 1920. Elle fut également Vice-présidente entre 1923 et 1925, et Trésorière entre 1926 et 1932, et entre 1941 et 1942. Quant à Valentine, elle fut d'abord Secrétaire entre 1921 et 1922 avant d'être Présidente à son tour entre 1926 et 1927.

Madeleine était veuve lorsqu'elle participa à la fondation du CSFA. Son mari, Jean Henri Gay mourut en 1916. Elle n'exerçait pas de profession et vivait probablement de rentes. En effet, les « Mercanton » faisaient partie de la haute bourgeoisie de Lausanne. Son père, Eugène Mercanton (1846-1908) était juge cantonal. Son frère, Paul-Louis Mercanton (1876-1963) était directeur de la station centrale suisse de météorologie, privat-docent de physique à l'université de Lausanne, puis doyen de la faculté des sciences entre 1926 et 1928. Il siégea également au Conseil communal de Lausanne entre 1910 et 1921. Il était un membre éminent du CAS et de la Société suisse des sciences naturelles.

De son côté, Valentine était mariée à Louis Ramelet (1881-1973). Serrurier de métier, il fonda avec son frère Albert l'entreprise de construction métallique Ramelet Frères SA en 1902. Il fut aussi fondateur du Lausanne Sports, ancien présidente et membre d'honneur du cercle de la voile de Lausanne et membre du CAS. Ils eurent un fils, Paul Ramelet (1909-2002) qui reprit la direction de l'entreprise familiale. Le père de Valentine était Paul Charton (-1895), architecte de l'Etat, chef du service des bâtiments du canton de Vaud et membre du Conseil communal de Lausanne. Par ces éléments, on peut déduire que Valentine faisait également partie de la classe sociale supérieure. Elle n'exerçait pas non plus de profession.

Durant sa vie, Madeleine s'investit dans plusieurs œuvres sociales. Elle fut l'une des fondatrices du Restaurant la Clé et Foyer, une association servant des repas à petits prix, et sa présidente jusqu'en 1953. Elle fut aussi présidente de la société de la Maison du vieux de 1929 à 1957. Lors de la Première Guerre mondiale, elle s'engagea dans le Comité d'hospitalisation des réfugiés belges. Passionnée par la nature, elle était aussi membre de « Nos Oiseaux », société romande pour l'études des oiseaux, et du «Cercle ornithologique de Lausanne ».

On n'a malheureusement pas d'information sur les activités de Valentine en dehors du CSFA. Elle fut cependant celle qui proposa d'instaurer un « challenge » en 1948, afin de récompenser la membre ayant fait le plus de courses officielles avec le CSFA Lausanne durant l'année.

Cf. Sources des Encadrés biographiques, Madeleine Gay-Mercanton et Valentine Ramelet-Charton

3.4 Les engagements politiques et sociaux de la section

La période étudiée dans ce mémoire est marquée par de nombreux événements qu'il est intéressant de prendre en compte lors de l'analyse de l'ouverture de l'alpinisme aux femmes et aux classes moyenne et populaire. Cette partie se concentre tout d'abord sur la position du club vis-à-vis du mouvement féministe. De cette façon, nous pourrions voir si le club était engagé indirectement dans certain aspect du combat pour la cause des femmes mené à cette époque et à quelle partie du mouvement féministe il se rattachait, ou s'il se concentrait exclusivement sur l'alpinisme. Ensuite, il s'agira d'investiguer les éventuels autres engagements politiques ou sociaux du club durant cette période. Cela permettra de s'éloigner des luttes féministes afin de voir si le club investissait d'autres débats de la sphère publique et quelles étaient les orientations politiques ou sociales des membres.

3.4.1 La position du CSFA vis-à-vis du mouvement féministe

Comme nous avons pu le voir dans la revue de littérature (cf. chapitre 1.1.3, des alpinistes féministes ?), le féminisme est une notion très floue, qui englobe une multitude de mouvements visant à déconstruire le statut traditionnellement assigné aux femmes dans la société (Bard 2015). Certains groupes se sont d'ailleurs éloignés de cette étiquette alors même qu'ils participaient d'une manière ou d'une autre à l'émancipation des femmes. Pour remédier à ces problèmes, Laure Bereni (2012) a proposé de parler de « l'espace de la cause des femmes » plutôt que de féminisme. Cela permet de considérer l'ensemble « *des sites de mobilisation pour la cause des femmes dans une pluralité de sphères sociales* » (ibid. : 28). D'après ce concept, tous les événements et mobilisations participant à « la cause des femmes », c'est-à-dire visant à améliorer la condition des femmes dans les différentes sphères de la société, peuvent être inclus dans l'analyse.

Malgré la neutralité politique, sociale et religieuse revendiquée par le CSFA dans ses statuts centraux dès 1928 (Le Comte & Porrini 2009), certains éléments présents dans les archives laissent penser que la section de Lausanne, mais aussi le CC du CSFA, n'étaient pas insensibles à la cause des femmes. En effet, on peut constater que l'engagement du CSFA a parfois débordé du cadre de l'alpinisme. Le club a apporté son soutien à divers mouvements œuvrant en faveur des femmes. Afin de mettre en évidence ces activités, cette première partie est divisée en trois périodes. La première période se concentre sur les années 1939 à 1945. Il m'a semblé pertinent de dédier une période à la Seconde Guerre mondiale, à cause des particularités du contexte suisse lors de ce conflit. La deuxième période commence en 1946 et se termine en 1959, l'année durant laquelle les premières votations cantonales sur le suffrage féminin aboutirent, notamment dans le canton de Vaud. Puisque cela a représenté une étape cruciale pour les avancées en Suisse sur ce sujet, il est intéressant de faire un bilan de la période précédant cet événement. Enfin, la troisième période s'étend de 1960 à 1979. Cela correspond plus ou moins à la reprise des débats sur la mixité au sein du CAS qui se terminèrent sur la fusion entre le CAS et le CSFA. Pour chacune de ces périodes, les principaux éléments de contexte sur l'actualité du mouvement des femmes sont mis en parallèle avec les actions et les prises de positions du CSFA.

Durant la Seconde Guerre mondiale, la politique intérieure de la Suisse était principalement tournée vers des enjeux d'ordre matériels, économiques et culturels, notamment l'emploi et la sécurité alimentaire, mais aussi la défense de la démocratie. Le mouvement féministe suisse fut momentanément ralenti par les impératifs de la guerre et les revendications des femmes commencèrent à être mises de côté, passant pour désirs individualistes et malvenus (Studer 2021). Des votations communales sur le suffrage féminin se soldèrent d'ailleurs d'échecs dans les cantons de Genève et de Neuchâtel entre fin 1940 et début 1941 (ibid.).

Dans ce contexte peu favorable à la cause des femmes, il est tout d'abord intéressant de se pencher, non pas sur la section de Lausanne, mais sur le CC du CSFA. Malgré le caractère fédéré du club, les décisions du CC influençaient son orientation générale. Or, on peut constater que, durant cette période, le CC s'engagea sur une voie ayant clairement une connotation politique en faveur de l'émancipation des femmes. Cela ne signifiait pas que toutes les sections étaient y favorables. Des divergences d'opinion sont notamment visibles dans les discussions qui eurent lieu aux AD autour de la participation du CSFA à l'Exposition Nationale de 1939.

Les Expositions nationales étaient de grands événements visant à montrer les différentes activités des entreprises et associations suisses et à construire un imaginaire national. Le CSFA y participa à travers le Pavillon du CAS, ce qui était largement accepté par les sections. Toutefois, des tensions apparurent lorsque le CC de St-Gall et la commission temporaire formée à cette occasion décidèrent d'apporter une contribution financière au Pavillon des femmes suisses⁶³. Celui-ci présentait la place des femmes dans l'économie suisse et dénonçait certaines des inégalités dont elles étaient victimes dans le milieu professionnel, sans toutefois porter de grandes revendications (Studer 2021). L'ambiance tendait plutôt vers la conciliation que la provocation. Néanmoins, le soutien du CSFA à ce stand provoqua des désaccords entre les membres. Le CC s'efforça de justifier son choix dans un article publié dans *Nos Montagnes* par G. Honnegger en juillet 1939 :

« [Le Pavillon] est une œuvre de solidarité féminine. La majorité de la commission de l'Exposition et le C.C. à l'unanimité ont décidé de participer au Pavillon de la Femme suisse. Décision non comprise d'une partie de nos membres. Là encore, Mesdames, il s'agit d'un simple geste de solidarité que toutes celles qui luttent pour la situation économique ou sociale de la femme comprendront. »⁶⁴

Aux yeux du CC et de la commission, il s'agissait d'une simple contribution financière par « solidarité féminine », et non d'une réelle participation. Il existait ainsi cette idée d'un soutien mutuel entre les différentes œuvres et associations féminines ; la cause des femmes était considérée comme un sujet transcendant la diversité des acteur·rices et nécessitant la participation de tous·tes. Cet argument fut souvent invoqué par le CSFA pour justifier des engagements plus poussés dans cette

⁶³ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1244), *Nos Montagnes*, juillet 1939, « Exposition nationale de Zurich » (p.1196-1197). Signé G. Honnegger (traduction O.E.K.)

⁶⁴ *Ibid.*

direction. Cependant, on peut voir que le CC prit tout de même clairement position en faveur du mouvement pour la cause des femmes.

Durant cette première période, un événement marquant fut l'adhésion du club à l'ASF en 1942⁶⁵. Cela avait pourtant été refusé à deux reprises par le passé aux AD de 1924 et de 1927 (Le Comte & Porrini 2009). L'ASF était une association faitière fondée en 1899 visant à regrouper les sociétés cantonales et régionales œuvrant en faveur de l'émancipation des femmes et à s'engager politiquement pour améliorer la situation des femmes en Suisse (Joris 2023). Elle s'inscrivait alors dans le courant du féminisme « bourgeois », plutôt modéré, et luttant dans le cadre institutionnel. Il s'agissait d'obtenir la reconnaissance de l'égalité entre femmes et hommes au niveau du droit, de l'éducation et du milieu professionnel, sans toutefois remettre en question les rapports de genre traditionnels (ibid.). L'ASF concentra rapidement l'essentiel de ses activités sur le travail féminin, la formation des femmes et la promotion de l'économie domestique. Durant la Seconde Guerre Mondiale, ses revendications se firent plus discrètes et l'association s'engagea pour la défense du pays en collaboration avec l'Etat, notamment à travers le Service Complémentaire Féminin (SCF) et les commissions fédérales pour l'assistance et le ravitaillement (ibid.).

Dès son adhésion en 1942, le CSFA fut régulièrement représenté aux AG de l'ASF. Les déléguées qui s'y rendaient publiaient ensuite de brefs résumés de ce qui avait été discuté dans la revue du club⁶⁶. Etant donné le caractère clairement politique de l'ASF, ces éléments paraissent surprenants pour un club qui revendiquait un statut de neutralité politique, sociale et religieuse. Cependant, l'ASF s'inscrivait dans un féminisme modéré et n'était pas trop axée sur les questions du suffrage féminin. De plus, en 1942, elle s'était principalement tournée vers la défense nationale, mettant en pause ses revendications. Ces deux éléments combinés firent probablement pencher la balance en faveur de l'adhésion du CSFA ; il s'agissait d'une association modérée et suivant à ce moment-là une orientation patriotique compatible avec celle du club. Un autre facteur d'influence est le fait que le CC de 1942 était géré par la section de St-Gall, alors qu'en 1924 et 1927, il était du ressort de la section de Neuchâtel. Comme il existait des divergences sur la questions entre les sections, il est tout à fait possible que les membres de la section de St-Gall étaient en faveur d'un engagement du CSFA pour la cause des femmes et ait poussé pour l'adhésion à l'ASF.

La section de Lausanne afficha aussi un certain soutien pour la cause des femmes durant cette période. Elle recevait diverses communications de la part des grandes associations féminines du moment, comme l'ASF, ou des invitations à des événements féminins, comme la « Journée des femmes vaudoises » qui avait lieu à Lausanne chaque année⁶⁷. Les membres parlaient de ces informations lors de leurs assemblées mensuelles. Certaines participaient aux événements, notamment les présidentes qui y représentaient la section.

⁶⁵ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1211), *La Vie du Club (1942)*.

⁶⁶ A ce sujet, voir par exemple : ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1245), *Nos Montagnes, novembre 1943*, « Alliance des Sociétés féminines suisses » (p. 2392-2393) ou ... (PP 1145/1245), *Nos Montagnes, juillet 1944* « 43^e assemblée générale de l'Alliance nationale des Sociétés féminines suisses » (p. 316).

⁶⁷ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1223), *Procès-verbal de la séance de février 1941*.

A partir de 1942, la section fut même invitée aux assemblées de l'Association Suisse pour le Suffrage Féminin (ASSF).⁶⁸ Fondée en 1909, l'ASSF était l'acteur principal au niveau fédéral pour le suffrage féminin. Ses membres étaient essentiellement des femmes issues de la bourgeoisie libérale, protestante et urbaine, souvent célibataires, bénéficiant d'une formation universitaire et d'un salaire indépendant (Kergomard 2021). Il y avait beaucoup d'institutrices, d'enseignantes et de juristes (ibid.). Les procès-verbaux du CSFA font état d'une seule participation à une assemblée de l'ASSF. En 1945, Madeleine Borgeaud (cf. Encadré 4), alors présidente de la section, alla à la séance du mois de juin. A ce sujet, on peut lire dans le procès-verbal qu'elle la trouva intéressante⁶⁹. On ne sait en revanche pas si elle y représenta vraiment la section ou si elle s'y rendit à titre personnel, ni dans quelle mesure le sujet fut discuté à la séance du CSFA ou s'il fut simplement mentionné.

Il faut encore parler d'un dernier élément qui marqua cette période de guerre. Le climat conservateur et nationaliste qui prévalait alors fut aussi propice à la réaffirmation et à la mise en avant du schéma de la « famille bourgeoise ». Cette dernière était un espace où les normes et les valeurs étaient transmises aux nouvelles générations sous la responsabilité de la mère. Elle plaçait donc la femme dans un rôle de ménagère et d'éducatrice, tandis que l'homme devait assurer la protection et la subsistance financière du foyer (Head-König & Perrenoud 2015). Face aux bouleversements sociaux du moment, la famille fut mise au centre des préoccupations politiques et devint une institution à protéger (Studer 2021). La femme se trouva réduite à un rôle de mère et d'éducatrice, et son émancipation fut fortement entravée, en particulier le droit au travail. La campagne contre le « double revenu » des ménages qui eut lieu à cette époque est particulièrement représentative de ces attaques (ibid.). Il s'agissait d'un mouvement contre le travail des femmes qui déboucha sur des dispositions permettant de licencier les femmes une fois qu'elles se mariaient.

Dans ce contexte particulier, un événement intéressant eut lieu à la section de Lausanne. Après l'assemblée mensuelle d'avril 1945, Antoinette Quinche (1896-1979), avocate à Lausanne et célèbre défenseuse des droits des femmes, fut invitée pour parler du droit des femmes au travail. La discussion fit un certain effet parmi les membres présentes et on peut lire dans le procès-verbal les impressions qu'elle laissa :

« Mlle Quinche défend avec éloquence ce droit si juste, surtout à notre époque. Elle prouve par des données très précises que les griefs que l'on entend contre le droit au travail des femmes et surtout des femmes mariées ne sont pas fondés puisque seulement le 10% de ces dernières travaillent encore. La femme a droit au travail. Une démocratie le garantit à tous ses citoyens, donc aux femmes également. Après plusieurs arguments très précis, Mlle Quinche termine sa conférence écoutée avec un vif intérêt, en disant que le droit au travail pour les femmes n'est pas seulement un droit mais une nécessité. »⁷⁰

Les membres du CSFA Lausanne discutaient donc dans le cadre de leur club du fait que la femme devait pouvoir travailler. Cela est d'autant plus intéressant que cette conférence s'inscrit dans un

⁶⁸ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1223), *Procès-verbal de la séance de juin 1942*.

⁶⁹ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1224), *Procès-verbal de la séance de juin 1945*.

⁷⁰ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1224), *Procès-verbal de la séance d'avril 1945*.

contexte où ces droits étaient attaqués (Studer 2021). Cependant, il s'agit de la seule occasion où une telle conférence sur un sujet politique fut organisée par la section sur l'ensemble de la période étudiée.

Plus qu'une simple anecdote, cet événement nous permet de réfléchir à l'influence des femmes qui faisaient partie du comité à ce moment-là. En 1945, la présidente était Madeleine Borgeaud, qui comme on l'a vu auparavant, participa également à une assemblée de l'ASSF la même année. Elle semblait ainsi être sensible à ces problématiques. Il n'est pas exclu que les deux autres présidentes de cette période, Madeleine Morel (de 1938 à 1942) et Jeanne Lavanchy (de 1943 à 1944), aient aussi été plus engagées sur ces questions, influençant les actions de la section en faveur de la cause des femmes.

1946 à 1959 : après-guerre et premières victoires cantonales pour le suffrage féminin

La fin de la guerre marqua le début des changements pour les suffragistes suisses, bien que l'évolution ne fût pas linéaire sur toute la période étudiée. Plusieurs pays dont la France et l'Italie accordèrent le droit de vote aux femmes. La création de l'ONU entérina aussi le principe d'égalité des droits entre femmes et hommes à l'international. Les suffragistes renouvelèrent leurs activités en espérant que ces éléments jouent en leur faveur (Studer 2021). Toutefois, les votations pour le suffrage cantonal et communal qui eurent lieu dans l'immédiat après-guerre se soldèrent à nouveau de refus : dans les cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Genève et du Tessin en 1946, Zurich en 1947, Neuchâtel, Soleure en 1948 et dans plusieurs autres (ibid.). La Suisse commençait à être en retard par rapport au reste de l'Europe sur ce sujet. En 1948, alors que l'on fêtait le centenaire de la Constitution fédérale et de la démocratie suisse, les femmes n'avaient toujours pas de droits politiques reconnus. Par ailleurs, le début de la Guerre Froide fut aussi synonyme de la fermeture culturelle et politique de la Suisse, avec un repli du pays sur ses valeurs traditionnelles (Studer 2021). Le mouvement suffragiste se trouvait encore une fois dans une impasse.

Pendant ce temps, le CC continuait à participer aux assemblées de l'ASF. Le CSFA Lausanne continuait également à se rendre aux assemblées de diverses associations promouvant les femmes, ainsi qu'aux Journées des femmes vaudoises. Un événement notable de cette période fut la reconstitution de l'Union des Sociétés Féminines Lausannoises (USFL) en 1950, un centre de liaison des associations féminines suisses qui s'était dissout au lendemain de la guerre⁷¹. L'USFL avait pour objectif de coordonner les efforts des associations locales et de les aider à travailler ensemble sur certaines thématiques. Durant la Guerre, elle avait beaucoup agi en faveur du droit au travail féminin et participé à la défense du pays, notamment à travers la création de l'Entr'aide patriotique vaudoise et du service civil féminin pour aider les populations civiles en cas de bombardement⁷². En 1950, l'USFL demanda au CSFA Lausanne d'adhérer à leur groupement et de participer à leurs séances, ce que la section accepta⁷³. A partir de ce moment-là, le CSFA Lausanne fut beaucoup sollicité : les présidentes représentèrent régulièrement la section aux assemblées de l'USFL et participèrent à plusieurs de ses projets.

⁷¹ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1211), *La Vie du Club, Rapport annuel de présidente (1950)*, signé Elisabeth Rochat

⁷² ETHZ, E-Periodica, *Le Mouvement Féministe*, vol. 38, n°775, 1950, « Union des sociétés féminines lausannoises », signé S.F. (p.61) <https://www.e-periodica.ch/digbib/view?pid=emi-001%3A1950%3A38%3A%3A271&referrer=search#271>

⁷³ ... *Rapport annuel de présidente (1950)*, signé Elisabeth Rochat, op.cit.

En février 1951, la présidente Marie Engel (1910-2005) participa à la séance de l'USFL, dans laquelle il fût annoncé qu'une campagne en faveur du suffrage féminin allait être organisée par l'association⁷⁴. Il fut décidé que la section de Lausanne verserait une somme de 50 CHF « *pour soutenir cette propagande* »⁷⁵. Dans ce cas, il s'agit clairement d'un soutien politique. Malheureusement, vu le peu d'information disponible sur Marie Engel, il est difficile de savoir si cette femme était engagée dans le mouvement féministe. On peut supposer à nouveau que cette prise de position de la section fut influencée par sa présidente.

Sous la présidence d'Annie Maurer, la section de Lausanne participa aussi à la construction de « l'Habitation féminine », une maison pour femmes seules gagnant moins de 500 CHF par mois. Selon la présidente, il s'agissait « *d'une œuvre à soutenir* »⁷⁶. Entre 1953 et 1955, le sujet revint fréquemment à l'ordre du jour des séances mensuelles de la section. Une fois le projet réalisé, la présidente de l'USFL, Mme Isabelle Krayenbühl-Gubser, vint même le présenter en personne aux membres du CSFA Lausanne après la séance mensuelle de janvier 1955⁷⁷. La section décida de souscrire une part de 100 CHF pour soutenir ce projet⁷⁸. La proposition du comité fut cependant sujette à des discussions, les membres de la section n'étant pas toutes d'accord. Finalement la décision fut soumise au vote et la majorité des voix se prononcèrent en faveur d'une part⁷⁹. Par la suite, la section souscrivit encore deux parts de 100 CHF en 1964.⁸⁰

Durant plusieurs années dès 1950, le CSFA soutint financièrement l'USFL de manière ponctuelle et participa aussi à plusieurs de ses projets. Toutefois, en 1956, au terme de sa première année de présidence, Claudine Meylan (1914-1985) expliquait :

*« Nous recevons de nombreuses convocations de l'Union des Sociétés féminines de Lausanne, et nous avons dû préciser que c'est par solidarité seulement que nous en faisons partie, comme du reste de l'Habitation féminine »*⁸¹

On retrouve cette volonté de mettre une distance avec le mouvement féministe en justifiant l'engagement du CSFA par la « solidarité féminine ». Cette citation illustre aussi les différences qui pouvaient exister entre les présidentes sur le sujet, et la manière dont ces quelques femmes influençaient la section. En effet, Claudine Meylan succédait à Annie Maurer et rétablit directement une distance entre la section et l'USFL. Le faible nombre d'informations réunies sur cette personne ne nous permet pas de conclure quelle était sa position sur le sujet. En revanche, il est possible de mettre en évidence l'engagement d'Annie Maurer. En janvier 1957, la section reçut une circulaire du Cartel vaudois des associations féminines dans laquelle les membres du club étaient encouragées à s'inscrire à la Protection des civils⁸². Il faut dire qu'une votation fédérale allait avoir lieu en mars de la même année

⁷⁴ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1225), *Procès-verbal de la séance de février 1951*.

⁷⁵ *Ibid.*

⁷⁶ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1225), *Procès-verbal de la séance de novembre 1953*.

⁷⁷ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1226), *Procès-verbal de la séance de janvier 1955*.

⁷⁸ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1226), *Procès-verbal de la séance de février 1955*.

⁷⁹ *Ibid.*

⁸⁰ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1227), *Procès-verbal de la séance d'avril 1964*.

⁸¹ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1211), *La Vie du Club, rapport annuel de la présidente (1956), signé Claudine Meylan*.

⁸² ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1226), *Procès-verbal de la séance de janvier 1957*.

dans le but d'ajouter à la Constitution une disposition sur « l'obligation générale de servir dans la défense passive » (Studer 2021). Les associations féministes se prononcèrent largement contre cette obligation, considérant que les femmes n'avaient pas à remplir de devoirs tant qu'elles n'avaient pas de droits politiques reconnus (ibid.). La votation rejeta d'ailleurs le projet. Lors de la séance mensuelle de janvier 1957, la circulaire provoqua quelques discussions au sein de la section et même des objections de la part de certaines membres, notamment d'Annie Maurer.

« Mlle Maurer propose que le Club exprime un refus sur ce point - tant que le droit de vote n'est pas octroyé. Mlle Panchaud relève que le CSFA étant neutre, il n'a pas qualité pour se prononcer en tant que club. »⁸³

Les raisons soulevées par les membres contre cette invitation du Cartel vaudois étaient variées. Mais Annie Maurer souleva le même argument que celui prononcé par les diverses associations féministes. Elle semblait ainsi être nettement plus engagée sur la question que d'autres et prenait clairement position sur certains sujets. Cela explique notamment le fait que, durant les années qu'elle passa à la présidence, le CSFA Lausanne pris beaucoup plus part aux activités de l'USFL que par la suite.

Cette période fut aussi marquée par la SAFFA de 1958 qui eut lieu à Zurich du 15 juillet au 15 septembre. Organisée par l'ASF et plusieurs autres associations féminines, cette exposition se concentrait sur « le cycle de vie de la femme dans la famille, le travail et l'Etat » (CFQF 2001). Elle visait à promouvoir un modèle de vie pour les femmes qui était adapté à l'essor de la société de consommation et dans lequel la femme exerçait une activité professionnelle jusqu'au mariage, puis se concentrait sur la maternité avant de revenir sur le marché du travail (ibid.). L'idée de la femme comme unique

responsable du foyer et de l'éducation des enfants n'était toujours pas remise en question.

L'AD de 1957 décida d'apporter un soutien financier à l'organisation de la SAFFA, mais également d'y tenir un stand, car, le CSFA considérait qu'il était nécessaire d'y participer et de montrer ses activités⁸⁴. Le club mis donc sur pied un pavillon thématique sur l'alpinisme, accompagné d'un bivouac fixe. Il s'agit d'un petit refuge non gardé contenant le minimum nécessaire à la survie et que le CSFA fit construire spécialement pour l'occasion. Le bivouac fut ensuite donné au CAS Monte Rosa qui le plaça au Laquintal-Hohsaas dans la région du Simplon.

Les femmes du CSFA s'occupèrent donc de présenter l'activité de leur club à la SAFFA. Cette démarche avait également une dimension politique,



IMAGE 9 – Bivouac exposé à la SAFFA de 1958.

Tiré de : ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1226), *Nos Montagnes*, octobre 1958.

⁸³ *Ibid.*

⁸⁴ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1226), *Procès-verbal de la séance de mai 1957.*

car elle contribuait à promouvoir un nouveau modèle de la femme pour laquelle la pratique indépendante de l'alpinisme devenait une réalité, même face à la fermeture sexuée du CAS. De ce fait, cette initiative remettait en question les liens traditionnels entre l'alpinisme et la masculinité. Cela représente aussi une action participant à la cause des femmes.

Durant cette deuxième période, aucune mention du droit de vote des femmes n'apparut dans les procès-verbaux des séances, si ce n'est à travers les paroles d'Annie Maurer citée plus haut. La section ne parla donc pas de cet avancée. Pourtant, les premières votations cantonales sur le suffrage féminin aboutirent en 1959. Les vaudois furent les premiers à l'accepter en février 1959 (52,6% de oui), suivi par les neuchâtelois en septembre de la même année (54% de oui), puis les genevois en mars 1960 (55% de oui). Une votation fédérale organisée également en février 1959 se termina cependant sur un nouveau refus à 66,9% de non.

1960 à 1979 : suffrage féminin au niveau fédéral

Avec le succès des premières votations cantonales, il fallut encore plusieurs années de mobilisations avant que ce droit ne soit reconnu sur l'ensemble du territoire suisse (Studer 2021). En 1971, le suffrage féminin fut enfin accepté au niveau fédéral, avec 65,7% de oui. Les cantons suivirent progressivement la même voie les années suivante, obligés de s'aligner sur la politique fédérale. Appenzell Rhodes-Intérieures, dernier canton refusant encore de mettre en œuvre le suffrage féminin, fut forcé par un arrêt du Tribunal fédéral en 1990.

A la fin des années 60, de nouvelles revendications apparurent au sein de l'espace de la cause des femmes, portées notamment en Suisse romande par le Mouvement de libération des femmes (MLF), s'inspirant de la France (CFQF 2001). Les critiques portaient désormais sur les structures même de la société, les rôles assignés aux femmes et les rapports de genre inégaux. Alors que le combat pour les droits politiques commençait à se terminer, ces nouvelles militantes défendirent des thématiques qui avaient été taboues jusqu'alors, comme l'avortement ou la violence envers les femmes (ibid.). En Suisse, elles apportèrent aussi de nouvelles formes d'action politique, notamment la manifestation de protestation, et ne se cantonnaient plus à la voie institutionnelle comme leurs prédécesseuses (ibid.).

Du côté du CSFA, il semble cependant que l'association se dédia entièrement à la pratique des loisirs de montagne à partir de la fin des années 1960. En effet, les procès-verbaux font de moins en moins état d'engagements pour la cause des femmes et/ou de soutien envers l'ASF, l'USFL ou d'autres associations féminines. Par ailleurs, 1971 ne fut pas non plus une date qui marqua la section : le suffrage féminin ne fut pas mentionné lors des séances, ni lors de l'assemblée générale. Aucun article ne parut non plus dans *Nos Montagnes*.

Lors de l'entretien avec Claire Aeschmann, nous avons brièvement abordé le sujet de l'engagement pour la cause des femmes. Lorsque je lui ai demandé tout d'abord si elle y était engagée personnellement, elle m'a répondu :

« J'ai jamais été engagée pour le suffrage féminin. Mais j'étais à Winterthur, quand mon patron m'a dit un matin : c'est bien, le canton de Vaud vous êtes les premiers à donner le droit de vote aux femmes. J'ai dit ah bon ! (rires) Il était surpris ! Lui il était content mon patron. »

« [...] Alors après, ben maintenant je suis beaucoup plus motivée ! [...] Mais à l'époque, j'avais autre chose à faire... »⁸⁵

Elle se dédiait entièrement à l'alpinisme et n'avait pas vraiment d'intérêt pour le sujet. J'ai donc voulu savoir s'il s'agissait seulement d'une position personnelle ou si elle reflétait plus largement celle de l'ensemble de la section. Lorsque je lui ai demandé si certaines membres du CSFA étaient tout de même engagées dans le mouvement féministe à titre personnel ou si elles en discutaient parfois au sein de la section, elle m'a répondu par la négative⁸⁶. Il semblerait donc bien que la section se soit entièrement tournée vers l'alpinisme, ou en tout cas qu'elle ne ressentait plus le besoin de faire preuve de cette « solidarité féminine » si souvent revendiquée auparavant.

Un dernier point intéressant est que la fin des années 1960 est également marquée par la reprise des discussions sur la mixité au sein du CAS, notamment au sein de la section de Genève. Les rapports entre le CSFA et le CAS se resserrèrent durant cette période. Lorsque la fusion entre les deux clubs commençait à devenir de plus en plus évidente, des négociations commencèrent à avoir lieu afin d'organiser cela. Lors de la séance mensuelle de janvier 1978, le sujet fut d'ailleurs longuement discuté au CSFA Lausanne. La discussion fut ouverte après l'assemblée afin d'avoir l'opinion des membres de la section. Une femme, dont l'identité n'est pas mentionnée dans le procès-verbal, prit alors la parole pour expliquer pourquoi elle éprouvait une certaine nostalgie face à cette nouvelle étape :

« En 1918, les femmes n'ont pas été acceptées par le CAS. Elles ont donc formé alors une des plus grande association de femmes de notre pays, le CSFA qui compte aujourd'hui près de 8'000 membres répartis en 55 sections. Pendant soixante ans, elles se sont organisées et ont joué un rôle dans les différents comités et commissions. Ce fut pour elles une façon de se réaliser et un enrichissement. Bien que la voie de l'avenir soit dans la fusion, c'est aussi une page importante du féminisme suisse qui se tourne. »⁸⁷

Il s'agissait de la première fois que le CSFA était ouvertement affilié au mouvement féministe. La narratrice considérait ainsi le CSFA comme une action féministe qui a offert l'opportunité aux femmes alpinistes de s'émanciper. Même si le but du CSFA était la pratique d'un loisir et non un engagement politique en faveur des femmes, il participa *de facto* à requestionner les rapports de genre dans cette activité, la division sexuelle qui y régnait et la mise à l'écart des femmes. Avec du recul, cette femme considérait donc le CSFA bien comme une œuvre ayant participé à l'espace de la cause des femmes.

On a vu que dans les faits, le CSFA ne participa pas de manière très intense au mouvement pour la cause des femmes, même si quelques engagements plus marqués ont été relevé de temps à autres.

⁸⁵ Entretien avec Claire Aeschmann du 16.06.2023, annexe 5

⁸⁶ Ibid.

⁸⁷ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1213), *La Vie du Club, Procès-verbal de la séance de janvier 1978*.

Cela semble normal puisque le féminisme n'était pas le but de l'association. Cependant, comme Tailland (2004) le relevait pour le cas du LAC, le CSFA ne condamnait pas non plus le mouvement féministe, ce qui révèle néanmoins une forme de soutien indirect pour cette cause. Le fait de ne pas prendre de position explicite peut être perçue comme une stratégie visant à se faire mieux accepter au sein de la communauté alpine. Le CSFA se concentrait donc majoritairement sur la pratique sportive et non sur la dimension féministe, afin de défendre le droit des femmes à exister dans cet univers.

On ne sait pas réellement s'il y avait des membres engagées pour la cause des femmes à titre personnel. Durant les premières années de la période étudiée, certains profils qui semblaient être plutôt en faveur de ce mouvement ont pu être mis en évidence, à l'image d'Annie Maurer ou de Madeleine Borgeaud. Au fil du temps, cet engagement des membres a disparu, ou du moins, le sujet n'était plus être discuté, comme semble aussi l'indiquer l'entretien avec Claire Aeschmann. On peut quand même dire que le club a participé à l'espace de la cause des femmes, sans pour autant s'affilier directement au mouvement féministe, et sans militer pour la libération de la femme dans la société.

3.4.2 Patriotisme, bienfaisance et protection de l'environnement

Dans cette partie, nous nous penchons sur l'implication du CSFA Lausanne dans d'autres thématiques politiques ou sociales. Cette question permet d'aborder plus globalement le contexte de la période étudiée. Elle donne l'opportunité de comprendre s'il s'agissait de femmes qui investissaient la sphère publique et dans quels débats elles le faisaient. Une structure thématique a été choisie. Trois types d'engagements ont pu être identifiés : les engagements patriotiques, les œuvres de bienfaisance et les actions pour la protection des montagnes.

Engagements patriotiques

Durant la Seconde Guerre mondiale, un climat conservateur et nationaliste prévalait, marqué par l'helvétisme et le mouvement de « défense spirituelle ». Ce mouvement, qui fit son apparition dès le début des années 1930, visait à affirmer les valeurs nationales du pays et les spécificités de la Suisse contre la montée des totalitarismes en Europe (Jost 1992). La classe dirigeante suisse souhaitait aussi éviter la recrudescence des tensions sociales qui résultèrent du conflit de 1914-1918. En effet, la Suisse avait alors été divisée sur le plan idéologique, avec d'un côté, l'opinion suisse-allemanique tendant plutôt en faveur du Reich, et de l'autre, l'opinion suisse-romande pour le camp adverse. Accentuées par les difficultés économiques et sociales, ces tensions aboutirent à la Grève générale de 1918. Dès lors, en 1939, il s'agissait de rappeler les valeurs fondamentales du pays et insister sur la nécessité de maintenir une unité nationale. En ce sens, la défense de la Suisse devait aussi se faire dans les domaines non-militaires, notamment l'économie et la culture (ibid.).

L'Exposition Nationale de 1939 qui eut lieu à Zurich fut un outil efficace pour propager ces idées et exercer un impact fort sur la société suisse. Le CAS y tint un Pavillon, dans lequel était retracé l'évolution de l'alpinisme en Suisse et plusieurs autres faits sur les montagnes. Une cabane fut également construite pour l'occasion et un film en dialecte, intitulé « Légendes alpestres suisses », fut projeté. Le CC du CSFA donna 5'000 CHF au CAS pour aider à la mise en œuvre du Pavillon. Cependant, son

action s'arrêta là et les femmes ne participèrent pas directement à l'organisation de ce stand. Le nom du CSFA y fut tout de même mentionné, son insigne posé devant l'entrée, à côté de celui du CAS, et son histoire brièvement racontée.

L'Exposition provoqua un certain enthousiasme au sein du CSFA. Les sections organisèrent des visites collectives pour leurs membres. Plusieurs réactions et articles furent publiés cette année-là dans *Nos Montagnes*. Dans le numéro de juillet 1939, G. Honneger expliquait son ressenti afin d'inciter les membres à venir la visiter :

« *Comme des milliers de visiteurs, comme moi-même, en parcourant l'Exposition Nationale, vous ressentirez une profonde fierté. C'est le sentiment qui inonde votre cœur lorsque vous vous trouvez sur un de nos sommets baigné de lumière ou que, luttant contre les éléments déchaînés, vous avez gagné la cabane en pleine sécurité. En face de l'Exposition grandira en vous plus intense cet amour profond du pays, de notre Suisse libre, à laquelle chacune de nous appartient et pour laquelle nous autres, femmes, sommes prêtes à donner le meilleur de nous-mêmes, à l'heure lourde, au pays menacé.* »⁸⁸

La narratrice faisait ainsi un lien très clair entre les montagnes et l'amour de la Suisse. En visitant l'Exposition, elle affirmait y retrouver le même sentiment qu'en montagne : la fierté d'arriver en haut d'une montagne était identique à celle ressentie face à la nation. Depuis en haut, il était possible d'admirer ce pays et de faire croître l'attachement qu'on lui portait. Elle était aussi heureuse d'avoir un pays qui ne se mêlait pas à la guerre. Elle estimait que la défense de cette liberté et de ce pays incombaient à chaque individu, même aux femmes. On remarque ici l'influence des discours issus du mouvement de défense spirituelle.

D'ailleurs, les femmes furent incluses dans l'effort de guerre à travers le Service Complémentaire Féminin (SCF) créé en 1939. Il s'agissait d'un service auxiliaire à l'armée assurant diverses tâches à l'arrière afin de faciliter son organisation (de Weck 2013). Les femmes pouvaient s'y engager volontairement et s'occupaient notamment des travaux domestiques comme la lessive, le raccommodage des habits, la cuisine, ou encore des tâches de secrétariat (ibid.). En 1940, le SCF devint du ressort de l'armée, ce qui permit aux femmes d'accéder aussi à des tâches militaires comme les transports, le repérage d'avions, etc. (ibid.).

Cette nouvelle institution donna ainsi aux femmes plus d'autonomie en leur octroyant un rôle plus actif et direct dans la défense du pays. Cependant, elle généra aussi pas mal de méfiance, d'incompréhension et de manque de préparation face aux fonctions que les femmes devaient remplir (Pavillon 2009). La misogynie ambiante de l'époque ainsi que les rôles sociaux de sexe rendaient le statut des SCF ambigu. Il était difficile de concevoir que des femmes puissent être intégrées à l'armée alors que l'on refusait de leur reconnaître une intelligence et une force physique suffisante pour participer à la défense active du pays (ibid.).

⁸⁸ ... *Nos Montagnes, juillet 1939*, « Exposition nationale de Zurich », G. Honneger (trad. O.E.K.) *op.cit.*

Au CSFA Lausanne, la réaction face à ces femmes semblait d'abord être de la moquerie, et peut-être d'une certaine incompréhension quant à leur utilité au sein de l'armée. Ce premier positionnement se reflète dans les réflexions d'Elisabeth Rochat, lorsqu'en 1940, lors d'une sortie à vélo au Chalet-à-Gobet, le groupe du CSFA aperçut l'armée suisse, dont des femmes du SCF :

« Officier, sous-officier, soldats... et soldates déambulent sur la place. Ces dames ont des costumes aussi disparates qu'inélégants et seule la solidarité féminine nous retiendra de critiquer une certaine conductrice bottée qui ne semblait pas avoir un sens très exact du ridicule... »⁸⁹

La narratrice critiquait l'uniforme de ces femmes : à ces yeux cette tenue n'était pas celle d'une femme, ce n'était pas joli et tendait vers le comique. Elle limitait cependant ses critiques par « solidarité féminine », invoquant à nouveau cette idée de soutien transcendant entre toutes les femmes. Mais ce récit représente-il seulement une anecdote et l'avis personnel d'Elisabeth Rochat ou une tendance plus générale au sein de la section ? Ou alors, était-ce en réalité des remarques teintées de second degré afin de taquiner cette « certaine conductrice bottée » qui faisait peut-être en fait partie du CSFA Lausanne ? En effet, Simone Beck (1907-1994), une membre de la section, s'engagea dans les SCF durant cette période. L'Encadré 6 présente cette femme, dont la profession était musicienne.

Plusieurs soirées de sensibilisation et d'information furent organisées par la section durant la guerre afin de mettre en évidence le travail de ces femmes. Par exemple, après la séance de novembre 1941, Simone Beck parla de son école de recrues qu'elle fit à Axenfels (Schwytz)⁹⁰, ou encore, après la séance de mars 1944, un film sur l'activité de ce service fut projeté grâce à l'aide de deux militaires⁹¹. D'ailleurs, vers la fin de la guerre, on peut remarquer que la section soutenait ces femmes. En 1944, la présidente de la section, Jeanne Lavanchy, alla même jusqu'à déplorer le manque de reconnaissance dont ces femmes étaient victimes :

« Ces vaillantes, qui mettent la main à la pâte en apportant leur appui, aussi désintéressé que souvent critiqué, à notre armée, ont droit à notre reconnaissance particulière, car officiellement on ne leur en témoigne guère. »⁹²

La narratrice plaidait clairement en faveur de la reconnaissance de l'action de ces femmes pour protéger la pays durant la guerre.

Après la guerre ces engagements teintés de patriotisme se firent plus rares. Mis à part les louanges des paysages de la Suisse qui apparaissaient encore régulièrement dans les récits de course, le CSFA ne participa pas à des événements aussi orientés que l'Exposition nationale de 1939 ou les SCF. Bien sûr, il y eut une Exposition nationale en 1964 à Lausanne. A nouveau, le CSFA aida à financer le Pavillon du CAS à hauteur de 12'000 CHF⁹³. Cependant, l'accent de ce pavillon fut surtout mis sur le sport. Il s'agissait de promouvoir l'idée de bien-être physique et moral procuré par l'alpinisme, le retour

⁸⁹ ... *Récit de course du dimanche 26 mai 1940, course à bicyclette* (p.2), signé E. Rochat, op.cit.

⁹⁰ ACV, CAS Diablerets, CSFA (PP 1145/1223), *Procès-verbal de la séance de novembre 1941*.

⁹¹ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1224), *Procès-verbal de la séance de mars 1944*.

⁹² ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1211), *La Vie du Club, Rapport annuel de la présidente (1944) Jeanne Lavanchy* (p.3).

⁹³ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1252), *Nos Montagnes, juin 1964, « Présence à l'Expo 64 - CAS-CSFA », signé Mlle C. Niquille, p.143-144.*

ENCADRÉ 6 – SIMONE BECK (1907-1994), ATLISTE À L'ORCHESTRE DE CHAMBRE DE LAUSANNE



IMAGE 10 - Simone Beck jouant du violon en 1941

Tiré de : BCUL, Archives numériques de la RTS, *Le Radio Actualités*, N°36 du 05.09.1941.

Simone Beck était une violoniste et altiste originaire de Zurich et connue dans la région lausannoise. Ses qualités de musiciennes furent souvent relevées par la presse. Elle obtint de nombreux prix de musique durant sa jeunesse et un diplôme de virtuosité en 1931 de l'Institut de Ribaupierre où elle étudia le violon. Elle obtint également son diplôme de l'Ecole supérieure de commerce la même année.

Par la suite, elle devint professeur de violon à l'Institut de Ribaupierre, mais aussi dans d'autres écoles de musique de suisse romande, dont le Conservatoire de Lausanne.

Elle fut altiste au sein de l'Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL) dès sa création en 1942. Elle donna de nombreux concerts avec l'OCL, mais aussi avec plusieurs quatuors, dont certains entièrement féminins.

Simone entra au CSFA Lausanne en 1927, marrainée par C. Rochat-Charton et Odette Steinmann. Elle fut membre adjointe au sein du comité entre 1940 et 1942. Elle parla souvent de ses voyages et de ses expériences personnelles lors des « causeries » après les séances mensuelles. Elle parla notamment de son parcours au sein des SCF, dans lesquels elle s'engagea en 1941. Elle fit son école de recrue à Axenfels (SZ).

Cf. Sources des encadrés biographiques, Simone Beck.

à la nature, le goût de l'effort et la création d'amitiés. L'aspect patriotique de 1939 et l'enthousiasme qui existait au sein du CSFA à cette occasion ne se reproduisit pas en 1964.

Œuvres de bienfaisance en faveur des familles montagnardes

Pendant la période étudiée, le CSFA s'est également engagé dans des initiatives de bienfaisance, en particulier envers les populations montagnardes. Ces actions s'inscrivirent dans un contexte marqué par un nationalisme suisse exacerbé durant la Seconde Guerre mondiale. Dans ce climat de repli identitaire, les valeurs traditionnelles et la culture populaire de la Suisse étaient fortement mises en avant. La montagne et les populations de montagnes, symboles emblématiques de la Suisse, bénéficièrent ainsi d'une attention renouvelée. Comme l'expliquait Rudaz & Debarbieux (2013), une des fonctions du « montagnard » fut d'unir la population autour d'une mission commune visant à venir en

aide à cette figure emblématique, mais défavorisée et souffrant de la précarité. De nombreuses associations et programmes d'aides furent donc créés dans ce but.

Au CSFA Lausanne, une initiative fut proposée afin de venir en aide aux enfants et aux familles d'Évolène, un village du Val d'Hérens en Valais. En 1939, une « commission de marrainage » fut créée au sein de la section pour s'occuper de ces questions, notamment s'enquérir des besoins des familles, récolter des dons et les envoyer⁹⁴. Aider ces familles était présenté comme un devoir quasi-patriotique, un moyen d'aider le pays, tout particulièrement en ces temps de guerre. Dans le procès-verbal de la séance d'octobre 1939, la nécessité de cette œuvre était expliquée comme ceci :

« [...] *les familles du Val d'Hérens ont besoin plus que jamais de notre secours, et c'est là que sera notre tâche envers la patrie.* »⁹⁵

Mais en parallèle à cela, l'implication de la section dans des œuvres de bienfaisance s'inscrivait aussi dans la tradition des associations féminines s'intéressant à la gestion de la « question sociale ». Au 19^e siècle, ce sujet offrit l'opportunité aux femmes de s'organiser et de se regrouper de manière inédite dans des structures associatives, transformant ainsi la sociabilité féminine (Pavillon & Vallotton 1992). Tout en étant encore exclues de la sphère politique, cette activité permit toutefois aux femmes de s'impliquer dans les débats publics (ibid.). Parce qu'elle était compatible avec les attributs associés à la féminité dans l'idéologie bourgeoise, notamment cette idée que la femme devait s'occuper des autres, la bienfaisance devint une activité socialement acceptée et valorisée pour les femmes (Perrot 2020 : 316-319). Aider les enfants, les malades et les pauvres étaient donc du ressort des femmes puisque les qualités « naturelles » de celles-ci les poussaient à s'occuper des autres.

La section de Lausanne s'occupa particulièrement de la famille George, dont le père était décédé en 1936 après être tombé dans une crevasse en voulant rejoindre la cabane Bertol dont il était le gardien. Elle devint la « marraine » des trois enfants qu'il laissa derrière lui jusqu'à leur majorité⁹⁶. Ce soutien se prolongea donc sur plusieurs années et des appels aux dons furent régulièrement lancés lors des séances mensuelles, incitant les membres à donner de l'argent ou fabriquer des petits objets à leur intention. Des carnets d'épargne furent aussi créés pour chacun des enfants⁹⁷.

La commission de marrainage s'occupa aussi d'accompagner ces enfants durant leur formation professionnelle. Des difficultés apparurent cependant à partir des années 1950 : l'aîné décida de ne pas finir son apprentissage, la fille abandonna l'école ménagère qu'elle avait commencé, la maman décéda en 1952 et le plus jeune refusait de commencer un apprentissage⁹⁸. Dès 1953, la section arrêta même de recevoir des réponses aux lettres qu'elles leur envoyaient. Les membres décidèrent donc de mettre fin à leur investissement l'année suivante, considérant qu'il était inutile de continuer à s'occuper de personnes qui ne voulaient pas de leur aide. Les carnets d'épargne furent cependant conservés et

⁹⁴ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1223), *Procès-verbal de la séance de janvier 1939*.

⁹⁵ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1223), *Procès-verbal de la séance d'octobre 1939*.

⁹⁶ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1211), *La Vie du Club, Rapport annuel de la présidente, 1939, Madeleine Morel*.

⁹⁷ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1211), *La Vie du Club, Rapport annuel de la présidente, 1944, Jeanne Lavanchy*.

⁹⁸ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1225-1226), *Procès-verbaux des séances des années 1950 à 1954*.

envoyés en 1957, avec un montant de 180 CHF chacun. A ce propos, la présidente Claudine Meylan expliquait lors de l'AG de cette année :

« Le cadet de nos filleuls d'Evolène, Jean George, ayant atteint sa majorité, nous avons fait parvenir aux trois bénéficiaires les carnets d'épargne qui avaient été constitués pour eux. Nous n'avons reçu ni accusé de réception ni remerciements. Melle Rose Wiget qui, pendant tant d'années s'est occupée de nos trois filleuls, ne ménageant ni son temps ni sa peine, se voit ainsi payée d'ingratitude, mais qu'elle n'oublie pas qu'une bonne action porte en elle sa récompense, et qu'elle s'est en tout cas gagné le cœur de toutes les clubistes qui l'ont vue à l'œuvre. »⁹⁹

Cette initiative se conclut par de la déception de la section face à l'absence de reconnaissance de leur action. Une femme, Rose Wiget (-1960) s'investit d'ailleurs énormément dans cette affaire, faisant fréquemment des aller-retours entre Lausanne et Evolène, envoyant des lettres et des colis, et aidant les enfants à chercher un apprentissage ou une école où s'inscrire. L'Encadré 7 brosse le portrait de cette femme, qui semblait être très appréciée de la section et qui était engagées dans plusieurs associations différentes.

ENCADRÉ 7 – ROSE WIGET (- 1960), ENTRE DÉVOUEMENT ET AMITIÉS

Rose Wiget entra au CSFA en 1926 et s'investit énormément dans la vie du club. Elle était très appréciée de toutes. Elle faisait de nombreuses courses avec le club, mais aussi souvent seule. Elle obtint le Challenge Ramelet en 1949.

Elle fut membre du Comité de la section durant plusieurs années en tant que trésorière et secrétaire (1928-1934 et 1944-1948). Elle fut aussi deux fois trésorière centrale lorsque le Comité Central du CSFA était à Lausanne (1936-1939 et 1954-1957). Enfin, elle s'occupa très longtemps de la Commission de marrainage, et des enfants de la famille George.

Outre son activité au CSFA, elle fut employée de la gérance immobilière P. et W. de Rham, à Lausanne, puis comptable à La Maison E. Neuhaus & Fils SA. Elle fut également présidente du Conseil d'administration de la Maison Rogivue et Cie, thés en gros à Lausanne, dont son frère, Robert Wiget était le directeur. Elle venait donc d'une famille de commerçants originaire d'Oberiberg (Schwytz) et de Genève.

Du côté associatif, elle était membre de la Ligue suisse pour la protection de la nature, du Groupe romand des centres suisses de cultures et de la Société lausannoise de sténographie. Elle donnait aussi des conférences sur ses voyages et ses observations sur la flore.

En 1960, elle décéda brusquement lors d'une course de section dans le Jura neuchâtelois, au chalet de la section du Locle.

Cf. Sources des encadrés biographiques, Rose Wiget.

⁹⁹ ACV, CAS Diablerets, CSFA (PP 1145/1211), *La Vie du Club, Rapport annuel de la présidente, 1957, Claudine Meylan.*

Les années suivantes, la commission de marrainage continua d'exister, mais s'occupait désormais de deux familles vaudoises se trouvant à Antagnes et à Rougemont. En 1963, elle choisit d'aider quatre enfants se trouvant dans une pension pour enfants abandonnés à Corbeyrier. Les parents de ces enfants se trouvaient à Aigle, mais étaient incapables de s'occuper correctement d'eux. Ils avaient donc été placés en pension. Mais quelques années plus tard, en 1967, la responsable de la Commission de marrainage Marie-Rose Gaillard proposa d'arrêter de subventionner ces enfants. Voici les raisons qui étaient soulevées par la responsable :

« Après réflexion faite, il me semble que nous avons dépassé le but que nous nous étions données. A l'origine notre fonds ne fût-il pas constitué pour venir en aide à une famille de montagnards ayant eu un grand malheur? : décès, accidents graves, etc.? Si je trouve alors que notre but est dépassé, c'est que pour le moment, nous aidons des enfants de ville, placés en home à Corbeyrier par le Tuteur général, qui paie le nécessaire à ces gosses. »¹⁰⁰

Ces enfants n'étaient donc pas si nécessaires que cela. De plus, il s'agissait d'enfants venant de la ville, et non des montagnes, ce qui n'était pas le but initial de la commission de marrainage selon Marie-Rose Gaillard. On voit bien que l'objectif de bienfaisance était exclusivement lié à la montagne, dans cette perspective nationaliste. Le comité de la section proposa alors carrément de suspendre temporairement les activités de cette commission, tout en conservant les sommes récoltées en ce sens dans la cas où il faudrait à nouveau aider une famille montagnarde. Selon lui, il était trop compliqué de trouver des familles nécessiteuses à aider sur le long terme. Les 1 CHF de la cotisation annuelle des membres qui était versé au fonds de marrainage serait désormais versé au fonds social pour secourir une clubiste en ayant besoin.¹⁰¹

Outre cet engagement qui dura entre 1939 et 1967, la section de Lausanne participa également à d'autres œuvres caritatives de manière ponctuelle en organisant des récoltes de dons pour divers organismes et projets, notamment la Chaîne du Bonheur, l'Aide suisse aux montagnards et l'Ecole Pestalozzi à Echichens. Il en ressort ainsi une vision très classique et bourgeoise du rôle de la femme dans la société, celle qui doit s'occuper et prendre soin des autres.

Actions contre la dégradation des montagnes

A l'instar du CAS, le CSFA adopta aussi une approche de protection et de préservation de la montagne. Le club sensibilisait ses membres au respect de la flore de montagne et participait à divers projets de protection, notamment des actions contre la construction d'infrastructures invasives à des fins touristiques, militaires ou énergétiques. Ces efforts furent généralement associés à ceux du CAS. Tout en montrant l'engagement du CSFA dans ce domaine, cela illustre aussi de la dépendance du CSFA vis-à-vis du CAS. Plus généralement, cela met en évidence le peu de poids que le CSFA avait au niveau politique, et par extension, le faible poids politique des femmes par rapport aux hommes.

¹⁰⁰ ACV, CAS Diablerets, CSFA (PP 1145/1212), *La Vie du Club, Rapport annuel de la Commission de marrainage, 1967, par Marie-Rose Gilliard.*

¹⁰¹ ACV, CAS Diablerets, CSFA (PP 1145/1212), *La Vie du Club, Rapport annuel de la présidente 1967, Marguerite Flückiger.*

En avril 1946, une opposition à la construction d'un barrage dans le canton du Valais se forma au sein de la section. Une membre, « mademoiselle » Bugnon, souhaitait que le CSFA s'opposa au projet, ou du moins, que le club exige que les canalisations soient souterraines. Cependant, le procès-verbal de la séance soulignait qu'il était difficile pour le CSFA d'agir seul dans ce sens :

*« Toutefois, on doit lui faire remarquer [à Mademoiselle Bugnon] que le C.A.S. lui-même n'a fait aucune démarche; aussi nous ne pouvons-nous empêcher de penser que nos efforts seraient voués d'avance à un échec »*¹⁰²

La section proposa donc de se renseigner auprès de la Ligue suisse pour la protection de la nature et auprès du CAS afin de voir si ces associations allaient faire quelque chose à ce propos. Les femmes étaient conscientes du peu de poids qu'elles avaient seules. Cela témoigne aussi de cette attitude du CSFA à suivre l'exemple du CAS. Finalement, ce fut effectivement le CAS et la Ligue qui se chargèrent de mener l'action, et le CSFA n'y participa pas.¹⁰³

Dans cette partie, on a pu voir différents engagements politiques et sociaux de la section de Lausanne malgré la neutralité politique, sociale et religieuse qui était proclamée dans les statuts de l'association depuis 1928. La section ne s'affiliait pas ouvertement au mouvement féministe, mais elle accordait tout de même de temps à autre un soutien indirect en finançant certaines œuvres allant dans ce sens. Ces actions étaient justifiées par la « solidarité féminine », un terme qui mettait en avant la nécessité d'une collaboration et d'un soutien mutuel entre les femmes afin de faire avancer l'égalité des sexes. Cette tendance semblait toutefois dépendre de la personne qui était alors présidente de la section.

En parallèle à cela, la section participa aussi à des œuvres s'inscrivant dans l'idéologie bourgeoise, notamment le patriotisme et la bienfaisance. Cette dernière constitua d'ailleurs le domaine où la section s'investit le plus, et ce jusqu'en 1967. Enfin le CSFA participa aussi à la protection de l'environnement, mais de manière indirecte, en suivant l'exemple du CAS. Finalement, on peut voir qu'il s'agissait d'engagements modérés et qui s'inscrivaient dans le rôle traditionnel assigné aux femmes.

¹⁰² ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1224), *Procès-verbal de la séance d'avril 1946*

¹⁰³ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1224), *Procès-verbal de la séance de juin 1946*

4 - Un acteur de la transformation des rapports de genre dans l'alpinisme

Le chapitre 4 se concentre sur le deuxième axe de recherche de ce mémoire, à savoir : de quelle façon le CSFA a été acteur de la transformation des rapports de genre dans l'alpinisme entre 1939 et 1979. Sa structure est guidée par les trois sous-questions qui ont été posées dans ce cadre. La première partie aborde tout d'abord l'émancipation de la tutelle masculine dans l'alpinisme, avec une attention particulière donnée à la relation qui existait entre le CSFA Lausanne et le CAS Diablerets. La deuxième partie se penche sur la place des femmes dans ce milieu et les représentations de la femme alpiniste qui prévalaient au sein de la section. La troisième partie traite des valeurs, modalités de pratique et rapports à la montagne promus par le CSFA. Elle met en évidence les continuités mais aussi les réadaptations des conceptions masculines héritées du CAS. Comme pour le chapitre précédent, des encadrés biographiques sont aussi présentés ici afin d'illustrer certaines observations.

4.1 Emancipation de la tutelle masculine

En 1918, des femmes décidèrent de fonder le CSFA afin d'avoir une structure associative pour faire de l'alpinisme en groupe malgré leur exclusion du CAS. Cependant, tout en revendiquant le droit à pratiquer cette activité, elles ne remirent pas en question les hiérarchies de genre qui y prévalaient. Comme Tanja Wirz (2007) et Elodie Le Comte & Andrea Porrini (2009) ont mis en évidence dans leurs études, les hommes continuaient à être considérés comme supérieurs. De plus, les premières membres du CSFA adoptèrent aussi tout de suite une attitude complaisance, voire de soumission vis-à-vis du CAS (ibid.). Elles n'entrèrent jamais en confrontation et cherchèrent à être bien vues de ces hommes, quitte à accepter les contraintes posées par ces derniers. Elles semblaient ainsi constamment rechercher leur approbation et attendaient leur avis avant d'agir. Le CAS fit aussi office de modèle pour la constitution du CSFA (Wirz 2007). Les femmes reprirent le même fonctionnement, la même organisation et presque les mêmes statuts. Elles souhaitent avoir une association équivalente et présentaient le CSFA comme la « petite sœur » du CAS (ibid.). Ceci indique que, dans les débuts, le CSFA était relativement dépendant du CAS dans le domaine de l'alpinisme. Les hommes représentaient le pôle de l'autorité et de légitimité : se conformer à leurs règles et entretenir de bonnes relations avec eux représentait ainsi une stratégie des femmes alpinistes pour limiter les critiques des hommes à leur égard et obtenir qu'ils reconnaissent leur légitimité à exister elles aussi dans ce milieu.

Cette partie de l'analyse cherche à comprendre si et comment ces éléments ont évolué à partir de 1939 et si la situation était différente au moment de la fusion avec le CAS en 1979. La sous-question qui guide cette partie est : dans quelle mesure les femmes du CSFA se sont-elles affranchies de la tutelle masculine ? Cette sous-question nous permet d'aborder deux thèmes. Tout d'abord, il s'agit d'analyser les effets de la présence masculine en montagne, soit les comportements, les relations et les hiérarchies qui existaient entre les femmes et les hommes dans ce cadre. Dans un deuxième temps, il s'agira de saisir les mécanismes de la relation entre le CSFA Lausanne et le CAS Diablerets, également basé à Lausanne, et son évolution au fil du temps jusqu'à la fusion en 1979.

4.1.1 Les hommes en montagne : des guides et des mentors

Dans la revue de littérature, nous avons vu la manière dont, au 19^e siècle, des conceptions binaires et opposées de la féminité et de la masculinité s'ancrèrent plus fortement dans les imaginaires collectifs (Lecoq 2021). Loin d'être neutres, elles renforcèrent les relations hiérarchiques qui existaient entre les genres en véhiculant l'idée d'une infériorité naturelle de la femme, tant sur le plan physique que psychique. Pour Françoise Héritier (1996), ce schéma de pensée basé sur la différence des sexes est devenu dominant dans notre société. La chercheuse a développé le concept de « valence différentielle des sexes », permettant de mettre en évidence la hiérarchie qui s'est imposée entre les sexes, les femmes étant systématiquement considérées comme ayant moins de valeur que les hommes. La valence différentielle entraîna aussi de nombreuses conséquences sur l'organisation de la société, notamment la séparation des espaces et des activités des femmes et des hommes.

Historiquement, l'alpinisme se construisit d'abord comme une activité masculine et virile, faisant des hommes les seuls pratiquants légitimes. De nombreux stéréotypes discriminants à l'encontre des femmes existèrent au sein de cet espace, notamment l'idée qu'elles n'étaient pas capables physiquement et mentalement de se rendre en haute montagne (Ottogalli-Mazzacavallo 2006). Les femmes furent ainsi reléguées à un rang inférieur, devant se contenter de petites randonnées et de suivre les hommes sans que leur voix ait beaucoup de poids. Les femmes qui se rendaient en montagne étaient souvent accompagnées d'hommes qui étaient automatiquement les chefs de cordée, tandis qu'elles se retrouvaient secondes (Moraldo 2021). Ainsi, la « valence différentielle des sexes » était également une réalité en alpinisme. Il existait une hiérarchie entre les femmes et les hommes qui régulaient les rôles dans la pratique de l'alpinisme et qui érigeait les hommes au rang de chefs et de mentors.

Si ces représentations prévalaient au sein du CSFA durant ses premières années d'existence (Wirz 2007), la nécessité d'avoir un homme à ses côtés lors des sorties en montagne paraissait cependant s'atténuer progressivement au fil du temps dans les imaginaires des membres. Dans un article publié dans *Nos Montagnes* en 1939 retraçant l'évolution du ski au sein du club, Marianne Gaillard, préposée aux cours de ski et d'alpinisme au sein du CC de Lausanne (1936-1939), expliquait :

« Les premières années, le C.S.F.A. développa surtout l'alpinisme estival, mais dès 1920, les sections riveraines du Léman, d'où partit le mouvement, organisèrent chaque hiver quelques courses de ski. On choisissait de préférence pour chef de course, une clubiste munie d'un époux également skieur, celui-ci décidait un ou deux collègues à accompagner aussi leur femme, et c'est ainsi que dûment protégées et dirigées, nos aînées s'amusaient royalement. Actuellement, les courses sont plus rarement accompagnées d'un mari, d'un fiancé ou d'un frère, nos célibataires ont plaisir à se retrouver entre elles et à se passer du sexe fort ... pour vingt-quatre heures !!! »¹⁰⁴

Au début, il était donc courant que des hommes, qui avaient généralement des liens familiaux ou matrimoniaux avec les femmes qu'ils accompagnaient, assumassent un rôle de mentor. Ils montraient

¹⁰⁴ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1244), *Nos Montagnes*, février 1939, « Le développement du ski au sein du C.S.F.A. » (p. 995), signé Marianne Gaillard, préposée aux cours de ski et d'alpinisme au C.C. du C.S.F.A.

les techniques nécessaires pour maîtriser le ski ou l'alpinisme, ainsi que le chemin à suivre. Ils jouaient également un rôle de protecteur en supervisant l'activité, ce qui faisait que les femmes pouvaient s'amuser sans se soucier de leur sécurité. Cependant, dans son article, Marianne Gaillard expliquait qu'en 1939, la dynamique était devenue totalement différente au CSFA. Il semblait que les membres, qui étaient de surcroît célibataires, préféraient échapper temporairement à la présence des hommes lorsqu'elles se rendaient en montagne. La narratrice affirmait ainsi que les femmes recherchaient désormais un espace exclusivement féminin en montagne, comme si les hommes gâchaient la sortie lorsqu'ils étaient là. L'utilisation du terme « sexe fort » est d'ailleurs intéressante, mais nous y reviendrons plus tard.

En réalité, ce changement ne se fit pas du jour au lendemain, mais se mit progressivement en place au fil des années. Par conséquent, même s'il semblait effectivement y avoir une tendance à une plus grande indépendance féminine en montagne à partir de 1939, on continue à retrouver régulièrement par la suite dans les récits de course l'idée que, sans la présence d'un homme, tel ou tel sommet n'aurait pas été atteint. Le récit d'une sortie d'alpinisme au Pigne de la Lex depuis la cabane de Moiry en août 1942 permet d'illustrer ceci. La narratrice, dont l'identité n'est pas précisée, expliquait que Jean-Baptiste, le gardien de la cabane de Moiry, avait décidé d'accompagner le groupe CSFA lors de leur ascension au Pigne de la Lex pour les aider à passer un « *passage un peu délicat* » (sic.) de l'itinéraire¹⁰⁵. Cinq autres hommes séjournant à la cabane se joignirent aussi à elles pour cette sortie. En narrant le retour vers Moiry après avoir réussi l'ascension du Pigne, la narratrice écrivait :

« *Nous enlevons les cordes et, le brouillard restant tenace, nous regagnons la cabane, enchantées de notre gymnastique et de la vue des hauts sommets. Cependant, il faut le reconnaître, Mesdames, c'est grâce à l'aide du sexe fort que tout a très bien été d'un bout à l'autre de cette belle course au Pigne.* »¹⁰⁶

Dans le cas de cette sortie, la présence des hommes était donc considérée comme indispensable pour atteindre le sommet. Il est tout à fait possible que des personnes se joignent à des groupes moins expérimentés afin de les aider, peu importe leur identité de genre respective. Cette action aurait alors été justifiée par la différence de niveau et le besoin d'avoir un-e guide. Mais lors de cette course au Pigne de la Lex, il est plus probable que le gardien et les autres hommes aient accompagnés le CSFA parce qu'il s'agissait d'un groupe de femmes seules. En effet, la « valence différentielle des sexes » était encore une pensée prééminente et peu déconstruite dans la société de cette époque. Le récit ne précise en revanche pas de qui vint cette proposition : cela avait pu se faire aussi bien à la demande des femmes, parce qu'elles-mêmes ne se considéraient pas capables de réussir le sommet, que sur l'impulsion des hommes qui avaient jugé nécessaire de les aider. Néanmoins, l'utilisation du terme « sexe fort » est particulièrement révélatrice de cette « valence différentielle ».

L'expression « sexe fort » découle des représentations de genre héritées des siècles précédents qui dépeignaient l'homme comme le représentant de la force, de l'intelligence et du pouvoir. En opposition,

¹⁰⁵ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1241), *Récit de course*, « *A travers cols et vallées, 8 jours en Valais en août 1942* » (p.4-5), non signé.

¹⁰⁶ *Ibid.*

la femme était le « sexe faible », ou alors le « beau sexe », lorsqu'il était question de certains attributs de la féminité comme la douceur, la beauté ou la séduction (Fraisie 1992). Ces expressions mettent en avant la différence de valeur qui existait entre les femmes et les hommes, ainsi que les caractéristiques qui étaient alors considérées comme centrales à la définition des deux sexes. Elles affirment aussi les hiérarchies entre les genres, avec le « sexe fort » qui dirige et commande, et le « sexe faible » qui suit.

Le fait que le terme « sexe fort » ressorte des deux textes cités précédemment, bien qu'ils affirment pourtant deux positions différentes vis-à-vis de la présence des hommes en montagne, démontre qu'il s'agissait d'une expression faisant partie du langage courant. Dans l'article de Marianne Gaillard en 1939, son utilisation semble plutôt ironique, puisqu'il était question de « *se passer du sexe fort* »¹⁰⁷, suggérant ainsi que les femmes voulaient et pouvaient être indépendantes de la force des hommes. En revanche, dans le cas de la course au Pigne de la Lex en 1942, cela semble « naturel » de désigner les hommes de la sorte, car c'était grâce à eux et leur force que le sommet avait pu être atteint par les femmes. Ici, la narratrice semblait avoir intériorisé cette idée que les hommes étaient les plus forts et que les femmes étaient plus faibles. Cela met en évidence le fait que les femmes se considéraient encore souvent elles-mêmes comme des alpinistes de niveau inférieur ne possédant pas les compétences suffisantes pour réaliser des courses difficiles en montagne. D'ailleurs, il ne s'agit pas des seuls récits où cette expression fut utilisée par des membres du CSFA, d'autres textes la reprisent aussi, même plus tardivement.¹⁰⁸

En parallèle, un autre point qui ressortait souvent des récits de course était que la présence d'un homme en montagne était rassurante et sécurisante. L'idée était que, étant physiquement plus forts, ils étaient plus efficaces lorsqu'il fallait effectuer un sauvetage après une chute dans une crevasse ou tailler des marches dans la glace pour passer une pente un peu raide. Les femmes considéraient leur présence indispensable pour assurer la sécurité du groupe et le bon déroulement de la sortie. A nouveau, ces conceptions s'estompèrent progressivement au fur et à mesure que les femmes gagnaient confiance en elles et en leurs capacités en montagne. Dans certains récits, les narratrices expliquaient qu'elles avaient dû renoncer à contre-cœur à leur indépendance car elles considéraient la présence d'un homme nécessaire à leur sécurité. Toutefois, des courses de danger et de difficulté similaires avaient aussi été réalisées uniquement entre femmes, ce qui rendait ces justifications sécuritaires de plus en plus désuètes. L'expérience vécue en 1950 par Claudine Meylan illustre bien ce dilemme entre indépendance et sécurité. Lors d'une semaine d'alpinisme passée à la cabane du Sustli avec cinq autres membres du CSFA, la responsable de la course expliquait après le deuxième jour passé là-bas :

« Nous retrouvons là le monsieur et la dame de tout à l'heure qui fument chacun un long cigare. Ce spectacle nous laisse rêveuses, mais nous décidons cependant de nous joindre à eux le lendemain pour aller au Grassen. Il y a un glacier à traverser, un homme sera précieux pour nous retirer des crevasses! Donc départ de bonne heure à la suite de l'autre caravane qui se

¹⁰⁷ ... *Nos Montagnes, février 1939, « Le développement du ski au sein du C.S.F.A. », signé Marianne Gaillard, op.cit.*

¹⁰⁸ Notamment : ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1241), *Récit de course, « Course du CSFA à la dent de Nendaz, 11 septembre 1949 », signé G.B.*

compose de deux messieurs, d'une dame et d'un jeune garçon. Nous avons déjà l'habitude de notre indépendance et trouvons un peu dur d'y renoncer, même au profit de la sécurité. »¹⁰⁹

Dans ce cas, la présence d'un homme était jugée utile d'un point de vue sécuritaire, mais, il fallait pour cela renoncer à l'autonomie du groupe. Malgré cette première concession, la suite du récit est intéressante car elle montre que ces six femmes réussirent tout de même à faire une ascension seules, alors qu'elles ne s'en croyaient d'abord pas capables. Une fois arrivées au sommet du Grassen aux côtés du groupe cité précédemment, les membres du CSFA, observant la vue, repèrent une autre montagne au loin, le Wassenhorn, et s'imaginèrent déjà la gravir. Revenant rapidement à la réalité, la narratrice affirmait qu'il s'agissait d'un sommet trop difficile et dangereux pour qu'elles puissent espérer le faire seules. En discutant avec les autres, un des messieurs du groupe annonça qu'il était d'accord de les accompagner là-bas le lendemain. Toutefois, au matin, il avait changé d'avis et ne voulait plus prendre la responsabilité de conduire l'entièreté du groupe CSFA. Le gardien de la cabane essaya alors de convaincre les six femmes de tenter l'ascension seules, en leur indiquant la voie à emprunter. Écoutant ses conseils, elles décidèrent finalement d'y aller et réussirent à atteindre le sommet seules. Claudine Meylan concluait son compte-rendu de la journée sur ces paroles :

« En arrivant à la cabane, nous sommes tout d'abord félicitées par le gardien, puis il nous apprend que notre monsieur, en nous voyant apparaître au sommet, a ramassé son sac et sa femme et a pris la fuite. Pour nous, nous sommes bien contentes d'avoir fait notre course sans aide et sans laisser personne en arrière. »¹¹⁰

Ce succès au Wassenhorn renforça la confiance que ces six femmes avaient en leurs compétences d'alpinistes. Elles firent l'ascension toutes ensemble et sans aide extérieure.

Les cours centraux d'alpinisme : un outil d'autonomisation

Les sorties avec ou sans guides que la section organisait était l'occasion d'apprendre des connaissances et de les mettre en pratique. En parallèle aux sorties, divers cours étaient aussi proposés aux membres. Le CC du CSFA organisait notamment chaque année son propre cours d'alpinisme auquel toutes les sections étaient invitées à participer. Ces cours couvraient divers aspects techniques et sécuritaires, comme l'utilisation des crampons, la pose de pitons, les descentes en rappels et les sauvetages crevasses. Ils étaient alors exclusivement donnés par des hommes. En effet, en Suisse, la profession de guide resta un « bastion » de la masculinité jusqu'en 1986, date à laquelle la première femme guide, Nicole Niquille (née en 1956), obtint son diplôme. Néanmoins, ces courses servaient à enseigner aux membres la maîtrise des compétences essentielles à la pratique de l'alpinisme pour qu'elles apprennent à se débrouiller seules. L'objectif était aussi de les former à être des « chefs de course », c'est-à-dire à être responsable d'un groupe lors d'une sortie de section. En ce sens, il s'agissait d'une initiative importante vers plus d'autonomie.

¹⁰⁹ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1248), *Nos Montagnes, janvier 1952*, « *Semaine clubistique GJ du 6 au 13 août 1950 à la cabane du Sustli* », signé C.M. Lausanne (p.11).

¹¹⁰ *Ibid.* (p.13)

En 1977, Heidi Schelbert, la préposée aux cours centraux, publia un article dans *Nos Montagnes* dans lequel elle revenait sur la nécessité d'organiser ces cours au CSFA.¹¹¹ Selon elle, il s'agissait d'un avantage qu'aucune autre association n'offrait aux femmes. En admettant que les femmes étaient en général physiquement moins fortes que les hommes et qu'elles manquaient parfois d'expérience, Heidi Schelbert explique cependant que ces limites ne représentaient pas une barrière insurmontable :

*« Les femmes ayant en général une force physique moindre, ce handicap doit être compensé par des connaissances techniques approfondies. La résistance psychique est aussi un facteur à ne pas négliger. Combien de fois des femmes n'ont pas eu la résistance nerveuse nécessaire dans des situations difficiles ou présentant du danger. En cas de panique, même les personnes les plus résistantes sur le plan physique ne sont plus en état d'agir. La maîtrise de ses gestes et de ses esprits implique à la base de bonnes connaissances techniques. »*¹¹²

La clé était donc de posséder de larges connaissances techniques et de l'expérience. L'autrice encourageait donc le CSFA à continuer d'offrir des cours d'alpinisme pour ses membres afin que plus de femmes puissent acquérir ces qualités. Elle expliquait aussi que le but de son article n'était pas de pousser les femmes à abandonner les courses mixtes, ni à rejeter la présence et les conseils masculins, mais plutôt de montrer que les femmes pouvaient être des alpinistes aussi compétentes que les hommes :

*« Par mes propos, je ne tiens en aucune manière à tourner le dos aux messieurs, ni à vouloir gagner notre autonomie à tout prix. Voilà seize ans que j'entreprends des courses avec mon mari; je n'ai jamais souffert de me trouver, dans des ascensions difficiles, deuxième de cordée. Il est normal que dans des passages délicats ou lorsqu'il faut se hâter, le meilleur de l'équipe soit en tête (pourquoi pas une femme?). »*¹¹³

Il s'agissait donc d'offrir la possibilité aux femmes d'être elles aussi des chefs de course, y compris lors de sorties mixtes. Plus généralement, ces affirmations démontrent qu'il y eut effectivement une évolution au niveau des représentations de genre au fil du temps. En 1977, il était désormais concevable qu'une femme soit première de cordée, c'est-à-dire qu'elle soit une alpiniste capable de diriger un groupe tout aussi bien qu'un homme. Le CSFA participa ainsi à l'autonomisation des femmes en montagne. D'ailleurs, il est intéressant de se pencher sur ces femmes « chefs » de courses.

Des femmes « chefs » de course

Lors de chaque sortie, et ce dès les débuts de la fondation du CSFA, une femme était désignée comme « chef de course » (sic.). Il s'agissait de la personne qui décidait de l'itinéraire, qui était responsable du groupe, et qui prenait les décisions importantes.

¹¹¹ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1258), *Nos Montagnes*, mars 1977, « Quelques réflexions sur les cours centraux », signé Heidi Schelbert, (p.30-32).

¹¹² *Ibid.* (p.30).

¹¹³ *Ibid.* (p.31).

Le premier point à relever est que cette fonction fut toujours désignée au masculin dans les documents du CSFA, même si, dans le cas de cette association, c'était une femme qui remplissait ce rôle. Cet aspect révèle l'origine masculine de la fonction, instaurée par les clubs alpins masculins et reprise telle quelle par les femmes. Il s'agit aussi d'un héritage du processus de masculinisation de la langue française qui se mit en place dès le 17^e siècle, avec notamment la disparition des formes féminines de certains métiers, comme autrice, poétesse ou mairesse (Lecoq 2021). Ces mots existaient autrefois car des femmes exerçaient ces activités, mais ils disparurent progressivement lorsqu'elles commencèrent à être exclues de la sphère publique et reléguées à un rôle de gardienne du foyer (ibid.). De même, la fonction de « chef » devint seulement pensable pour un homme, car le pouvoir, la force et la domination furent exclusivement attribuées à la masculinité. Ainsi on continuait à parler de « chef », même lorsque des femmes commencèrent à remplir cette fonction, pareillement à « auteur », « professeur » ou « docteur » (ibid.).

Au fil du temps, de plus en plus de femmes semblaient vouloir se charger de cette fonction au sein du CSFA. En 1950, Kinette Hurni-Bourgeois, la responsable de la Commission des courses, exprimait sa joie face à cette évolution :

« Une chose nous réjouit particulièrement, c'est le zèle des chefs de courses. Il y a quelques années, il fallait supplier ces dames pour qu'elles daignent conduire une course. Maintenant il y a tant d'offres, qu'il faudrait une année de 15 mois pour réaliser tous les projets de sorties. »¹¹⁴

Malgré cette avancée, cela ne signifiait pas pour autant que la dynamique entre les femmes et les hommes durant les courses mixtes changea radicalement du jour au lendemain. Claire Aeschimann, que j'ai rencontrée dans le cadre d'un entretien, fut à plusieurs reprises cheffe de course lorsqu'elle était membre du CSFA. Comme il arrivait fréquemment que les maris de certaines membres participent aux courses de la section, elle était parfois responsable de groupes mixtes. Je lui ai donc demandé comment se passaient ces sorties et si elle avait remarqué une différence par rapport à quand elles étaient seulement entre femmes. Dans sa réponse, elle m'a expliqué que certains « *aimaient bien prendre en charge des choses* »¹¹⁵, si bien qu'une fois, alors qu'elle était cheffe de course lors d'une sortie dans la Valpelline, il y eut un accident. L'homme présent à cette sortie choisit d'emprunter un chemin dangereux sans consulter les autres, ce qui déclencha malheureusement une avalanche :

« [...] j'avais organisé une sortie d'un weekend de Pâques dans la vallée d'Aoste. Et pis au weekend de Pâques, il y a toujours toujours de la neige qui tombe avant, et le weekend, il est avalancheux. C'est rigolo ! C'était assez fréquent. Et puis, on avait été là-bas dans la vallée d'Aoste. Lui, il m'avait téléphoné avant et m'avait dit : « dis donc, tu vas dans la vallée d'Aoste... je pourrais venir avec vous, je pourrais vous montrer des courses. » J'avais dit : « bah oui, volontiers. » Et pis on est allé dans la Valpelline. C'était pas bon comme conditions. Il a dit : « j'ai une idée d'aller à telle place. » J'ai dit : « bon... nous on va derrière et tu nous fais découvrir. » On a dû redescendre parce qu'on s'embrouillait dans la forêt. Il a dit « on va plus loin, j'ai une

¹¹⁴ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1211), La Vie du Club (1950), Rapport annuel de la Commission des courses, signé Kinette Hurni-Bourgeois.

¹¹⁵ Entretien avec Claire Aeschimann du 16.06.2023, annexe 5.

autre idée ». Enfin, vers 11h et demi, on montait là-bas. Le ciel qui était couvert, tout d'un coup le soleil apparaît ! Je l'ai appelé depuis en bas, j'ai dit : « Jean-Louis, moi j'enlève les peaux et je descends parce que ça va réchauffer. » « Ouais t'as raison. » On est descendu, toute l'équipe. Il fallait redescendre à la rivière qu'on avait traversé le matin et remonter à la route. Seulement nous à la descente, on était descendu depuis un petit éperon rocheux à côté de la route pour descendre à la rivière, suivre la rivière et monter de l'autre côté. Lui, il arrive à la rivière à la descente, il monte direct à la route ! Et avec la copine on s'est dit : « il fait quoi... ? Il monte là-dessous, il y a une pente pas possible. Pourquoi est-ce qu'on fait pas le crochet comme on avait fait à l'aller ? » Pis je crois qu'on s'est dit avec la copine : « ma fois... c'est l'homme, suivons ! » Et puis c'est là qu'on a choppé l'avalanche... (pause) ouais c'était pas toujours bien de suivre les messieurs ! »¹¹⁶

Je lui ai ensuite demandé si elle était consciente de la façon dont ces hommes considéraient les femmes alpinistes. Claire m'a alors expliqué que, mis à part le fait que le CSFA semblait être dénigré en tant que groupe, cela se passait plutôt bien lors des sorties avec les maris. Selon elle, les rôles se répartissaient en fonction des compétences de chacun-es, et non en fonction des sexes :

« Les maris vous entendez ?... non... ça allait bien. Mais forcément, ils étaient plus costauds en varappe. Quand on a fait le miroir [d'Argentine] et ben c'était eux qui étaient devant... mais... et pis la peau de phoque, c'était celui qui connaissait le pays qui y allait ... »¹¹⁷

Ses propos soulignent le fait qu'il y avait eu une évolution des représentations de genre au fil du temps. La femme ne se retrouvait donc plus automatiquement derrière, mais le partage des rôles se faisait désormais en prenant en compte les qualités et les forces de chacun-es. D'ailleurs, ces aspects sont également ressortis à un autre moment de notre entretien, lorsque Claire me narrait le déroulement d'une sortie au Grand Combin avec ses amis de l'OJ du CAS Diablerets :

« Mais même une fois quand on avait été au Grand Combin, un des chefs OJ m'a dit : « euh t'es la seule fille, je te prends dans ma corde. » On a fait l'arête de Valsorey. Et puis c'était peut-être tôt dans la saison, elle était gelée. C'est pas des rochers difficiles... mais quand il y a de la glace un peu partout... On était deux cordées de trois je pense, je sais pas exactement... Les premiers montent et ils disent : « ouh c'est gelé ». Et puis mon copain qui était devant moi, il attaque et il dit : « comme ça, moi j'vais pas ». J'ai dit : « tu vas pas ? Moi j'y vais ! » (rires) « Oh ! Tu veux passer devant ? » J'ai dit : « bah oui... ». Et puis on est monté comme ça et ça allait très bien, c'était pas du difficile. Et puis arrivés en haut, je savais qu'il y avait un dièdre qui était pas facile. C'était du 4. Ils ont un petit peu galéré ceux qui étaient devant. Alors j'ai dit au copain qui était derrière : « faut être grand là ! Tu veux passer devant ? » (rires) Ah oui ! Oui oui, et il est passé devant ! (rires) Et on a fait le Grand Combin comme ça. Mais j'étais la seule dame hein... sur 9 ou 10 qu'on était... »¹¹⁸

¹¹⁶ Ibid.

¹¹⁷ Entretien avec Claire Aeschmann, du 16.06.2023, annexe 5.

¹¹⁸ Ibid.

Claire put donc passer devant son compagnon pendant un certain temps, parce que celui-ci ne voulait pas y aller en premier. Puis lorsqu'il fallait être plus grand pour pouvoir atteindre les rochers, il reprit la tête de la cordée. Cependant, on peut se demander dans quelle mesure cette dynamique était valable pour toutes les femmes, ou si Claire Aeschmann ne faisait pas en réalité partie de quelques rares femmes privilégiées qui avaient un excellent niveau d'alpinisme. Comme le notait Delphine Moraldo (2021), les femmes très fortes n'étaient plus tout à fait considérées comme des femmes à part entière, mais étaient érigées au rang d'exceptions. Aux yeux des hommes, ces femmes arrivaient à combiner des attributs associés à la masculinité avec ceux de la féminité (ibid.). Mais il s'agissait de qualités considérées comme rares et que la plupart des femmes n'arrivaient pas à avoir. L'Encadré 8 présente Claire Aeschmann, et illustre à quel point cette femme était investie dans l'alpinisme. Elle faisait peut-être partie de ces femmes exceptionnelles.

Cependant, malgré son expérience en tant que cheffe de course au CSFA, les compétences que Claire avait acquises au fil du temps dans cette fonction ne furent pas reconnues officiellement par le CAS au moment de la fusion. En effet, lorsqu'elle entra au CAS en 1980, elle ne put pas tout de suite guider des groupes lors des sorties officielles du CAS. Il lui fallait pour cela suivre le cours officiel dispensé par la section des Diablerets :

« Mais après quand j'étais au club alpin... et bien... le président de la commission d'alpinisme il m'a dit : « toi comme tu vas bien, tu devrais faire ton cours de chef de course pour prendre les courses. » Je lui ai dit : « mais écoute... depuis le temps que je promène des dames et des jeunes, je sais me débrouiller ! Le sauvetage de crevasse, l'encordage, l'assurage rocher, tout ça... je sais me débrouiller... » Il m'a dit : « oui mais pour la façon. » Alors, j'ai fait le cours de chef de course. [...] Fallait avoir une formation officielle du club alpin ! Au CSFA fallait pas... on avait toutes appris peu à peu. Et pis on avait de temps à autres des semaines avec guides, soit centrales, soit de la section. Ils nous apprenaient des tas de choses ! Ils nous apprenaient justement à se débrouiller sur un glacier, à faire le sauvetage crevasses, à faire les assurages rochers, ... à faire euh... se débrouiller avec la carte, la boussole et l'altimètre. Alors en fait j'étais formée... mais bon, il m'a dit « bon il te faut faire le diplôme... » Pis, je l'ai fait, j'ai pris une semaine de vacances pour le faire ! (rires). Et pis, ça a passé dans le bulletin des Alpes ! Ces messieurs ils étaient fiers ! Ils avaient la première femme cheffe de course au club alpin. Mais c'était idiot, j'étais formée avant ! »¹¹⁹

Dès son entrée au CAS, elle fut remise dans une position d'infériorité parce que ce qu'elle avait appris au CSFA n'était pas jugé suffisant pour qu'elle puisse guider des groupes. On peut voir que le CSFA était loin d'être considéré comme un club équivalent par le CAS. La relation entre le CAS et le CSFA est d'ailleurs un aspect central de la tutelle masculine. Dans la prochaine section, nous allons voir comment cette relation a évolué entre 1939 et 1979.

¹¹⁹ Ibid.

ENCADRÉ 8 – CLAIRE AESCHIMANN (NÉE EN 1934), UNE ALPINISTE CHEVRONNÉE

Claire Aeschimann est née en 1934 à Lausanne. Elle suivit des études à l'Université pour devenir médecin-dentiste et reprit le cabinet de son père à Lausanne. Sa passion pour la montagne commença très jeune. Lorsqu'elle était petite, Claire faisait déjà des sorties en montagne avec ses parents, hiver comme été, si bien qu'à 12 ans, elle avait déjà gravi le Breithorn (4164m) !

Elle entendit parler du CSFA à travers une amie de sa mère qui en faisait partie. A ses 20 ans environ, elle décida de faire une course d'essai avec la section de Lausanne. Il s'agissait d'une randonnée à ski des Diablerets à Isenau durant laquelle les membres la repèrent tout de suite. Martine Vietti lui proposa alors de devenir membre. Claire rejoignit officiellement le CSFA en 1954 et fut marrainée par Elisabeth Rochat et Madeleine Morel.

Rapidement, on lui proposa également de prendre en charge le GJ de la section en 1961. Elle accepta volontiers, y voyant une opportunité de rencontrer des jeunes de la région. Jusqu'en 1965, elle organisa de nombreuses courses en commun avec l'OJ du CAS Diablerets. Une fois que l'OJ devint mixte en 1966, Claire fit encore partie quelques temps de la commission OJ du CAS. Puis, en 1968, elle devint membre de la commission des courses du CSFA. Dès lors, elle élaborait chaque année le programme des courses de la section. Elle obtint le challenge Ramelet en 1971.

A côté de ses heures de travail, elle consacra tous ses loisirs à la montagne. Elle s'y rendait chaque week-end, même lorsqu'il n'y avait pas de courses prévues au CSFA. Elle et ses amies exploraient alors de nouveaux endroits ensemble. Elle gravit tous les sommets de plus de 4'000 m. du Valais.

Après la fusion entre le CAS et le CSFA en 1979, Claire devint membre du CAS Diablerets. Elle connaissait déjà beaucoup de monde là-bas et vécut bien ce changement. Elle fut même active un certain temps au sein de la Commission Centrale d'alpinisme. Aujourd'hui, elle est toujours membre du CAS Diablerets et fait encore régulièrement des sorties avec les « mercredistes », un groupe de randonnée pour les personnes plus âgées.

Sources : Entretien avec Claire Aeschimann du 16.06.2023, annexe 5.

4.1.2 La relation avec le CAS

La littérature (Le Comte & Porrini 2009 ; Wirz 2007) a relevé que les membres du CSFA accordaient une grande importance aux relations qu'elles entretenaient avec le CAS. Elles étaient particulièrement attentives à la manière dont les hommes les considéraient et cherchaient à ne pas les contrarier. Lors de la récolte des données, j'ai pu remarquer qu'une partie des discussions qui avaient lieu lors des assemblées de la section de Lausanne ou lors des AD du CSFA était toujours réservée à cette thématique. La bonne entente et la collaboration entre les deux clubs étaient donc effectivement un souci constant du CSFA. Cela illustre aussi le fait que le CSFA se considérait comme une association complémentaire au CAS, cherchant à suivre ses traces et à collaborer avec. Cependant, au début, le CAS n'accordait pas la même importance à ses relations avec le CSFA et ne considérait pas les femmes

sur un pied d'égalité (ibid.). Il y avait ainsi des relations asymétriques entre les deux clubs, avec d'un côté des femmes qui adoptaient une attitude de complaisance, voire de soumission, et de l'autre, des hommes qui endossaient volontiers un rôle paternaliste et avaient une attitude condescendante (ibid.).

Ces dynamiques ont d'ailleurs structuré la construction du CSFA. Comme l'ont expliqué Le Comte et Porrini (2009), les fondatrices acceptèrent à contre-cœur d'opter pour le nom de « Club Suisse des Femmes Alpinistes » plutôt que « Club Alpin Féminin » ou « Club Alpin de Dames », parce que le CAS n'était pas d'accord qu'elles prennent le nom de « club alpin ». De plus, il est aussi ressorti des sources que j'ai consultées que les fondatrices acceptèrent et validèrent même la décision du CAS d'exclure les femmes de ses rangs. En effet, lors de son allocution à l'occasion du 25^e anniversaire du club en 1943, Madame Furer, l'instigatrice du projet en 1918, déclarait à ce propos :

« Après de nombreuses discussions, quelques fois passionnées, au cours desquelles partisans et adversaires de l'admission des femmes au Club alpin suisse s'étaient affrontés, le droit de faire partie de cette association nous avait été définitivement refusé. Cette décision était sage, les clubistes avaient eu, à mon avis, pleinement raison de la prendre, car les inconvénients des clubs mixtes sont trop connus pour qu'il soit nécessaire de les mentionner. »¹²⁰

Comme dans le cas du LAC et de l'AC (Tailland 2004), les fondatrices du CSFA ne semblaient pas être vraiment vexées de leur exclusion. Au contraire, elles étaient visiblement d'accord avec la nécessité de créer des « sphères séparées » dans l'alpinisme. Elles ne semblaient pas non plus éprouver de rancune particulière envers le CAS à la suite de cette décision. Elles s'efforçaient d'ailleurs constamment de maintenir de bonnes relations avec ce club.

Il semblerait que ces rapports asymétriques se soient perpétués dans le temps. Durant la période étudiée, les femmes du CSFA préféraient encore largement continuer à éviter de confronter les hommes, quitte à accepter des situations qui leur déplaisaient. Un petit incident qui eut lieu en 1941 permet d'illustrer ceci. Madeleine Morel, la présidente du CSFA Lausanne, et Germaine Leresche, la secrétaire du comité, furent invitées à la réunion des sections romandes du CAS en 1941 par le CAS Diablerets. La présidente fit un petit résumé du déroulement de cette réunion dans son rapport annuel qu'elle présenta à l'AG du CSFA Lausanne en décembre 1941. Elle y expliquait notamment :

« [...] nous avons été si comblées d'attentions par ces messieurs que nous voulons bien effacer le souvenir de quelques couplets assez malsonnants pour les femmes alpinistes qui se sont glissés dans une revue composée pour l'occasion. Puisque ces messieurs nous invitaient à leur fête c'est bien, nous voulons le croire, parce qu'ils reconnaissent à notre société le droit d'exister à côté de la leur. »¹²¹

Dans cette situation, la présidente estimait donc que, parce qu'elles avaient été invitées à cet événement, cela signifiait que les hommes considéraient le CSFA comme une association équivalente et que par conséquent, il ne fallait pas les contrarier en dénonçant les remarques sexistes qu'elles

¹²⁰ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1245), *Nos Montagnes*, avril 1943, « Montreux fête le 25^{me} anniversaire de la fondation de notre Club », discours de Mme Robert Furer, (p.2251).

¹²¹ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1211), *Rapport annuel de la présidente (1941)*, signé Madeleine Morel (p. 7)

avaient pu entendre. Cette citation illustre les tendances paternalistes du CAS, ou en tout cas, ce rôle d'autorité que ces femmes lui attribuaient et que les hommes endossaient volontiers. De plus, elle témoigne aussi de cette validation que les femmes alpinistes recherchaient en permanence auprès des hommes du CAS.

Il est possible que cette attitude fût aussi motivée par le désir du CSFA de montrer sa reconnaissance envers le CAS. En développant des infrastructures et en cadrant la pratique de l'alpinisme, le CAS avait grandement facilité l'accès aux montagnes. L'idée était que, sans cela, les femmes n'auraient jamais pu faire de montagne. Ces éléments ressortent clairement d'un article écrit par la Présidente Centrale du CSFA Marguerite Bondallaz dans un numéro spécial de Nos Montagnes publié à l'occasion du centenaire du CAS en 1963 :

« Des sommets vierges, une large tranche du territoire en haute altitude d'accès difficile, un pays à peine sillonné de quelques voies ferrées sur son Plateau et dans ses plus grandes vallées, un réseau de chemins, de sentiers reliant seules les régions habitées en montagne, tel était le domaine des pionniers de l'alpinisme. Il y fallait de l'endurance physique, l'aguerrissement aux intempéries que les hommes peuvent acquérir au service militaire, conditions que les femmes ont rarement l'occasion de remplir dans nos pays civilisés. [...] L'ère qui suivait était celle de l'expansion – les sections du CAS avaient essaimé presque partout en Suisse –, des aménagements propres à une large diffusion de l'alpinisme. [...] C'est à ce moment-là que s'est créé le CSFA répondant au désir des femmes d'aller, elles aussi, à la montagne. Les progrès réalisés dans les moyens d'accès, grâce aux initiatives du CAS, le leur rendait possible. »¹²²

L'idée qui transparaît de cet extrait est donc bien qu'en aménageant les sentiers, en régularisant la profession de guide de montagne, en construisant des cabanes, le CAS rendit la pratique de l'alpinisme accessible à tous. Accessible, mais aussi plus facile ; il n'était donc plus nécessaire d'avoir une grande endurance physique et une résistance aux conditions difficiles pour se rendre en montagne. Et selon la narratrice, cela ouvrit la voie au développement de l'alpinisme féminin. Ces propos replaçaient toujours le CSFA dans une position redevable, où les femmes acceptaient les décisions des hommes sans trop discuter, préférant ne pas les froisser et leur laisser le rôle de l'autorité.

Dans ce cadre, il est intéressant de se pencher plus précisément sur le cas des cabanes, un sujet qui remonte à la fondation du CSFA. Il fallut plusieurs années de négociations pour qu'Aline Margot réussisse finalement en 1923 à convaincre le CAS d'accorder des réductions aux membres du CSFA sur le tarif des séjours dans les cabanes de montagne (Le Comte & Porrini 2009). Avant cette date, certaines femmes s'inscrivaient au CAF, qui était un club mixte, afin de bénéficier de ces tarifs avantageux¹²³. En effet, il existait un accord de réciprocité entre le CAS et le CAF, ce qui faisait que leurs membres bénéficiaient des mêmes réductions dans les cabanes appartenant à ces deux clubs.

¹²² ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1252), *Nos Montagnes*, septembre 1963, « Le centenaire du Club Alpin Suisse », signé Marguerite Bondallaz, (p. 199-200)

¹²³ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1250), *Nos Montagnes*, juin 1958, « Le C.S.F.A. a quarante ans » par Elisabeth Rochat, Lausanne (p. 163 à 168).

Cependant, le CSFA ne possédait pas de cabane, ce qui rendait les négociations plus difficiles. A défaut de pouvoir offrir une réciprocité aux membres du CAS dans ce domaine, le CSFA s'engagea alors à contribuer financièrement à la construction et à la rénovation des cabanes du CAS¹²⁴. Un fonds fut mis sur pied afin de récolter de l'argent dans ce but. Mais à terme, le CSFA ambitionnait d'avoir aussi ses propres cabanes. Finalement, ce projet n'aboutit jamais (ibid.). Certaines sections firent néanmoins construire des petits chalets en moyenne montagne : par exemple, la section de Montreux fit construire *les Gentianes* en 1928 dans le vallon d'Orgevaux et celle Lausanne *la Meyette* en 1933 aux Paccots.

Le CSFA se sentit toutefois redevable envers le CAS (ibid.). Des sommes considérables furent réunies de manière ponctuelle, notamment 40'000 CHF en 1932 pour aider à construire la cabane du Trient¹²⁵. Lors de l'AD de 1942, les sections du CSFA prirent la décision de subventionner régulièrement le CAS, en lui octroyant chaque année une somme de 2'500 CHF¹²⁶. Les années qui suivirent, de vives discussions eurent lieu entre les sections afin de déterminer s'il était nécessaire de continuer à économiser dans le but de construire un jour une cabane CSFA. La section de Lausanne était contre et préférait que le CAS s'occupât de ce domaine. Dans son rapport annuel de 1944, Jeanne Lavanchy, la présidente du CSFA Lausanne, expliquait pourquoi la section défendait cette position :

« Point n'est besoin de nous affirmer par une construction exclusivement C.S.F.A. Les temps ont changé depuis la période héroïque de 1918. Les raisons qui, alors, obligeaient nos fondatrices à faire voir ce dont elles étaient capables, n'existent plus. Et ces cinq années de guerre ont encore mûri la femme et l'ont appelée à prouver qu'elle est aussi utile que l'homme, dans l'armée comme dans tous les domaines de la vie. C'est aux côtés de l'homme qu'elle a collaboré à la défense militaire du pays, c'est à ses côtés qu'elle doit continuer à travailler pour, je le répète, gagner la paix. »¹²⁷

Selon la présidente, il s'agissait désormais d'un objectif désuet pour le club, puisque les femmes avaient pleinement prouvé qu'elles méritaient d'occuper une place similaire au CAS et d'être reconnues comme de véritables alpinistes. L'heure était donc à la collaboration des deux groupements et non à la concurrence. Ces propos réaffirment à nouveau la volonté du CSFA d'être considéré comme une association équivalente par le CAS, et aussi de la femme comme l'égale de l'homme. Dans les faits, le CSFA ne fit qu'aider financièrement le CAS, lui laissant la tâche de gérer le reste. En 1948, les sections du CSFA se mirent d'ailleurs d'accord pour abandonner définitivement l'idée de construire une cabane centrale, acceptant officiellement d'endosser un rôle secondaire sur la question.¹²⁸

Comme l'illustre la thématique des cabanes, le CSFA laissa donc souvent le rôle principal aux hommes tout en s'efforçant de maintenir des bonnes relations avec eux. Ces relations étaient d'abord relativement rares, que ce soit au niveau des CC ou des sections. A Lausanne, elles devinrent plus fréquentes lorsque le CSFA Lausanne mit en place un Groupe jeunesse.

¹²⁴ Ibid.

¹²⁵ Ibid.

¹²⁶ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1223), *Procès-verbal de la séance de mai 1942*.

¹²⁷ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1211), *La Vie du Club, Rapport annuel présidente (1944)*, signé Jeanne Lavanchy.

¹²⁸ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1224), *Procès-verbal de la séance de mai 1948*.

Au début de la période étudiée, quelques relations occasionnelles avaient lieu entre le CAS et le CSFA, que ce soit au niveau des sections ou des CC. Cependant, la création d'un Groupe Jeunesse (GJ) au CSFA Lausanne en 1942 ouvrit la voie à une collaboration régulière avec le CAS Diablerets. Alors que d'autres sections du CSFA avaient déjà créé depuis quelques temps des GJ pour les jeunes filles, la section de Lausanne ne voyait pas la nécessité de le faire puisque l'OJ du CAS Diablerets était mixte. Elles étaient donc déjà prises en charge par l'OJ, et la section de Lausanne pensait qu'elle aurait probablement moins de succès si elle commençait à concurrencer le CAS.

Mais la question de la mixité de l'OJ ne faisait pas l'unanimité au sien du CAS et certains membres protestaient contre. Pendant longtemps, leurs arguments ne furent pas suffisants jusqu'à ce qu'en 1942, la compagnie d'assurance du CAS refusa de continuer à assurer les jeunes femmes membres de l'OJ. Dès lors, ceux qui étaient contre l'idée que des femmes puissent faire de l'alpinisme avaient désormais une bonne raison pour exiger l'exclusion des femmes de l'OJ. Lors de l'AG du CSFA Lausanne de 1942, la présidente Madeleine Morel résumait alors en ces mots ce triste dénouement :

« [...] *pas d'assurance pour les dames, pas de dames dans l'O.J., dirent les antiféministes.* »¹²⁹

La présidente qualifiait carrément ces opposants d' « antiféministes », montrant qu'il y avait bel et bien des hommes contre les femmes alpinistes. Cependant, il ne s'agissait pas de la position de tous les hommes de la section. Par la suite, le CAS Diablerets proposa au CSFA Lausanne de créer un GJ afin que les jeunes femmes puissent être affiliées à la caisse d'assurance du CSFA et continuer à pouvoir être formées à l'alpinisme. Les cours et certaines courses continueraient à être organisés par le CAS, et à être ouverts aux jeunes femmes du GJ. La section de Lausanne accepta y voyant l'opportunité de recruter des nouvelles membres à long terme tout en intensifiant ses relations avec le CAS¹³⁰. En effet, après deux ans d'activités au GJ ou une fois âgées de 22 ans, les membres du GJ avaient la possibilité d'entrer directement au CSFA sans payer de finance d'entrée¹³¹.

La création du GJ illustre à nouveau la position d'autorité du CAS sur le CSFA. En effet, les Lausannoises mirent en place un GJ en 1942 parce que les hommes le leur avaient demandé. De plus, elles laissèrent toujours le CAS avoir le rôle principal dans la formation de la jeunesse. Néanmoins, à partir de ce moment, les rapports entre le CSFA Lausanne et le CAS Diablerets devinrent plus réguliers, témoignant du début d'un rapprochement entre les deux sections.

La première responsable du GJ fut Martine Vietti (1914-2002) qui resta à ce poste jusqu'en 1949. Au début, le groupe était assez populaire. Ses effectifs augmentaient de manière satisfaisante, comptabilisant une trentaine de jeunes en 1949¹³². Les années qui suivirent furent cependant plus compliquées et le groupe peinait à recruter de nouvelles membres. Cette situation touchait d'ailleurs l'ensemble des GJ du CSFA ainsi que l'OJ du CAS et préoccupait véritablement le CC du CSFA qui mit

¹²⁹ ... *Rapport annuel de la présidente (1942), signé Madeleine Morel, op.cit.*

¹³⁰ *Ibid.*

¹³¹ ... (1942) *Règlement du Groupe de Jeunesse du Club Suisse de Femmes Alpinistes, section de Lausanne, op.cit.*

¹³² ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1211), *La Vie du Club, Rapport annuel du Groupe jeunesse (1949), par Martine Vietti.*

sur pied une Commission d'étude sur le recrutement des jeunes en 1960¹³³. Selon le rapport publié dans *Nos Montagnes*, les causes du manque d'intérêt de la jeunesse étaient multiples : la moyenne d'âge des sections du CSFA s'élevait doucement, les jeunes préféraient se consacrer à des sorties en automobile, faire des voyages à l'étranger et se désintéressaient des Alpes. Par ailleurs, les clubs mixtes commençaient à devenir nettement plus populaires que le CAS et le CSFA. La jeunesse préférait ainsi rejoindre d'autres associations, comme les « Amis de la Nature » (Naturfreunde), qui offraient davantage de diversité, de flexibilité et de modernité. Le CAS et le CSFA commençaient ainsi à se faire dépasser. L'idée des « sphères séparées » entre femmes et hommes était de moins en moins légitime, témoignant d'une évolution globale des mœurs.



IMAGE 11 – Groupe Jeunesse de la section de Lausanne, vers 1945.

Tiré de : ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1246), *Nos Montagnes*, janvier 1945.

Dès lors, des discussions eurent lieu entre l'OJ du CAS Diablerets et le GJ du CSFA Lausanne afin d'examiner la possibilité d'avoir à nouveau une OJ mixte. En 1964, le responsable de l'OJ remarqua que le contrat négocié par le CSFA offrait de mauvaises conditions aux jeunes filles par rapport à celui négocié pour les garçons par le CAS : les filles payaient plus cher et recevaient moins d'indemnités¹³⁴. L'assurance qui couvrait l'OJ n'étant plus opposée à couvrir aussi des filles, il n'y avait désormais plus d'obstacle à la mixité de ce groupe. De plus, le GJ de Lausanne rencontrait aussi quelques difficultés financières. Lors de l'AD de 1964, les sections du CSFA refusèrent cependant d'augmenter le montant de la subvention que le CC octroyait aux GJ, estimant que cela créerait trop d'inégalités entre elles¹³⁵.

¹³³ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1251), *Nos Montagnes*, octobre 1960, « Rapport de la commission d'étude sur le recrutement des Jeunes », signé Marie Conne, Sect. de Genève (p.235-237).

¹³⁴ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1212), *La Vie du Club*, Rapport sur l'activité du GJ (1964), signé Claire Aeschmann.

¹³⁵ *Ibid.*

Finalement la fusion fut décidée pour 1966, notamment afin de simplifier l'administration et améliorer les conditions d'assurances des jeunes femmes¹³⁶. Dès leurs 22 ans, elles continueraient à être encouragées à rejoindre directement le CSFA. Par ailleurs, la Commission OJ du CAS devint aussi mixte, et Claire Aeschmann en fit d'ailleurs partie en 1966. Il serait toutefois intéressant de voir comment la division des tâches se faisait au sein de cette Commission et à quel point les femmes avaient effectivement leur mot à dire. Pour l'instant, cette question reste ouverte et nécessiterait une analyse des archives du CAS Diablerets. Un dernier point à relever est que la décision de réintégrer les jeunes femmes à l'OJ coïncida avec la reprise des discussions sur l'admission des femmes au CAS.

Chemin vers la mixité au CAS : des rapports plus égalitaires entre les alpinistes ?

Outre les discussions sur la mixité de l'OJ, d'autres signes d'ouverture se manifestèrent dès les années 1960 au sein du CAS. A partir de 1963, la section des Diablerets commença à inclure des courses mixtes dans son programme officiel et invita les membres du CSFA Lausanne à y participer. La responsable de la commission des courses, Suzanne Mermoud avait alors ironiquement demandé dans son rapport de 1963 : « *Ces Messieurs sortiraient-ils de leur misogynie ou le charme de notre Présidente opèrerait-il ?* »¹³⁷ A l'époque, la présidente du CSFA était Eliane Cuche-Van Rollegem (1929-2022). Malheureusement, peu d'informations pertinentes ont pu être retrouvées sur cette personne. Peut-être était-elle bien vue des membres du CAS ? Une chose certaine est que son mari, Robert Cuche, faisait partie du CAS Diablerets¹³⁸. A travers lui, elle connaissait donc peut-être bien les autres membres et participait à certaines courses du CAS en tant qu'épouse.

Même si au début, seules deux ou trois courses mixtes furent proposées par le CAS Diablerets, cette action contribua à faire évoluer les mentalités concernant la mixité au sein des deux clubs. Mais à nouveau, les femmes semblaient attendre que les hommes fassent le premier pas. Des courses mixtes se faisaient déjà au CSFA Lausanne, mais elles étaient essentiellement réservées aux maris des membres. Cependant, à partir de 1963, n'importe quelle femme et quel homme membres de ces sections avaient désormais la possibilité de se rencontrer lors d'une sortie en montagne. Cette démarche obtint un succès conséquent : en 1977, il y avait plus de quarante courses en commun inscrites au programme¹³⁹.

D'ailleurs, ce changement de mentalités n'était pas seulement visible au CAS Diablerets. En octobre 1964, lors de l'AD du CAS, les sections reparlèrent pour la première fois depuis 1918 de la possibilité d'admettre des femmes au sein du club. La section genevoise avait alors demandé au CC du CAS d'étudier la possibilité d'autoriser une participation des femmes aux activités des sections si celles-ci le souhaitaient¹⁴⁰. De vifs débats eurent alors lieu sur le sujet, provoquant même un réflexe conservateur

¹³⁶ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1212), *La Vie du Club, Rapport sur l'activité du GJ (1965), signé Claire Aeschmann.*

¹³⁷ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1212), *La Vie du Club, Rapport de la commission des courses 1963, Suzanne Mermoud.*

¹³⁸ ACV, CAS Diablerets, Administration – Membres, (PP1145/116), *Membres actifs du Comité de la section, groupes, amicales, commissions (1863 -2019).*

¹³⁹ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1212), *La Vie du Club, Rapport de la commission des courses (1977), signé Irène Jöhr.*

¹⁴⁰ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1228), *Procès-verbal de la séance de janvier 1965.*

au CAS Diablerets. En mars 1965, le président de la section rappelait aux membres que, selon les statuts, les femmes ne pouvaient pas participer aux courses officielles sauf s'il s'agissait de l'épouse du chef de course.¹⁴¹ Ses paroles furent fortement appuyées par les personnes présentes, et la section informa le CSFA Lausanne qu'il n'y aurait dorénavant plus de courses en commun jusqu'à ce que l'AD du CAS prenne une décision. La section revint toutefois rapidement sur sa position initiale et les courses en commun continuèrent en 1966. De plus, une déléguée du comité du CSFA Lausanne pouvait désormais participer à leur organisation au sein de la commission d'alpinisme du CAS Diablerets¹⁴².

Les sections du CAS rejetèrent finalement à une forte majorité la demande genevoise lors de l'AD du CAS à Baden en octobre 1967¹⁴³. Malgré cette première décision, le sujet ne fut pas clos. En 1969, le CC du CAS réétudia la question d'une potentielle admission facultative des femmes dans les sections qui le souhaitaient. Elle fut à nouveau repoussée par l'AD du CAS de 1970. La section des Diablerets et le CSFA Lausanne continuèrent néanmoins à organiser des courses en commun.

Le CSFA n'était pas indifférent à la reprise de ces débats au sein du CAS. En effet, une réponse positive de la part des sections du CAS aurait de lourdes conséquences pour le club féminin. Le recrutement de nouveaux membres deviendrait particulièrement compliqué puisque le CAS était nettement plus populaire que le CSFA et attirerait une majorité des femmes¹⁴⁴. Le CSFA était donc d'avis qu'il était nécessaire que les deux clubs discutent également de la possibilité d'organiser une fusion¹⁴⁵. Cela éviterait que le CSFA ne dépérisse lentement et que les sections ne doivent se dissoudre peu à peu.

L'idée d'une fusion entre le CAS et le CSFA viendrait-elle donc des femmes ? Ceci témoigne d'une prise d'initiative nouvelle par rapport aux années précédentes, montrant des femmes arrêtant d'attendre sur les hommes et étant plus actives dans la relation. Ce changement dans l'attitude du CSFA se repère aussi dans d'autres aspects, notamment dans la volonté que le club affichait jusqu'alors de ne pas confronter les hommes. En 1974, le CC du CSFA commença à discuter de la possibilité de changer enfin le nom du club. Rappelant l'historique derrière ce nom, le CC exposa ses arguments en faveur d'un changement de nom dans un article publié en 1975 dans *Nos Montagnes* :

« 57 ans après la fondation de notre cher CSFA le nom « peu harmonieux » cité plus haut subsiste encore. Ne serait-il pas temps d'apporter un peu plus de féminité à l'appellation de notre club ? [...] Pourquoi ne laisserions-nous pas un vent plus frais et plus léger souffler sur notre club alpin qui deviendrait alors « CASF », s'étant donné pour nom « Club Alpin Féminin Suisse » ? – Notre section amie de Lugano n'appartient-elle pas au « Club Alpino Femminile Svizzero » ? Gageons par ailleurs que nos collègues masculins ne seraient guère enchantés d'être membres d'un « Club Suisse d'Hommes Alpinistes. »¹⁴⁶

¹⁴¹ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1228), *Procès-verbal de la séance de mai 1965*.

¹⁴² ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1228), *Procès-verbal de la séance de juin 1965*.

¹⁴³ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1212), *La Vie du Club, Rapport annuel de la présidente (1967)*, Marguerite Fluckiger

¹⁴⁴ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1255), *Nos Montagnes, juillet 1971*, « Rapport de la présidente centrale pour l'année 1970 », non signé.

¹⁴⁵ *Ibid.*

¹⁴⁶ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1258), *Nos Montagnes, mars 1975*, « Et si le CSFA changeait de nom ? », signé « votre C.C. », p.25.

Ce faisant, il s'agissait aussi de respecter le choix des fondatrices et leur volonté de ne garder que temporairement le nom de « Club Suisse des Femmes Alpinistes ». Même si le projet n'aboutit pas, il témoigne d'une évolution et d'un changement d'attitude des femmes vis-à-vis des hommes, mais aussi des hommes vis-à-vis des femmes. Le CAS ne mettait désormais plus d'objection à ce que les femmes alpinistes s'appellent aussi « club alpin ».

Les discussions stagnèrent durant plusieurs années au sein du CAS concernant l'admission potentielle des femmes. Face à cette inaction, des sections du CAS décidèrent de commencer à créer indépendamment des groupes féminins. En 1977, déjà cinq sections avaient accepté les femmes, ce qui inquiétait le CSFA¹⁴⁷. Impuissant, le club devait attendre la décision du CAS, avant de savoir s'il fallait former ou non une commission chargée d'organiser une fusion.

Finalement, à l'AD du CAS de 1978, 123 sections votèrent pour laisser la liberté aux sections d'admettre les femmes en qualité de membres, contre 16 qui refusèrent¹⁴⁸. Toutefois, cette décision n'était pas suffisante : le CAS et le CSFA voulaient trouver une solution centrale. Les deux CC commencèrent donc à négocier un contrat de fusion la même année. Puisque certaines sections acceptaient déjà des femmes, ils se mirent d'accord sur quelques formalités administratives. Ainsi, les années de sociétariat des membres du CSFA compteraient lors de leur admission au CAS et elles n'auraient pas besoin de payer une finance d'entrée¹⁴⁹. Les femmes seraient aussi mises sur un pied d'égalité, bénéficiant des mêmes droits, des mêmes privilèges et des mêmes charges que les hommes¹⁵⁰.

Comme entre 1863 et 1917, les débats sur l'admission des femmes au CAS durèrent à nouveau plusieurs années. La question fut plusieurs fois remise à plus tard. Finalement, le contrat de fusion fut signé le 4 août 1979 à Thoune. Il fut ensuite ratifié en novembre par l'AD du CAS et l'AD du CSFA. Son entrée en vigueur fut fixée pour le 1er janvier 1980, mais un délai de deux ans fut aussi laissé aux sections pour qu'elles négocient la forme d'association qui leur conviendrait. Le CSFA Lausanne et le CAS Diablerets optèrent pour une fusion en bloc des deux sections qui put être mise en place au 1er janvier 1980¹⁵¹. Elles furent ainsi parmi les premières à former une section mixte.

Face aux avancées sur le plan politique et social, la popularisation de l'alpinisme, la massification du nombre de pratiquant-e-s et les collaborations toujours plus étroites entre certaines sections locales, il devenait de moins en moins justifiable pour le CAS et le CSFA de continuer à exister séparément. D'ailleurs des parallèles avec le mouvement féministe et l'avancée de la cause des femmes en Suisse furent aussi tirés par la présidente centrale du CSFA, Régine Schneider. En parlant de la fusion, elle expliquait dans *Nos Montagnes* en 1979 :

« Maintenant que le CSFA s'est engagé dans la voie de la fusion avec le CAS, l'alpinisme suisse modifie radicalement ses structures au moment même où les féministes, après des années de luttes

¹⁴⁷ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1212), *La Vie du Club, PV de la conférence des présidentes du CSFA (1977)*.

¹⁴⁸ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1212), *La Vie du Club, PV de la conférence des présidentes du CSFA (1978)*

¹⁴⁹ *Ibid.*

¹⁵⁰ *Ibid.*

¹⁵¹ ... Anne-Lise Dufey (2005). *Histoire du C.S.F.A. 1918 – 1980, op.cit.*

obtiennent (souvent partiellement) que soient reconnues leur identité et leur autonomie ainsi que l'égalité de leurs droits. »¹⁵²

Les femmes commençaient enfin à être reconnues comme égales aux hommes dans différents domaines de la vie sociale et politique. Dans le milieu de l'alpinisme, l'émancipation de la tutelle masculine fut en réalité le fait d'un processus lent et encore inachevé au moment de la fusion entre le CAS et le CSFA. Comme le révèle le témoignage de Claire Aeschimann à propos de la formation des chef-fes de courses, le CAS ne considérait pas que l'expérience acquise au sein du CSFA était suffisante pour pouvoir mener des groupes, malgré le fait que ces femmes avaient en réalité déjà rempli cette fonction durant des années.

D'un côté, le CSFA permit aux femmes de devenir nettement plus autonomes en leur offrant l'opportunité de développer des compétences pour la haute montagne. Mais de l'autre, les femmes continuèrent largement à rester dans une situation de dépendance vis à vis du CAS, les hommes représentant l'autorité. Cette dynamique commençait seulement à être remise en question durant les dernières années d'existence du CSFA. Il devenait alors possible de penser à faire des changements, par exemple dans le nom du club, et de demander une fusion plutôt que de rester passive face aux débats qui agitaient le CAS.

4.2 La place des femmes dans l'alpinisme

Dans la partie précédente, nous avons pu voir que le CSFA offrit des opportunités nouvelles aux femmes, leur permettant d'acquérir une plus grande indépendance en montagne. Cependant, être une femme dans ce milieu et être reconnue comme une alpiniste légitime n'était pas facile. En effet, de nombreuses croyances sexistes et barrières liées aux rôles traditionnellement assignés à chaque genre durent être déconstruites. A l'occasion du 25^e anniversaire du club, la présidente de la section de Lausanne, Jeanne Lavanchy, expliquait ces difficultés :

« Le comité, entouré de collaboratrices dévouées, a dû en quelque sorte élever, éduquer ce club naissant. Comme dans une ascension difficile, dans une varappe un peu risquée, il a fallu lutter contre les préjugés (les femmes en pantalons!), lutter pour inculquer aux membres les notions élémentaires que doit posséder une bonne alpiniste, lutter contre l'individualisme souvent trop marqué de la femme (en 1918, ces dames instituaient des amendes pour celles qui n'assistaient pas aux séances). [...] »¹⁵³

Cette citation relève différents aspects de la « lutte » du CSFA, et des femmes alpinistes en général. Il fallut non seulement se défaire des préjugés, mais aussi « éduquer » les femmes à être de bonnes alpinistes. Cela va sans dire que ce dernier point se faisait selon les standards imposés alors par le

¹⁵² ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1258), *Nos Montagnes, mars 1979 « Billet de la présidente centrale », signé Régine Schneiter p. 25-26.*

¹⁵³ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1211), *La Vie du Club (1943), Extrait de l'allocation de la Présidente de la section de Lausanne, Jeanne Lavanchy, à l'occasion des 15 ans du CSFA, rapporté par Madame Gay-Mercanton.*

CAS. Il fallut également lutter contre leur « individualisme » en les encourageant à construire une solidarité entre elles afin de réussir collectivement, plutôt que de se percevoir comme des rivales.

Cette deuxième partie s'efforce d'analyser la manière dont les femmes du CSFA envisageaient leur place dans le milieu de l'alpinisme. Il s'agira de saisir si elles se considéraient comme des femmes ordinaires ou au contraire, différentes des autres, et dans quelle mesure elles se débarrassèrent effectivement des préjugés et s'estimaient être des alpinistes à part entière méritant le même statut que les hommes. Les femmes ayant intériorisé elles-aussi certaines idées stéréotypées, elles durent d'abord s'en affranchir avant de pouvoir contribuer à changer plus largement les mentalités

4.2.1 Des femmes en dehors des normes de genre

Malgré la fondation du CSFA, l'alpinisme restait une activité inhabituelle pour des femmes en 1918. La littérature a montré que les premières membres remettaient peu en question les rôles de genre, peut-être afin de limiter les critiques à leur encontre (Wirz 2007 ; Le Comte & Porrini 2009). En effet, créer une association pour l'alpinisme féminin et revendiquer le droit de pratiquer ce sport étaient déjà des actions transgressives. Se plier à certaines contraintes, comme continuer à porter une robe ou accepter les hiérarchies entre les sexes au sein des cordées, était ainsi une façon d'être plus ou moins acceptées dans ce milieu malgré tout (Ottogalli-Mazzacavallo 2006).

Néanmoins, les choses changèrent progressivement au fil du temps. La tenue de la femme alpiniste est notamment un des aspects où l'on peut voir une évolution. Durant les premières années, porter un pantalon, en particulier lors de la traversée des villages, était interdit par le règlement des courses du CSFA¹⁵⁴. Il était aussi fortement recommandé de porter des « gants » et une « blouse à manches » pour le retour dans la vallée¹⁵⁵. Cependant, à partir des années 1940, le pantalon semblait désormais faire partie de la tenue normale de la femme alpiniste, en tout cas au sein de la section de Lausanne. Cette évolution fut d'ailleurs joliment résumée par le carton d'invitation au 25^e anniversaire de la section en 1943, représenté sur l'Image 12. On y voit deux femmes alpinistes : à gauche, celle de 1918 portant une jupe, une blouse à manches longues, un chapeau et tricotant, et à droite, celle de 1943, en chemise ouverte et pantalon, tête nue, piolet en main et corde autour du corps. La première figure porte une tenue considérée comme féminine et fait également une activité féminine. Elle ne se différencie pas des autres femmes de la ville. La seconde porte des habits traditionnellement réservés aux hommes, et a une posture plus ouverte. On reconnaît alors dès le premier coup d'œil qu'il s'agit d'une alpiniste.

En revanche, même si les femmes du CSFA Lausanne portaient fièrement des pantalons en 1943, il ne s'agissait pas encore d'une tenue « normale » à cette époque. Cela ne semblait pas encore être tout à fait entré dans les mœurs du pays, en particulier hors des grands centres urbains. Lors d'une sortie en Valais en août 1947, la narratrice du compte-rendu (non-signé) expliquait que l'arrivée du CSFA à Imfeld, petit village de la vallées de Conches, provoqua quelques réactions :

¹⁵⁴ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1254), *Nos Montagnes, octobre 1968*, « A propos du Jubilé », signé M.M.-V., *Section de Lausanne* (p. 206-207).

¹⁵⁵ *Ibid.*



IMAGE 12 – Carton d’invitation au 25^e anniversaire de la section de Lausanne. A gauche, la femme alpiniste de 1918 et à droite, celle de 1943.

Tiré de : ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1211), La Vie du Club (1943)

« Nous sommes reçues très gentiment par le propriétaire du Strohlag, qui nous accompagne et nous fait visiter notre villa pour deux nuits. L’arrivée de 5 dames en pantalons est plutôt une attraction pour les 48 habitants et ce sont des têtes curieuses qui apparaissent un peu partout aux fenêtres. »¹⁵⁶

Des femmes portant des pantalons représentaient ainsi encore quelque chose de bizarre et d’inhabituel, en tout cas dans les villages de montagne. Cela provoquait souvent des réactions, et ce récit de 1947 ne fut pas le seul à en faire mention.

Cependant, il semblerait que la section de Lausanne était en avance sur ce sujet par rapport à d’autres sections du CSFA, ou aux femmes alpinistes en général. Lors d’une course au Salève entre les GJ et les OJ de Genève et Lausanne en 1949, les lausannoises (S.H. et A.F.) racontaient leur étonnement devant les habits des genevoises :

« La tenue de GJ Genevoises nous frappe. Elles sont vêtues très convenablement et portent presque toutes des jupes; quelques-unes ont, paraît-il, des pantalons golf dans leur sac qu’elles mettront en cours de route. »¹⁵⁷

A Lausanne, il était déjà normal de porter des pantalons, tandis que cela ne semblait pas être le cas à Genève. Mais l’apparence des membres du CSFA Lausanne détonnait aussi parfois avec celles des autres femmes en montagne. Racontant une sortie autour de Saas-Fee la même année, la narratrice, S.B., expliquait à propos des tenues et de l’équipement du groupe :

« Le lendemain, journée tranquille consacrée à la montée à un Saas-Fee envahi par la ville, orchestres grinçant dans tous les coins, indigènes noyés dans la foule des citadins. Malgré notre contenance modeste, nous attirons l’attention par notre tenue vestimentaire extraordinaire: pantalons, gros souliers, sacs et piolets. C’est assez rare à Saas! Sachez que, pour l’Allalin et le Nadelhorn – les courses qu’on fait – la tenue réglementaire est la jupe. Quant au piolet, au sac et à la corde, c’est le guide qui s’en charge. »¹⁵⁸

¹⁵⁶ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1241), *Récits de course, Lundi 4 août 1947, non signé.*

¹⁵⁷ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1247), *Nos Montagnes, novembre 1949*, « Course mixte GJ et OJ de Genève et Lausanne au Salève 29 mai 1949 », signé S.H. et A.F., G.J. Lausanne. (p.253-255).

¹⁵⁸ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1247), *Nos Montagnes, Février 1949*, « Courses autour de Saas », par S.B. Section de Lausanne (p. 34-39)

Outre les pantalons, les membres de la section de Lausanne portaient toujours d'énormes sacs et des gros souliers peu élégants. Elles se chargeaient aussi de porter leurs sacs et l'équipement nécessaire à l'alpinisme, alors que d'autres femmes laissaient généralement cette corvée aux guides.

On peut mentionner ici le profil de Clara Durnat (1901-1966). Clara était une aquarelliste romande qui se rendait fréquemment seule en montagne afin de peindre sur les sommets, chargée de tout son matériel sur son dos. Elle portait donc son chevalet, ses pinceaux et ses peintures sur son sac et partait en randonnée lourdement parée. Dans l'Encadré 9, on peut voir qu'elle mena d'ailleurs une vie relativement émancipée des codes de l'époque. Elle écrivit notamment son autobiographie en 1943, ce qui n'était pas encore commun pour une femme. Comme nous avons pu le voir dans la revue de littérature, les femmes étaient souvent « réduites au silence » par les exigences de discrétion et de modestie alors imposées au rôle féminin (Perrot 2020 [1998]). Dans l'alpinisme, peu de femmes écrivirent des récits de course avant la création des clubs alpins féminins. Encore moins de femmes écrivirent des autobiographies, même après cela (Moraldo 2013).

Mis à part les tenues et les équipements, le fait qu'il s'agissait de femmes autonomes provoquait fréquemment de l'étonnement autour d'elles. On retrouve dans les récits de course pas mal de remarques teintées d'humour relatant les réactions des hommes, alpinistes ou guides, face à leur groupe. Lors d'une semaine en montagne organisée par la section de Lausanne en 1940, Elisabeth Rochat expliquait que, lors du deuxième jour, l'arrivée du groupe à l'hôtel de Riederalp provoqua la surprise chez un autre résident :

*« [...] notre imposant défilé féminin fait quelque sensation... Un peintre, posté la palette à la main sous son parasol, s'étonne même qu'aucun représentant de son sexe ne nous accompagne, mais le CSFA, habitué à ce genre d'étonnement passe la tête haute... »*¹⁵⁹

Elles étaient cependant fières des réactions qu'elles provoquaient sur le passage. On ne les considérait pas comme des femmes ordinaires à cause de leur accoutrement. De plus, elles se distinguaient des autres usagers des montagnes, parce qu'elles étaient des femmes seules.

Au fil du temps, il fut moins question de l'apparence inhabituelle de ces femmes et de leur caractère distinct dans les récits de course du CSFA. Les réactions des autres n'étaient plus relatées. Cela devenait de plus en plus normal de voir des femmes en montagne et des femmes habillées d'une façon considérée jusqu'alors comme « masculine ». En parallèle, le progrès des femmes alpinistes était en revanche souvent mis en évidence. Elles devenaient de plus en plus douées et faisaient des ascensions de plus en plus techniques et difficiles.

¹⁵⁹ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1241), *Récits de course, semaine clubistique de la section de Lausanne, du 28 juillet au 4 août 1940. Récit de la journée du 29 juillet, signé E.R.*

ENCADRÉ 9 – CLARA DURGNAT-JUNOD (1901-1966), LA PEINTRE ALPINISTE

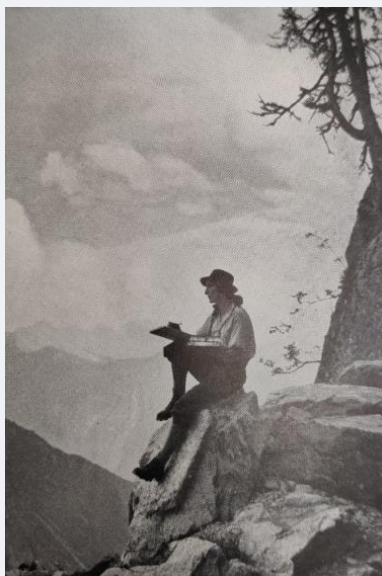


IMAGE 13 - « L'artiste à l'œuvre », par K. Bourgeois (date inconnue).

Tiré de : Durngat-Junod, Clara, 1943, Pinceaux et piolet, autobiographie anecdotique. Lausanne : Editions Held SA.

Clara Durngat passa son enfance à Veytaux, non loin de Montreux. En grandissant, elle se passionna pour les aquarelles et commença à apprendre à peindre en autodidacte. Durant sa jeunesse, elle fut un temps employée aux PTT (postes, téléphones et télégraphes), avant de faire de la peinture comme activité principale.

Clara était fascinée par la montagne et aimait peindre en pleine nature. On ne sait pas exactement quand elle devint membre du CSFA Lausanne, mais elle aimait participer aux courses de la section. Elle entra également à la section de Martigny après avoir déménagé en Valais dans un chalet qu'elle avait fait construire en 1939 aux Granges sur Salvan.

En 1937, elle exposa ses aquarelles pour la première fois à Lausanne. Elle fit ensuite plusieurs autres expositions en Suisse, mais aussi à Paris, en France. En 1943, elle publia une autobiographie, intitulée « Pinceaux et Piolet », contenant aussi des clichés de certaines de ses aquarelles.

A côté de son activité de peintre, elle semblait aussi être engagée pour les droits des femmes. Elle envoya notamment un courrier de lecteur au journal de Martigny en 1959 dans lequel elle répondait à un article contre la votation du 1^{er} février 1959 sur le suffrage féminin en Suisse. Celui-ci ne le publia pas, mais *Le mouvement féministe*, une revue de l'ASF, le fit quelques mois plus tard.

Clara était mariée à un instituteur, Monsieur Junod, qui enseignait à Aclens-sur-Morges. Ils semblaient former un couple assez inhabituel pour l'époque, car Clara était très indépendante. Ils eurent un fils en 1935, Vincent, qu'elle parut élever seule.

Clara mourut à l'hôpital de Martigny en 1966 à la suite d'une maladie. Elle était beaucoup appréciée et admirée au sein du CSFA, qui lui rendit de nombreux hommages durant sa vie et après.

Cf. Sources des encadrés biographiques, Clara Durngat.

4.2.2 Des alpinistes aussi douées que les hommes ?

Dans la partie dédiée à l'émancipation de la tutelle masculine, on a pu voir qu'au fil du temps, les femmes purent développer et acquérir les compétences nécessaires à être des alpinistes aussi douées que les hommes. Beaucoup d'entre-elles devinrent aussi cheffes de course, même lorsqu'il s'agissait

de groupes mixtes. Les récits de courses insistaient aussi sur le progrès des alpinistes du CSFA ; elles devenaient plus rapides, plus efficaces et plus nombreuses. Elles réalisaient aussi des courses sans guides, uniquement entre femmes et des courses plus exigeantes. A l'occasion des 40 ans du CSFA, un petit survol historique de l'évolution du club et de l'alpinisme féminin fut publié dans *Nos Montagnes* par Elisabeth Rochat. La narratrice expliquait à propos de l'activité en montagne :

« Signalons toutefois que le C.S.F.A. s'honore de compter parmi ses membres deux participantes à la première expédition féminine à l'Himalaya, d'autres qui ont gravi tous les 4000 de Suisse, d'autres qui ont fait sans guide, en cordées féminines, les Aiguilles Rouges d'Arolla, la Südlenzspitze, le Mont Blanc et des sommets réputés plus difficiles encore. – Enfin, une alpiniste solitaire qui vint à bout toute seule de la Dent Jaune, d'une des Tours de Vajolet, etc. »¹⁶⁰

A ce moment-là, il y avait donc aussi des femmes capables de faire de l'alpinisme de haut niveau. Elles allaient en Himalaya, faisaient des courses difficiles sans guides dans les Alpes et même des solitaires. Malheureusement, ces femmes ne sont pas nommées dans l'article d'Elisabeth Rochat. Il est compliqué de les identifier et de savoir dans quelle mesure elles représentaient une « petite » élite au sein du club ou si ces progrès étaient répandus parmi les membres.

Des articles furent cependant publiés dans *Nos Montagnes* afin de raconter la première expédition féminine en Himalaya mentionnée ci-dessus¹⁶¹. Entre 1955 et 1956, un groupe de femmes du Ladies' Scottish Climbing Club (LSCC) décidèrent de se rendre au Jugal Himal, un massif non loin de Katmandu. Deux membres de ce club écossais faisaient aussi partie du CSFA, section de Genève. Il s'agissait de Monica Jackson (1920-2020), cheffe de l'expédition, et d'Esmé Speakman (1914-1997). Cette dernière renonça finalement au projet pour des raisons de santé, mais s'occupa de transmettre les informations sur l'avancée de l'expédition au CSFA. Finalement, trois femmes du LSCC (Monica Jackson, Elisabeth Stark et Evelyn Camrass), quatre sherpas et une vingtaine de porteurs se rendirent là-bas. L'expédition atteignit un sommet de plus de 6800m encore inexploré. Monica Jackson et Elisabeth Stark publièrent également un livre en 1956, intitulé « Tentes dans les nuages » et relatant leurs aventures. Elisabeth Rochat fit quelques commentaires sur l'ouvrage dans *Nos Montagnes* :

« Marches en terrain difficile, sur des pistes à peine marquées ou des sentiers abrupts, établissements de camps à 5000 ou 6000m., progression sur des glaciers périlleux, victoire enfin sur le sommet inviolé sont racontés avec un accent nouveau parce que féminin. »¹⁶²

Il s'agissait donc de la première fois qu'un sommet en Himalaya était atteint par une expédition de femmes, alors que ces territoires étaient réputés dangereux, hostiles et inhospitaliers. Ces pionnières rendirent pensable le fait que des femmes puissent aussi se rendre dans ces endroits extrêmes. Un

¹⁶⁰ ACV, CAS Diablerets, CSFA (PP 1145/1250), *Nos Montagnes*, juin 1958, « Le C.S.F.A. a quarante ans », par Elisabeth Rochat, Lausanne, (p.168).

¹⁶¹ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1249), *Nos Montagnes*, Avril 1955, « Expédition féminine à l'Himalaya », signé J.N.L. et N.P. (p.121) ;... *Nos Montagnes*, juillet 1955, « Expédition féminine au Népal », non-signé (p. 230) ;... (PP 1145/1250), *Nos Montagnes*, mai 1956, « Jugal Himal » (p.134-138) ;... *Nos Montagnes*, juin 1956, « Jugal Himal (suite) », signé Mme Monica Jackson, section de Genève (Traduction d'Esmé Speakman), (p.170-174).

¹⁶² ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1250), *Nos Montagnes*, mars 1957, « Tentes dans les nuages », par Elisabeth Rochat, (p.76-79)

dernier point intéressant à propos de cette expédition est qu'il s'agissait d'éco-saises, alors que le CSFA pratiquait une politique de limitation du nombre d'étrangères parmi ses membres. Ici, ces femmes étaient valorisées, ainsi que leurs exploits. On peut donc penser que, comme au CAS, toutes les nationalités n'étaient pas considérées de la même façon au CSFA, les alpinistes éco-saises et britanniques étant peut-être mieux acceptées que d'autres.

Quelques années plus tard, une autre expédition féminine eu lieu au Népal en 1959, visant plus précisément le Cho-Oyu (8'188 m.)¹⁶³. Loulou Boulaz (1908-1991), célèbre alpiniste suisse qui était aussi membre de la section de Genève en faisait partie, avec 8 autres femmes. Il s'agissait d'une expédition privée et internationale, guidée par Claude Kogan (1919-1959), célèbre alpiniste française. Malheureusement, elle se termina sur la disparition de Claude Kogan et Claudine van der Stratten, ainsi que de deux sherpas alors que le groupe tentait d'atteindre le sommet.

Les expéditions en Himalaya étaient cependant loin d'être communes pour les femmes à cette époque. Ces alpinistes de haut niveau faisaient partie d'une minorité. En ce qui concerne les Alpes, il est plus difficile de déterminer précisément combien de femmes réalisaient des ascensions difficiles. Pour la section de Lausanne, on sait par exemple que Claire Aeschmann¹⁶⁴ et Martine Martin-Vietti¹⁶⁵ faisaient partie de ces femmes. Toutefois, ces courses se faisaient très probablement plutôt dans le cadre du privé qu'avec la section. De plus, malgré ces femmes de haut niveau, l'idée que les femmes et les hommes avaient des rôles complémentaires continuaient à prévaloir.

4.2.3 Hommes et femmes en montagne : des rôles complémentaires malgré tout

Malgré les progrès des femmes alpinistes, il existait toujours au sein du CSFA une tendance à maintenir les femmes et les hommes dans des rôles de genre spécifiques. Bien que les hiérarchies se soient quelque peu atténuées avec le temps au sein de l'activité, comme observé dans la partie sur la tutelle masculine, les représentations de genre en dehors des sorties ne furent pas toujours remises en question. Ainsi, les femmes et les hommes se voyaient encore attribué-es des qualités et des rôles différents, conduisant souvent les premières à prendre en main ou à se sentir responsables des tâches « ménagères » en montagne, telle que la cuisine, l'aménagement de l'intérieur des cabanes, le ménage. Ces logiques eurent d'ailleurs tendance à se prolonger dans le temps.

Dans un récit racontant une course au Pigne d'Arolla, Claudine Meylan, accompagnée de Gilberte, racontait qu'à leur arrivée à la cabane des Dix, elles étaient heureuses de voir que deux hommes s'y trouvaient déjà. Cela signifiait que la cabane était déjà chauffée et qu'elles allaient pouvoir en profiter plus rapidement. Cependant, en arrivant, Claudine constatait avec désespoir :

« Il fait un froid glacial dans cette cabane. Nos deux touristes [des messieurs suisses allemands] ont bien allumé du feu, mais avec un manque de sens pratique typiquement masculin, ils n'ont

¹⁶³ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1250), *Nos Montagnes, juillet 1959, « Expédition féminine au Népal, 1959 - Cho-Oyu (8150m) », par Loulou Boulaz (p.201-203).*

¹⁶⁴ Entretien avec Claire Aeschmann, 16.06.2023, annexe 5

¹⁶⁵ ACV, CAS Diablerets, CSFA (PP 1145/1254), *Nos Montagnes, octobre 69, « Balade valaisanne », par M.M.-V-, Section Lausanne (p.219-221).*

pas pensé à fermer la paroi à glissière qui sépare le réfectoire en deux. Tout confus, ils essaient maladroitement de le faire, mais n'y seraient pas parvenus sans notre aide bienveillante. »¹⁶⁶

L'idée véhiculée par cette citation est qu'il existerait ainsi un sens pratique « masculin », par opposition à un « féminin ». Les hommes s'occupaient de l'intérieur d'une façon négligée, en oubliant de faire certaines choses pourtant cruciales pour le confort, comme fermer la porte du réfectoire pour qu'il se réchauffe plus rapidement. La narratrice semblait d'ailleurs dire que les deux hommes n'auraient pas réussi à se débrouiller sans elles, ou du moins n'y auraient pas pensé et auraient dû passer la nuit au froid. Il fallait que des femmes soient là pour que tout soit en ordre.

Le découpage des tâches entre femmes et hommes dans les cabanes semblait souvent se faire naturellement, même chez les jeunes. Lors du premier cours central d'alpinisme organisé pour l'OJ des Diablerets et le GJ de Lausanne à la cabane Albigna, dans le Val Bregaglia (Grisons) en 1958, « Mick », la responsable du GJ expliquait :

« Déjà le G.J. se sent chez lui à la cuisine; il ne sera jamais question de « corvées », tant ces petits travaux se feront joyeusement. »¹⁶⁷

La cuisine était donc l'univers des femmes : ici seules les filles du GJ y allaient, et non les garçons de l'OJ. Cela paraissait d'ailleurs être normal, si bien que la narratrice déclarait que le GJ éprouvait du plaisir à s'occuper de cette tâche. Même si les hiérarchies entre les alpinistes au sein des cordées s'atténuèrent, certaines femmes pouvant parfois guider des courses mixtes, cela n'était toujours pas le cas dans ce qui se passait autour. Le CSFA continua à adopter une attitude entre émancipation et conformisme.

4.3 Valeurs, modalités de pratique et rapports aux montagnes

La pratique de l'alpinisme au sein de la section du CSFA était loin d'être homogène. A côté des alpinistes chevronnées, il y avait aussi des randonneuses plus modestes, qui faisaient des balades moins exigeantes et qui s'adonnaient à la cueillette de fleurs et de champignons. Loin d'être critiquées ou dévalorisées par la section, les programmes de courses essayaient justement de respecter les différences de niveaux et de proposer une large variété de sorties.

Face à toutes ces pratiquantes, différentes conceptions de l'alpinisme ressortent des récits de course et des articles publiés dans *Nos Montagnes*. Cependant, il a été possible de dégager des thématiques communes à ces textes, notamment le fait que la montagne faisait office d'échappatoire à la vie quotidienne et l'importance de la solidarité du groupe. Une conception assez classique et similaire à celle du CAS apparaît aussi, mettant l'alpinisme au-dessus des autres activités. Ces trois thématiques sont l'objet de cette partie de l'analyse qui s'intéresse aux valeurs, modalités de pratique et rapports aux montagnes promus par le CSFA entre 1939 et 1979.

¹⁶⁶ ACV, CAS Diablerets, CSFA (PP 1145/1249), *Nos Montagnes*, mai 1954, « Course de printemps au Pigne d'Arolla », par C.M. Lausanne, p.120-125.

¹⁶⁷ ACV, CAS Diablerets, CSFA (PP 1145/1250), *Nos Montagnes*, Mars 58, « 1^{er} Cours Central d'alpinisme pour O.J. et G.J. », signé Mick, Lausanne, (p.57-61)

4.3.1 La montagne comme une échappatoire au quotidien de la ville

Le contraste entre la ville et la montagne était un élément fréquemment mis en avant dans les récits de courses. Il est tout d'abord intéressant de se pencher sur les textes écrits lors de la Seconde Guerre Mondiale. Durant cette période particulière où la vie était difficile, la montagne permettait aux membres d'oublier temporairement ce qui se passait autour d'elles. Elles évoquaient souvent la tristesse et la mélancolie qu'elles ressentaient en pensant à la guerre, mais aussi de la reconnaissance face à la situation privilégiée de la Suisse.

Le pays étant plus ou moins épargné par la guerre grâce au statut de neutralité, les femmes alpinistes pouvaient continuer à se rendre encore en montagne régulièrement, même lorsqu'elles n'y croyaient plus trop. Dans le début de son compte-rendu de la semaine passée dans la région d'Aletsch durant l'été 1940, la narratrice, M.M. expliquait :

« Eh bien oui, elle s'est faite cette semaine clubistique, malgré tout. Au début de l'été on n'y croyait pas pour des raisons qui sont trop présentes à tous les esprits pour que je doive les rappeler. Puis, quand peu à peu, on s'est repris à espérer qu'en Suisse il se pourrait que nous soyons épargnés, alors on a rouvert le carnet de courses et on s'est dit que le mot d'ordre des autorités "tenir" devait se traduire, pour un club alpin, par "faire des courses", se détendre là où nos expériences passées nous ont enseigné que la vie est bonne, qu'elle nous rend l'équilibre moral et physique momentanément perdu, que l'on peut puiser l'énergie dont on a plus que jamais besoin en ville dans la besogne quotidienne; faire des courses, mais pour, plus que jamais, en rapporter le bénéfice à ceux que nous côtoyons tous les jours, en leur donnant la joie emmagasinée là-haut, en teintant nos rapports avec eux de la lumière dont on s'est rempli les yeux en admirant les sommets et les glaciers. [...] Il fallait faire la grande course... Elle nous a apporté d'ailleurs ce que nous en attendions: le repos, l'oubli... oui Mesdames, nous nous sommes souvent surprises à avoir totalement oublié pendant de longues heures que des hommes employaient toute leur intelligence et tout leur force à détruire, endeuiller et faire souffrir. [...] »¹⁶⁸

Pour la narratrice, « tenir » signifiait donc essayer de continuer à vivre comme avant, malgré les restrictions, la mobilisation générale, et les autres conséquences de la guerre. La montagne permettait de mettre cette triste réalité sur pause, voire de l'oublier parfois totalement durant quelques heures. La nature, les paysages et les sommets offraient aussi l'opportunité de se resourcer et de transmettre l'énergie et la bonne humeur acquise là-bas une fois de retour en ville.

Il y avait cependant, de temps à autres, des piqûres de rappels qui ramenaient brusquement à la réalité. Lors de la semaine dans la région de Saas-Fee en 1943, la narratrice du récit (non-signé) décrivait le panorama qui s'ouvrit aux yeux du groupe une fois au sommet de l'Ulrichhorn :

¹⁶⁸ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1245), *Nos Montagnes, février 1941*, « Récit de course de la semaine clubistique de la section de Lausanne, du 28 juillet au 4 août 1940 » (p. 1646). Signé M.M. (Lausanne)

« [...] des lacs italiens se montrent dans le lointain. Mais dans ce lointain assez net, on distingue des fumées épaisses, plus blanches que nuages: c'est Milan qui brûle. On a peine à imaginer tous les malheurs de nos voisins du sud en cette splendide journée ensoleillée où tout devrait être joie et bonheur. [...] La montée reprend; chacun est plongé dans ses pensées, pensées de reconnaissance surtout pour le privilège immense de vivre de si belles heures alors que là-bas les ruines et la désolation s'accroissent. »¹⁶⁹

Les membres se montraient conscientes du privilège qu'elles avaient de pouvoir aller en montagne durant cette période. Mais, la guerre n'était finalement jamais très loin, comme le rappelait cette fumée s'élevant de l'Italie au loin. D'ailleurs, en réalité, les effets de la Guerre se faisaient ressentir directement sur les activités du CSFA. Certaines courses étaient parfois annulées à cause de la mobilisation, de la présence de l'armée ou de la construction du « réduit national » dans les Alpes. Ce dernier était une stratégie de défense mise en place dès 1940 par la Suisse afin de se protéger d'une invasion des forces de l'Axe (Senn et al. 2015). L'idée était de concentrer les forces armées et la population civile dans les Alpes suisses, car elles étaient difficiles d'accès. En juillet 1940, il fallait du reste avoir une autorisation pour se rendre en bas-Valais, ce qui empêcha le CSFA d'organiser des courses dans la région pendant quelques mois¹⁷⁰. L'inflation et le rationnement furent également des éléments qui perturbèrent quelque peu la vie de la section lausannoise. Le chalet la Meyette fut également réquisitionné en 1940 par les autorités fribourgeoises pour l'évacuation d'urgence des populations civiles¹⁷¹. Bien qu'il ne fût finalement jamais utilisé à de telles fins, un certain nombre de places avaient été réservées durant l'année, limitant le nombre de visiteurs du chalet.

L'opposition de la ville et de la montagne continua à être présente dans les récits de course après la guerre. Ce contraste se doubla alors d'une opposition entre l'alpiniste et le touriste, dans un contexte de popularisation croissante de l'activité. Le tourisme de masse dans les Alpes était alors vivement dénoncé. Les touristes étaient considérés comme des « profanes », ne connaissant pas les conventions de l'alpinisme et ne sachant pas profiter des spectacles de la montagne. Le ski de descente, alors en pleine expansion, était particulièrement critiqué : les remontées mécaniques, en plus de gâcher le paysage, engendraient une utilisation intensive de la montagne, entassant des skieurs « nerveux » (sic) qui ne recherchaient que la sensation de vitesse de la descente¹⁷². Or, selon le CSFA, le ski devait être un moyen de continuer à pouvoir accéder à la montagne en hiver et ainsi profiter de ses beautés durant cette saison. La montée, lente, progressive et calme, du ski-alpinisme permettait justement d'apprécier pleinement l'atmosphère autour de soi.

La modernité n'était pas forcément perçue de manière positive, en particulier lorsqu'elle venait modifier la montagne. Lors d'une course aux Gais Alpains en 1950, Martine Vietti expliquait la déception des participantes face à des camions amenant des vaches à l'alpage :

¹⁶⁹ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1241), *Récit de courses, course du 10 août 1943 à l'Ulrichhorn*, non signé.

¹⁷⁰ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1223), *Procès-verbal de la séance de juillet 1940*.

¹⁷¹ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1223), *Procès-verbal de l'Assemblée Générale de décembre 1940*.

¹⁷² ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1246), *Nos Montagnes, février 1945*, « Le monte-pente, le sentiment de la nature et l'effort » (p.39-40), non signé.

« De Caux, nous prenons la route de Jaman [...]. Bientôt, un bruit de moteurs fait se retourner tout le monde: un camion, puis un autre, montent au ralenti, chargés de veaux, vaches et autres ruminants. Que voilà une montée à l'alpage moderne, mais combien peu poétique. "Les vaches sont motorisées, mais les alpinistes vont encore à pied", constate Simone Huser avec dépit. »¹⁷³

Les participantes voyaient ainsi cela comme une perte de charme conséquente par rapport à une vision plus traditionnelle et folklorique de la montagne et des populations montagnardes. Cette vision avait d'ailleurs été largement construite à des fins nationalistes par les élites suisse du 19^e siècle (cf. chapitre 1.2.1, entre considérations patriotiques et tendances nationalistes). D'ailleurs, cette problématique touchait aussi le paysage qui se transformait au fil de l'apparition de nouvelles infrastructures. A l'occasion des 50 ans du CSFA Lausanne en 1968, une membre de la section, Blanche Berguerand, fit un petit discours. Parlant des nouvelles infrastructures permettant de raccourcir les marches d'approches et rendre l'accès aux montagnes plus facile, elle critiquait cependant les conséquences sur le paysage :

« Mais ce qui est effrayant, c'est l'enlaidissement du paysage, l'envahissement de la montagne par des hordes de gens qui n'y comprendront jamais rien. A tel point que beaucoup diront : « Je ne mets pas les pieds dans telle région, tant cela me dégouterait de voir ce qu'on en a fait ! » »¹⁷⁴

L'élément qui ressort de ce récit est que les touristes et les infrastructures gênaient l'expérience de la montagne. Ces idées se retrouvaient d'ailleurs aussi au CAS et dans les autres clubs alpins (Haver 2008 ; Tailland 2020). Ceci motiva d'ailleurs ces structures, dont le CSFA, à s'engager dans des actions pour la protection de la nature, comme nous avons pu le voir dans le chapitre 3.4.2.

4.3.2 Familiarité et solidarité, un aspect essentiel pour le CSFA

Outre l'idée que la montagne était une échappatoire, le CSFA semblait aussi adopter une conception de l'alpinisme dans laquelle l'idée de la famille était très présente, que ce soit au niveau des rapports à la montagne, au CAS ou aux autres membres du club. Au début de la période étudiée, certaines membres utilisaient d'ailleurs un langage empreint de considérations « maternelles » pour parler des montagnes. Lors d'une course en juillet 1940 au glacier d'Aletsch, les participantes avaient une vue magnifique sur les sommets environnants, et tant le ciel était clair et bleu, elles pouvaient voir tous les détails du panorama. La narratrice du récit, E.R., expliquait :

« On contemplait aussi avec émerveillement, à l'œil nu ou au bout de la lunette, les Mischabel, le Fletschorn, ce premier "4000" de certaines clubistes qui le regardaient avec toute la tendresse d'une mère pour son premier-né... »¹⁷⁵

¹⁷³ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1241), *Récits de course*, « Course aux Gais Alpains, 4 juin 1950 », signé M. Vietti.

¹⁷⁴ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1254), *Nos Montagnes, octobre 1968*, « Montagne, discours prononcé au Cinquantenaire de la Section de Lausanne du CFSA : juin 1968 », par Blanche Berguerand, Section de Lausanne (p.207-209)

¹⁷⁵ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1241), *Récit de courses*, « Semaine clubistique de la section de Lausanne du 28 juillet au 4 août 1940 », Signé M.M., E.R., M.G. Journée du 29 juillet.

Ces propos replaçaient ainsi la femme dans un rôle de mère. Ce même vocabulaire était aussi utilisé pour parler du club. Dans un discours donné à l'occasion des 25 ans de la section, la fondatrice, Madame Furer, parlait avec fierté du CSFA, ce « petit enfant » qu'elle vit « grandir » au fil des années :

« Ce sont un peu les sentiments d'une maman, qui contemple avec orgueil et tendresse ses enfants réunis que j'éprouve à me trouver au milieu de vous ! elle les trouve beaux et bien faits et la douce émotion qu'elle ressent, lui fait oublier les peines et les soucis qu'ils lui ont causés. [...] Le Club Suisse des Femmes Alpinistes occupe maintenant chez nous la place à laquelle il a droit. Aux côtés de son grand frère, son aînés, le Club Alpin Suisse, reconnu, encouragé, conseillé par lui, [...] ». ¹⁷⁶

Les fondatrices étaient donc les « mamans » du CSFA, tandis que le CAS représentait le « grand frère ». En décrivant ce dernier ainsi, Madame Furer plaçait à nouveau le CSFA dans une position d'infériorité et de suiveur.

En parallèle à cela, la montagne était perçue comme un espace qui permettait de fortifier l'esprit de communauté et de rapprocher les femmes, créant ainsi une ambiance de sororité. D'ailleurs, dans les récits de course, on peut souvent lire que les titres de « madame » et « mademoiselle » tombaient rapidement une fois que le groupe était parti pour une excursion. Cela débouchait même parfois sur la création de surnoms affectueux pour désigner telle ou telle personne. Dans son rapport sur l'année 1940, Madeleine Morel explique l'importance des liens qui se créaient en montagne :

« [...] l'administration n'est pas un but en soi et [...] notre CSFA doit faire aimer la montagne, la rendre accessible à chacune; c'est cette cause que nous devons servir parce que nous savons que c'est sur les chemins qui mènent au pâturage, sur les sommets ou la corde nous unit, et aussi tout modestement le long des ruisseaux de notre canton ou sur nos bicyclettes que nous maintenons l'esprit du club qui est sa raison d'être; il rapproche des femmes, que la vie de chaque jour séparerait, dans un même amour de la vie simple et saine; elle crée des contacts entre des êtres qui sont bien vite dépouillés des artifices dont la vie citadine les camoufle, hélas, si souvent. » ¹⁷⁷

Selon la présidente, la montagne rassemblait ainsi des femmes que rien d'autre n'aurait pu rapprocher. Mais dans quelle mesure cette représentation était-elle vraie ? Dans le chapitre 3 de ce mémoire, nous avons vu que la section de Lausanne s'est progressivement ouverte à une plus grande diversité de profils au fil du temps. L'intégration des nouvelles membres au sein de la section semblait d'ailleurs poser quelques problèmes. En 1946, la présidente Madeleine Borgeaud s'inquiétait du fait que certaines de ces femmes avaient de la peine à se faire des amies :

« Les clubistes nouvelles - si elles n'ont pas parmi nous une sœur ou une amie personnelle - ont souvent de la peine à entrer en contact amical avec les anciennes. Nous désirons qu'elles trouvent chez nous une vie clubistique plus communicative. [...] Vous avez senti notre souci. Une grande

¹⁷⁶ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1245), *Nos Montagnes, avril 1943*, « Discours de Mme Furer » (p.2326-2327).

¹⁷⁷ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1211), *La Vie du Club (1940), Rapport annuel de la présidente, Madeleine Morel*.

section comme la nôtre a le devoir de se manifester et de maintenir le niveau de vie qu'elle a atteint. Que le mot "Club" garde au milieu de nous tout son vrai sens, tel est notre vœu le plus cher. »¹⁷⁸

Ces éléments illustrent l'assouplissement des formes de recrutement des membres que nous avons identifié dans le Chapitre 3. Certaines femmes entraient donc à la section sans avoir de connaissances préalable parmi les membres existantes. L'intégration était cependant un enjeu important aux yeux de la présidente qui souhaitait que le CSFA continue à être un espace où régnait la camaraderie.

Quelques années plus tard, en 1956, des membres vinrent se plaindre auprès de la présidente, Claudine Meylan, qu'il y avait des petits clans au sein de la section. Lors de l'assemblée générale, la présidente expliquait à ce propos :

*« L'une de vous, Mesdames, me faisait remarquer dernièrement qu'il était dommage que notre section soit divisée en plusieurs petits clans. Personnellement, je pense qu'il est naturel de se grouper selon ses amitiés et ses affinités, mais cela ne nous empêche nullement d'être toutes unies par une bonne camaraderie, par notre amour commun pour la montagne et par notre attachement au CSFA. Et pour terminer ce rapport, je vous proposerai de voir la chose différemment, c'est-à-dire se réjouir de voir tant de personnes différentes, de clans, puisqu'il faut les nommer ainsi, être réunis par notre section alors qu'ils n'auraient, sans cela, aucun point commun. »*¹⁷⁹

La formation de ces groupes pourrait indiquer qu'une plus grande diversité de profils faisaient partie de la section. Mais, le fait qu'il y ait plus d'affinités entre certaines femmes que d'autres n'empêchaient pas qu'il y ait une forte camaraderie et solidarité au sein du club selon la présidente. L'idée était que leur amour commun de la montagne les reliaient.

4.3.3 L'alpinisme apporte « quelque chose » de plus : une conception classique de la pratique

De manière générale, le CSFA semblait avoir une conception assez classique de l'alpinisme, similaire à celle du CAS, et des autres clubs alpins datant du 19^e siècle. La montagne était considérée comme un lieu qui élevait spirituellement et moralement l'individu. L'effort extrême, voir presque surhumain, que le corps devait fournir dans ce milieu forçait l'alpiniste à se confronter également avec soi-même, notamment à son orgueil, dont il fallait se débarrasser (Moraldo 2021). Il s'agissait de rechercher plus que la conquête du sommet, d'adopter une posture d'humilité face à la montagne, et d'apprécier l'atmosphère alentours.

Dans article signé par « BGD » de la section de Lausanne, paru dans *Nos Montagne* en 1939, la narratrice laissait exactement transparaître ces considérations, notamment concernant l'attitude de l'alpiniste et les caractéristiques morales que cette personne devait posséder :

« L'alpiniste n'est-il pas plutôt un pèlerin qu'un sportif ? un pèlerin errant et passionné, assoiffé d'un idéal de beauté et de pureté... On y apprend la patience, la modestie, le contrôle de soi-

¹⁷⁸ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1211), *La Vie du Club (1946), Rapport annuel de la présidente, Madeleine Borgeaud.*

¹⁷⁹ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1211), *La Vie du Club (1956), Rapport annuel de la présidente, Claudine Meylan.*

même ; on y apprend à ne pas se glorifier d'une victoire, parce que c'est la montagne qui a bien voulu se laisser vaincre, et non pas nous, avec nos pauvres forces humaines, qui avons réussi; on y apprend à savoir renoncer, malgré que cela soit très dur, renoncer parce que, dans telle ou telle pour condition, ce serait témérité folle devant cette plus forte que nous, on y apprend à se dominer, à dominer les mesquineries de l'existence, à s'élever au-dessus des vilenies humaines; on y apprend l'obéissance, la solidarité de la corde. »¹⁸⁰

La narratrice considérait en effet l'alpinisme comme étant « autre chose » qu'un sport. D'ailleurs, l'idée qu'une sortie d'alpinisme puisse être un « pèlerinage » laisse transparaître une dimension spirituelle et morale. Ici, cette activité permet d'améliorer son caractère en développant des qualités telles que la patience et la modestie, mais aussi la maîtrise de soi. Cette dernière était un aspect central du caractère du *gentleman* anglais, comme le relevait Delphine Moraldo (2021). On voit donc à quel point l'influence de l'AC et de ses conceptions de l'alpinisme se propagea dans l'espace et le temps.

D'autres articles signés de cette personne furent publiés par la suite dans *Nos Montagnes*. Ils contiennent tous ces mêmes aspects, notamment aussi l'idée qu'il soit nécessaire d'endurer quelques souffrances pour connaître cette élévation morale. Par exemple, en 1940, dans un article intitulé « Spiritualité », la narratrice expliquait :

« Deux heures pendant lesquelles le corps peina, la carcasse craintive frémit, mais deux heures pendant lesquelles notre âme fut obligée de s'élever, tant il est vrai que la montagne est une école de spiritualité. [...] »

Pourquoi faudra-t-il redescendre ? Que ne pouvons-nous rester à ces montagnes qui une fois de plus nous ont tolérés – si une ascension s'appelle parfois une conquête, ce doit être une conquête sur nous-mêmes et non sur la montagne ; – ces montagnes qui nous resserrent entre leurs parois et leurs glaciers, nous rappellent à l'humilité, mais nous amènent ensuite à regarder vers l'espace libre, où nos pensées montent, toutes droites ? »¹⁸¹

La conquête sur soi-même était donc un élément très important. Plus qu'arriver en haut, c'était la façon de s'y prendre qui comptait. Par opposition, la compétition était critiquée, car elle poussait à négliger les principes de l'alpinisme. La compétition était d'ailleurs d'autant plus rejetée pour les femmes, dont le corps était vu comme plus faible et moins capable de supporter l'effort intense¹⁸².

La formation de la jeunesse était également importante aux yeux du CSFA. Les GJ permettaient de transmettre suffisamment tôt les « bonnes » valeurs de l'alpinisme, formant ainsi des jeunes femmes conformément à ces conceptions traditionnelles. L'allocution de Jeanne Lavanchy, la présidente de Lausanne, à l'occasion du 25^e anniversaire du club est particulièrement révélatrice de cette position :

¹⁸⁰ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1244), *Nos Montagnes, janvier 1939*, « Et dire que l'on est assez fou pour repartir... » (p.965-966), signé BGD, Lausanne

¹⁸¹ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1244), *Nos Montagnes, janvier 1940*, « Spiritualité », signé BGD, Lausanne (p.1292)

¹⁸² ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1245), *Nos Montagnes, février 1943*, « La femme et les compétitions sportives », signé Mme Hess-Vincent, Secrétaire de la Commission technique de l'Association suisse de gymnastique féminine, (p.1292-1203).

« En effet pour garder à l'alpinisme toute sa noblesse, ne pas l'avilir par des prouesses stupides ou des compétitions spectaculaires, il faut apprendre aux jeunes à respecter le code de l'alpiniste, leur inculquer l'amour vrai de la montagne en leur donnant très tôt une technique saine, des principes solides. Plus il y aura d'hommes et de femmes formés à cette école, plus on saura demander à la montagne le renouvellement de tout son être, à la condition de ne jamais perdre de vue que le corps et l'âme ne font qu'un et qu'une ascension difficile est le parallèle, le symbole d'un idéal sain que chacun devrait chercher à atteindre, plus on aura fait son devoir d'hommes et de femmes suisses, tendant à conserver intact notre patrimoine, petit par l'étendue, mais grand par sa beauté et ses aspects si divers. »¹⁸³

Une excursion en montagne devait donc viser un but supérieur. Il fallait éprouver le véritable « amour » de la montagne et de tout ce qu'elle offrait, quitte à laisser ces émotions s'exprimer, notamment à travers des chants. Les sections romandes créèrent d'ailleurs un chansonnier, un répertoire de chants patriotiques et sur les montagnes dans lequel elles puisaient fréquemment.

Même des années plus tard, cette vision prévalait toujours. Lors du cinquantenaire du CSFA Lausanne en 1968, Blanche Berguerand exprimait dans un discours prononcé pour l'occasion :

« Ensuite... il y a eu tout le reste: l'effort, la fatigue, la peur peut-être, la lutte, la réussite... ou pas de réussite... mais je ne dis pas défaite, car en montagne, il n'y a pas de défaite, puisque la victoire n'est pas sur le sommet, mais sur nous-mêmes. Sir John Hunt, qui s'y connaissait pas mal en fait d'alpinisme puisqu'il dirigea l'expédition à l'Everest en 1953, au cours de laquelle Hillary et Tensing atteignirent le sommet. Il écrivait ceci : « Il faut parfois davantage de courage moral pour renoncer à une ascension que pour la poursuivre. L'important dans la vie n'est pas de parvenir à l'Everest ; ce sont les raisons pour lesquelles on y va, et la manière dont on y parvient qui importent. Quelquefois, il est préférable de ne pas atteindre le sommet du tout. Le vainqueur d'une montagne, c'est l'homme qui peut, si c'est nécessaire, dominer en tout premier ses ambitions. » »¹⁸⁴

Ces propos reflètent à nouveau l'influence de la conception traditionnelle héritée des alpinistes britanniques. D'ailleurs, dans *Nos Montagnes*, en plus d'écrire des textes elles-mêmes, les membres du CSFA republiaient aussi régulièrement des récits d'alpinistes célèbres ou d'auteurs ayant cette conception morale et spirituelle de l'activité. Les femmes reprenaient ainsi les mêmes codes que les hommes, ce qui paraît assez normal puisqu'elles apprenaient avec eux. De plus, ils conservaient aussi le pôle de légitimité dans l'alpinisme.

¹⁸³ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1211). *La Vie du Club (1943), Extrait de l'allocution de la présidente de la section de Lausanne à l'occasion du Jubilé.*

¹⁸⁴ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1254), *Nos Montagnes, octobre 1968, « Montagne, discours prononcé au Cinquantenaire de la Section de Lausanne du CFSA : juin 1968 », par Blanche Berguerand, Section de Lausanne (p.207-209)*

Conclusion

L'enjeu de ce mémoire était de mettre en évidence les transformations que connut l'alpinisme suisse à partir de années 1940. Puisque cette activité s'était construite comme un univers masculin et élitare durant le 19^e siècle, il s'agissait de voir à quel point elle s'était démocratisée au fil du temps, et dans quelle mesure elle s'était ouverte aux femmes. Cette recherche avait ainsi une double perspective sociale et de genre qu'il fut possible d'analyser à travers le CSFA, plus précisément la section de Lausanne, et dans une certaine mesure, le CAS.

Pendant près de 60 ans, ces deux associations ont évolué en parallèle en Suisse, appliquant l'idée de « sphères séparées » à l'alpinisme. Lorsque le CAS décida d'instaurer officiellement la non-mixité dans ses rangs, des femmes créèrent alors leur propre association. Elles se projetèrent de façon équivalente aux hommes dans l'espace associatif suisse, cherchant à devenir un club complémentaire et similaire au CAS. A cette époque, il s'agissait encore de femmes qui venaient de la classe dominante, tout comme les membres du CAS. Finalement, en 1979, l'ouverture du CAS à la mixité et un contrat de fusion mit fin à la division sexuelle qui régnait entre ces deux instances. On a pu voir que ce tournant était aussi fortement lié aux avancées globales dans la société en termes d'égalité de genre. De plus, dans le cas du CAS, il se doubla aussi d'une ouverture à d'autres milieux sociaux à partir de la fin des années 40 (Tissot 2020).

Le CSFA n'a cependant que peu été analysé par la littérature, ce qui laissait de nombreuses questions ouvertes, tant sur l'identité de ces femmes que ses activités et ses discours. L'objectif de cette recherche était donc de redonner de la visibilité à ces femmes et de comprendre qui elles étaient et l'influence qu'elles eurent dans ce milieu. Dans cette perspective, deux axes de recherche ont été explorés : le premier avait trait à l'identité de ces femmes – *dans quelle mesure le CSFA était-il ouvert à une diversité de profils sociologiques ?* – et le second à leurs activités et leurs discours – *de quelle façon le CSFA a-t-il été acteur de la transformation des rapports de genre dans l'alpinisme ?*

Au fil de l'analyse, il est apparu que le CSFA Lausanne avait progressivement élargi ses rangs pour accueillir des femmes issues de la classe moyenne. Cette ouverture avait été rendue possible par un assouplissement des critères de recrutement des candidates, notamment par l'abandon du « marrainage ». En conséquence, l'entre-soi féminin élitare et exclusif céda peu à peu sa place à une plus grande diversité de femmes. Ces nouvelles membres étaient parfois en dehors du cercle de connaissances préexistant, mais des liens familiaux, amicaux ou professionnels continuaient à exister. La prédominance des « mademoiselle » au sein du comité de la section au fil du temps représentait un autre changement par rapport aux débuts où les « madame » étaient majoritaires.

Toutefois, à cause du manque de données systématiques sur le profil sociologique de ces femmes, il est difficile de situer cette ouverture dans le temps et de saisir exactement son ampleur. En effet, les informations que nous avons à disposition dans les fiches d'admission étaient incomplètes et ne donnaient qu'un aperçu de ce phénomène. Cela ne permet pas de dire à partir de quand des femmes de la classe moyenne commencèrent à rejoindre les rangs du club, ni si cette ouverture fut partielle ou totale. Par

ailleurs, une analyse de différents coûts a mis en évidence que si les frais d'adhésion à la section n'étaient pas prohibitifs, les dépenses liées à la pratique pouvaient néanmoins être conséquentes. L'alpinisme demeurait un loisir financièrement discriminatoire et inaccessible pour certaines personnes. Enfin, une analyse des engagements du CSFA Lausanne a démontré que la section adoptait généralement une position modérée et discrète, notamment vis-à-vis du mouvement féministe, ou alors en accord avec les rôles sociaux traditionnels, en s'adonnant par exemple à des activités de bienfaisance. Mais, si ces observations étaient vraies pour la section, cela n'exclut pas que des femmes pouvaient avoir des avis personnels divergeants, et peut-être des positions plus marquées.

L'analyse a aussi démontré que le CSFA avait joué un rôle certain dans l'autonomisation des femmes alpinistes, rendant possible l'idée que des femmes puissent faire cette activité sans être accompagnées d'un homme. Elles purent ainsi s'émanciper progressivement au fil du temps de la tutelle masculine dans leur pratique de l'alpinisme, gagnant en indépendance et assumant des rôles de cheffe de course. Elles remettaient aussi en question les normes de genre à travers leurs apparences et leurs vêtements, et par le fait qu'elles faisaient une activité historiquement construite pour les hommes. De plus, si les femmes reprirent certains codes et certaines conventions traditionnelles dans leur pratique, elles se distinguaient aussi par leur conception « familiale » de l'activité. Toutefois, la plupart des observations faites dans ce cadre se sont surtout basées sur la première partie de la période analysée (1939 à 1960 environ). Le style d'écriture des récits de course a évolué au fil du temps, se concentrant de plus en plus sur la description de l'itinéraire et des données factuelles, et moins sur les impressions et l'ambiance qui régnait lors des courses. Il devenait ainsi plus compliqué d'analyser concrètement les rapports de genre en montagne.

Des signes de « masculinité hégémonique » ont aussi pu être relevés dans l'analyse. Développé par Raewyn Connell et appliqué à l'alpinisme par Delphine Moraldo (2017 ; 2021), ce concept permet de saisir les discours, mais aussi les actions qui continuent à asseoir la domination des hommes. Ainsi, si le monde de l'alpinisme semblait être de plus en plus favorable à la présence des femmes, certaines dynamiques persistèrent néanmoins. Par exemple, lors des sorties mixtes, il arrivait encore fréquemment que les hommes prennent le rôle de leader, au détriment des femmes, même si celles-ci avaient les compétences nécessaires et étaient désignées initialement comme cheffes de course. Les rôles traditionnels des hommes et des femmes en dehors de la pratique n'étaient pas non plus remis en question. Les femmes se chargeaient ainsi souvent des tâches « ménagères » lors des expéditions, comme le fait de faire la cuisine dans les cabanes. Les relations avec le CAS restèrent aussi inégalitaires tout au long de la période étudiée. Les femmes étaient souvent en position d'attente et réticentes à prendre des initiatives sans l'accord du CAS. Ce dernier jouait un rôle d'autorité et de validation, que l'on put encore observer au moment de la fusion entre les deux clubs. Il serait intéressant de voir dans quelle mesure cette dynamique s'est prolongée au sein du CAS 1980 et d'analyser l'évolution parallèle des autres sections du CSFA et du CAS.

Finalement, on peut dire que le CSFA continua à adopter une attitude qui se situait entre émancipation et conformisme, remettant en question certaines normes de genre, mais continuant aussi à se plier à d'autres.

Sources

Archives Cantonales Vaudoises (ACV)

- ACV, Club alpin suisse – section des Diablerets, Administration – Membres, (PP1145/116), *Membres actifs du Comité de la section, groupes, amicales, commissions (1863 -2019)*.
- ACV, Club alpin suisse – section des Diablerets, Club suisse des femmes alpinistes, (PP 1145/1210-1213), *La Vie du Club (1918-1979)* [Correspondance, coupure de presse, statuts, rapports].
- ACV, Club alpin suisse – section des Diablerets, Club suisse des femmes alpinistes, (PP 1145/1230-1233), *Demandes d'admission (env. 1930-1979)* [Contient aussi une liste des membres pour 1974-1979].
- ACV, Club alpin suisse – section des Diablerets, Club suisse des femmes alpinistes, (PP 1145/1223-1228), *Procès-verbaux du Comité (1937-1968)*.
- ACV, Club alpin suisse – section des Diablerets, Club suisse des femmes alpinistes, (PP 1145/1241), *Récits de course (1918-1953)*.
- ACV, Club alpin suisse – section des Diablerets, Club suisse des femmes alpinistes, (PP 1145/1244-1258), *Nos Montagnes, le bulletin du club (1938-1979)*.
- ACV, Club alpin suisse – section des Diablerets, Club suisse des femmes alpinistes, (PP 1145/1277), *Anne-Lise Dufey (2005). Histoire du C.S.F.A. 1918 – 1980*. [Résumé historique, liste des membres, membres du comité et comités annuels].

Autres sources

- Archives Communales de Montreux (ACM), Fonds Club Alpin Suisse (CAS) – section Montreux, Club Suisse des Femmes alpinistes (CSFA) (CH 001228-4 - PP109 – 6).
- Bibliothèque Cantonale Universitaire de Lausanne (BCUL), Scriptorium. Archives numérisée de la presse vaudoise. <https://scriptorium.bcu-lausanne.ch/>
- Eidgenössische Technische Hochschule Zürich (ETHZ), E-Periodica, Revues suisses en ligne. <https://www.e-periodica.ch/>
- Statistique Historique de la Suisse (HSSO). (2012). Tab. G.13. Branches du secondaire et du tertiaire: salaire mensuel moyen des employées féminines, en 1939 et de 1942 à 1968 (en francs). <https://hssso.ch/fr/2012/g/13> (Consulté le 10.06.2023).

Sources des encadrés biographiques

Annie Maurer

ETHZ, E-Periodica, Educateur, Organe Hebdomadaire de la société pédagogique de la Suisse Romande, n°10, 1962, « Association vaudoise des éducateurs d'arriérés » <https://www.e-periodica.ch/digbib/view?pid=edu-001%3A1958%3A94%3A%3A763&referrer=search#763>

Clara Durnat

ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1253), *Nos Montagnes, juin 1966* « Clara Durnat » (p.161-164)

Durnat-Junod, Clara. (1943). *Pinceaux et piolet, autobiographie anecdotique*. Lausanne : Editions Held S.A.

Durnat-Junod, Clara (07.03.1959). « Réponse d'une femme seule ». *Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses*. 47(866) : 2. <http://doi.org/10.5169/seals-269405>.

Elisabeth Rochat

ETHZ, E-Periodica, Arbido-Bulletin, vol 5, n°6, 1990, « Adieu à Elisabeth Rochat », par Simone Gross (p.14-15), <https://e-periodica.ch/digbib/view?pid=arb-011%3A1990%3A5%3A%3A268#268>

Madeleine Borgeaud

ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1252), *Nos Montagnes, octobre 1962* « Nécrologie, Madeleine Borgeaud » (p. 238-239), signé M.V.

BCUL, Scriptorium, Journal de Château-d'Oex, (3B 10973), n°51 du 03.07.1962, « accident mortel aux Tours d'Aï » (p.3), <https://scriptorium.bcu-lausanne.ch/zoom/434023/>

Madeleine Gay-Mercanton

ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1250), *Nos Montagnes, février 1958* « Nécrologie, Madame Madeleine Gay-Mercanton ».

BCUL, Scriptorium, Feuille d'avis de Lausanne, (B 1349), n°14 du 18.10.1958, « Madeleine Gay-Mercanton », (p.10) <https://scriptorium.bcu-lausanne.ch/zoom/48047/>

ETHZ, E-Periodica, Le Mouvement Féministe, vol 45, n°848, 1957, « Mme Ida Lugeon-Welti », par S.B. (p.18). <https://www.e-periodica.ch/digbib/view?pid=emi-001%3A1957%3A45%3A%3A239&referrer=search#239>

ETHZ, E-Periodica, Le Mouvement Féministe, vol 46, n°855, 1958, « *Mme Gay-Mercanton* », par S.B. (p.6). <https://www.e-periodica.ch/digbib/view?pid=emi-001%3A1958%3A46%3A%3A233&referrer=search#233>

DHS, Haerberli, Wilfried, 24.10.2008, « Paul-Louis Mercanton » (traduction de D. Vuilleumier <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/028880/2008-10-24/>) (Consulté le 10.07.2023)

Madeleine Morel

ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1256) *Nos Montagnes, octobre 1972*, (p. 200).

BCUL, Scriptorium, Tribune de Lausanne, (B 1364), n°69 du 10.03.1940, « *Informations, Anciennes élèves de l'Ecole supérieure* » (p.5), <https://scriptorium.bcu-lausanne.ch/zoom/69170/view?page=5&p>

BCUL, Scriptorium, Tribune de Lausanne, (B 1364), n°322 du 18.11.1959, « *Les 25 ans de la Bibliothèque municipale* » (p.5) <https://scriptorium.bcu-lausanne.ch/zoom/72808/view?page=5&p>

ETHZ, E-Periodica, Bulletin de la Société des Etudes de Lettres, Lausanne, n°24, février 1935 (p.13) <https://e-periodica.ch/digbib/view?pid=edl-001%3A1934%3A9%3A%3A36#36>

Marie-Louise Givel

BCUL, Scriptorium, Journal de Payerne, (3B 1410), n°6 du 20.01.1939 « *Chronique locale et régionale* » (p.2) <https://scriptorium.bcu-lausanne.ch/zoom/515332/>

BCUL, Scriptorium, Journal de Payerne, (3B 1410), n°26 du 04.04.1956 « *Chronique locale et régionale* » (p.3) <https://scriptorium.bcu-lausanne.ch/zoom/513915/>

Rose Wiget

ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1212) *La Vie du Club*, Rapport annuel de la présidente (1960), signé Germaine Leresche.

ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1251) *Nos Montagnes, juin 1960*, « *Rose Wiget, 24 avril 1960* », par B. Berguerand (p.152) et « *Nécrologie, Mademoiselle Rose Wiget* » par G.L. (p. 173).

BCUL, Scriptorium, Feuille d'avis de Lausanne, (B 1349), du 26.04.1960 « *Mort d'une amie de la nature* » (p.19) <https://scriptorium.bcu-lausanne.ch/zoom/48080/>

Simone Beck

BCUL, Scriptorium, Archives de la Ville de Vevey, Courrier de Vevey et de la Tour-de Peilz, (AVV, PER 18), n°58 du 10.03.1933, « *Concert du Chœur d'Hommes de Vevey-plan* », (p.3), <https://scriptorium.bcu-lausanne.ch/zoom/237369/>

BCUL, Scriptorium, Archives numériques RTS, Le Radio actualités, n°36 du 05.09.1941, (p.7), <https://scriptorium.bcu-lausanne.ch/zoom/323484/>

BCUL, Scriptorium, Feuille d'avis de Lausanne, (B 1349), n°165 du 16.07.1931, « Chronique musicale », (p.12), <https://scriptorium.bcu-lausanne.ch/zoom/25625/>

BCUL, Scriptorium, Feuille d'avis de Lausanne, (B 1349), n°227 du 27.09.1960, « Les concerts d'orgue de la Cathédrale », (p.48), <https://scriptorium.bcu-lausanne.ch/zoom/48210/>

BCUL, Scriptorium, 24 Heures, (B 1349), n°293 du 15.12.1976, « L'OCL entre le passé et l'avenir », (p.59), <https://scriptorium.bcu-lausanne.ch/zoom/10558/>

BCUL, Scriptorium, 24 Heures, (B 1349), n°86 du 14.04.1994, « Avis mortuaire », (p.33), <https://scriptorium.bcu-lausanne.ch/zoom/34715/>

BCUL, Scriptorium, Tribune de Lausanne, (B 1364), n°309 du 06.11.1934, « Chronique musicale – Récital de violon Simone Beck », (p.3), <https://scriptorium.bcu-lausanne.ch/zoom/63722/>

BCUL, Scriptorium, Feuille d'avis de Morges et du district, n°94 du 13.12.1971, « Chronique musicale », (p.1), <https://scriptorium.bcu-lausanne.ch/zoom/387828/>

BCUL, Scriptorium, Journal de Montreux, (3B 10737), n°141 du 20.06.1938, « Chronique musicale », (p.5), <https://scriptorium.bcu-lausanne.ch/zoom/444742/>

Valentine Ramelet-Charton

BCUL, Scriptorium, 24 Heures, (B 1249), n° du 6.02.1980, « Avis de décès, Madame Louis Ramelet », (p.33), <https://scriptorium.bcu-lausanne.ch/zoom/11768/>

BCUL, Scriptorium, Tribune de Lausanne, (B1364), n° du 03.11.1973 « Monsieur Louis Ramelet » (p.31) <https://scriptorium.bcu-lausanne.ch/zoom/76012/>

BCUL, Scriptorium, L'Estafette, (B 1346), n°104 du 3.05.1895 « Nécrologie » (p.3) <https://scriptorium.bcu-lausanne.ch/zoom/101755/>

Bibliographie

- Bard, Christine. (2015). Une histoire de l'histoire des féministes de la première vague (Introduction). Dans : C. Bard (dir.) *Les féministes de la première vague*. Presses Universitaires de Rennes, pp.11-27.
- Bereni, Laure. (2012). Penser la transversalité des mobilisations féministes : l'espace de la cause des femmes. Dans : C. Bard (dir.) *Les féministes de la deuxième vague*. Presses Universitaires de Rennes, pp.27-41.
- Boltanski, Luc. (1973). L'espace positionnel. Multiplicité des positions institutionnelles et habitus de classe. *Revue française de sociologie*. 14(1), pp. 3-26.
- Bruant, Gérard. (2002). L'effort et ses représentations dans les récits d'alpinisme. Dans : O. Hoibian et J. Defrance (dir.) *Deux siècles d'alpinismes européens. Origines et mutations des activités de grimpe*. Paris : L'Harmattan, pp. 119-133.
- Clastres, Patrick. (2021). Introduction. Dans : P. Clastres, D. Debons, J.-F. Pitteloud et G. Quin (dir.) *Gravir les Alpes du XIXe siècle à nos jours*. Actes du colloque de Salvan/Les Marécottes des 22-24 septembre 2016. Presses Universitaires de Rennes, pp. 11-16.
- Commission fédérale pour les questions féminines (CFQF). (2001). *Femmes Pouvoir Histoire. Histoire de l'égalité en Suisse de 1848 à 2000*. Berne (1.2 ; 1.3 ; 3.6). <https://www.ekf.admin.ch/ekf/fr/home/documentation/geschichte-der-gleichstellung--frauen-macht-geschichte/frauen-macht-geschichte-18482000.html> (Consulté le 12.05.2023).
- David, Thomas & Heiniger, Alix. (2019). *Faire société : La philanthropie à Genève et ses réseaux transnationaux autour de 1900*. Paris : Editions de la Sorbonne.
- De Weck, Hervé. (25.04.2013). Service féminin de l'armée (SFA). *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*. <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/008693/2013-04-25/> (Consulté le 17.04.2023).
- Fraisse, Geneviève. (1992). *La raison des femmes*. Paris : Plon.
- Frangne, Pierre-Henry. (2021). La philosophie de l'alpinisme entre récit, concept et image photographique. Dans : P. Clastres, D. Debons, J.-F. Pitteloud et G. Quin (dir.) *Gravir les Alpes du XIXe siècle à nos jours*. Actes du colloque de Salvan/Les Marécottes des 22-24 septembre 2016. Presses Universitaires de Rennes, pp. 39-50.
- Genieys, William. (2006). Nouveaux regards sur les élites du politique. *Revue française de science politique*. 56 : 1, pp. 121-147.
- Guyot, Alain. (2014). Quand science et littérature se croisent dans les Alpes au tournant des Lumières : Saussure et Bourrit. *Littérature Classiques*. 85, pp. 233-246. <https://doi:10.3917/licla.085.0233>
- Hansen, Peter H. (1995). Albert Smith, the Alpine Club, and the Invention of Mountaineering in Mid-Victorian Britain. *Journal of British Studies*. 44(3), pp. 300-324. <https://doi:10.1086/386080>
- Haver, Gianni. (2004). Les périodiques du Club Alpin Suisse 1863-1925. *Une montagne de journaux, des journaux de montagnes*. Actes de colloque. Université du Sud Toulon Var. <https://doi.org/10.4000/amnis.1075>
- Haver, Gianni. (2008). Le club alpin suisse (1863-1914). Dans : O. Hoibian (dir.) *L'invention de l'alpinisme : la montagne et l'affirmation de la bourgeoisie cultivée (1786-1914)*. Paris : Belin, pp. 75-103.

- Head-König, Anne-Lise & Perrenoud, Alfred. (02.12.2015). Famille. *Dictionnaire historique de la Suisse*. <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/016100/2015-12-02/#HXIXe-XXeA0siE8cles> (Consulté le 23.04.2023).
- Héritier, Françoise. (1996). *Masculin/féminin I. La pensée de la différence*. Paris : Odile Jacob.
- Hoibian, Olivier. (2008). Prologue (pp. 9-28), Le Club alpin français (1874-1914) (pp. 249-290), Epilogue. Dans : O. Hoibian (dir.) *L'invention de l'alpinisme : la montagne et l'affirmation de la bourgeoisie cultivée (1786-1914)*. Paris : Belin, pp. 291-311.
- Hoibian, Olivier. (2020). Introduction (pp. 7-18), Les groupements populaires de montagne en France. Dans : O. Hoibian (dir.) *La montagne pour tous : la genèse d'une ambition dans l'Europe du XXe siècle*. Toulouse : Le pas d'oiseau, pp. 141-175.
- Hoibian, Olivier. (2021). L'alpinisme : figure emblématique des « sports à part » ? Vertus heuristique de l'histoire culturelle. Dans : P. Clastres, D. Debons, J.-F. Pitteloud et G. Quin (dir.) *Gravir les Alpes du XIXe siècle à nos jours*. Actes du colloque de Salvan/Les Marécottes des 22-24 septembre 2016. Presses Universitaires de Rennes, pp. 77-84.
- Joris, Elisabeth. (1992). La sociabilité informelle des femmes. Dans : M. Pavillon & F. Vallotton (éd.) *Lieux de femmes dans l'espace public : 1800-1930*. Actes du colloque à l'Université de Lausanne, 11-12 nov. 1991. Faculté des Lettres, section histoire, pp. 83-90.
- Joris, Elisabeth. (09.03.2023). Alliance des sociétés féminines suisses (ASF). Traduit par Eric Godel. *Dictionnaire historique de la Suisse*. <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/016500/2023-03-09/> (consulté le 10.07.2023).
- Jost, Hans Ulrich. (1992). *Les Avant-gardes réactionnaires. La naissance de la nouvelle droite en Suisse, 1890-1914*. Lausanne : Editions d'en bas.
- Jost, Hans Ulrich. (2005) [1991]. Sociabilité, faits associatifs et vie politique en Suisse au 19e siècle. Dans : H. U. Jost. *A tire d'ailes : Contributions de Hans Ulrich Jost à une histoire critique de la Suisse*. Lausanne : Editions Antipodes, pp. 117-143.
- Kergomard, Zoé. (26.01.2021). Association suisse pour le suffrage féminin (ASSF). *Dictionnaire historique de la Suisse*. <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/058044/2021-01-26/> (consulté le 10.07.2023).
- Koller, Christian. (2021). La « Deuxième conquête des Alpes ». Les activités d'alpinisme des Naturfreunde et des Wandervogel en Suisse dans les premières années du XXe siècle. Dans : P. Clastres, D. Debons, J.-F. Pitteloud et G. Quin (dir.) *Gravir les Alpes du XIXe siècle à nos jours*. Actes du colloque de Salvan/Les Marécottes des 22-24 septembre 2016. Presses Universitaires de Rennes, pp. 105-112.
- Le Comte, Elodie. (2008a). *Citadins au sommet. L'alpinisme genevois (1865-1970) : un siècle d'histoire culturelle et sportive*. Genève : Éditions Slatkine.
- Le Comte, Elodie. (2008b). L'alpinisme au sein du Club alpin suisse. Une pratique en quête d'identité. *Revue historique vaudoise*. 116, pp. 134-147. <http://doi.org/10.5169/seals-514264>
- Le Comte, Elodie & Porrini, Andrea. (2009). La « question des femmes » au sein du Club Alpin Suisse et la création du Club Suisse des Femmes Alpinistes (1863-1930). Dans : C. Ottogalli-Mazzacavallo et J. Saint-Martin (dir.) *Femmes et hommes dans les sports de montagne. Au-delà des différences*. Grenoble : MSH-Alpes, pp. 43-61.
- Lecoq, Titiou. (2021). *Les grandes oubliées. Pourquoi l'Histoire a effacé les femmes*. Paris : L'Iconoclaste.

- Lemerrier, Claire & Picard, Emmanuelle. (2012). Quelle approche prosopographique ? Dans : L. Rollet & P. Nabonnaud (dir.) *Les uns et les autres. Biographies et prosopographies en histoire des sciences*. Presses Universitaires de Nancy : Editions Universitaires de Lorraine, pp.605-630.
- Louveau, Catherine. (2006). Inégalité sur la ligne de départ : femmes, origines sociales et conquête du sport. *Clio. Histoire, femmes et sociétés*. 23, pp. 119-143. <https://doi.org/10.4000/clio.1877>
- Louveau, Catherine. (2009). Sports et distribution sexuée : l'espace de toutes les inégalités. Dans : C. Ottogalli-Mazzacavallo et J. Saint-Martin (dir.) *Femmes et hommes dans les sports de montagne. Au-delà des différences*. Grenoble : MSH-Alpes, pp. 17-40.
- Macfarlane, Robert. (2004). *Mountains of the mind: a history of fascination*. London: Granta Books.
- Majastre, Jean-Olivier. (2009). La montagne, les deux versants d'un imaginaire féminin. Dans : C. Ottogalli-Mazzacavallo et J. Saint-Martin (dir.) *Femmes et hommes dans les sports de montagne. Au-delà des différences*. Grenoble : MSH-Alpes, pp. 203-212.
- Marsault, Christelle. (2009). La sportivisation : l'enjeu sportif comme modèle culturel. Dans : C. Marsault (dir.) *Socio-histoire de l'éducation physique et sportive*. Paris : Presses Universitaires de France, pp. 5-50.
- Martinoia, Rorenn. (2020). « Les bons guides sont rares » : Le rôle des clubs alpins dans la construction du marché des guides de montagne à la Belle Époque. *Genèses*. 121(4), pp. 99-120. <https://doi.org/10.3917/gen.121.0099>
- Mayencourt, Gil & Quin, Grégory. (2021). From Mandatory School Gymnastics to Physical Training for Youth. How the Société Fédérale de Gymnastique Became a "Gymnastic State" Dedicated to the Physical Preparation of Swiss Youth From 1873 to 1907. *Frontiers in Sports and Active Living*. Vol.3 <https://doi.org/10.3389/fspor.2021.563324>
- Mayencourt, Gil. (2023). Tension entre patriotisme et immixtion de la Confédération. L'échec de l'instruction préparatoire au service militaire dans les sections de gymnastique helvétiques. (1862-1887). Dans I. Brühwiler, R. Horlacher, G. Quin, et J. Westberg (dir.) *La fabrique des corps nationaux. Autour de l'institutionnalisation de l'éducation physique en Suisse et en Europe (XIXe-XXIe siècle)*. Neuchâtel : Éditions Alphil, pp. 57-78.
- Mestre, Michel. (2008). Le Club Allemand-Autrichien (1873-1914). Dans O. Hoibian (dir.) *L'invention de l'alpinisme : la montagne et l'affirmation de la bourgeoisie cultivée (1786-1914)*. Paris : Belin, pp. 155-209.
- Moraldo, Delphine. (2013). Les rapports entre les genres dans l'alpinisme français et anglais. Le prisme des autobiographies de femmes alpinistes, de d'Angeville (1794-1871) à Destivelle (née en 1960). *Revue de géographie alpine*. 101(1). <https://doi.org/10.4000/rga.2026>
- Moraldo, Delphine. (2018). *Les sommets de l'excellence. Sociologie de l'excellence en alpinisme, au Royaume-Uni et en France, du XIXème siècle à nos jours*. (Thèse de doctorat). Université de Lyon. Faculté de sociologie, France. <https://theses.hal.science/tel-01798557>
- Moraldo, Delphine. (2021). *L'esprit de l'alpinisme : une sociologie de l'excellence, du XIX^e au XXI^e siècle*. Lyon : ENS Editions.

- Morosini, Stefano. (2020). La démocratisation de l'alpinisme en Italie. De la fondation du Club alpin italien (1863) à l'ascension du K2 (1954). Dans : O. Hoibian (dir.) *La montagne pour tous : la genèse d'une ambition dans l'Europe du XXe siècle*. Toulouse : Le pas d'oiseau, pp. 75-107.
- Nadal, Emmanuel. (2005). Pour une sociologie historique des nationalismes sportifs. Clubs alpins, bourgeoisies et création des identités nationales en Europe. Dans E. Nadal, M. Marty, C. Thiriot (éds.) *Faire de la politique comparée. Les terrains du comparatisme*. Paris : Karthala, pp. 203-221.
- Ottogalli-Mazzacavallo, Cécile. (2004). Femmes et alpinisme au Club Alpin Français à l'aube du XXe siècle : une rencontre atypique ? *Revue internationale des sciences du sport et de l'éducation physique*. 4(66), pp. 25-41. <https://doi.org/10.3917/sta.066.0025>
- Ottogalli-Mazzacavallo, Cécile. (2006). *Femmes et Alpinisme (1874-1919), Un Genre de Compromis*. Paris: L'Harmattan.
- Pavillon, Monique & Vallotton, François. (1992). Des femmes dans l'espace public helvétique 1870-1914. Dans : M. Pavillon & F. Vallotton (éd.) *Lieux de femmes dans l'espace public : 1800-1930*. Actes du colloque à l'Université de Lausanne, 11-12 nov. 1991. Faculté des Lettres, section histoire, pp. 7-54.
- Pavillon, Monique. (2009). Les femmes suisses face à la Deuxième Guerre mondiale. *Matériaux pour l'histoire de notre temps*. (93), pp. 49-59.
- Perrot, Michelle. (2020) [1998]. *La place des femmes. Une difficile conquête de l'espace public*. Paris : Les Editions Textuel.
- Quin, Grégory & Westberg, Johannes. (2023). « La fabrique des corps nationaux ou la fabrique nationale des corps ? » De l'importance de (re)penser l'histoire de l'éducation physique. Dans : I. Brühwiler, R. Horlacher, G. Quin, et J. Westberg (dir.) *La fabrique des corps nationaux. Autour de l'institutionnalisation de l'éducation physique en Suisse et en Europe (XIXe-XXIe siècle)*. Neuchâtel : Éditions Alphil, pp. 9-25.
- Roche, Clare. (2013). Women Climbers 1850- 1900: A Challenge to Male Hegemony? *Sport in History*. 33(3), pp. 236-259. <https://doi.org/10.1080/17460263.2013.826437>
- Rudaz, Gilles & Debarbieux, Bernard. (2013). *La montagne suisse en politique*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Schmugge, Susanna. (1998). Die Anfänge des Frauenleistungssports in der Schweiz aus geschlechtergeschichtlicher Perspektive. *Traverse: Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire*. 3, pp. 89-101. <https://doi.org/10.5169/seals-16023>
- Senn, Hans; Cerutti, Mauro; Kreis, Georg; Meier, Martin; Hubler, Lucienne; Schwab, Andreas. (11.01.2015). Deuxième Guerre mondiale. *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*. Traduit de l'allemand par Pierre-G. Martin. <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/008927/2015-01-11/> (Consulté le 17.04.2023).
- Studer, Brigitte. (2021). *La conquête d'un droit. Le suffrage féminin en Suisse*. Neuchâtel: Editions Livreo-Alphil.
- Tailland, Michel. (2002). L'Alpine club, émergence d'un modèle institutionnel. Dans : O. Hoibian & J. Defrance (dir.) *Deux siècles d'alpinisme européens. Origines et mutations des activités de grimpe*. Paris : L'Harmattan, pp. 9-22.

- Tailland, Michel. (2004). Le Ladies' Alpine Club (1907), Club Alpin Féminin Ou Féministe ? Dans : P.-A. Lebecq (dir.) *Sport, Education Physique et Mouvements Affinitaires Au XXe Siècle. Tome 1*. Paris: L'Harmattan, pp. 209-218.
- Tailland, Michel. (2008). L'Alpine Club (1857-1914). Dans : O. Hoibian (dir.) *L'invention de l'alpinisme : la montagne et l'affirmation de la bourgeoisie cultivée (1786-1914)*. Paris : Belin, pp. 29-73.
- Tailland, Michel. (2009). Le récit de course au temps de Victoria : une littérature de mâts de cocagne ? *Babel*. 20, pp. 194-207. <https://doi.org/10.4000/babel.676>
- Tailland, Michel. (2020). De l'Alpine Club au British Mountaineering Council. Dans : O. Hoibian (dir.) *La montagne pour tous : la genèse d'une ambition dans l'Europe du XXe siècle*. Toulouse : Le pas d'oiseau, pp. 19-46.
- Tanner, Albert. (23.10.2006). Elites (traduit de l'allemand par E. Maier). *Dictionnaire historique de la Suisse*. <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/015985/2006-10-23/> (consulté le 29.07.2023).
- Thébaud, Françoise. (2007). *Écrire l'histoire des femmes et du genre*. Lyon : ENS Éditions.
- Thiesse, Anne-Marie. (2001). *La création des identités nationales. Europe XVIII^e – XIX^e siècle*. Paris : Editions du Seuil.
- Tissot, Laurent. (2017) [2000]. *Histoire du tourisme en Suisse au XIXe siècle. Les Anglais à la conquête de la Suisse*. Neuchâtel : Editions Livreo-Alphil.
- Tissot, Laurent. (2020). Le Club alpin suisse comme champ d'investigation des loisirs de montagne durant la première moitié du XXe siècle. Dans O. Hoibian (dir.) *La montagne pour tous : la genèse d'une ambition dans l'Europe du XXe siècle*. Toulouse: Le pas d'oiseau, pp. 47-74.
- Turcot, Laurent. (2016). *Sports et Loisirs. Une histoire des origines à nos jours*. Paris: Gallimard.
- Wirz, Tanja. (2007). *Gipfelstürmerinnen: eine Geschlechtergeschichte des Alpinismus in der Schweiz 1840-1940*. Baden: Hier + jetzt - Verlag für Kultur und Geschichte.
- Zuanon, Jean-Paul. (2008). Le Club Alpin Italien (1863-1914). Dans O. Hoibian (dir.) *L'invention de l'alpinisme : la montagne et l'affirmation de la bourgeoisie cultivée (1786-1914)*. Paris : Belin, pp. 105-153.
- Zuanon, Jean-Paul. (2009). Quand montagne rimait avec patriotisme, les annuaires du Club Alpin Français (1874-1903). *Babel*. 20, pp. 148-165. <https://doi.org/10.4000/babel.670>

Annexes

Annexe 1 : Evolution du nombre de sections du CSFA dans le temps et du nombre total de membres (1918-1959)¹⁸⁵

Date de création	Noms des nouvelles sections	Nombre de sections par année	Nombre de membres par année
1918	Montreux (février), Vevey (mars), Genève (mars), Lausanne (mai)	4	
1919	Neuchâtel, Lugano, la Chaux-de-Fonds	7	Environ 300
1920	Zurich, Berne, Bienne	10	Environ 600
1921	St-Gall, Basel, Luzern	13	
1922	Solothurn	14	Environ 840
1923	Aarau, Interlaken, Winterthur, Morges	18	Environ 1'200
1926	Le Locle, St-Imier, Sion, Vallée de Joux	22	
1927	Aigle et environs, Burgdorf, Fribourg, Thun, Yverdon	27	
1928	Davos, Glarus	29	
1930	Brig, Martigny, Monthey, Sierre	33	
1931	Gstaad, Thurberg	35	
1933	Nyon	36	
1934	Chur, Olten, Schaffhausen, Zürcher Oberland	40	
1935	Engiadina, Montana-Vermaia, Zürichsee	43	
1936	Brugg, Uri	45	
1937	Baselland, Château d'Oex, Ste-Croix	48	
1943	La Gruyère	49	Environ 4'200
1948	Grindelwald, Schwyz	51	
1952	Oberhasli	52	
1954	Grenchen	53	
1958	Raimeux	54	Environ 5'550
1959	Engelberg, Zug	56	

¹⁸⁵ ...Anne-Lise Dufey (2005). *Histoire du C.S.F.A. 1918 – 1980*, op.cit. ; ACM, Fonds Club Alpin Suisse (CAS) – section Montreux, Club Suisse des Femmes alpinistes (CSFA) (CH 001228-4 - PP109 – 6.4/01). *Correspondance (1965-1988)*.

Annexe 2 : Liste des comités centraux du CSFA (1918-1979)¹⁸⁶

Mandat	Nom de la section en charge du comité central
1918- 1921	Montreux
1921-1924	Genève
1924-1927	Neuchâtel
1927-1930	Berne
1930-1933	Vevey
1933-1936	Zürich
1936-1939	Lausanne
1939-1942	Saint-Gall
1942-1945	Montreux
1945-1948	Winterthur
1948-1951	Genève
1951-1954	Lucerne
1954-1957	Lausanne
1957-1960	Bâle
1960-1963	Fribourg
1963-1966	Berne
1966-1969	Neuchâtel
1969-1972	Soleure
1972-1975	Vevey
1975-1979	Zürich

¹⁸⁶ ACM, Fonds Club Alpin Suisse (CAS) – section Montreux, Club Suisse des Femmes alpinistes (CSFA) (CH 001228-4 - PP109 – 6.4/01). *Correspondance (1965-1988)*. ; ACV, CAS Diablerets, CSFA (PP 1145/1210-1213), *La Vie du Club (1918-1979)*.

Annexe 3 : Composition des deux comités centraux lausannois (1936-1939 et 1954-1957)¹⁸⁷

Fonctions	CC de 1936-1939	CC de 1954-1957
Présidente	Melle Charlotte Rindlisbacher	Melle J.N. Lavanchy
Vice-Présidente	Melle Olga Kurz	Melle Nelly Panchaud
Trésorière	Mme M. Pavillard-Bayard	Melle Rose Wiget
Secrétaire	Melle Rose Wiget	Melle Nelly Piguet
Préposée à l'assurance	Melle Yvonne Charton	Mme Liliane Gaille
Préposée au chalet central	Melle Marianne Gaillard	Mme Kinette Hurni-Bourgeois
Préposée aux cours centraux et aux GJ (dès 1941)	Melle Marianne Gaillard	Melle Martine Vietti
Préposée à la rédaction du journal Nos Montagne	Melle Fernande Cuendet	Melle Fernande Cuendet

¹⁸⁷ ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1212), *La Vie du Club, Présidentes du demi-siècle (1968)*.

Annexe 4 : Liste des présidentes de la section de Lausanne (1918-1979)¹⁸⁸

Mandat	Présidente	Date d'entrée au CSFA et noms des marraines	Profession
1918-1920	Mme Madeleine Gay-Mercanton (1874-1958)	24.05.1918	Sans profession
1921-1923	Mme Alice Pahud (1874-1965)	24.05.1918	?
1924-1925	Mme Marthe Thilo-Privat	24.05.1918	?
1926-1927	Mme Valentine Ramelet-Charton (1885-1980)	24.05.1918	Sans profession
1928-1933	Melle Maude L'Eplattenier (1891-1971)	1922	Sans profession
1934-1935	Melle Colette Piguet-Reuge (1908-1989)	1930	?
1936-1937	Mme Marie-Louise Maggi-Hautefeuille-Calame (1901-1943)	?	?
1938-1942	Melle Madeleine Morel (1907-1999)	1932 Rose Wiget et Colette Piguet-Reuge	Institutrice
1943-1944	Melle Jeanne Lavanchy (1902-1975)	1936 (M. Noverraz et M. Chanson)	Secrétaire
1945-1947	Melle Madeleine Borgeaud (1912-1962)	1936	Institutrice
1948-1950	Melle Elisabeth RoCHAT (1907-1989)	1933 (J. Dommeli et Madeleine Morel)	Bibliothécaire
1951-1952	Melle Marie Engel (1909-2005)	1930 (M. Guex et M. Cornay)	Secrétaire
1953-1955 et 1978-1979	Melle Annie Maurer (1921-2003)	1945 (Madeleine Borgeaud et Martine Martin-Vietti)	Institutrice
1956-1957	Melle Claudine Meylan (1914-1985)	1946 (Madeleine Borgeaud et A. Cluat ?)	Ménagère
1958-1961	Melle Germaine Leresche (1909-2000)	1936 (Marie Engel et M. Henny)	Sténo-dactylographe
1962-1965	Mme Eliane CuChe-Van Rollegem (1929-2022)	1952 (Claudien Meylan et Martine Martin-Vietti)	Ménagère

¹⁸⁸ACV, CAS Diablerets, CSFA, (PP 1145/1212), *La Vie du Club, Présidentes du demi-siècle (1968)*.

1966-1969	Melle Marguerite Flückiger (1926- ?)	1953 (Annie Maurer et J. Gaillard)	Educatrice
1970-1972	Melle Jeanne Roman (1908- 1994)	1947 (E. Nicole et Rose Wiget)	Infirmière
1973-1975	Melle Marie-Louise Givel (1910- 1996)	1947 (Madeleine Borgeaud et Martine Martin-Vietti)	Institutrice
1976-1977	Mme Martine Martin-Vietti (1914-2002)	1939 (Ida Kroff et Germaine Floor)	Courte- pontière

Annexe 5 : Transcription de l'entretien avec Claire Aeschimann du 16.06.2023

J'ai rencontré Claire Aeschimann le vendredi 16 juin au matin à son domicile. Nous nous sommes installées dehors sur sa terrasse. L'entretien a duré 1 heure environ. En arrivant, j'ai d'abord présenté ma recherche et les raisons pour lesquelles je souhaitais faire cet entretien. J'ai expliqué comme cela allait se passer et comment les informations allaient être utilisées dans mon mémoire ensuite.

- SN = mes questions et relances (en gras)
- CA = les réponses de Claire Aeschimann (en caractères droits)

[Début de la transcription]

SN : Dans mon mémoire, j'essaie de comprendre de quelle façon le CSFA a contribué à l'émancipation des femmes alpinistes. Pour cela, j'ai déjà fait un gros travail sur les archives de la section de Lausanne qui se trouvent aux Archives Cantonales Vaudoises. Il y a vraiment beaucoup de documents, mais aussi pas mal de « blancs », de vides... Il y a des choses qui manquent et c'est pas toujours très précis... et donc je me suis dit que ça pouvait être chouette de rencontrer des femmes, comme vous, qui ont fait partie de la section et de discuter un peu avec elles de leur vécu et de leur expérience au sein de ce club, et plus généralement en tant que femme alpiniste.

CA : Ah oui, d'accord... Au CSFA, je me suis d'abord beaucoup occupée des jeunes avec l'OJ du CAS. Et puis après j'étais à la commission d'alpinisme... Mais elles se sont un peu moquées de moi au CSFA...

SN : Comment ça ?

CA : Vous savez, chaque année il fallait faire un petit résumé des courses, de ce qu'il s'était passé dans l'année. Et puis on le présentait à la séance en décembre. Alors durant l'année je recevais tous les rapports de courses, puis je les utilisais pour faire ce résumé. Et une fois que c'était fait, je les jetais. Je considérais que c'était bon, que c'était pas utile de les garder après.

SN : Je vois. Mais vous savez, vous êtes certainement pas la seule à avoir fait cela, parce qu'il y a aussi d'autres documents qui manquent dans les archives ... Mais bon, vous pouviez pas savoir à l'époque que quelqu'un s'y intéresserait des années plus tard !

CA : Oui c'est sûr (rires)

SN : Et est-ce que vous avez des questions sinon ? Sur ma recherche ou ... ?

CA : Non, ça va je crois.

SN : Bon alors c'est parfait. Et si vous me parliez d'abord un peu de vous et de comment vous avez commencé l'alpinisme au CSFA ?

CA : Bon alors, la première course que j'ai faite au CSFA, j'avais 20 ans environ, c'était une course en peau de phoque des Diablerets à Isenau. C'est là que j'ai rencontré Martine Vietti ; c'est elle qui m'a dit de venir au club.

Et pis après je suis allée à une de leur séance... mais ces dames... elles tricotaient ! Alors je me suis dit « mais qu'est-ce que je fais là ? ». Ça m'a pas donné envie d'y retourner. Et puis après ça ben de toute façon je suis partie en suisse alémanique, à Winterthur pendant deux ans environ, jusqu'en 1960. Alors je suis entrée au CSFA à mon retour.

Mais sinon j'ai commencé la montagne très jeune. Je me souviens d'une fois, on avait fait une sortie en peau de phoque au Molard avec mes parents. Je devais avoir environ 10 ans. C'était ma maman qui avait cousu les peaux ! Mais on avait pas assez de tissus alors elle avait dû trouver une combine pour que mes deux sœurs et moi puissions toutes en avoir. Et je me souviens que c'était difficile. J'étais toute petite et il y avait beaucoup de neige. Mon papa avait fini par me porter durant presque tout le chemin, comme ça, sous son bras... (rires)

SN : Donc vous avez commencé la montagne en famille en fait.

CA : Oui, en famille. Alors mon père ne prenait que deux semaines de vacances par été. Alors il nous rejoignait... il louait un appartement dans un vieux chalet à Zermatt. Un chalet sans confort pas de chambre de bains, rien. Mais alors euh... ma mère était là. Et puis on faisait bien des randonnées avec. Même à notre âge on montait depuis Zermatt jusqu'au Gornergrat à pied ! Et puis après arrivait le train pis on rigolait devant les touristes qui sortaient (rires). Alors on marchait, et puis quand mon père venait, il disait alors maintenant on fait une grande course en famille. Alors la première fois on est allé au Breithorn. Il y avait pas de télé nulle part. On a couché en cabane de Gandegg. Oh ça fait 4h depuis Zermatt pour monter à la cabane. Et puis le lendemain on avait un guide. Et puis on était tous attachés à la queue-leu-leu sur une corde en chanvre (rires). J'étais derrière avec ma maman. Et puis, oh j'avais pas de gants, j'avais pas de moufles ! Alors elle m'avait dit : « mais tu mets les mains dans des chaussons, ça ira la même chose ! » J'ai eu les doigts gelés tout le long, mais c'était bon (rires), ça m'a pas vaccinée !

SN : Alala, et vous aviez quel âge à ce moment-là ?

CA : Le Breithorn... j'avais presque... presque 12 ans. Et puis l'année suivante ça allait mieux. On a fait la traversée de l'Allalin en famille. Mais c'était une bambée ! Il y avait pas de télé, y avait rien. On montait depuis Zermatt à la cabane du Tesch, pis le lendemain on traversait sur le glacier, montait à l'Allalin par derrière et redescendre. Y avait pas de télé à... à Saas, on redescendait tout jusqu'à Saas Fee. Et pis à Saas Fee on avait loupé le dernier bus, on descendait encore par le chemin des chapelles jusqu'à Saas Grund (rires).

SN : C'est super long ! C'est comme... Dans les récits de course du CSFA, j'ai souvent lu justement qu'avant, il y avait beaucoup de choses qui se faisaient à pied et qu'on fait plus maintenant grâce aux infrastructures. Les marches d'approche étaient très longues !

CA : Mais oui, mais oui, maintenant c'est peinarde ! Regardez, mes deux derniers 4000 je les ai fait, j'avais... pas tout à fait 70 ans, j'avais 69. Mais on était monté en télé jusque sous l'Allalin... Et puis là j'ai peiné... avec le souffle, et c'est allé. On est descendu à la cabane, donc c'était quand j'avais presque 70 ans. Et pis le lendemain on est monté au Strahlhorn ! Et ben, à 3990 je me suis arrêtée, j'ai dit « j'peux plus ». J'ai pas été au sommet ! (rires) J'y étais presque mais j'ai dit « j'peux plus ». Ouais ça c'était le plus loin que j'ai été.

Mais enfin pour vous dire, quand je suis rentrée à Lausanne là, qu'j'étais jeune, euh... cette Martine Vietti m'a dit : « toi tu vas bien, il te faut venir au CSFA faire des courses avec nous. » J'ai dit : « bah oui, quand j'aurais le temps ! » Parce que je m'étais installée dans le même appartement que mon père... et pis j'avais des dettes....

Et pis, première course, on a été des Diablerets à Isenau. Quand elle a vu comme j'me débrouillais et pis que j'allais assez vite elle m'a dit : « toi, il te faut encore venir faire des courses au CSFA ». Alors euh... course suivante c'était en été ! Entre y avait rien eu. Et pis c'était... la traversée d'une portion de l'arête de l'Argentine, pas un grand bout, le plus facile. Et on m'a dit : « t'as déjà grimpé ? » J'ai dit : « grimper... on lève les jambes et puis on se tient ! » « Ouais, si tu veux essayer on te met avec la meilleure grimpeuse. » Et puis on m'a mis avec la meilleure grimpeuse qui m'assurait. Mais elle avançait pas ! J'étais tout le temps sous ses talons ! (rires)

SN : C'était qui la meilleure grimpeuse ?

CA : Oh... Leresche !

SN : Germaine ?

CA : Voilà c'était ça. Et puis alors elle allait lentement, j'avais envie de la pousser ! (rires)

SN : En fait vous étiez déjà meilleure que la meilleure grimpeuse alors !

CA : (rires) Mais toute notre enfance on avait grimpé sur des cailloux à Zermatt...

Et puis alors après, c'est Martine Vietti qui m'a dit : « euh, toi tu devrais t'occuper aussi du groupe de jeunesse des filles. Elles vont en commun avec l'OJ des garçons alors c'est un groupe mixte. » J'ai dit : « bon bah je vais voir pour m'en occuper... »

Et pis alors on faisait toutes les courses ensemble. Y avait deux chefs OJ pour les garçons et moi j'étais la seule dame pour les filles. Mais toutes les courses étaient communes. J'ai eu un plaisir énorme avec les jeunes. Et pis des bons jeunes ! C'était pas des vandales. Ils étaient extra et pis ils avançaient bien. J'ai fait quelques années, je sais pas combien... 8-10 ans ? Je sais pas combien.

Mais même une fois quand on avait été au Grand Combin, un des chefs OJ m'a dit : « euh t'es la seule fille, je te prends dans ma corde. » On a fait l'arête de Valsorey. Et puis c'était peut-être tôt dans la saison, elle était gelée. C'est pas des rochers difficiles... mais quand il y a de la glace un peu partout... On était deux cordées de trois je pense, je sais pas exactement... Les premiers montent et ils disent :

« ouh c'est gelé ». Et puis mon copain qui était devant moi, il attaque et il dit : « comme ça, moi j'vais pas ». J'ai dit : « tu vas pas ? Moi j'y vais ! » (rires) « Oh ! Tu veux passer devant ? » J'ai dit : « bah oui... ». Et puis on est monté comme ça et ça allait très bien, c'était pas du difficile. Et puis arrivés en haut, je savais qu'il y avait un dièdre qui était pas facile. C'était du 4. Ils ont un petit peu galéré ceux qui étaient devant. Alors j'ai dit au copain qui était derrière : « faut être grand là ! Tu veux passer devant ? » (rires) Ah oui ! Oui oui, et il est passé devant ! (rires) Et on a fait le Grand Combin comme ça. Mais j'étais la seule dame hein... sur 9 ou 10 qu'on était...

Et pis alors j'ai eu cette belle période avec l'OJ. Et puis par exemple... c'est arrivé une fois... on était à Solalex on devait faire le miroir. On attendait, moi j'étais avec... 15-18 jeunes, je sais pas combien. Et puis, on attendait le chef OJ qui devait nous rejoindre puis prendre en charge la course. Au bistrot à Solalex c'était Golu qui m'a dit : « tu sais si tu veux monter au miroir, surtout avec cette équipe, tu pars pas après 2 heures. » J'ai dit : « bah ouais ». Et j'ai vu qu'il y avait aussi un ancien Ojien qui était là et je lui ai dit : « dis donc, moi j'ai déjà fait le miroir mais je voudrais pas me tromper dans l'itinéraire... Est-ce qu'on peut te suivre ? » Il a dit : « bah oui ! » Alors mon équipe je leur ai dit : « maintenant on y va ! ». Puis, on a fait les cordées... C'étaient des jeunes, mais des bons grimpeurs. Et puis, la normale du miroir c'est pas difficile... c'est... pff presque du pierrier ! (rires) Et puis on est monté, et puis c'était pas rapide ! Enfin... j'étais à la tête de la dernière cordée, j'ai dit je fais le ramassement (inaudible). On est sorti du miroir en haut à 9h moins quart le soir, en juillet, dans une lumière rose, mais fantastique ! Enfin voilà.

SN : Et vous êtes partis sans le chef OJ du coup ?

CA : Il est pas venu ! (rires)

Et puis je me suis trouvée la même chose avec une équipe à Bertol. Le chef OJ qui devait venir il avait été avec un vieux du club alpin au Grand Combin. Puis au Grand Combin, le vieux... je peux parler des « vieux » maintenant ! Je suis encore plus vieille ! (rires) Il lui a dit : « mais dis donc, t'es qui pis on fait quoi ici ? » (rires) Il supportait plus l'altitude ! Alors il a pas pu nous rejoindre à Solalex... non à Bertol ! Et pis, la cabane était pleine ! Je leur ai dit aux jeunes : « on laisse manger les autres gens et on verra après, on est nombreux. » Pis après le gardien m'a dit pis toi... non il a dit : « qui c'est qui... qui fait à manger à tous ces jeunes ? » Et pis eux ils ont dit : « et ben, c'est elle... qui commande ! » Alors on a mis les pâtes ou du riz ou je sais pas quoi dans la casserole, on a mangé. Et pis fallait faire les cordées, on était nombreux, presque une trentaine. Mais je vous dis c'était tous des bons, capables de grimper très bien. Puis disciplinés, mais sympas ! On allait à la Tsa. Alors je leur ai dit on fait des groupes, 3 groupes de 9-10. A un j'ai dit : « toi tu prends un groupe, tu choisis qui ». A un autre j'ai dit : « tu prends un groupe, tu fais ça », et puis le troisième... pis j'ai dit : « moi je fais le troisième groupe, je ramasse derrière. » Et puis, on se distance de 3 quarts d'heures au départ pour pas être obligés d'attendre sous les rochers. Et c'est pas compliqué la Tsa, y a deux longueurs à peu près de varappe... Et pis ça s'est bien passé comme ça.

SN : Vous étiez donc la seule à être en charge de tous ces jeunes ?

CA : Oui, la seule de plus de... de 22 ans. Mais ça s'est bien passé comme ça.

SN : Et y avait beaucoup de filles aussi ?

CA : Oui oui, pas mal ! Y avait... en tout cas un tiers de filles. C'étaient des jolies équipes. Alors voilà, et puis un jour... mais j'ai fait... j'ai fait combien ? C'est peut-être dans les archives... combien d'années j'ai fait au groupe jeunesse.

SN : ... alors j'avais vu que vous aviez écrit les rapports en tout cas pour les années 1964 et 1965. Mais je crois que vous étiez déjà dans la commission du GJ avant.

CA : Ah j'avais écrit... Et je suis rentrée à Lausanne ?... En 60, je suis rentrée à Lausanne. Je me suis installée à Lausanne en 60. Avant ça, j'étais en suisse allemande. J'ai été me faire la main sur des gens moins sensibles que les romands (rires).

SN : Comment ça ?

CA : J'étais dentiste ! Alors voilà (rires). Non et puis je voulais apprendre l'allemand et sortir.

SN : Donc vous avez étudié à Genève pour être dentiste ... ?

CA : Ouais, à Lausanne et Genève.

SN : Et ensuite quand vous aviez 20 ans vous êtes partie deux ans ... ?

CA : Non, j'ai fini Genève à 23 ans... à peu près, et puis je suis une année et demie à Winterthur.

SN : D'accord, et quand vous êtes revenues, c'est là que vous avez décidé de rejoindre le CSFA ?

CA : Ouais ! Je suis revenue en 60 et puis... après elles m'ont demandé de présider la commission d'alpinisme au CSFA... Je regrettais un peu car j'aimais bien l'OJ, mais enfin... (rires). Et pis on était trois dames qui savaient bien se débrouiller à la montagne. Alors bon... j'ai présidé la commission, mais j'ai ramassé les copines avec ! Et pis chaque... hiver, on devait faire le programme de l'été suivant, ou de l'année suivante. Alors à trois on organisait ça. Des courses tous les deux dimanches, tac, tac, tac. Et puis entre... bah c'était vide ! Et puis alors quand il fallait passer par là dans le courant de l'année, on faisait nos courses... évidemment qu'avec mes amies on était en tête de cordée quoi. Et puis la semaine qui était intermédiaire, j'avais des téléphones de ces mêmes copines : « Tu fais quoi ce weekend ? Y a rien au club ! » (rires) Chaque weekend on y allait. Et puis on explorait du neuf à ce moment-là, mais avec les mêmes ! Et puis c'était inofficiel.

Alors voilà ! Et puis après on a fusionné... C'était un peu la catastrophe pour toutes les dames parce qu'elles connaissaient personne. Pour moi je me suis dit : « mais c'est sympa ! Je retrouve tous ceux, même les vieux, avec lesquels je fais de la montagne ! » Parce que quand on était à l'OJ, le club alpin déléguait toujours deux... deux anciens, en tout cas, pour joindre les jeunes, pour tâcher de maintenir le contact. Alors je connaissais tous les vieux ! J'étais pas perdue là. Alors voilà !

SN : Pour revenir un petit peu aux débuts, quand vous êtes entrée au CSFA, comment est-ce que vous aviez entendu parler de ce club en fait ?

CA : Ma mère avait une amie qui faisait de la montagne et qui en faisait partie. Alors j'ai dit bon j'y vais aussi, je savais que ça existait. Et puis, j'ai fait une première course avec pour essayer.

SN : Et donc c'est là que vous avez rencontré Martine Vietti, qui vous a repérée en quelques sortes ?

CA : Exact, ouais voilà... et puis après elles m'ont tenue ! Mais je regrettais pas !

SN : Après elle vous a proposée de vous occuper des jeunes... mais qu'est-ce qui vous a motivée à devenir cheffe du GJ, presque dès votre entrée au club ?

CA : Je me suis dit bon... je connais pas les jeunes, j'étais nouvelle sur Lausanne... j'ai dit bon ben... si tu veux on essaie ! Pis j'ai vite pris goût.

SN : Et ça vous prenait beaucoup de temps de faire tout ça ?

CA : Ça prenait mes loisirs, tous mes loisirs. Tous mes weekends y passaient. Et puis le soir vous voyez la semaine, quand je rentrais du boulot à 7 heures et quart, 7 heures et demie, y avait les téléphones... et pis... ouais je faisais rien d'autre ! J'avais abandonné ma flûte, je faisais rien d'autre... Oui et puis très vite... J'ai travaillé une année et demie avec mon père, pis lui il est tombé malade, il a attrapé la polio. Alors euh... et puis j'avais pas fini de lui rembourser mes dettes. Moi qui voulais m'installer dans un appartement dans le quartier et être indépendante... ben non, il valait mieux que je reste pour donner des coups de main. Il a fait une année d'hôpital. C'était ma mère qui montait au CHUV tous les matins et tous les après-midi. Et pis, on arrivait contre l'hiver... je la voyais sur le trottoir qui attendait pour prendre son bus... j'ai dit ça va pas... Il faut que je m'achète une voiture et que je fasse le permis de conduire. Je savais pas conduire. Alors j'ai fait comme ça. Et pis, mes deux sœurs étaient loin alors je suis restée et j'ai vécu avec ma mère. Pis vous comprenez, je voulais pas passer mon temps à vivre avec papa maman, alors le CSFA c'était... le sauvetage ! Je filais le samedi midi... et je rentrais le dimanche soir.

SN : Comment était l'ambiance au CSFA ?

CA : Très sympa ! J'ai fait des très belles rencontres là-bas, des amitiés qui tiennent, ouais... Mais maintenant on les perd... (pause)

SN : Le temps passe...

CA : Mais après quand j'étais au club alpin... et bien... le président de la commission d'alpinisme il m'a dit : « toi comme tu vas bien, tu devrais faire ton cours de chef de course pour prendre les courses. » Je lui ai dit : « mais écoute... depuis le temps que je promène des dames et des jeunes, je sais me

débrouiller ! Le sauvetage de crevasse, l'encordage, l'assurage rocher, tout ça... je sais me débrouiller... » Il m'a dit : « oui mais pour la façon. » Alors, j'ai fait le cours de chef de course.

SN : Ah parce qu'en fait au club alpin vous pouviez pas être cheffe de course alors que vous l'étiez déjà au CSFA ?

CA : Fallait avoir une formation officielle du club alpin ! Au CSFA fallait pas... on avait toutes appris peu à peu. Et pis on avait de temps à autres des semaines avec guides, soit centrales, soit de la section. Et pis, ils nous apprenaient des tas de choses ! Ils nous apprenaient justement à se débrouiller sur un glacier, à faire le sauvetage crevasses, à faire les assurages rochers, ... à faire euh... se débrouiller avec la carte, la boussole et l'altimètre. Alors en fait j'étais formée... mais bon, il m'a dit « bon il te faut faire le diplôme... » Pis, je l'ai fait, j'ai pris une semaine de vacances pour le faire ! (rires). Et pis, ça a passé dans le bulletin des Alpes ! Ces messieurs ils étaient fiers ! Ils avaient la première femme cheffe de course au club alpin. Mais c'était idiot, j'étais formée avant ! Et pis, maintenant y en a des très très bonnes et très sympas, y en a bien de femmes qui sont cheffes de course.

SN : Avant la fusion CSFA-CAS, est-ce que vous faisiez déjà des courses mixtes, mis à part avec l'OJ ?

Oui, euh... il y en avait... en tout cas une, Micheline Blanc, elle prenait son mari avec ! Ah pis... Kinette Hurni aussi, la photographe, elle prenait son mari avec. Quand il y avait un mari on était contentes ! (rires)

SN : Est-ce qu'il y avait une différence quand vous étiez avec un homme par rapport à quand vous étiez seulement entre femmes ?

CA : Euh... oui ! Ils aimaient bien prendre en charge des choses,... ouais, ouais... Au point qu'une fois, j'avais organisé une sortie d'un weekend de Pâques dans la vallée d'Aoste. Et pis au weekend de Pâques, il y a toujours toujours de la neige qui tombe avant, et le weekend, il est avalancheux. C'est rigolo ! C'était assez fréquent. Et puis, on avait été là-bas dans la vallée d'Aoste. Lui, il m'avait téléphoné avant et m'avait dit : « dis donc, tu vas dans la vallée d'Aoste... je pourrais venir avec vous, je pourrais vous montrer des courses. » J'avais dit : « bah oui, volontiers. » Et pis, on a été dans la Valpelline. C'était pas bon comme conditions. Il a dit : « j'ai une idée d'aller à telle place. » J'ai dit : « bon... nous on va derrière et tu nous fais découvrir. » On a dû redescendre parce qu'on s'embrouillait dans la forêt. Il a dit « on va plus loin, j'ai une autre idée ». Enfin, vers 11h et demi, on montait là-bas. Le ciel qui était couvert, tout d'un coup le soleil apparait ! Je l'ai appelé depuis en bas, j'ai dit : « Jean-Louis, moi j'enlève les peaux et je descends parce que ça va réchauffer. » « Ouais t'as raison. » On est descendu, toute l'équipe. Il fallait redescendre à la rivière qu'on avait traversé le matin et remonter à la route. Seulement nous à la descente, on était descendu depuis un petit éperon rocheux à côté de la route pour descendre à la rivière, suivre la rivière et monter de l'autre côté. Lui, il arrive à la rivière à la descente, il monte direct à la route ! Et avec la copine on s'est dit : « il fait quoi... ? Il monte là-dessous, il y a une pente pas possible. Pourquoi est-ce qu'on fait pas le crochet comme on avait fait à l'aller ? » Pis je crois qu'on

s'est dit avec la copine : « ma fois... c'est l'homme, suivons ! » Et puis c'est là qu'on a choppé l'avalanche... (pause) ouais c'était pas toujours bien de suivre les messieurs !

SN : Mais il est arrivé quelque chose de grave avec cette avalanche ?

CA : Il y a eu deux mortes prises dessous... Pis j'étais à la queue avec une amie, j'ai passé dans l'avalanche aussi. J'étais déjà sur la route. J'avais enlevé mes peaux. Je tenais mes bâtons, je tenais mes skis et puis l'avalanche descendait. Tout d'un coup, on la voit passer à droite, y avait un gros moignon devant nous, donc on se dit bon... bah on est peut-être protégées. Puis elle s'écoule sur la gauche, on se dit bon on est entre deux. Tout d'un coup c'est tout le devant qui nous vient dessus ! Alors j'ai sauté, y avait la route devant nous, j'ai sauté en contre-bas en me disant là ça va couler. On a les réflexes vite hein... Et pis, heureusement que j'ai sauté en contre-bas. J'ai tout pris sur la tête, mais on y était toute là-dedans. Ça tape une avalanche de fonds, y a des cailloux... Puis j'ai vu que ça montait, que ça montait, pis après j'ai plus rien su ! Je me suis retrouvée à plat ventre un bon bout plus bas. Le sac il était d'un côté, les skis d'un autre. Mais c'est drôle un sac qu'on a sur les deux épaules... j'ai été déshabillée ! Enfin voilà... puis y avait deux mortes sur la route...

SN : Ça arrive les accidents en montagne...

CA : Eh oui ! Mais à part ça on a eu... un autre mari qui nous a montré des tas de courses de varappe. C'est avec lui que j'avais fait le miroir pour la première fois. Oui, et puis qu'est-ce que vous voulez... en privé, et tout ça, moi j'ai quand même fait tous les 4000 du Valais. J'aurais aimé qu'il y en ait plus ! (rires) Entre les weekends, les vacances... et puis une vie qu'on passe à la montagne... alors voilà ! (pause)

Pis du temps du club alpin, on m'a aussi demandé de faire partie de la commission centrale d'alpinisme. C'était tournant, tous les 4 ans. Pff... ça m'embêtait parce que c'est... c'est de l'administration. Mais enfin, j'ai dit oui, allons-y ! C'était les neuchâtelois qui l'avaient. Et ben j'ai fait des connaissances très sympas avec les neuchâtelois. 4 ans après ça a tourné, c'étaient les Suisses allemands, des bernois... Oh j'ai pas aimé ! J'y suis restée une année et puis je suis partie... Ils ont des grosses voix, ils commandent tout, c'est administratif. Non, j'ai dit comme ça je reste pas ! (rires)

SN : Est-ce qu'il y avait beaucoup de femmes dans le comité central, ou vous étiez la seule ?

CA : Euh... j'étais pas du comité, j'étais de la commission d'alpinisme centrale. Là j'étais la seule femme... Mais on est fiers parce que... est-ce qu'elle est arrivée au bout ? C'est une présidente centrale maintenant qui a été nommée, une fribourgeoise. Elle a tenu des années. Je sais pas si elle y est encore... ou bien s'il y en a un autre. Mais là il y a eu une femme. Et quand on a fusionné avec le CAS, on avait une présidente qui est passée directe présidente au club alpin ! Ouais, ils ont été ouverts.

SN : Vous vous rappelez qui c'était ?

CA : C'était... comment elle s'appelle ? ... Elle est au Valais maintenant... Aie aie aie, vous l'avez peut-être dans vos documents.

SN : Alors, j'ai pas la liste ici... mais du coup c'était celle qui était présidente au moment de la fusion ?

CA : Oui ! Elle est devenue présidente directement avec la fusion ou alors dès qu'il y a eu un changement de comité du club alpin, je me souviens plus exactement... La fusion c'était en 80. Elle était bien cette fille. Elle a mari qui enseignait à l'EPFL. Je l'ai encore vue l'été passé... ouais je sais plus son prénom, je perds les noms hein ! (pause)... Mais enfin, ils ont été sympa, ils l'ont nommée pis elle était très bien.

[Note : Ce n'est pas la dernière présidente Annie Maurer, car elle était célibataire et est décédée en 2003. C'était peut-être une autre femme du dernier comité de la section, ou la présidente d'une commission.]

SN : D'accord... Et est-ce que vous aviez conscience, ou vous remarquiez un peu le regard que les hommes posaient sur vous, les femmes alpinistes ?

CA : En tant que groupe ? On était dénigrées quand même...

SN : Même après la fusion avec le CAS ?

CA : Non ça a joué...ça a joué... Et pis évidemment, moi je suis peut-être un peu gênée, parce qu'au club alpin tout le monde me connaît maintenant. Je crois que pour eux j'étais quelqu'un (rires). Alors voilà, mais c'est à titre personnel... Mais le CSFA était vu comme euh... comme des petites dames... pas trop prises au sérieux. Tandis que maintenant, non c'est bon.

SN : Et dans les courses, quand vous faisiez de l'alpinisme avec des hommes ? Comment est-ce qu'ils vous considéraient dans ces moments ?

CA : Les maris vous entendez ?... non... ça allait bien. Mais forcément, ils étaient plus costauds en varappe. Quand on a fait le miroir et ben c'était eux qui étaient devant... mais... et pis la peau de phoque, c'était celui qui connaissait le pays qui y allait ... (pause) Je sais plus ce que je dois vous dire d'autre...

SN : Maintenant, vous trouvez donc que ça a changé ?

CA : Ça a bien évolué ouais... Comme j'étais dentiste, j'ai évidemment récupéré tous les copains du club alpin. Alors là... ils venaient chez moi hein, ils faisaient pas la différence entre un homme et une femme (rires) ! Et puis, pour finir j'ai eu trop de clientèle. Alors je disais à ma miss qui répondait au téléphone, « rohh... vous leur dites que je peux plus... j'ai trop de clientèle... Mais si c'est des gens du club alpin, si j'ai fait des courses avec, je les prends quand même ! » Et elle me disait, « vous croyez que c'est facile pour moi de leur dire est-ce que vous avez été en montagne avec elle ? » (rires) Enfin elle se débrouillait. Et pis un jour, y en a une qui répond au téléphone et puis qui me dit : « Héritier, vous le connaissez ? » « Oh oui je le connais ! Il est du club alpin, ouais, lui je le veux pas ! » C'était un qui était féroce contre les femmes... J'ai dit : « faut lui dire que j'ai trop à faire, que je pouvais pas » (rires).

SN : Ah, mais il a quand même essayé de venir se faire soigner chez vous !

CA : Oui, c'est drôle, j'étais surprise. Je pense qu'il était en désespoir de cause... (rires) Je sais pas !

SN : Est-ce qu'il y avait beaucoup de personnes comme lui, qui était contre les femmes au club alpin ?

CA : Non, non, c'était rare. Et maintenant, ils les dénigrent pas du tout... (pause)

Et pis maintenant, je suis avec les « mercredistes », vous voyez comme je marche ... tranquillement. Mais maintenant on est vraiment égalitaires, ça va bien. Ils se sont bien réformés.

SN : Les « mercredistes », c'est le groupe pour les personnes plus âgées c'est ça ?

CA : Oui, plus âgées. On a de temps à autres des plus jeunes qui viennent. Souvent des dames qui ont congé le mercredi ou qui ont un temps partiel... si vous voulez venir vous venez ! (rires)

Mais alors au club alpin ils ont encore un groupe c'est les « jeudistes », ils veulent pas les femmes ! Ils veulent rester entre eux. Ils ont toujours été entre eux et ils veulent pas changer. Et pis c'est vraiment des vieux vieux !! (rires) Alors c'est pour ça que j'ai une amie qui avait fondé le groupe des « mercredistes » qui était mixte.

SN : Mais pas de groupes de femmes uniquement alors ?

CA : Non, c'est dommage ...

SN : C'est vrai ?

CA : Non le mixte c'est sympa... ben... j'ai toujours fait de la montagne en mixte. Sauf du privé, quand on était au CSFA, pis que c'étaient les copines qui me téléphonaient et qui me disaient « qu'est-ce que tu fais ce dimanche ? » (rires) Mais on était 7-8, toujours les mêmes !

Je me souviens, je me suis trouvée une fois... On était une amie et moi, on a dit bon on va au Moine, au-dessus du Couvercle, au-dessus de Chamonix. J'avais bien étudié mon texte. Y a des guides, les guides Kurz ... Alors je savais par où il fallait prendre cette arête pour la couper en son milieu, pas faire le tout parce que c'était trop long. Pis, on est partie là, et j'avais vu qu'il y avait un passage difficile près de la sortie en haut. J'ai dit, pff avec l'amie avec laquelle j'ai beaucoup fait de montagne, je me suis dit à deux on arrivera ! Pis, on est partie, on est montée là et on a trouvé le passage difficile. J'étais la cordée de devant, pis j'essaie et il me manquait ça pour atteindre le haut à peu près... Pis après ça aurait été bon ! J'ai essayé, pis j'ai dit : « mais j'arrivais pas ... faut que je demande à l'autre ! » Et puis j'ai demandé à Fanny Matthey qui a essayé et qui m'a dit : « je suis trop courte ! » J'ai dit : « dis donc ! la seule solution... tu permets que je te grimpe sur les épaules ? » (rires). Alors on a fait comme ça et pis on est sortie ! Je me disais, à deux on arrivera bien ! (pause) ...

Pis, j'avais fait souvent, au moins 4 fois, l'arête nord du Weissmies, c'est un beau sommet en dessus de Saas. Et puis elle, on faisait à peu près chaque année une grande course ensemble. Elle l'avait jamais faite ! J'ai dit : « bon, bah on y va... pis c'est toi qui iras devant ! » Parce que c'est joli d'être devant, de découvrir. Et c'est pas une arête dure, c'est du 3 sup, un ou deux passages de 4, c'est tout. Alors elle était devant, on a été jusqu'au sommet. Je voulais faire de la photo, je lui disais : « là c'est bien tu t'arrêtes, je vais une photo. » Elle disait « ouais ouais t'en feras après ! » Prochain arrêt, je lui dis : « là, mais laisse-moi faire une photo ! » « Mais t'en feras après ! » (rires) On était au sommet je crois à 10 heures du matin, midi... je sais pas. On est redescendue à la cabane. On redescend à la station du télé, on redescend à Saas Grund. Elle regarde sa montre et elle me dit : « ah bah ça va bien ! C'est deux heures, je peux aller faire mon jardin à Chevroux. » Charrette de fille ! (rires)

Non c'était sympa... On a aussi fait le Chardonnet ensemble. Je l'avais déjà fait une fois avec un guide et je lui avais dit : « bah on peut le faire ensemble là. » Et pis... (pause) j'avais eu une arthroscopie au genou, alors j'avais encore de la peine à le plier, pis c'était enneigé, il fallait mettre les crampons tout le long. Alors y avait des bouts de rocher et puis moi avec les crampons, comme j'arrivais pas à plier le genou comme il faut... elle prenait les parties rochers et pis elle m'assurait. Et puis après, y avait une traversée dans une plaque de glace qui descendait jusqu'en bas. J'avais un petit piolet encreur, j'avais une vis, j'avais le matériel. Elle m'a dit : « là je vais pas... » « Eh bah j'y vais ! » Et pis, j'ai traversé la glace et après la partie rocheuse, c'est elle qui a repris. On se complétait bien !

SN : Est-ce que vous aviez déjà pensé à faire guide de montagne ?

CA : Pff... on m'a pas demandé ! (rires) Y en a qui m'ont dit après : « toi t'aurais pu être guide de montagne. » Je leur ai dit : « qu'est-ce que tu veux ! j'avais autre chose à faire... » Y avait mon père à la maison, il était rentré de l'hôpital après une année... Il était complètement paralysé. Ma mère avait de l'aide à la maison, mais ça fait rien, fallait quand même être là toute la semaine. Alors j'avais autre chose à faire. Et puis j'avais un boulot... Y avait beaucoup ! Je faisais 10h par jour... donc voilà (pause).

Mais c'est pas plus tard que... que mercredi, j'étais avec les mercredistes. Et puis j'avais posé mon portemonnaie dans ma voiture et je l'avais pas avec moi. Je leur ai dit mais j'ai un petit portefeuille de secours dans mon sac... et puis j'ai sorti, j'avais un billet de 20. J'ai dit : « mais y a encore des papiers ! » puis j'ouvre, puis j'ai dit : « ah bah voilà ! » Je l'ai déplié et j'ai dit « c'est le sauvetage de crevasse : le mouflage simple, le mouflage double. » Ils ont rigolé, ils m'ont dit : « t'as encore ça ! » (rires) ouais ouais, et pis, ça c'était des trucs qu'il fallait savoir... les sauvetages de crevasse. (pause)

Mais ça a drôlement évolué. Avec l'OJ on s'attachait à la taille et puis c'est tout !

SN : Ouais maintenant y a les baudriers.

CA : Maintenant y a les baudriers... Mais entre-temps, euh... on a eu les baudriers avec, avec les bretelles ! Et là j'avais gardé le mien parce que j'ai été opérée du dos une fois suite à une chute. Ouais, c'était à l'Ober Gabelhorn... on avait fait une de ces chutes, là !

SN : En varappe du coup ?

CA : Oui on était en varappe... et pis y avait un gendarme qui était très au froid, c'était 7 ou 8 heures du matin qu'on passait là. La cordée de devant ils nous avaient dit « ouh c'est tout gelé, c'est pas facile. » Pis moi j'avais recopié le topo du guide Kurz sur un papier, pis je sors le papier et je dis à la copine avec laquelle j'étais : « écoute, c'est là qu'on peut passer sous le gendarme. » Il y avait un peu de glace... pff c'était pas grand, c'était comme d'ici à la haie. Et puis il y avait un bloc au milieu je pouvais passer une sangle et assurer. On a mis les crampons, on est arrivé de l'autre côté. Je lui dis : « là on monte, alors on enlève les crampons, on met le piolet au sac et puis moi je fais une réserve pour pas avoir toute la corde quand on grimpe. » J'ai fait une réserve, on a laissé 20 mètres. Pis je lui dis à cette copine : « alors là, on va corde tendue. » C'est une technique. J'avais un anneau mort à la main, mais on laisse pas du mou entre deux pour si y a une chute... J'arrivais mais presque en haut... je tenais un bloc et je l'entends qui me crie « Claire ! Je glisse ! ». Mais ça se passe vite ! A se dire, est-ce que je m'accroche les deux mains là ou bien est-ce que je lâche ça et je me tiens comme ça ? J'ai accroché les deux mains, puis j'ai tenu, puis tout d'un coup j'ai vu les doigts qui ont lâché... C'est affreux quand tu vois ça... Je suis partie à l'envers, puis c'était raide, c'était comme ça. C'était un couloir de glace, et de temps à autres un bloc. Puis je suis partie comme ça... j'ai vu du bleu, puis du blanc. Je me suis dit, ce coup-là je me tue. Pourvu que ce soit vite fait. Le raisonnement passe vite. Et pis ça a fait « tac », j'ai dit mince c'est encore pas fait. Et puis après je sais plus rien. Je suis tombée plus bas, heureusement qu'il y a un bloc qui a retenu. La corde s'est crochée autour. Pis, j'étais assise sur je sais pas quoi. Ils disent que c'est moi qui ai cherché à m'asseoir. Je savais plus où j'en étais... Il paraît que je pleurnichais à un moment. Et après j'ai arrêté de pleurnicher (rires). Et pis j'ai reconstitué le paysage un peu autour de moi, je me suis dit « ah oui, ah on est à l'Ober Gabelhorn... Mais c'est quel jour, qu'est-ce qu'on fait. » Pis les copines en haut, y avait... une copine et autrement l'autre cordée c'étaient des messieurs, ils ont pu appeler l'hélico et pis ils m'ont hélitreuillé. Mais je suis remontée ce couloir de glace mixte, j'avais pas les crampons, mais je suis remontée comme ça, avec le piolet à la main. Donc j'ai enlevé mon sac, enlevé la... la corde que j'avais autour, cherché le piolet et puis j'aurais remis le tout pour pouvoir m'aider du piolet pour monter... J'ai pas de souvenirs !

SN : C'est fou... et votre amie ? Qu'est-ce qui s'est passé ?

CA : Oh elle fait des égratignures, c'est tout. Tandis que moi je m'étais (rires). La copine qui me voit remonter elle me dit « tu as l'air d'aller, on peut continuer ! ». Il paraît que je lui ai dit : « non ça va pas, j'ai la malléole interne droite cassée. » Comment ça se fait qu'en aussi peu de temps j'ai trouvé le truc ?! (rires) Je sais pas. Bref, j'ai atterri à l'hôpital de Sion. Alors j'avais ça, j'avais mal au dos et puis j'avais un métacarpien cassé, mais rien de plus ! C'est suite à ça que j'ai été opérée du dos. J'ai des plaques et puis voilà...

SN : Vous avez eu de la chance quand même...

Alors, dans mon mémoire j'essaie aussi de comprendre un peu l'influence du contexte de l'époque, et voir un peu ce qu'il se passait au CSFA, notamment ce qu'il se passait au niveau de

l'émancipation des femmes, du droit de vote, à l'époque. Et donc, je me demande comment est-ce que vous personnellement vous vous positionniez par rapport à ces sujets ?

CA : J'ai jamais été engagée pour le suffrage féminin. Mais j'étais à Winterthur, quand mon patron m'a dit un matin : « c'est bien, le canton de Vaud vous êtes les premiers à donner le droit de vote aux femmes. » J'ai dit « Ah bon ! » (rires) Il était surpris ! Lui il était content mon patron.

SN : Et oui, c'était en 59, le droit de vote dans le canton de Vaud !

CA : Ah ben voilà, j'étais à Winterthur (rires). Alors après, ben maintenant je suis beaucoup plus motivée ! Regardez j'ai mis le petit drapeau pour le « oui » du... du climat. Non, non maintenant je suis motivée... Et puis si on peut faire les courses en transport public, je les fais. Mais à l'époque, j'avais autre chose à faire...

SN : Entre le travail et la montagne... et est-ce que vous savez s'il y avait des femmes au CSFA qui étaient engagées pour la cause féministe ?

CA : (réflexion) Je crois pas...

SN : Vous en parliez pas entre vous ?

CA : Non on en parlait pas, je crois pas.... Ouais, c'est venu après. A la fusion on a dit : « ah enfin ! » La fusion c'était en 80, ... non c'était en 79 ! On nous a dit vous entrez pas au CAS avant 1980, parce qu'on veut entrer en groupe au CAS, faire une fusion carrément. Pis là, on a regretté, mais enfin on a obéi... Alors là ça commençait à venir ! Avant, on en rigolait des messieurs. Ils ont pas pensé qu'on pouvait faire de la montagne ! Non et pis à l'époque de l'OJ, ils faisaient pas vraiment la différence...

SN : Oui ça c'est rigolo que l'OJ était mixte, donc que les filles et les garçons étaient mélangés et que vous collaboriez beaucoup avec le CAS pour ça, mais qu'après à 22 ans voilà...

CA : Mais oui ! Après c'était la cassure ! Idiot, idiot...

SN : Et même, en dehors vous m'avez dit que vous faisiez déjà des courses avec des hommes...

CA : Oui aussi, oui oui... Mais je crois qu'au départ, les dames se sont dit, donc tout autrefois, je crois qu'elles se sont dit « bon, ils nous veulent pas... et ben on se débrouillera toutes seules ! » Je crois qu'il y avait un peu cette idée de rivalité.

SN : Oui, je crois. A la création du CSFA... c'était en 1918 ça...

CA : Et ben j'aurais pas su ! Ouais, j'étais pas née.

SN : Oui et puis le débat au CAS pour savoir si on acceptait les femmes ou pas...

CA : Je crois que ça a été houleux !

SN : Et ça a duré longtemps ! De la fondation du CAS en 1863, jusqu'en 1917 en gros.

CA : Ouais... et je crois que ça a été houleux. C'était des sous-développés ! (rires) ça c'est un peu ce qu'on se disait : « c'est des sous-développés, tant pis, on sait se débrouiller pour nous ! » (rires)

SN : Et avec du recul, qu'est-ce que toutes ces années au CSFA vous ont apporté ?

CA : Des tas d'amies ! J'ai eu des amitiés très sympa. Quand on est entre dames, entre copines et puis qu'il faut se débrouiller... ! Mais y a eu des périodes... , j'en avais une de ces amies qui avait dégotté un petit monsieur qui était timide ! On l'appelait nounours. Quand il pouvait venir avec nous, bah, il nous demandait et on lui disait bah oui tu viens (rires). Je crois qu'il était timide vis-à-vis des messieurs... et puis il était pas très costaud en montagne. Ça allait pour la randonnée ! Mais on refusait pas des messieurs quoi...

SN : Et qu'est-ce que la montagne représentait pour vous ?

CA : Qu'est-ce que ça représentait ? Et bah tous les loisirs ! Et puis aussi d'arriver à faire du plus difficile, se pousser... Ouais mais pas trop loin hein...

SN : Quand même, vous avez fait tous les 4000 du Valais !

CA : Ouais, ouais, mais pas toujours toute seule hein... Avec guide ! Par exemple l'arête de Zmutt au Cervin, l'arête qui est derrière qui se fait pas si souvent... On était trois, trois dames avec un guide. Et puis à la cabane du Hörnli, quand ils ont vu venir le guide... c'était un romand, c'était le gardien de Moiry... les guides valaisans lui ont dit « quoi ! t'es fou, tu vas avec trois dames à l'arête de Zmutt ! Tu vas bien ?! » (rires) Pis il leur a répondu : « ouais mais je sais avec qui je vais ! »

SN : Ah parce que les dames avaient mauvaise réputation auprès des guides ?

CA : Oui un peu de se laisser trainer hein ! Et puis surtout que les guides valaisans ils prenaient un client à la fois... par la voie normale. Alors on a fait cette arête, on a fait deux cordées et j'étais en tête de la deuxième cordée, pis on suivait. On a fait ça et à la descente j'assurais ma copine aux cordes ! Pis je l'assurais aux cordes, je regardais ce qu'elle faisait. Pis, elle arrive en bas, elle se retourne et elle me dit : « y en a deux qui vident ! »

SN : Vider, ça veut dire ?

CA : Une chute. C'était horrible à voir. Parce qu'on était plus tard, on est arrivée à 2 heures au sommet parce que l'arête était plus longue. Alors les autres étaient devant nous, ceux qui avaient fait la normale... Alors ils étaient descendus les cordes devant nous et arrivés en bas, ils avaient pas enlevés les crampons pour descendre du toit. Euh... y en a un qui s'est certainement encoublé dans ses crampons parce qu'ils arrivaient dans un terrain pierreux. C'est moche... Et puis j'ai vu ça mais ! J'ai vu partir une corde rouge. Cette corde, l'autre il avait tous les anneaux à la main ! Il assurait pas ! J'ai vu se dévider cette corde, et puis après le dernier tac ! (pause) C'est affreux, c'est affreux !

SN : Ouais, malheureusement on en entend beaucoup des accidents en montagne comme ça... à cause d'inattention.

CA : Ouais inexpérience et inattention. Mais y a aussi des fois, c'est le pépin. Y en a un de la commission d'alpinisme qui est parti en décembre passé avec une plaque au Chantonnet en dessus de la Fouly... C'était un type ! Un médecin, il était urgentiste à Rennaz. Il a donné des tas de cours de premier secours au club alpin, de sécurité avalanche tout ça. Machin, il se fait prendre dans une plaque ! Vous voyez, les meilleurs peuvent y passer.

SN : Ouais, ce sont des choses qui arrivent en montagne en hiver...

CA : Oui... Et puis pour la varappe aussi... faut apprendre quand on arrive en relai, l'auto-assurance, l'assurance de celui ou celle qui est dessous. J'ai une amie qui avait fait de la montagne avec d'autres gens expérimentés. Puis elle m'avait dit « j'aimerais bien savoir comment me débrouiller une fois ». J'ai dit : « et ben tu viens au Luisin, c'est facile, c'est du 3, c'est tranquille. Et puis je te montre à chaque endroit, à chaque fois, à faire le relai, l'auto-assurance, trouver les clous, si y a pas de clous, passer une sangle autour d'un caillou... » Ben, d'une fois cette arrête du Luisin, elle avait compris.

SN : Après il faut se souvenir de tout ça !

CA : ah bon (rires). C'est comme moi pour les sauvetages crevasses... (rires) On a fait des exercices, mais... fallait la corde, pis fallait une autre corde accessoire, un mousqueton, faire des zigzagues... Alors j'avais mon petit papier. Mais quand quelqu'un est au fond d'une crevasse, on a pas le temps de sortir le papier !

SN : C'est clair, mais c'est rassurant de l'avoir avec soi peut-être...

CA : Ouais, ouais... pis j'avais aussi un papier où j'avais dessiné tout le chemin des étoiles. J'avais une carte du ciel, pis c'est trop grand à trimbalier... Je connaissais toutes les constellations ! Quand on était en cabane, on voyait la voie lactée, les étoiles, tout ça ...

SN : Ouais, c'est magnifique ! Ecoutez je crois que je vous ai posé toutes les questions que je voulais vous poser. Merci d'y avoir répondu. Est-ce que vous pensez que vous voulez rajouter quelque chose ? Je sais pas s'il y a quelque chose qu'on a pas abordé et dont vous voulez parler...

CA : Je crois pas... (rires)

[Fin de la transcription]

Après l'entretien, je lui ai encore demandé si elle connaissait d'autres femmes qui avaient été membres du CSFA et qui seraient peut-être intéressées à m'accorder aussi un peu de temps. Elle m'a expliqué que beaucoup de ces femmes étaient maintenant âgées, vivaient dans des EMS et qu'elles n'étaient pas forcément disponibles, ou que probablement certaines voudraient rester discrètes.